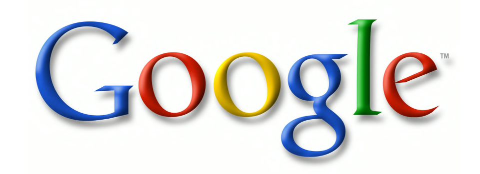
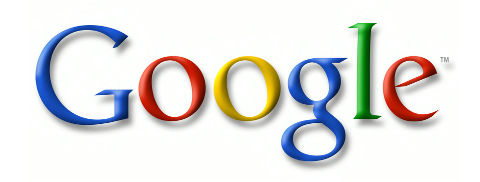






HISTOIRE

DE FLANDRE.

Bruxelles. — Imprimerie Alfred VROMANT.

HISTOIRE

DE

FLANDRE

PAR

M. KERVYN DE LETTENHOVE

TOME SECOND

1301—1383.

BRUGES
BEYAERT-DEFOORT, ÉDITEUR
1874

HISTOIRE DE FLANDRE

LIVRE DIXIÈME

1301-1304.

Luttes héroïques des communes flamandes. Batailles de Courtray, de Zierikzee et de Mont-en-Pévèle.



A peine le roi de France était-il sorti des remparts de Bruges, que déjà les murmures des corporations protestaient contre l'orgueil des vainqueurs et les humiliations réservées à la Flandre.

Un bourgeois du métier des tisserands, nommé Pierre Coning, se place à la tête de la résistance. Pauvre et d'une naissance obscure, déjà chargé d'années, borgne et de petite taille, il n'offre dans sa personne que l'extérieur le plus vulgaire ; mais quoiqu'il ne sache point le français, il parle la langue flamande avec une éloquence irrésistible. Pierre Coning accuse à haute voix l'ambition des magistrats de Bruges, et associe à ses plaintes vingt-cinq chefs de métiers : cependant les magistrats ordonnent qu'ils soient arrêtés et Coning avec eux ; mais le peuple tout entier s'assemble en tumulte et brise les portes de leur prison.

Le nouveau gouverneur de la Flandre, Jacques de Châtillon, était absent : après avoir passé avec le roi neuf jours au château de Winendale et quatre jours à Ypres, il l'avait accompagné jusqu'à Béthune, quand le bruit de l'émeute des Brugeois le rappela précipitamment. Il se hâta de réunir cinq cents chevaux et se dirigea vers Bruges. Toutefois, il craignait d'en trouver les portes fermées et de se voir réduit à former le siége des remparts qui avaient été élevés deux années auparavant par les soins des Français. Il avait

résolu de rester à quelque distance de la ville jusqu'à ce qu'un signal convenu (ce devait être le son d'une cloche) l'avertît que les magistrats et le sire de Ghistelles, qui lui étaient favorables, occupaient la porte par laquelle il devait y pénétrer. Ceci se passait le 13 juillet 1301. De vagues rumeurs attribuaient à Jacques de Châtillon le projet d'anéantir toutes les libertés des Brugeois. La commune, inquiète et agitée, avait suspendu tous ses travaux. Dès qu'elle entendit retentir la cloche qui appelait les Français, elle prit les armes, s'élança sur les magistrats qui se préparaient à la livrer à ses ennemis, et les poursuivit dans le Bourg; quelques-uns des chefs du parti *leliaert* périrent; les autres furent conduits dans la prison, d'où Pierre Coning venait de sortir.

Jacques de Châtillon n'avait point osé entrer à Bruges: il avait jugé plus prudent d'attendre de nouveaux renforts. Chaque jour son armée s'accroissait, et de nombreux chevaliers ne tardèrent point à le rejoindre sous les ordres de son frère le comte de Saint-Pol. Une lutte sanglante était imminente, lorsque des hommes sages offrirent leur médiation. Grâce à leurs efforts, elle fut acceptée : il fut convenu que tous ceux qui reconnaissaient avoir pris part aux émeutes s'exileraient à jamais de la Flandre, et Pierre Coning quitta aussitôt la ville avec tous ses amis. Dès que Jacques de Châtillon y eut rétabli son autorité, il commença à faire démolir les fortifications, qui, construites par le roi de France afin de repousser les tentatives de ses adversaires, lui semblaient déjà menaçantes pour sa propre puissance. On brisa les portes et on renversa les tours de pierre et de bois : on devait aussi détruire une partie des boulevards pour combler les fossés. Enfin, quand la ville eut vu démanteler toutes ses murailles, le sire de Châtillon déclara que les bourgeois de Bruges avaient forfait, par leur insurrection, tous leurs droits et tous leurs priviléges. En vain envoyèrent-ils leurs députés pour plaider leur cause à la cour du roi : le comte de Saint-Pol les avait précédés à Paris, où leurs prières et leur humiliation ajoutèrent à son triomphe.

Les députés des bourgeois de Bruges purent raconter, à leur retour, que l'évêque de Pamiers, chargé par le pape Boniface VIII de réclamer la liberté du comte de Flandre et de ses fils, avait été repoussé avec outrage par le roi de France et jeté dans une prison. Ils avaient vu bâtir des citadelles à Lille et à Coutray, et trouvèrent

les Français occupés à en construire une autre dans leur propre ville. Leurs récits augmentèrent l'irritation. Jean de Namur, Gui son frère, leur neveu Guillaume de Juliers, en profitèrent pour entrer en relation avec leurs partisans et chercher à rétablir la puissance de leurs ancêtres. Pierre Coning reparut même à Bruges, et telle était l'affection que lui portaient les corps de métiers quele bailli du roi n'osa point s'y opposer. Bien plus, quand on eut appris que la cour du roi avait confirmé la confiscation des priviléges de Bruges, il se rendit sur les remparts et ordonna aux ouvriers de cesser de combler les fossés. Ils obéirent immédiatement, et ce dernier succès effraya si vivement le bailli et les échevins que, jugeant leurs jours en péril, ils se hâtèrent de fuir.

Le mécontentement faisait des progrès rapides en Flandre; il avait même pénétré dans la ville de Gand, qui avait soutenu si ardemment les intérêts du roi de France contre Gui de Dampierre. Au mois de novembre 1301, Philippe, cherchant à s'attacher de plus en plus les Gantois, avait modifié l'organisation de leur échevinage. Les Trente-Neuf, qui étaient restés les représentants du vieux parti du gouvernement municipal, avaient été supprimés, et il avait été décidé qu'à partir de l'année 1302 huit bourgeois, désignés par le roi et les magistrats se réuniraient chaque année, trois jours avant les fêtes de l'Assomption, et nommeraient vingt-six échevins divisés en deux bancs, dont le premier administrerait les affaires de la commune, tandis que le second s'occuperait des partages héréditaires, des tutelles et de la réconciliation des haines privées. Bien que cette réforme fût réclamée par les vœux d'une partie de la commune, et dût se maintenir pendant le cours de plusieurs siècles, elle ne produisit point de résultats immédiats. Soit que les Trente-Neuf conservassent encore leur autorité, soit que leurs successeurs eussent été choisis parmi leurs amis, il arriva qu'au mois de mars 1301 (v. st.), on voulut rétablir à Gand les impôts que Philippe le Bel lui-même y avait abolis; on alléguait qu'ils étaient nécessaires pour payer les frais des dépenses faites pour la réception du roi, qui s'élevaient, disait-on, à vingt-sept mille livres, et une proclamation publique fut lue le 1er avril 1301 (v. st.), quatrième dimanche du carême, au nom de Jacques de Châtillon et en présence du bailli royal, pour inviter les bourgeois de Gand à se soumettre de nouveau aux taxes dont ils étaient à peine affranchis. Il est assez

remarquable qu'à Gand et à Bruges les mêmes prétextes servirent à justifier les mêmes exactions, et donnèrent lieu à une résistance également énergique.

Le même soir des groupes se formèrent et le lendemain les travaux de tous les métiers furent interrompus. Les magistrats avaient donné l'ordre que l'on saisît et conduisît au supplice tous ceux qui ne rentreraient point dans leurs ateliers, lorsque, vers trois heures, les bannières de métiers furent tout à coup déployées. La plupart des bourgeois avaient pris les armes, et, après un combat acharné, ils poursuivirent leurs adversaires jusqu'aux portes du château de Sainte-Pharaïlde. On l'attaqua de toutes parts, et avant la nuit les magistrats demandèrent à capituler. Deux d'entre eux furent les victimes de l'effervescence populaire; et tous les autres eussent partagé le même sort, s'il n'avaient consenti, ainsi que le bailli du roi, à prêter serment de fidélité à la commune insurgée.

Peú de semaines se sont écoulées, quand le prévôt de Maestricht, Guillaume de Juliers, que les malheurs de la Flandre ont récemment rappelé de l'université de Bologne, quitte l'aumusse pour revêtir une armure, et accourt à Bruges, impatient de venger son frère si cruellement traité par les Français après la bataille de Bulscamp. Pierre Coning le soutient, et près de lui apparaît un autre bourgeois de Bruges, Jean Breydel, membre de la corporation des bouchers, qui semble avoir appartenu à l'une des familles les plus riches de la cité. Ainsi s'ouvre l'année 1302, pendant laquelle doit éclater cette guerre prévue depuis si longtemps, et si prodigue de sang, où le roi de France opposera tous ses sujets des royaumes de France et de Navarre, et tous les chevaliers qu'il pourra recruter dans les autres pays de l'Europe, aux fils d'un prince prisonnier et aux communes de Flandre, secondées par un petit nombre de nobles zélandais exilés eux-mêmes de leur patrie.

La premiere expédition de Guillaume de Juliers fut dirigée contre la porte de Damme, dont la possession était nécessaire au commerce des Brugeois; la seconde, contre le château de Male, qu'un chevalier gascon, nommé Gobert de l'Espinasse, avait obtenu pour avoir livré la ville de la Réole aux Français. Au bruit de ses succès, les bourgeois de Gand envoyèrent à Bruges des députés pour l'inviter à se rendre au milieu d'eux; cependant, tandis que

les chefs du parti favorable au comte de Flandre remplissaient leur message, les *Leliaerts* engageaient leurs concitoyens à écarter de leurs foyers le fléau de la guerre. Jacques de Châtillon leur avait adressé des lettres qui respiraient la douceur et la modération, et il était d'autant plus urgent de s'y soumettre, que le roi avait ordonné d'assembler à Courtray une armée assez nombreuse pour qu'elle pût châtier sans délai toutes les rébellions. Le roi de France semblait résolu à employer s'il le fallait toutes les forces du royaume, pour vaincre la Flandre; récemment encore, dans une assemblée tenue à Paris, le chancelier Pierre Flotte avait rappelé la nécessité de dompter l'orgueil des Flamands, et avait déclaré en même temps que le roi ferait tous ses efforts pour terminer une querelle dont la durée était honteuse pour la France. Les conseils des *Leliaerts* furent écoutés, et la bannière des lis avait été de nouveau arborée à Gand, lorsque Guillaume de Juliers se présenta aux portes de la ville. En vain protesta-t-il qu'il ne venait point y porter la guerre, mais demandait seulement à être reçu en ami : les Gantois persistèrent dans leur refus.

A Bruges, les bourgeois, dominés par les mêmes craintes, reprochaient à Pierre Coning de les avoir engagés à briser le joug, et s'il ne fût sorti de Bruges, ils l'eussent peut-être mis à mort. Bruges exilait ses défenseurs au moment où l'on ignorait encore ce que lui réservait la colère de ses ennemis. Le mercredi 16 mai 1302, on publia dans toutes les rues que ceux qui croyaient avoir quelque chose à redouter pouvaient s'éloigner de la ville. Cinq mille bourgeois quittèrent Bruges la nuit suivante et se retirèrent vers Damme, et de là vers Ardenbourg et le rivage du Zwyn, où ils retrouvèrent Pierre Coning et Jean Breydel. Le lendemain, Jacques de Châtillon arriva à Bruges; mais loin d'y paraître sans armes et avec une faible escorte, comme il l'avait promis, il amenait à sa suite, en ordre de bataille, dix-sept cents chevaliers et une multitude de sergents et d'archers, dont le frère mineur de Gand a jugé inutile de déterminer le nombre, parce que les Flamands, hommes vaillants et robustes, craignent peu, dit-il, les fantassins français. A cet aspect, les bourgeois se souvinrent que les efforts de Jacques de Châtillon avaient tendu constamment à réduire toute la Flandre à la servitude et à détruire ses libertés. Leur inquiétude s'accrut lorsqu'il refusa d'écouter leurs représentations : il déclara toutefois

qu'il ne voulait châtier que ceux qui avaient pris part au sac du château de Male ; mais son regard était menaçant, et l'on racontait que déjà on l'avait entendu s'écrier que la plupart des Brugeois ne tarderaient pas à être suspendus au gibet.

Le même soir, un message secret vint annoncer aux bannis que s'ils voulaient sauver leurs concitoyens, leurs amis, leurs femmes et leurs enfants, ils devaient se trouver aux portes de Bruges avant le lever du jour. La nuit régnait encore lorsqu'ils arrivèrent près de l'église de Sainte-Croix, et ce fut là qu'ils tinrent conseil. Seize cents hommes reçurent l'ordre de se placer devant les portes de Gand, des Maréchaux, de Sainte-Croix et de Sainte-Catherine, afin que la retraite des Français fût impossible. Le reste se partagea en deux troupes. La première, guidée par Breydel, pénétra dans la ville en traversant les fossés à demi comblés par les Français, et se dirigea vers l'hôtel qu'occupait le sire de Châtillon; la seconde s'avança avec Pierre Coning, de la porte Sainte-Croix vers la place du Marché. De toutes parts avait retenti le cri de l'insurrection : *Schilt ende vriendt!* « Nos boucliers et nos amis pour la Flandre au Lion ! »

Les Français, surpris par ces clameurs, s'élançaient dans les rues pour combattre; mais, disséminés et éloignés de leurs chefs, ils résistaient à peine et rougissaient de leur sang les dalles qu'éclairaient les premiers rayons du soleil. Jacques de Châtillon avait un instant cherché à lutter contre le mouvement populaire, mais son cheval avait été percé de traits sous lui, et il s'était réfugié, avec le chancelier Pierre Flotte, dans un asile qu'ils ne quittèrent que la nuit suivante. L'extermination s'étendit de quartier en quartier, de maison en maison, et il n'y eut de lutte que sur la place du Marché, où quelques chevaliers s'étaient ralliés à la voix du maréchal de l'armée, l'intrépide Gauthier de Sapignies. Entourés par les bannis, pressés par les bourgeois qui sortaient de toutes les rues, menacés par les femmes et les vieillards qui leur lançaient des pierres du haut des toits, ils succombèrent en se défendant glorieusement, tandis que les archers et les sergents étaient arrêtés aux portes de la ville et mis à mort dès que leurs lèvres se refusaient à prononcer la rude aspiration des mots flamands : *Schilt ende vriendt !* Quinze cents Français avaient péri dans les *matines* de Bruges. (Vendredi 18 mai 1302.)

Peu s'en fallut que les bourgeois de Gand ne suivissent l'exemple de l'insurrection de Bruges. Les partisans du lion de Flandre, ou *Liebaerds*, s'étaient montrés aux portes de leur ville : les habitants d'Audenarde interceptaient leurs approvisionnements. Jean de Haveldonc fut envoyé à Paris pour exposer leurs plaintes, mais il en revint avec des promesses si magnifiques et des priviléges si étendus que le parti des *Leliaerts* consolida sa domination à Gand.

Cependant Guillaume de Juliers venait de rentrer dans le pays des Quatre-Métiers, amenant avec lui le comte de Katsenellebogen, le sire de Mont-Thabor et d'autres seigneurs allemands. Un grand nombre de chevaliers zélandais, que l'oppression de Jean d'Avesnes, devenu comte de Hollande par la mort de son pupille Jean Ier, avait réduit à s'exiler dans la Flandre impériale, lui avaient offert l'appui de leur courage : l'un de ceux-ci était Jean de Renesse. L'illustre maison des sires de Borssele montra également un si grand zèle que la commune de Bruges adopta depuis les orphelins de Wulfart de Borssele : Florent de Borssele devait recevoir vingt sous par jour, Rasse de Borssele la moitié ; ils étaient accompagnés de cinquante-sept écuyers, dont la plupart jouissaient d'une solde de quatre sous.

Avant de s'éloigner du pays des Quatre-Métiers, Guillaume de Juliers apprit que lorsque le comte de Flandre avait quitté le château de Rupelmonde, il avait déposé son épée chez le sire de Moerseke. Il alla la lui redemander et, quoique le sire de Moerseke s'y opposât, il la prit de force en s'écriant : « Les combats seront « désormais mon école ; voici mon bâton pastoral, et le roi regret- « tera bientôt sa perfidie vis-à-vis de ses prisonniers. » Le jeune prévôt de Maestricht ne quitta plus l'épée de Gui de Dampierre. A peine passa-t-il quelques jours à Bruges : dès la fin de mai, il mit le siége devant le château de Winendale, que sept cents Français défendirent pendant trois semaines. Ypres lui ouvrit ses portes, et son autorité fut aussitôt reconnue par toutes les populations de Furnes, de Dixmude et de Nieuport. Bergues chassa sa garnison, commandée par le sire de Valpaga, et le 9 juin, Guillaume de Juliers parut devant les murailles de Cassel, où s'était enfermé un chevalier *leliaert*, messire Jean d'Haveskerke.

Pierre Flotte s'était arrêté à Lille, où il avait juré (serment fatal dont la mort seule devait le délier) qu'il ne retournerait jamais en

France, s'il ne pouvait venger sa honte; et c'était Jacques de Châtillon qui était allé porter au roi la nouvelle de l'insurrection de Bruges. Philippe le Bel avait aussitôt chargé le comte d'Artois de publier un mandement dans toutes les provinces du royaume, pour que les feudataires et les sergents d'armes se rassemblassent aux frontières de Flandre. Déjà Raoul de Nesle s'était avancé avec quinze cents hommes d'armes jusqu'à Saint-Omer, pour faire lever le siége du château de Cassel; mais ses forces étaient insuffisantes, et il attendit que toute l'armée l'eût rejoint.

Dans les premiers jours de juin, Gui de Namur entra à Bruges. Il y fut reçu avec les plus vifs transports d'allégresse; les bourgeois lui offrirent des présents, ornèrent les rues de fleurs et firent sonner toutes les cloches. Gui de Namur prit aussitôt entre ses mains les soins du gouvernement et ceux de la défense de la Flandre. Il fit presser les armements, et en même temps il prescrivit des prières publiques pour obtenir la protection du ciel. « Veuillez, écrivait-il aux abbés « des principaux monastères, ordonner des processions solennelles « tant que durera la guerre que nous soutenons contre nos ennemis : « que tout le peuple y assiste, et qu'il prie Dieu avec une dévotion « convenable et avec une pleine effusion de cœur, non-seulement « pour nous, mais encore plus pour vous, afin que le Seigneur tout- « puissant nous accorde la palme du triomphe. »

La première expédition de Gui de Namur fut dirigée contre le château de Courtray. Le châtelain de Lens, qui était parvenu à s'échapper de Bruges, s'y était enfermé avec une forte garnison, après avoir mis le feu à une partie de la ville. Le comte d'Artois venait d'arriver à Arras, d'où il comptait poursuivre son expédition vers Cassel, lorsqu'il trouva un message du châtelain de Lens qui le priait instamment d'accourir à son aide, et, modifiant aussitôt son projet, il continua sa marche vers Lille, en ordonnant à Raoul de Nesle de l'y suivre.

Guillaume de Juliers, averti par ses espions, abandonna à son exemple le siége de Cassel, et le 26 juin, son armée se réunit à celle de Gui de Namur, sous les murs de Courtray, dans la plaine de Groeninghe. C'était sur ce plateau élevé, borné au nord par la Lys, à l'ouest par les fossés du Château de Courtray, à l'est et au sud par un petit ruisseau, que tous les défenseurs de l'indépendance flamande venaient planter leurs bannières et répondre à l'appel de leurs chefs.

Au premier rang, nommons les milices de Bruges, conduites par Pierre Coning et Jean Breydel. On y voyait toutes les corporations rangées autour de leurs doyens. Tous les membres des métiers portaient de riches costumes quelquefois jaunes ou bleus, quelquefois blancs avec une croix rouge; tous étaient armés avec soin. Mais c'était surtout au milieu des milices du Franc qu'il fallait chercher le zèle le plus belliqueux et une soif de vengeance qui ne pouvait s'étancher que dans le sang. A toutes les époques, la destinée des habitants du Franc avait été de souffrir, plus que toutes les autres populations, des invasions étrangères auxquelles leurs mœurs restaient constamment hostiles. Pour eux l'histoire du quatorzième siècle était l'histoire de tous les siècles précédents. De même que Richilde et Mathilde, Jacques de Châtillon les avait réduits à un état voisin de la servitude; et après avoir accueilli avec enthousiasme la présence de Guillaume de Juliers, ils étaient accourus à la voix du fils du comte de Flandre pour repousser les étrangers. A demi nus, la tête haute, les membres robustes et nerveux, brandissant dans leurs mains la massue de leurs ancêtres, garnie du *scharmsax*, ils se serraient autour d'Eustache Sporkin, arrière-petit-fils de l'un des chefs des *Blauvoets*.

Nous avons déjà nommé les barons zélandais et allemands qui servaient la cause des communes flamandes; quelques chevaliers, qu'indignait l'oppression du comte Jean sans Merci, quittèrent aussi le Hainaut pour les rejoindre : parmi ceux-ci on remarquait André de Landas et Richard du Chastel. Du Brabant et du Limbourg étaient accourus Hugues d'Arckel, Jean de Cuyk, Gilles et Henri de Duffel, Arnould de Looz, Goswin de Gotzenhove, Henri de Petersem. Mais il faut surtout signaler la part que la noblesse flamande prit à la défense de la Flandre. Plusieurs chevaliers avaient protesté contre la conquête de Philippe le Bel en suivant Gui de Dampierre dans sa captivité. D'autres, plus nombreux, se pressaient près de l'abbaye de Groeninghe pour y relever la bannière du comte de Flandre. C'étaient Baudouin de Poperode, vicomte d'Alost, Sohier et Jean de Gand, Baudouin, Thierri et Jean de Hondtschoote, Philippe d'Axel, Robert de Leeuwerghem, Gautier de Vinckt, Gérard de Rodes, Michel de Carnin, Sohier de Courtray, Gilles de Mullem, Arnould d'Audenarde, Eustache de Maldeghem, Eustache et Hellin de Calcken, Jean Van de Woestyne, Jean de Menin, Jacques de

Lembeke, Jean de Tournay, Francon de Somerghem, Gilles de Poelvoorde, Gilles de Moorslede, Pierre de Bailleul, Daniel de Belleghem, Alexis d'Assenede, Godefroi de Wercken, Baudouin de Winendale, Gilbert de Beernem, Gilbert de Dunkerke, Michel de Coudekerke, Philippe de Moor, Hellin de Steelant, Jean, Pierre et Louis et Lichtervelde, Jean de Cockelaere, Baudouin de Crombeke, Arnould de Beerst, Baudouin de Raveschoot, Roger de Ghistelles, Guillaume de Breedermeersch, Henri de Pitthem, François de Meulebeke, Salomon de Sevecote, Gauthier de Deynze, les sires de Gavre, de Steenhuyze, de Heyne, de Nockere, d'Anseghem. de Landehem, d'Herzeele, de Masmines, de Vosselaere, Guillaume, de Boonem, chevalier de l'ordre de l'Hôpital, qui avait pris part avec Jean Breydel, à l'escalade du château de Male, y commandait des écuyers que l'on désignait sous le nom des chevaliers du Cygne. Là se trouvaient aussi trois troupes de templiers : les templiers noirs, les templiers blancs et les templiers gris. Les habitants d'Ypres avaient envoyé, malgré l'opposition des *Leliaerts*, cinq cents hommes d'armes vêtus de rouge et sept cents arbalétriers au corselet noir A Gand, sept cents bourgeois avaient violé les ordres des magistrats, pour payer leur dette à la patrie; leurs chefs étaient Jean de Coeyghem, Simon Bette, Simon de Vaernewyck, Philippe Uutenhove, Baudouin Devos, Pierre, Gérem et Baudouin Goethals, Simon Loncke qui portait la bannière de la ville de Gand, où Notre-Dame semble veiller sur le noble lion endormi à ses pieds, et Jean Borluut dont le nom rappelait le triomphe de la cause nationale à une autre époque. Enfin la veille de la bataille, six cents hommes d'armes du marquisat de Namur étaient arrivés dans la plaine de Groeninghe.

Toutes les forces des Flamands représentaient environ vingt mille hommes. Ils plaçaient leur espoir en Dieu, et avaient résolu de mourir pour la défense de leurs lois et de leur liberté. Les historiens contemporains comparent les Flamands aux Israélites, et les armées de Philippe le Bel à celles des rois de Babylone. « Ce « fut certainement par le jugement de Dieu, dit Jean Villani, que « l'on vit s'accomplir des choses qui paraissaient impossibles : c'est « ainsi que lorsque le peuple d'Israël était glacé de terreur à la « vue de la puissance et de la multitude de ses ennemis, il entendit « la voix de Dieu qui disait : Combattez avec courage, car le succès

« des batailles est dans ma main et non dans la force du nombre, « parce que je suis le Dieu des armées. » Matthieu de Westminster ajoute que l'armée des Français était si nombreuse que leurs chevaux et leurs chars cachaient la surface de la terre. Toutes les provinces de la monarchie avaient envoyé leur noblesse; on avait recruté des Navarrais et des Espagnols; puis on avait appelé à grands frais les meilleurs archers de la Lombardie et du Piémont; on avait distribué aux sergents d'armes des casques faits chez les Tartares; Godefroi de Brabant et Jean de Hainaut, qui espéraient tous les deux profiter du démembrement de la Flandre, s'étaient aussi rendus sous les bannières françaises. Villani (son évaluation est la moins exagérée) porte cette armée à sept mille cinq cents chevaliers, dix mille archers et trente mille sergents d'armes.

Lorsque le comte d'Artois quitta Lille, le 8 juillet, son orgueil n'apercevait plus d'obstacle; une victoire aisée devait le conduire aux portes de Bruges, tandis qu'une flotte venue de Normandie se joindrait à une flotte hollandaise pour attaquer la Flandre par le rivage de la mer. Il avait, disait-on, fait charger ses chariots de cordes destinées à former des gibets, sans épargner personne. « Dès « que les Français entrèrent en Flandre, dit le frère mineur de « Gand, ils cherchèrent à semer la terreur par leur cruauté, car ils « exterminaient tous ceux qu'ils pouvaient atteindre, ne respectant « ni les femmes, ni les vieillards ni les enfants. Mais ces dévasta- « tions, loin d'effrayer les Flamands, n'excitèrent que de plus en « plus leur fureur en les portant à de terribles représailles. »

Il fallut deux jours à l'armée française pour se réunir devant Courtray. Tandis que des escarmouches s'engageaient à l'entrée des faubourgs, Robert d'Artois et ses chevaliers faisaient dresser leurs tentes sur une colline qu'on appelait alors le *Mossenberg*, mais qui depuis ne fut plus connue que sous le nom de *Berg van Weelden*, parce que, selon le récit des historiens contemporains, les chevaliers français y passèrent ces deux journées au milieu des banquets, des jeux et des plaisirs.

Le mercredi 11 juillet 1302, le soleil se leva voilé de nuages et de brouillard. Douze cents Yprois avaient été placés sur les remparts de la ville et vis-à-vis des fossés du château, pour empêcher toute sortie du châtelain de Lens. Le reste de l'armée flamande s'était rangé en bon ordre, en forme de croissant, devant un large

fossé, creusé à une largeur de cinq brasses et à une profondeur de trois, que l'on avait recouvert de rameaux pour cacher aux ennemis les travaux qui y avaient été faits. A l'aile droite, les corporations de Bruges avaient pour chef Gui de Namur ; l'aile gauche, composée des Gantois et des milices du Franc, obéissait à Guillaume de Juliers et se prolongeait jusqu'à l'angle formé par le ruisseau de Groeninghe qui coule vers la Lys. Guillaume de Juliers et Gui de Namur, saisissant un *goedendag*, avaient mis pied à terre. Jean de Renesse, Hugues d'Arckel et d'autres chevaliers suivirent leur exemple.

L'armée flamande avait commencé la journée par le jeûne et la prière. Cependant, lorsqu'on vit que le moment du combat approchait, on fit distribuer quelques vivres. Ce repas fut sobre et court. Les chefs de l'armée ne prirent qu'un peu de poisson et un peu d'oseille, puis ils conférèrent l'ordre de chevalerie à plusieurs écuyers et à environ quarante bourgeois ; parmi ceux-ci étaient Jean Breydel, Pierre Coning et ses deux fils. Gui de Namur et Guillaume de Juliers exhortaient tous leurs amis à combattre vaillamment. « Vous voyez devant vous, leur disaient-ils, ceux qui se sont armés « pour votre destruction ; quel que soit leur nombre, c'est en Dieu « qu'il faut mettre votre confiance, invoquez sa protection. » — « Souvenez-vous, ajouta Guillaume de Renesse, que notre cri de « guerre sera toujours : Flandre au Lion ! » Puis un prêtre leur montra le viatique, et chaque homme prenant un peu de terre la porta à ses lèvres. Cette terre, bénie par la religion, était désormais sainte : c'était celle de la patrie.

Toute l'armée française s'était rangée en bataille sur la route de Tournay, près du château de Mosschere : elle était divisée en dix corps principaux.

Le premier, où l'on ne remarquait que quatre cents chevaux, comprenait les archers provençaux, navarrais, espagnols et lombards, commandés par le sénéchal de Guyenne, Jean de Burlas. Le deuxième et le troisième, formés de douze cents écuyers, obéissaient à Raoul et à Gui de Nésle. Là se trouvaient Renaud de Trie, Guillaume de Saint-Valery, Jean d'Haveskerke, qui avait naguère défendu le château de Cassel contre Guillaume de Juliers, Pierre de Sanghin, que Robert de Béthune avait dépouillé, cinq années auparavant, de la châtellenie de Lille.

Le comte de Clermont était le chef de huit cents chevaliers. Le comte d'Artois en comptait plus de mille à sa suite : on reconnaissait de loin le chef de l'armée française à sa taille élevée et à ses armes brillantes.

Après la *bataille* du comte Gui de Saint-Pol, où se pressaient sept cents chevaliers, paraissait un autre corps de cavalerie sous les ordres des comtes d'Eu, d'Aumale et de Tancarville : il était aussi nombreux que celui du comte d'Artois. La huitième *bataille* était celle des chevaliers allemands que dirigeait le comte de Saxe. La neuvième était composée de huit cents chevaliers que Godefroi d'Aerschot, oncle du duc de Brabant, avait conduits au camp français.

La dernière est la plus considérable de toute l'armée, car elle comprend deux cents chevaliers, dix mille arbalétriers et trente mille sergents d'armes lombards, piémontais, navarrais, provençaux et français. Leur chef est aussi celui qui semble le plus altéré de vengeance : c'est Jacques de Châtillon.

Devant tous les chevaliers français se place un chevalier flamand du parti *leliaert*, Guillaume de Mosschere, que Philippe le Bel a créé châtelain de Courtray : le sol que foule l'armée du comte d'Artois est l'héritage de ses pères. Il a accepté la mission de guider les étrangers dans cette plaine dont tous les sentiers lui sont connus. En contribuant à la ruine de ses concitoyens, il espère profiter de leurs dépouilles : déjà, en 1298, il a reçu de Raoul de Nesle les terres enlevées à un noble bourgeois de Gand nommé Guillaume d'Artevelde.

Les historiens flamands racontent que de tristes présages accompagnèrent les préparatifs des Français. Des colombes voltigeaient autour des milices de Gui de Namur, tandis que des corbeaux, planant au-dessus de l'armée française, semblaient, par leurs croassements, appeler l'heure du carnage. On disait aussi que le comte d'Artois s'était levé triste et sombre. Au moment où il s'armait, une louve familière, qui ne le quittait jamais, lui avait sauté à la gorge et avait voulu le mordre. Enfin, lorsqu'il s'était éloigné de sa tente, son cheval s'était cabré trois fois avant de marcher en avant. Un augure plus certain de malheur était l'ardeur impatiente qui agitait l'esprit du comte d'Artois. Quelques vieux chevaliers n'avaient point oublié que son père avait causé par le même

aveuglement, cinquante-trois ans auparavant, la destruction d'une armée française à la bataille de Mansourah, où il avait péri.

Déjà le signal du combat avait été donné : le châtelain de Lens avait fait lancer, du haut du château de Courtray, des flèches enflammées qui étaient dirigées vers l'abbaye de Groeninghe, afin d'indiquer aux Français quelle était la position des Flamands. Le comte d'Artois envoya aussitôt ses maréchaux pour la reconnaître, et ils virent avec étonnement que, loin de se retirer en désordre devant des forces supérieures, ils s'étaient rangés les uns près des autres, formant une muraille de leurs corps et tenant leurs *goedendags* levés, comme des chasseurs qui attendent le sanglier. Godefroi de Brabant suppliait le comte d'Artois de remettre la bataille au lendemain, disant que les milices flamandes, peu habituées à rester réunies dans un camp et dépourvues de vivres, ne tarderaient point à se disperser. Le comte d'Artois rejeta ce conseil avec hauteur. « Nous sommes supérieurs en nombre ; nous sommes à cheval, ils « sont à pied ; nous avons de bonnes armes, ils n'en ont point, et « nous resterions immobiles à l'aspect de nos ennemis déjà glacés « de terreur! » Il oubliait, comme le dit un historien hollandais, que le courage ne manque jamais à ceux qui combattent pour leur liberté, et qu'il n'est point d'armes plus terribles que celles que leur donne la défense de leur patrie et de leurs vies.

Tandis que toute la cavalerie se formait en trois divisions principales, commandées par le comte d'Artois, Raoul de Nesle et Gui de Saint-Pol, les archers italiens, soutenus par les sergents d'armes, s'avancèrent vers la route de Sweveghen, où quelques archers flamands s'étaient placés au bord d'un ruisseau, protégés par des haies paisses. Leur nombre était peu considérable, et de toutes parts sifflait sur leurs têtes une grêle de traits qui obscurcissait le ciel. En ce moment, le sire de Valpaga s'écria en s'adressant au comte d'Artois : « Sire, ces vilains feront tant qu'ils auront l'honneur de « la journée; et s'ils terminent seuls la guerre, que restera-t-il donc « à faire à la noblesse? — Eh bien! qu'on attaque, » répliqua le prince. Les maréchaux italiens, Simon de Piémont et Boniface de Mantoue, voulurent toutefois l'en dissuader : ils représentaient que, dès que leurs archers auraient rompu les rangs des Flamands et les auraient contraints à quitter leurs fossés et leurs retranchements, les chevaliers auraient seuls la gloire de les poursuivre. Le

connétable, bien que le mariage de sa fille avec Guillaume de Flandre et sa conduite généreuse à l'égard des Flamands le rendissent suspect de quelque partialité aux yeux de ses compagnons d'armes, s'empressa d'appuyer leur avis. « Par le diable! interrompit le « comte d'Artois de plus en plus irrité, ce sont des conseils de Lom- « bards; et vous, connétable, vous avez encore de la peau du loup. « — Sire, répondit Raoul de Nesle, si vous allez là où j'irai, vous « irez bien avant. »

A ces mots, le connétable s'élança avec impétuosité: les chevaliers qui le suivaient foulaient aux pieds de leurs chevaux les pauvres archers italiens, et, dans leur jalousie, ils coupaient même de leurs glaives les cordes de leurs arcs, afin qu'ils leur abandonnassent tous les périls et tout l'honneur de la victoire. Les archers flamands, menacés par ce choc terrible, se retiraient précipitamment; mais les retranchements qui avaient été élevés à la hâte ne purent arrêter la course rapide de la cavalerie française. Soit qu'elle eût trouvé quelque passage plus facile, soit qu'en certains endroits les cadavres amoncelés eussent comblé le lit du ruisseau, elle vint heurter avec une force irrésistible les rangs des Flamands qui s'entr'ouvrirent. Raoul de Nesle renversa Guillaume de Juliers, mais on le secourut presque aussitôt et il continua à prendre part à la lutte. Près de lui, son écuyer, Jean de Gand, soutenait sans reculer la bannière de Juliers. Quatre fois il fut jeté au milieu des morts, quatre fois il se releva. Encouragé par son exemple, Sohier Loncke défendait bravement la bannière de Gand, Jean de Renesse accourut; mais deux des plus vaillants chevaliers français, le sire de Moreul et le sire d'Aspremont, s'étaient réunis pour le combattre. Souvent Jean de Renesse, entouré d'ennemis, disparaissait à tous les yeux, puis on voyait briller de nouveau son écu au léopard d'or: autant l'attaque était vive, autant la résistance fut héroïque.

Cependant la garnison du château de Courtray avait tenté une sortie, afin de prendre l'armée flamande en flanc. Ce mouvement, quoique arrêté aussitôt par la fermeté des Yprois, ne resta point inconnu des combattants. Il encouragea les Français et sema la terreur parmi les Flamands. Quelques-uns cherchaient déjà à se réfugier dans la ville; d'autres traversaient en nageant les eaux de la Lys. Toute l'armée flamande se trouva rejetée en désordre jusqu'au monastère de Groeninghe. Ces autels qu'avait élevés Béatrice

de Dampierre ne devaient-ils pas être propices aux prières de ses neveux? Ce fut dans le moment le plus critique, lorsqu'une destruction complète semblait inévitable, que Gui de Namur, tournant ses regards vers l'abbaye de Notre-Dame de Groeninghe, s'écria à haute voix : « Sainte reine du ciel, secours-moi en ce péril! »

A ce cri, tous les Flamands s'arrêtèrent et le combat recommença. Guillaume de Juliers, Gui de Namur, Jean de Renesse, Guillaume de Boonem, Jean Borluut, qui transmit à ses descendants sa glorieuse devise : *Groeninghe velt!* Baudouin de Poperode, dont le bras était armé d'une énorme massue, repoussent les Français jusqu'au ruisseau de Groeninghe. Ce fut là que périt le connétable Rooul de Nesle, après avoir, comme il l'avait lui-même annoncé, pénétré plus avant qu'aucun autre chevalier. Jean Borluut l'avait pressé de rendre son épée, mais le sire de Nesle préféra la mort aux soupçons qui flétrissaient son honneur. Par un hasard étrange, Jacques de Châtillon qui avait été le successeur de Raoul de Nesle dans le gouvernement de la Flandre combattait aussi près de lui. Il tomba de même en se défendant vaillamment, et avec lui le chambellan de Tancarville, et ce noble sire d'Aspremont qu'on avait vu un jour retirer de sa poitrine un trait qui l'avait percé de part en part, et qui cette fois ne devait pas survivre à ses blessures: mille chevaliers cherchent à les venger, et succombent sous les coups des Flamands; au milieu d'eux, un homme s'est jeté à genoux : revêtu pour la première fois d'une cote d'armes, il croyait assister à une victoire et non pas prendre part à un combat; il implore en tremblant, mais sans l'obtenir, la pitié de ceux qui l'entourent. C'est le chancelier de Philippe le Bel, Pierre Flotte lui-même!

Le comte de Juliers avait été conduit hors de la mêlée, le visage inondé de sang. Cependant son écuyer craignit que son absence ne fût remarquée et ne décourageât ses compagnons. Il se hâta de revêtir lui-même l'armure de son maître, et s'élança au milieu des combattants en s'écriant : « C'est encore Guillaume de Juliers qui « lutte avec vous! »

Il était neuf heures du matin, lorsque le comte d'Artois, apprenant que la bataille se prolongeait, se porta en avant en disant : « Que ceux qui me sont fidèles me suivent! » Abandonnant la route que l'attaque du sire de Nesle avait tracée, il poussa droit aux Fla-

mands. En vain un chevalier champenois, Froald de Rains, l'avertit-il de prendre garde au fossé qui se trouvait devant lui ; il donne de l'éperon à son cheval, qui, par un effort vigoureux, le franchit et porte le comte d'Artois au milieu de ses ennemis. Le prince français, se penchant vers la bannière de Flandre, la saisit par la hampe et la déchire en lambeaux ; mais son mouvement a fait glisser l'un de ses étriers, et un frère convers de Ter Doest, qui avait fui de son abbaye pour rejoindre le sire de Renesse (il se nommait Guillaume de Saeftingen), profite de ce moment pour le renverser et le jeter à terre. Quelques hommes de la corporation des courtiers lui enlèvent aussitôt son épée. « Je me rends ! je me « rends ! s'écrie-t-il : je suis le comte d'Artois ! » mais les assaillants lui répondent, en flamand, avec une cruelle ironie : « Nous « ne te comprenons pas ! » Et avant que Gui de Namur ait pu s'approcher pour sauver ses jours, il a péri sous leurs coups.

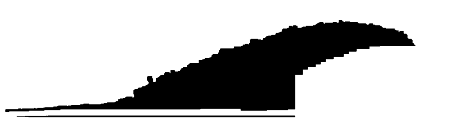
Tous les chevaliers qui accompagnaient le comte d'Artois dans sa course impétueuse galopaient à travers la plaine, en criant : « Montjoie saint Denis ! » Ils ignoraient ce qui se passait, et vinrent, les uns après les autres, se précipiter dans les fossés dont les Flamands avaient entouré leurs retranchements. Les massues et les lances se brisaient sur les cuirasses et les casques de fer qu'elles faisaient voler en éclats. Là succombèrent misérablement des princes et des barons, qui, sans pouvoir arracher aux vainqueurs les restes sanglants de leur chef, le suivirent dans la tombe : il faut nommer Godefroi et Jean de Brabant, Jean de Hainaut, Godefroi de Boulogne, Henri de Luxembourg, les comtes d'Eu, d'Aumale, de Soissons, de Grandpré, et un chevalier français d'outre-mer qu'on nommait le roi de Mélide.

Cette double mêlée, dans laquelle le comte d'Artois et Raoul de Nesle avaient succombé, avait à peine duré une heure. Des princes, d'illustres barons, d'intrépides chevaliers, avaient mordu la poussière sans que le corps de réserve s'ébranlât pour leur porter secours. Enfin le comte d'Angoulême, s'approchant du comte de Saint-Pol, lui reprocha de ne pas oser venger la mort de son frère, et se dirigea, avec les comtes de Boulogne, de Dammartin et de Clermont, au devant de Gui de Namur et de Guillaume de Juliers, qui avaient traversé, avec les nobles qui les entouraient, le ruisseau de Groeninghe à l'est de leurs retranchements. Le choc fut

rude, et les comptes de la commune de Bruges nous apprennent que parmi ceux qui réclamèrent plus tard le prix de leurs chevaux percés de traits, se trouvaient Henri de Petersem, Jean de Menin, Olivier de Belleghem, Guillaume Van der Haeghen, Francon de Somerghem, Hellin de Steelant, Bernard del Aubiel, Éverard de Calcken, Henri de Pape, Henri de Cruninghe, Gauthier de Vinckt, Jacques de Severcote, et Jean Breydel, qui, ce jour-là, avait ceint la première fois l'épée de chevalier. Toutefois, quels que fussent les efforts du comte d'Angoulême et de ses amis, ils ne tardèrent point à comprendre qu'il ne leur restait aucun espoir de reconquérir la victoire, et après quelques moments d'une lutte acharnée ils tournèrent bride et s'élancèrent en désordre dans les rangs des hommes d'armes qui résistaient encore. Le comte de Saint-Pol avait déjà quitté le champ de bataille.

Les Flamands étaient descendus dans le terrain marécageux où avait eu lieu le premier combat des archers. Ce fut là, dans le *Bloed-Meersch* (prairie sanglante), que succombèrent douze ou quinze mille sergents d'armes français : culbutés par les mouvements de la chevalerie française, ils se trouvaient rejetés en désordre dans des fondrières couvertes de broussailles où ils ne pouvaient pas se défendre. Plusieurs nobles chevaliers, dans leur fuite rapide, virent également leurs coursiers s'y enfoncer pour ne plus se relever ; mais les Flamands les recevaient à rançon, à moins qu'ils n'appartinssent au parti des *Leliaerts*. Ainsi le châtelain de Bourbourg est mis à mort sans pitié, et son corps dépouillé de ses vêtements est traîné dans la boue comme celui d'un traître. Les Flamands n'épargnent pas davantage les chevaliers brabançons, bien que par ruse, ils répètent à leur exemple : « Flandre au Lion ! » Plus loin, ils aperçoivent le sire de Mosschere qui fuit devant eux : ils l'atteignent, et quoiqu'il se jette à genoux, en jurant fidélité à Gui de Namur, ils le frappent au pied du château où il était né ; Jean Breydel et Pierre Coninc ont vengé Guillaume d'Arteveld, afin qu'un neveu de Guillaume d'Arteveld se souvienne un jour aussi de venger à son tour les fils des vainqueurs de Courtray.

Du château de Mosschere au camp des Français, il n'y avait pas loin : on s'élança de toutes parts sur le Moussenberg. Les habitants des contrées voisines de Furnes et de Ghistelles, aux mœurs rudes et grossières, y contemplèrent avec admiration ces somptueux pavil-



lons de soie et de velours, dont l'or et les joyaux rehaussaient l'éclat. C'était toutefois sur le champ de bataille que se trouvaient les trophées les plus glorieux de la victoire. Les vainqueurs y mesuraient au boisseau les éperons dorés des chevaliers : ils recueillirent aussi les plus illustres bannières de France, celles des barons morts ou fugitifs, et vinrent les planter devant les remparts du château de Courtray. Tandis que le châtelain de Lens et ses compagnons se préparaient à accepter les conditions les plus généreuses qui aient jamais été insérées dans une capitulation, Guillaume de Juliers et Gui de Namur, épuisés de fatigue, s'endormaient sous leur armure, sur le théâtre même de leur triomphe. Le lendemain, à leur réveil, un moine d'Audenarde vint les supplier de permettre qu'il donnât la sépulture au comte d'Artois. Guillaume de Juliers le repoussa d'abord avec dédain. « Je le traiterai, dit-il, comme il a traité mon « frère. » Il s'adoucit toutefois et autorisa le moine d'Audenarde à faire ensevelir honorablement, dans l'église de Groeninghe, le comte d'Artois, le comte d'Eu, le comte d'Aumale, le roi de Mélide et d'autres chevaliers français.

Les Flamands avaient poursuivi les Français pendant deux lieues ; les comtes de Boulogne et d'Angoulême s'étaient retirés vers Lille mais le comte de Saint-Pol, agité par une terreur plus vive, et impatient de trouver un asile contre la fureur des Flamands, avait pris la route de Tournay. Pour comble de honte, les magistrats de cette ville lui en fermèrent les portes. « Du haut des tours de notre « monastère, raconte l'abbé de Saint-Martin de Tournay, Gilles li « Muisis, nous pouvions voir les Français fuir sur les routes, à tra- « vers les champs et les haies, en si grand nombre qu'il faut avoir « assisté à ce spectacle pour pouvoir le croire. Il y avait dans les « faubourgs de notre ville et dans les villages voisins une si grande « multitude de chevaliers et d'hommes d'armes tourmentés par « la faim, que c'était chose horrible à voir. Ils donnaient leurs « armures pour avoir du pain ; mais la plupart étaient si trem- « blants que leur terreur les empêchait de le porter à leurs bouches. » Un chevalier français avait tracé à la hâte quelques mots sur un lambeau de parchemin rougi de son sang : sinistre message qui annonça au roi Philippe le Bel la bataille du 11 juillet 1302.

A Rome, les serviteurs du pape réveillèrent Michel As Clokettes au milieu de la nuit et le conduisirent au palais du Vatican : Boni-

face VIII avait voulu instruire lui-même le chanoine de Soignies du triomphe des armes flamandes.

Au bruit de la bataille de Courtray, un cri de liberté avait retenti dans toute l'Europe.

En France, Toulouse et Bordeaux s'insurgèrent et chassèrent les officiers de Philippe le Bel.

En Italie, Florence s'émut, et les communes de Bologne, de Mantoue, de Parme et de Vérone conclurent une fédération intime, tandis que, du sein des Alpes helvétiques, les échos de Morgarten répondaient à ceux du champ de bataille de Groeninghe.

Dans le Hainaut, à Liége, en Brabant, en Zélande, le même enthousiasme se manifestait de toutes parts.

Une extrême agitation régnait à Gand. On y avait appris qu'une bataille décisive était engagée près de Courtray, et les deux partis en attendaient le dénoûment avec anxiété. Dès qu'il fut connu, les *Leliaerts* se cachèrent et la bannière de Flandre fut publiquement arborée. Le 15 juillet, Guillaume de Juliers et Gui de Namur arrivèrent à Gand suivis de toute l'armée victorieuse, que précédaient les sept cents Gantois de Jean Borluut. Jean de Namur, qui accourait pour prendre part à la lutte contre les Français, les rejoignit à Gand presque aussitôt : ils y passèrent sept jours. Les magistrats et les capitaines des corporations de Bruges, accompagnés d'un grand nombre de bourgeois, s'étaient rendus au devant d'eux pour les recevoir. Les comptes de la ville de Bruges renferment des détails intéressants sur les honneurs qui y attendaient les défenseurs de la Flandre. Ils indiquent même quels furent, parmi tous les bourgeois empressés à leur donner l'hospitalité, ceux qui accueillirent dans leurs foyers les chevaliers flamands, allemands ou zélandais. On y voit qu'un banquet solennel leur fut donné à l'hôtel de Paul de Langemarck, et que de nombreuses récompenses couronnèrent leurs services. On offrit des vins de la Rochelle à Pierre Coning et à Jean Breydel, et le premier obtint de plus le tonlieu du port de Damme, accordé en 1273 par Gui de Dampierre à Jaquemon Louchard, et récemment confisqué par la commune de Bruges.

Sohier de Gand s'était rendu sur le rivage de la mer pour s'opposer à tout débarquement qu'y pourraient tenter les Français. En effet, les vaisseaux flamands qui se trouvaient au port de Lammensvliet, déjà plus connu sous le nom de l'Ecluse, ne tardèrent

point à voir la mer se couvrir d'une flotte qu'un historien contemporain évalue à neuf mille navires. Elles apportait d'immenses approvisionnements à l'armée du comte d'Artois dont elle ignorait la mort. Après un combat, qui ne paraît pas avoir été sanglant, tout ce butin tomba au pouvoir des Flamands. Une autre tentative d'une flotte hollandaise fut également repoussée.

Tandis que Gui de Namur et Guillaume de Juliers s'arrêtaient à Bruges pour y donner quelque repos à leurs compagnons d'armes, en même temps qu'ils se tenaient prêts à seconder la défense de Sohier de Gand, Jean de Namur se plaçait à la tête des Yprois et des Gantois pour aller assiéger Lille. L'attaque fut si vive que la garnison française, qu'effrayaient les sympathies des habitants pour les assiégeants, offrit immédiatement de capituler, si elle n'était secourue par le roi de France dans le délai de quinze jours (6 août 1302). Les chevaliers français qui occupaient Douay proposèrent les mêmes conditions, et elles furent aussi acceptées. Jean de Namur savait fort bien que Philippe le Bel ne pouvait point faire lever le siége; et, au jour fixé, la bannière de Flandre remplaça celle des lis dans ces deux riches cités. Béthune suivit leur exemple, et toute la Flandre était délivrée, lorsque Jean de Namur, qu'avaient rejoint son frère Gui et Guillaume de Juliers, établit son camp à Évin, à deux milles environ de Douay, près du Neuf-Fossé qui sépare la Flandre de l'Artois. Quoique son dessein fût de ne point franchir les frontières de Flandre, il ne put empêcher les milices des communes d'aller piller les villages d'Artois, notamment le bourg de Hennin-Liétard. La plupart se soumettaient avec peine aux règles sévères de la discipline des camps; et pour éviter de semblables désordres, Jean de Namur jugea utile d'en renvoyer la plus grande partie dans leurs foyers. Les hommes d'armes et les bourgeois qu'il gardait avec lui étaient assez nombreux pour assurer la défense de la ville de Douay et de tout le pays.

Lorsque Philippe le Bel apprit que toute la chevalerie française avait péri avec le comte d'Artois, le connétable et le chancelier, dans un ruisseau inconnu, sous les coups de quelques hommes dont, la veille encore, il méprisait les efforts, sa fureur fut extrême : il manda le vieux comte de Flandre devant lui et l'acabla de reproches; puis il ordonna que Robert de Béthune, qu'il considérait comme le premier auteur de l'opposition des Flamands, fût conduit dans l'un

des plus sombres cachots du château de Chinon, où il resta pendant six semaines. Le roi de France n'avait plus d'armée ; de plus son trésor était vide. Pour subvenir aux frais de l'expédition, il avait, par le conseil de deux usuriers florentins, Biccio Borno et Musciato Franzesi, fait falsifier les monnaies, de sorte qu'elles ne représentaient plus que les deux tiers de leur valeur précédente, qui était déjà beaucoup au-dessous de leur cours légal. Pour en réparer les desastres, il étend sa falsification des monnaies d'argent aux monnaies d'or et de cuivre.

Si, dans ces calamités, quelque chose a pu consoler l'esprit jaloux de Philipe le Bel, c'est que parmi les comtes et les barons qui ont succombé sous les murailles de Courtray, il en était qui ne semblaient pas avoir été étrangers aux alliances de la noblesse de Bourgogne avec Edouard Ier. Hostile à la chevalerie dont il redoutait la puissance, il aurait vu son affaiblissement avec joie si ses revers ne lui eussent été communs. Lorsque, dans les derniers jours de juillet 1302, il convoqua le ban et l'arrière-ban du royaume, la levée des hommes d'armes, dont les bannerets avaient toujours été chargés, fut confiée aux baillis et aux sénéchaux du roi. L'expédition du comte d'Artois comprenait tous les noms illustres de la noblesse française : l'armée qui doit la venger ne se compose que des milices des communes.

Le roi de France arriva le 29 août à Arras et se porta immédiatement jusqu'à Vitry, à deux lieues de Douay. Il avait avec lui vingt mille chevaux et un nombre si considérable de sergents à pied qu'un historien anglais le compare à celui des grains de sable qui couvrent le rivage de la mer, de la Propontide à l'Océan, mais il n'osa pas s'avancer plus loin et eut recours aux négociations, soit qu'il craignît que l'armée flamande ne quittât Évin pour l'assaillir en flanc dans les terrains bas et humides qui rappelaient la plaine de Groeninghe, soit qu'il eût peu de confiance dans les milices communales, que le souvenir récent de la bataille de Courtray livrait à un profond sentiment de terreur. Les plénipotentiaires du roi, Gauthier de Châtillon, créé depuis peu connétable, et Jean de Châlons se réunirent, dans une église ruinée, aux députés flamands, qui étaient Jean de Renesse, Jean d'Escornay et Baudouin de Popperode. Ceux-ci, se préoccupant avant tout de la délivrance de Gui de Dampierre, proposèrent un pèlerinage outre-mer que les fils

du comte feraient pendant un an avec cinq cents chevaliers et mille bourgeois, et la fondation d'un monastère sur le champ de bataille de Courtray. Jean de Châlons demandait davantage : il exigeait que le roi fût rétabli dans tous ses domaines et reconnu comme seigneur par toute la Flandre; de plus, qu'il lui fût permis de punir l'insurrection de Bruges, promettant toutefois vie sauve à tous ceux qui y avaient pris part. « Quoi! interrompit Baudouin de Poperode, on « nous laisserait la vie, mais ce ne serait qu'après avoir pillé nos « biens et livré nos membres à toutes les tortures! — Sire châte- « lain, répliqua Jean de Châlons, pourquoi parlez-vous ainsi? Il « faut choisir, car le roi est résolu à perdre sa couronne, plutôt que « de ne point se venger. » Jean de Renesse, appuyé sur l'autel, avait gardé jusqu'à ce moment le silence. « Puisqu'il en est ainsi, s'écria- « t-il, que l'on réponde au roi que nous sommes venus ici pour le « combattre, et non pour lui livrer nos concitoyens. » Et il se retira avec les sires d'Escornay et de Poperode.

Le roi de France n'avait jamais songé sérieusement à traiter : il espérait qu'en multipliant les délais qui retenaient les bourgeois flamands dans leur camp, il lasserait leur ardeur jusqu'à ce qu'ils lui abandonnassent leurs frontières sans défense pour rentrer dans leurs foyers. Cependant l'armée flamande, se portant de l'autre côté de Douay, à l'abbaye de Flines, d'où elle n'était pas plus éloignée des ennemis, y avait trouvé des fourrages et des approvisionnements plus abondants. Philippe le Bel souffrait seul de cette inertie, où il n'avait vu qu'une ruse. Sa nombreuse cavalerie avait épuisé toutes les ressources que lui offrait la contrée voisine, et tout annonçait qu'il allait être réduit à choisir entre un combat qu'il redoutait et une retraite aussi honteuse qu'une défaite même.

Guillaume de Juliers était d'avis d'aller attaquer les Français dans leur camp de Vitry, puisqu'ils n'osaient point en sortir. Il avait malgré l'opposition de Jean et de Gui de Namur, fait construire un pont de bateaux pour traverser la Scarpe, lorsque le 20 septembre, on apprit avec étonnement que le roi de France, abandonnant dans son camp d'immenses approvisionnements en vins et en vivres, se retirait vers Arras avec une précipitation extrême. Quelques historiens ne voient dans sa fuite que le résultat d'une terreur panique; d'autres assurent que Philippe le Bel avait été instruit qu'une armée flamande se préparait à surprendre Arras pour l'entourer de



toutes parts; enfin, selon un autre récit, le roi Edouard avait feint de confier un vaste complot ourdi par les barons français à la reine d'Angleterre, sœur de Philippe le Bel, et celle-ci, trompée par cet aveu mensonger, s'était hâtée d'avertir son frère des périls qu'elle craignait pour lui. C'est ce que les chroniques de Saint-Denis appellent « la tricherie angloisienne. » Quoi qu'il en soit, il est certain que des négociations suivies avaient lieu à cette époque entre le roi d'Angleterre et les villes de Flandre, dont l'envoyé à Londres était Gérard de Sotteghem. Le duc de Brabant se déclarait également en faveur de la Flandre, et venait de conclure un traité avec Jean Breydel.

L'armée flamande avait brûlé, le 1er octobre, la ville de Saint-Amand en l'évèle, et elle ne se sépara qu'après avoir tenté une attaque contre la cité de Tournay. Dès ce moment, il eut un gouvernement régulier en Flandre. Jean de Namur, l'aîné des fils issus du second mariage de Gui de Dampierre, exerça l'autorité suprême, et son frère Gui fut élu capitaine de Bruges. Cependant Guillaume de Juliers n'avait point oublié le dissentiment qui s'était élevé lorsqu'il avait voulu assaillir le camp de Vitry; les communes semblaient s'éloigner de lui, et il se montrait moins digne de leur confiance. Il s'abandonnait à de coupables désordres : toutes ses études étaient consacrées à la nécromancie, et les exactions les plus accablantes suffisaient à peine aux dépenses les plus frivoles. Dans les derniers jours de novembre, il s'était retiré dans le pays de Waes et s'y fortifiait dans le château de Rupelmonde, d'où il allait piller les campagnes environnantes. On prétendait que, par haine contre les Brugeois, qui lui avaient préféré Gui de Namur, il était entré dans le complot pour favoriser le parti des *Leliaerts*. Une lettre écrite par le châtelain de Beveren, Gauthier de Vinckt, pour réclamer le secours de Jean de Namur et de la commune de Bruges, nous apprend que dans les premiers jours du mois de décembre, il se préparait à assiéger le château de Beveren. Néanmoins Guillaume de Juliers se réconcilia peu à peu avec les fils de Gui de Dampierre. Il jura de rester toujours fidèle à leur cause, et observa ce serment avec plus de loyauté que de prudence.

Tandis que le roi de France laissait de nombreuses garnisons dans les forteresses situées sur les frontières de Flandre, une expédition flamande était dirigée contre le comte de Hainaut, qui depuis

longtemps secondait Philippe le Bel dans toutes ses entreprises contre la Flandre. On assiégea le château de Lessines, dont la garnison allemande s'était rendue redoutable par ses pillages. Moins de vingt jours suffirent pour s'emparer de ce donjon que l'on considérait comme imprenable. Ses portes et ses murailles furent démolies, puis on livra ses ruines à l'incendie, sans que Jean sans Merci, possesseur de deux vastes comtés et soutenu par le roi de France, osât s'y opposer.

Les fils de Gui de Dampierre ne se contentaient point d'avoir ravagé les Etats héréditaires du comte de Hainaut : ils avaient résolu d'aller le combattre dans ces provinces, dont il ne devait, assurait-on, la possession qu'à un crime. Les îles de la Zélande avaient toujours été un fief relevant du comté de Flandre ; il est vrai qu'elles avaient formé la dot de Béatrice de Dampierre ; mais, par suite de l'extinction de la postérité de Florent V, elles avaient fait retour à la Flandre, et Gui de Namur en avait reçu l'investiture de son père avant que celui-ci se fût rendu à Paris avec Charles de Valois. Gui et Jean de Namur, laissant à Guillaume de Juliers le soin de défendre la Flandre, réunirent une nombreuse armée, à laquelle se joignirent ces intrépides chevaliers zélandais qui avaient pris une part si glorieuse à la bataille de Courtray. Leur flotte quitta le port de Bruges le 22 avril 1303, et trois jours après, malgré les efforts de deux flottes ennemies, elle abordait à Ten Vere, dans l'île de Walcheren. Le domaine de Ten Vere avait appartenu à Wulfart de Borssele, et ses fils, qui accompagnaient les princes flamands, y furent accueillis avec de grandes démonstrations de joie. Le jour même de leur débarquement, on annonça aux Flamands que deux armées s'approchaient pour les combattre. Gui de Namur vainquit la plus considérable ; l'autre, qui comptait deux mille hommes, fut mise en déroute, sur une digue étroite, par une troupe de Zélandais qui s'étaient ralliés à vingt-cinq Brugeois. On forma aussitôt le siége de Middelbourg, où Guillaume de Hainaut, fils aîné de Jean sans Merci, s'était enfermé avec les débris de son armée : dix jours s'étaient à peine écoulés, lorsqu'il demanda à pouvoir se retirer en Hollande et livra les portes de Middelbourg. L'île de Schouwen fut également soumise, à l'exception de la ville de Zierikzee. Les amis de Florent de Borssele et de Jean de Renesse étaient rentrés dans toutes leurs possessions, et bientôt après, le comte de Hainaut proposa une trêve

qui assurait à Gui, premier comte de Zélande de la maison de Dampierre, la jouissance paisible de sa conquête.

On ne saurait trop le remarquer, la Flandre avait entrepris l'invasion du Hainaut et de la Hollande, au moment où Philippe le Bel sacrifiait la Guyenne aux Anglais, afin d'envoyer tous ses hommes d'armes vers les frontières flamandes. Il avait choisi pour venger Robert d'Artois le comte Othon de Bourgogne, qui avait épousé sa fille ; mais avant que cette armée l'eût reçu pour chef, il trouva la mort dans les mêmes luttes. Sorti de Saint-Omer pour attaquer l'église fortifiée de Buyschuere, il avait surpris un corps de troupes flamandes sur les hauteurs de Ballemberghe, et les poursuivait vers Watten, lorsqu'il fut atteint d'une blessure mortelle.

Guillaume de Juliers, qui se tenait à Ypres pendant l'expédition de Zélande, s'empressa de réunir une nombreuse armée. Il était arrivé à Cassel, quand, le 4 avril, jour de la solennité du jeudi-saint, il résolut de se porter vers Saint-Omer et d'enlever le bourg d'Arques qui avait été fortifié avec soin. Les Yprois de la gilde de Sainte-Barbe, qui composaient l'avant-garde, s'élancèrent sur les retranchements défendus par les Français avec une impétuosité si grande qu'ils les forcèrent à les leur abandonner. Cependant il advint, par une négligence coupable des chefs de l'armée, que le corps de bataille, qui marchait en désordre, fut attaqué tout à coup, près des viviers de Schauwbrouk, par huit cents chevaliers français qui s'étaient cachés dans la forêt de Ruholt. Mille hommes avaient déjà péri, lorsque Guillaume de Juliers, suivi d'un grand nombre de chevaliers et d'hommes d'armes, arriva en toute hâte à leur secours. Tous avaient mis pied à terre, et, s'enlaçant les uns aux autres en croisant les bras, ils formaient un triangle hérissé de fers de lances et de *goedendags*. En vain les chevaliers français essayaient-ils de provoquer à des combats singuliers leurs ennemis rangés en bon ordre, ils ne pouvaient résister à cette formidable phalange qui s'avançait lentement avec une force irrésistible. Les Yprois avaient aussi quitté le bourg d'Arques pour attaquer par derrière les chevaliers français. Guillaume de Juliers, soutenu par leur troupe victorieuse, poursuivit les Français jusqu'aux portes de Saint-Omer, et ne se retira que le lendemain.

Les désastres de Ballemberghe et de Schauwbrouk, et un autre échec près de Tournay, où Sohier de Courtray fut fait prisonnier,

furent réparés presque immédiatement. Les sires de Beaujeu, de Beaufremont, de Walcourt et d'autres chevaliers français se dirigeaient vers l'église de la Bassée occupée par les Flamands, lorsque, parvenus près de Pont-à-Wendin, ils se virent entourés de toutes parts : il y en eut peu qui échappèrent.

Quoique l'été approchât, Philippe le Bel ne prenait pas les armes. Sa grande préoccupation était de réunir beaucoup d'or pour payer des mercenaires. Vers la Toussaint 1302, les impôts levés à cause des guerres de Flandre avaient été augmentés. Aux fêtes de l'Annonciation (25 mars 1302) (v. st.), on les élève de nouveau, et le roi écrit aux évêques « pour qu'ils soient avisez de parler au peuple par « douces paroles et desmontrer les grands désobéissances, rébel« lions et domages des Flamands. » Le 29 mai suivant, il impose l'obligation du service militaire à tous ceux qui possèdent vingt livres de revenu, ou une valeur de cinquante livres en meubles, « pour écraser l'orgueilleuse rébellion des Flamands dont l'audace « croît constamment. »

Pour faire accepter au peuple un joug si accablant et des exactions si fréquentes, il fallait renoncer un instant à cette usurpation de tous les droits et de toutes les coutumes qu'avait tentée Philippe le Bel. Il le feignit du moins; et avec une dissimulation perfide, en même temps qu'il étendait au loin l'intervention de ses baillis, de ses prévôts et de ses sergents, il faisait proclamer publiquement les principes de la constitution politique de la France, tels que Louis IX les avait sanctionnés. Ce fut l'objet de la célèbre ordonnance du 23 mars 1302 (v. st.), pour le bien, l'utilité et la réformation du royaume, où Philippe le Bel s'engagea solennellement à rétablir toutes les libertés et toutes les franchises qui existaient sous le règne de son aïeul.

Si le roi de France s'efforçait de donner à son administration une apparence de loyauté et de magnanimité, c'est qu'il redoutait l'effet produit par une bulle récente de Boniface VIII, la bulle *Unam sanctam*, où le pape rappelait au roi que s'il existait deux pouvoirs, la royauté, quoique placée dans l'ordre temporel par les intérêts qu'elle embrassait, était toutefois soumise aux règles éternelles de justice que Dieu a tracées, et que le pouvoir spirituel doit maintenir. Or, Philippe le Bel méconnaissait tous les devoirs de la royauté en

accablant le clergé de vexations, en persécutant les pairs et les barons, en opprimant les communes et le peuple.

A peu près vers l'époque où la bulle *Unam sanctam* fut promulguée, un jeune prince quittait Rome pour combattre les adversaires de Boniface VIII. C'était Philippe de Thiette, l'un des fils de Gui de Dampierre et de Mathilde de Béthune. Après avoir pris une part active aux guerres de l'Italie et avoir même été longtemps retenu dans les prisons de Jacques d'Aragon, il avait cédé au roi de Naples, Charles d'Anjou, les comtés de Thieti, de Lanciano et de Guardia dans les Abruzzes, qui formaient la dot de sa femme Mathilde de Courtenay, pour recruter en Italie des *condottieri*, qu'il voulait opposer à ceux que Musciatto Franzesi avait levés pour le roi de France dans la Lombardie, la Toscane et la Romagne. Le comte de Thiette aimait mieux, dit Villani, être un pauvre chevalier sans domaines pour secourir sa patrie et maintenir son honneur que rester un riche seigneur en Pouille.

Le comte de Thiette fut reçu à Bruges par les acclamations les plus vives, au bruit des cloches et des chansons des ménestrels. Dans les derniers jours du mois de juin 1303, il se rendit, avec ses frères et Guillaume de Juliers, à Cassel où se réunirent toutes les milices des communes. La chronique de Flandre, dont le récit est évidemment exagéré, porte leur nombre à douze cents hommes d'armes et deux cent mille hommes de pied, sans compter les varlets. Mais Villani ne l'évalue qu'à cinquante mille combattants. Le connétable Gauthier de Châtillon était accouru à la défense de Saint-Omer avec une nombreuse armée; deux cordeliers ne tardèrent point à lui remetre des lettres de défi ainsi conçues : « En cognoissance de vérité qu'il soit ainsi que vous « venez en nostre païs pour ardoir les pauvres gens, en tant que « nous n'y sommes mie, si, vous mandons, si vous voulez les be- « sognes acourcir briévement, que vous venez en nostre terre et « nous vous livrerons place : ou nous viendrons en la vostre. » Le connétable fit bon accueil aux deux religieux, mais il se contenta de leur dire pour toute réponse que chacun suivrait les inspirations qu'il recevrait de Dieu. Trois jours après les Flamands franchirent le Neuf-Fossé, et la commune de Gand poursuivit quelques chevaliers français jusqu'à la Maladrerie de Saint-Omer. Ce succès avait donné aux Flamands une confiance funeste dans leurs propres forces :

ils croyaient n'avoir rien à craindre, quand Miles de Noyers et Pierre de Courtisot sortirent de Saint-Omer avec huit cents chevaliers, et les assaillirent impétueusement. Les Gantois, surpris, prirent la fuite vers le pont d'Arques, et comme il était fort étroit, la plupart se précipitèrent dans les eaux de l'Aa, où les uns périrent entraînés par le courant, les autres sous les traits des arbalétriers ennemis. Le nombre de ceux qui y trouvèrent la mort fut si considérable que les cadavres formèrent, dit-on, une digue qui arrêta le cours de l'Aa, dont les eaux furent rougies de sang jusqu'à une grande distance du pont. Pierre de Courtisot s'était déjà avancé sur la route de Cassel; mais, presque aussitôt entouré par les Flamands qui se ralliaient, il succomba sous leurs coups, ainsi que son fils et un autre chevalier. Le lendemain, toute l'armée flamande traversa l'Aa et se rangea en ordre de bataille devant le bourg d'Arques. Le connétable quitta aussi Saint-Omer avec ses troupes divisées en six corps principaux, qui comptaient cinq mille hommes d'armes et trente mille hommes de pied; on voyait également, sous les mêmes bannières, les *condottieri* lombards, sous les ordres de Castruccio Castracani, qui fut depuis le chef du parti gibelin en Italie. Leurs lances étaient, assure-t-on, longues de trente-deux pieds, et elles effrayaient fort les Flamands qui étaient frappés de loin sans pouvoir se défendre.

Cependant le comte de Thiette avait pris toutes ses mesures pour livrer une bataille décisive; mais Gauthier de Châtillon ne voulut point l'accepter, car depuis la bataille de Courtray les Français n'osaient plus attaquer les Flamands, combattant à pied et en rangs serrés; craignant d'être assiégé à Saint-Omer et se méfiant des dispositions des bourgeois, il feignit de vouloir établir son camp hors de la ville, afin qu'on en laissât sortir ses bagages; puis tout à coup, il se retira précipitamment avec toute sa cavalerie vers Térouane, comme s'il avait été vaincu. Indignés de tant de pusillanimité, les sires de Fiennes, de Marteul, de Brissac et d'Haveskerke rentrèrent dans les remparts de Saint-Omer et se placèrent aux barrières avec leurs hommes d'armes. Leur courage se soutint dans toutes les escarmouches, et après neuf jours de siége, les Flamands, ayant mis le feu à leurs logements, se dirigèrent à la poursuite de l'armée française, tandis que leur arrière-garde s'arrêtait sur la montagne d'Helfaut pour protéger leur marche.

Les débris de la grande armée du connétable, qui s'était dispersée sans combat, s'étaient réfugiés à Térouane. Castruccio y avait fait élever de nouveaux retranchements, et lorsque les Flamands se furent emparés des portes et du fossé, ils trouvèrent une autre enceinte palissadée; l'assaut se prolongea jusqu'à la fin du jour, et les Lombards profitèrent de la nuit pour s'échapper par le faubourg de la Lys. Quatre-vingts villages, un grand nombre de châteaux partagèrent le sort de Térouane, livrée aux flammes; les Flamands détruisaient les maisons, arrachaient les blés, renversaient les arbres : c'est ainsi qu'ils voulaient venger les ravages des Français dans la vallée de Cassel.

Il existe une lettre écrite, le 19 août 1303, par le roi de France à l'évêque d'Alby, où il lui expose dans quels périls la prise de Térouane met le royaume, et le presse de lui envoyer de l'argent. De semblables lettres furent adressées à l'archevêque de Reims et à l'évêque d'Amiens. L'abbé de Saint-Vaast fut aussi invité à prêter les sommes nécessaires pour assurer la défense des retranchements d'Arras. Dès le 28 juillet, Philippe le Bel avait prohibé toute relation avec la Flandre, « attendu, portait son ordonnance, que « l'on voit se fortifier de jour en jour la rébellion abominable des « Flamands insurgés, leur cruauté détestable, leur rage digne des « bêtes sauvages. » Pendant toute cette année, le parlement ne siégea point, à cause de la guerre de Flandre.

Les princes flamands, se rendant à la prière des bourgeois de Lille dont les biens étaient fréquemment pillés, venaient de mettre le siége devant Tournay, lorsqu'on apprit que le roi de France réunissait une nombreuse armée à Péronne; mais au lieu de la conduire aux bords de l'Escaut, il chargea le comte de Savoie de proposer une suspension d'armes jusqu'au 1er mai. L'intérêt des Flamands était de la refuser, de s'emparer de Tournay, ou de forcer le roi à livrer bataille; mais le comte de Savoie avait promis aux fils de Gui de Dampierre que leur vieux père serait rendu à la liberté, pourvu qu'ils se portassent garants de son engagement de retourner en France dès que la trêve serait expirée. Leur piété filiale les engagea à l'accepter, et Tournay resta alors, comme depuis, la forteresse la plus menaçante pour la Flandre.

Le roi, dit le continuateur de Guillaume de Nangis, était rentré en France, pour la seconde fois couvert de honte. Peut-être ses

trésors, épuisés par les frais de la malheureuse expédition du connétable, ne suffisaient-ils plus pour prolonger la guerre. D'autres préoccupations non moins importantes, non moins vives, tenaient d'ailleurs son habileté en suspens. On lui avait annoncé que le pape Boniface VIII, indigné de le voir tour à tour dédaigner ses conseils, outrager ses légats et méconnaître son autorité, avait résolu de le frapper d'excommunication, et que sa sentence devait être publiée le 7 septembre à Anagni, où il se trouvait à cette époque. Quel eût été l'effet de cette dernière protestation de l'autorité religieuse, au milieu des nobles qui méprisaient le roi et des bourgeois qu'accablaient ses impôts? Si la sentence devait être portée en France, n'était-il pas plus prudent qu'il l'attendît dans son palais de Paris, plutôt que dans un camp entouré d'ennemis, et peut-être le lendemain d'une défaite?

Cependant Philippe le Bel, qui redoute cette excommunication, s'efforce de la prévenir. Guillaume de Nogaret est parti pour l'Italie avec l'ordre de faire tout ce qu'il jugera à propos pour atteindre le but qui lui est indiqué, quels que soient les moyens. Un capitaine de Ferentino, nommé Supino, a reçu dix mille florins pour servir le roi contre Boniface, *tam in vita quam in morte Bonifacii*. Au jour marqué pour la promulgation de la sentence d'interdit, Supino et Nogaret entrent dans Anagni suivi de trois cents cavaliers qui répètent leur cri : « Meure le pape! Vive le roi de France! » Les cardinaux investis de la pourpre par Boniface VIII, ses parents, ses amis l'abandonnent. « C'est aussi par trahison, s'écrie-t-il, que Jésus-Christ « voulut être saisi et conduit à la mort, et je suis prêt à mourir « comme son vicaire. » Revêtu du manteau de saint Pierre, portant sur son front la couronne de Constantin, les clefs et la croix à la main, il se place sur le trône pontifical et voit arriver avec résignation ses ennemis qui le soufflettent et l'outragent. Il dit seulement à Nogaret : « Tu es d'une race de *patarins*, c'est de toi que j'attends « le martyre. » Enfin délivré par le peuple d'Anagni, il se retire à Rome et y meurt presque aussitôt (11 octobre 1303).

Le successeur de Boniface VIII fut l'évêque d'Ostie, Benoît XI. Philippe le Bel s'était fait adresser un long mémoire, aussi bizarre que violent, qui portait le titre de : *Supplication du pueple de France au roy*. Il l'envoya au nouveau pape, et les ambassadeurs qu'il chargea de le lui remettre furent précisément Plasian et Noga-



ret. Ce choix était la plus énergique de toutes les insultes, et peut-être aussi la plus terrible de toutes les menaces; mais Benoît XI ne s'intimida point, et leur répondit en prononçant l'excommunication de tous ceux qui, par leurs conseils ou leur appui, avaient été les complices de l'attentat d'Anagni. Un mois ne s'était point écoulé, lorsque le nouveau pape mourut empoisonné à Pérouse.

La part que prend Philippe le Bel aux affaires d'Italie ne lui fait point négliger celles de Flandre. Le 7 octobre 1303, c'est-à-dire dès le commencement de la trêve, il ordonne la levée d'un gentilhomme armé par cent livres de rente, et celle de six sergents à pied par cent feux. Enfin, il s'adresse aux barons pour les prier d'entretenir des troupes à leurs frais, en leur promettant de rétablir le cours des monnaies comme il existait sous le roi Louis IX.

Ce fut au milieu de ces préparatifs belliqueux que Gui de Dampierre sortit de la tour du Louvre pour négocier la paix. Les habitants de la Flandre avaient oublié les années de sa puissance pour ne se souvenir que de celles de sa captivité; il le conduisirent, en versant des larmes de joie, jusqu'au domaine de Winendale, dont les verdoyantes forêts ne devaient point abriter sa tombe.

Celui des fils du comte de Flandre qui prenait le titre de comte de Zélande voulut profiter des trêves qui avaient été conclues avec la France, pour rompre celles qui existaient en Hollande. Il avait à peine quitté la Flandre, qu'il apprit une victoire. Florent de Borssele, instruit que l'évêque d'Utrecht, frère du comte de Hainaut, avait débarqué avec une armée dans l'île de Duveland qu'il mettait à feu et à sang, y était accouru aussitôt pour le combattre. Trois mille Hollandais avaient péri, et l'évêque d'Utrecht lui-même avait été fait prisonnier et envoyé au château de Winendale. Le comte de Zélande ne tarda point à mettre le siége devant Zierikzee, la plus redoutable de toutes les forteresses du comte de Zélande, où s'étaient enfermées un grand nombre de milices de la Frise et du Kennemarsland. Cependant, prévoyant un siége sanglant et opiniâtre, il ne s'arrêta que trois jours devant Zierikzee: il espérait que la terreur répandue par la défaite de l'évêque d'Utrecht lui livrerait toute la Hollande. Delft, Leyde, Gouda, Schiedam lui ouvrirent leurs portes, tandis que le duc de Brabant s'avançait vers Dordrecht pour appuyer le mouvement des Flamands. Utrecht a reconnu également l'autorité du jeune prince, quand une in-

surrection générale, que dirige Witte de Hamstede, l'oblige à retourner en Flandre pour y chercher de nouveaux renforts. Une flotte nombreuse le ramène en Zélande, et cette fois il a résolu de ne point s'éloigner des remparts de Zierikzee, tant que cette forteresse, constant asile de ses ennemis, n'aura point cédé à ses armes comme toutes les autres villes de la Zélande. Ce siége sera long toutefois, et les messagers du comte de Hainaut se sont rendus à Paris pour supplier Philippe le Bel de le secourir dans cette lutte extrême.

Les derniers jours du mois d'avril étaient arrivés. Le roi de France, qui n'avait vu dans la trêve qu'un moyen de gagner du temps et de sauver Tournay, n'avait fait aucune proposition qui pût conduire à la paix. Le vieux comte de Flandre fut le Regulus du moyen-âge : il avait promis de rentrer dans sa prison ; et quels que fussent les mauvais traitements qui l'y attendaient, il fut fidèle à son serment. « Je suis si vieux, disait-il à ses amis, que je suis « prêt à mourir lorsqu'il plaira à Dieu. »

Cependant Philippe le Bel fait demander aux Flamands que la trêve qui vient de finir soit renouvelée jusqu'aux fêtes de la Saint-Jean ; il a changé de langage et proteste de ses intentions pacifiques : les négociations deviennent plus suivies et semblent près de se terminer par un traité. La Flandre oublie que la fin des trêves approche pour goûter d'avance ce repos de la paix que rien ne lui assure. Au milieu de ces espérances, de cette joie, de ces illusions, un cri de guerre retentit tout à coup. A Gand, un vieillard dont personne ne sait le nom, se présente devant un pêcheur agenouillé sur la rive de l'Escaut. « Ne sais-tu donc pas, s'écrie-t-il, que le roi « réunit toutes ses armées ? Il est temps que les Gantois renoncent « à leur inertie : le lion de Flandre ne doit plus sommeiller. » Le lion de Flandre avait dormi trop longtemps. Philippe le Bel n'avait poursuivi les négociations qu'autant qu'il le fallait pour achever ses préparatifs et tromper la confiance des Flamands. Maître de l'Italie, réconcilié avec le roi d'Angleterre, il pouvait enfin diriger contre la Flandre désarmée toutes les forces de son royaume.

Dès les premiers jours de mars, le roi de France avait établi un impôt extraordinaire qui était de vingt livres parisis par cent livres tournois de revenu en immeubles ; et, par une seconde ordonnance du 19 mai, il avait confirmé ce qu'il avait réglé précédemment pour

la levée des hommes d'armes. Le ban et l'arrière-ban avaient été convoqués à Arras. Là se rendirent Charles de Valois et Louis d'Évreux, frères du roi, le duc de Lorraine, les comtes de Foix, de Comminges, d'Armagnac, d'Esterac, de Périgord, de Boulogne, de Sancerre, de Dreux, de Dammartin, de Rhodez, d'Eu, de Brienne, de Joigny, de Nevers, de Forez, de Montbéliard, d'Aumale, d'Auxerre, de Soissons, de Savoie, de Saint-Pol, les vicomtes de Tartas, de Turenne, de Ventadour, de Polignac, de Thouars, de Limoges, de Rohan, le dauphin de Vienne, les sires de Béarn, de Noailles, de Narbonne, de Mercœur, de Choiseul, de Montmorency, de Mirepoix, de Vendôme, de Sully, d'Harcourt, de Lusignan, de Rochechouart, de Beauffremont, de Montfort, de Beaumanoir, de Rieux, de Châteaubriand, de Beaujeu, de Laval, de Vergy, de Coucy, et deux chevaliers de la maison de Dampierre, dont l'un portait le prénom de Gui comme l'infortuné comte de Flandre. Des documents officiels font connaître que la levée de la province de Languedoc comprit seize cents chevaliers et dix-sept mille trois cent cinquante écuyers et sergents. Si l'on remarque qu'à cette époque le Languedoc ne formait que la dixième partie du royaume, et que Philippe le Bel avait de plus autour de lui de nombreux mercenaires appelés d'Espagne ou d'Italie, on peut évaluer cette armée à deux cent mille hommes; et toutefois le roi se croyait si peu assuré du succès, qu'il avait, par une ruse dont l'histoire n'offrait pas d'exemple, fait faire une fausse oriflamme, de peur qu'elle ne tombât au pouvoir des Flamands.

Le 19 juillet, tandis que le comte de Thiette réunissait précipitamment à Courtray les milices de Gand et de Bruges, l'un des fils de Robert de Béthune, le jeune Robert de Cassel, renvoya au roi l'hommage du fief de Brogny qu'il avait reçu de lui en Champagne. Dans ces lettres de défi, après avoir exprimé sa douleur de voir son père captif depuis quatre années, il ajoutait : « Et tout soit ensi que « je sois tenus à vous pour la raison du fief que je tiens de vous, si « suis-je plus tenus de garder l'estât et l'onneur de mon seigneur « mon père, si que je me tray avec cheaux qui, par leur bonté, « veuillent garder l'onneur de li et de son héritage. »

Déjà l'avant-garde de l'armée française avait quitté Arras. Un chevalier, gagné par les *Leliaerts*, lui avait livré les *passages* (tel est le nom que l'on donnait aux marais qui séparent la Flandre de l'Artois); de là elle s'était portée à Pont-à-Wendin dont tous les

habitants avaient péri. Le comte de Thiette, longtemps retenu à Courtray par les rivalités des Brugeois et des Gantois qui voulaient tous marcher au premier rang, arriva trop tard pour sauver Pont-à-Wendin ; mais il en chassa du moins les Français, et les força à se retirer au delà des *passages*. La rivalité des milices de Bruges et de Gand ne devait plus être qu'une lutte de courage et de gloire. Si les Brugeois obtiennent sur les chevaliers français un éclatant succès dans lequel périt le sire de Joinville, les Gantois prennent aussitôt les armes par une noble émulation, et, précédés de leurs arbalétriers, ils franchissent les *passages*, rejettent l'avant-garde française vers les portes d'Arras, détruisent tous les retranchements qu'elle a élevés pour défendre l'entrée de l'Artois, et brûlent les faubourgs de Lens.

Ces combats sauvèrent la Flandre. Ils permirent à toutes les milices communales de se rallier sous les bannières du comte de Thiette; d'un autre côté le roi de France, qui voulait traverser les *passages* pour assiéger Lille, se trouva dans la nécessité de renoncer à son projet : il s'avança jusqu'aux portes de Douay où s'était enfermé Henri de Flandre, le plus jeune des fils de Gui de Dampierre, et tenta un assaut qui ne réussit point, puis il continua lentement sa marche en suivant la rive droite de la Scarpe et de l'Escaut jusqu'à Tournay où il s'arrêta ; l'armée flamande avait fait le même mouvement, et gardait la rive gauche de la Marque, jusqu'à ce qu'arrivée près du pont de Bouvines elle y fit halte, prête à livrer bataille : Guillaume de Juliers était venu la rejoindre, ainsi que Jean de Namur qui avait quitté la Zélande pour combattre dans ses rangs.

Le roi était entré à Tournay le 9 août, il y passa l'Escaut et se dirigea par le faubourg Saint-Martin vers Orchies; de là, par un mouvement de flanc, il alla le 11 août s'établir sur la route de Lille à Douay sur le Mont-en-Pévèle, vis-à-vis de l'armée flamande qui s'était avancée jusqu'à Pont-à-Marque. Le 13 août, les deux armées se trouvèrent l'une vis-à-vis de l'autre, et déjà les arbalétriers flamands se préparaient à donner le signal de la lutte, lorsque des envoyés du roi annoncèrent qu'ils venaient porter des propositions de paix. Les communes de Flandre, dont la guerre ruinait la prospérité, désiraient ardemment en voir la fin : aussi les ouvertures qui leur étaient adressées furent-elles accueillies avec empressement, et une suspension d'armes fut immédiatement proclamée. Les

chefs de l'armée flamande exigeaient comme première condition de tout traité que le roi reconnût les libertés de la Flandre, et se contentât d'une amende comme réparation des outrages faits à sa suzeraineté. Les ambassadeurs français semblaient assez disposés à y consentir, mais ils réclamaient une indemnité pécuniaire si élevée qu'on ne pouvait la leur accorder : ils observaient du, reste, qu'il était impossible de terminer des négociations si importantes avec une précipitation semblable, et proposaient une trêve de trois jours qui devait durer depuis le 13 août jusqu'au 15 au soir. « Le roi ne « désire rien plus que de voir conclure la paix, disaient-ils hypocri- « tement, et nous pouvons compter sur l'intercession de la Sainte- « Vierge dont nous allons célébrer les fêtes. » En effet, de longues conférences eurent lieu le jour de la fête de l'Assomption près de l'église de Mont-en-Pévèle. Les Français y étaient représentés par les ducs de Bourgogne et de Bretagne et le comte de Savoie ; les Flamands par Gérard de Moor, les sires d'Escornay, de Roubaix, de Sotteghem et douze notables bourgeois ; mais elles n'amenèrent aucun résultat. Philippe le Bel cherchait de nouveau à gagner du temps : il attendait des nouvelles de Zélande.

Dès le moment où le roi de France avait reçu les messages du comte de Hainaut, il avait résolu d'attaquer les Elamands en Zélande, en même temps que sur les frontières d'Artois. Le plus célèbre des amiraux italiens, Regnier Grimaldi, qui, après s'être à plusieurs reprises signalé par son courage en servant la cause des Gibelins, s'était engagé à soutenir celle du roi de France, avait conduit pour la première fois une flotte génoise dans l'Océan. Il était arrivé près de Calais, quand Jean Pedogre le rejoignit avec tous les navires qui y avaient été équipés pour cette expédition par l'ordre du roi : huit étaient venus d'Espagne, les autres appartenaient au port de Calais ou aux ports de Normandie.

Le jeune comte de Zélande ne possédait au contraire qu'une multitude de petites barques, avec lesquelles il eût été imprudent de combattre, non-seulement la flotte de Grimaldi, mais même celle du comte de Hainaut. Son armée était d'ailleurs si nombreuse qu'il n'avait aucun débarquement à craindre, et tant que sa flotte resterait à l'ancre, elle devait se trouver également à l'abri de tout danger. Jean de Namur, en quittant son frère, lui avait donné ce conseil, et depuis, Jean de Renesse, qui occupait la cité d'Utrecht,

lui avait adressé les lettres les plus pressantes pour l'engager à le suivre. Ce fut dans ces circonstances que la flotte génoise, d'abord conduite à Geervliet pour y rallier la flotte hollandaise, puis retenue pendant quatorze jours dans les eaux de la Meuse, tantôt par un calme plat, tantôt par des vents contraires, pénétra dans le canal qui sépare l'île de Schouwen du Duveland. Elle n'avait plus de vivres, et les approvisionnements qu'on lui envoyait de Hollande lui parvenaient difficilement. A ces privations venait se joindre la difficulté de naviguer dans des cours d'eau peu profonds, où les lourdes galères de Gênes et de Calais s'enfonçaient à chaque instant dans le sable.

Gui de Flandre oublia trop promptement les sages avis de son frère et ceux de Guillaume de Renesse. Il lui semblait que rien ne pouvait être plus glorieux que de vaincre le plus illustre amiral de l'Italie, et lorsque, vers le soir, la marée commença à monter, ne remarquant point que c'était l'heure la plus favorable pour la flotte de Grimaldi, dont le flux de la mer relevait successivement les vaisseaux échoués, il ordonna que quatre-vingts navires, chacun monté par cent hommes et tous attachés par des chaînes les uns aux autres, se portassent en avant. Le choc fut terrible : les arbalétriers remplissaient l'air de leurs traits; les machines de guerre, réunies pour le siége de Zierikzee, faisaient voler des pierres énormes qui rencontraient celles qu'on lançait de la flotte ennemie. Les navires se heurtaient et se brisaient; la fureur des hommes d'armes était extrême et personne ne faisait de quartier. Cette mêlée dura jusqu'à minuit; les deux flottes ne cessèrent de lutter que lorsque la mer se retira; quoique les Flamands n'eussent obtenu aucun succès décisif, ils semblaient posséder l'avantage : car ils s'étaient emparés de quatre grands navires (10 août 1304).

Lorsque l'aurore parut et que la marée s'éleva, la flotte flamande était vaincue sans combat : quelques traîtres zélandais avaient profité des ténèbres pour rompre les liens qui unissaient ses vaisseaux entre eux, de sorte que les flots les avaient séparés et dispersés au hasard. C'était le signal qu'attendaient les Zélandais gagnés par le comte de Hainaut pour se réunir à la flotte de Grimaldi. A l'aspect de cette déroute confuse, les barques les plus légères que Gui avait placées en arrière cherchèrent leur salut dans une fuite rapide, et la plupart de ceux qui se trouvaient sur les grandes

galères employèrent les derniers moments que leur laissait la marée pour rejoindre leurs compagnons au siége de Zierikzee. Le vieux sire d'Axel engageait le comte de Zélande à suivre leur exemple. « Dieu nous garde, répondit le jeune prince, comme Macchabée, Dieu nous garde de fuir devant nos ennemis, et que cette « honte ne ternisse jamais notre gloire! » Gui de Flandre n'avait conservé que cinq galères; il résista longtemps à toute la flotte ennemie; enfin, cédant à la force du nombre, il tomba au pouvoir de Regnier Grimaldi; sa captivité entraîna la perte de toute la Zélande.

Philippe le Bel espérait qu'au premier bruit de ce revers, toutes les milices communales assemblées sur les bords de la Marque abandonneraient leur camp pour rentrer tumultueusement dans leurs foyers. La nouvelle de la bataille de Zierikzee paraît s'être répandue dans les deux camps le 16 août; les conférences pour la paix cessèrent immédiatement. Le roi de France n'avait plus aucun motif de dissimuler; cependant, en ce moment même où il semble devoir saisir l'occasion qu'il attend depuis si longtemps pour attaquer les Flamands consternés, le courage lui manque, il aime mieux apprendre que les Flamands se sont éloignés, que détruire à jamais leur armée livrée à la désolation. Il s'effraye même d'avoir vu cesser les trêves, et le lundi 17 août, toute l'armée française quitte, par ses ordres, sa position presque inaccessible sur le Mont-en-Pévèle pour se retirer vers le sud; mais les Flamands, loin de se laisser abattre par le malheur de leurs frères, n'écoutaient que leur désir de les venger; le mouvement rétrograde des Français encourageait leur audace, et se portant aussitôt en avant, ils occupèrent vers le soir le Mont-en-Pévèle, bien résolus à combattre le lendemain.

Deux heures avant le lever du soleil, les Flamands s'armèrent; puis, après avoir entendu la messe et pris quelque nourriture, ils renversèrent leurs tentes afin de s'assurer qu'aucun d'eux n'était resté en arrière, et descendirent le Mont-en-Pévèle, tous à pied comme à Courtray, et suivis de leurs nombreux chariots. Parvenus devant le camp français, ils se rangèrent en ordre de bataille, à droite ceux de la ville et de la châtellenie de Bruges, conduits par le comte de Thiette, à gauche les Gantois, commandés par Jean de Namur et Henri de Flandre; au centre, les milices d'Ypres, de Lille



et de Courtray placées sous les ordres de Juliers et de Robert de Cassel. Les valets dételèrent aussitôt les chevaux et les ramenèrent au Mont-en-Pévèle. Trois rangs de chariots, dont on avait enlevé les roues, formaient une barrière immense qui empêchait la chevalerie française d'attaquer les Flamands par derrière, dans cette plaine où rien ne les protégeait. Vis-à-vis de l'armée flamande, les chevaliers français se déployaient sur une ligne non moins étendue, entre les bois de Raches et la forêt de Thumeries.

Comme dans toutes les batailles, le combat s'engagea entre les arbalétriers et les archers, et il avait déjà duré quelque temps quand les arbalétriers français entr'ouvrirent leurs rangs pour laisser passer un corps considérable de cavalerie française qui arrivait par la route de Douay à Lille. Les arbalétriers gantois surpris par cette charge, se réfugièrent dans les rangs de l'armée flamande. Les chevaliers français n'étaient plus qu'à quelques pas de cette masse immobile de combattants qui les attendaient, pressés les uns contre les autres, lorsque tout à coup ils s'arrêtèrent; ils s'étaient souvenus de la journée de Courtray, et ce fut au milieu des flèches que leur décochaient les archers brugeois qu'ils tournèrent bride pour se placer à quelque distance, à la droite de l'armée flamande.

Dès ce moment, les Français firent tous leurs efforts pour rompre le front menaçant que leur présentaient nos communes. Des frondeurs espagnols et provençaux vinrent les harceler en les accablant d'une grêle de pierres; puis on amena devant le centre de l'armée flamande une grande machine qui ne cessait de lancer des projectiles; mais les Yprois, quittant un instant leurs rangs, l'assaillirent, s'en emparèrent et revinrent, aussitôt après l'avoir brisée, reprendre la place qu'ils occupaient. On voyait parfois seulement des troupes de vingt, trente ou quarante hommes s'avancer, combattre et se retirer: stériles escarmouches qui coûtaient beaucoup de sang et ne produisaient point de résultats. Philippe le Bel se vit réduit à modifier son plan de bataille: il résolut de faire entourer la position des Flamands, en faisant exécuter sur leurs flancs des mouvements circulaires qui permissent d'attaquer l'enceinte formée par leurs chariots sur laquelle ils s'appuyaient.

Il était important toutefois, pour que ces mouvements réussissent, qu'ils restassent ignorés des Flamands. Il n'était peut-être pas moins habile de retenir dans leur pénible immobilité les bourgeois de

Flandre qui, peu habitués aux fatigues de la guerre, se trouvaient, depuis les premières heures de la journée, privés de vivres et exposés aux rayons d'un soleil brûlant. Leur zèle belliqueux s'était déjà calmé, et lorsque des hérauts du roi traversèrent la plaine pour leur offrir la paix, ils accueillirent imprudemment leurs propositions et consentirent à suspendre le combat : ils ne s'aperçurent que trop tard de la ruse des Français, et prirent aussitôt les armes. Philippe le Bel espérait toutefois encore les tromper par de nouvelles négociations, jusqu'à ce que son armée eût terminé son mouvement. Un chevalier, couvert d'armes éclatantes sur lesquelles brillait l'écusson de la maison de Savoie, accourut vers eux en criant à haute voix : « Paix ! paix ! » Mais, sans l'écouter, ils percèrent de leurs traits celui qui avait pris l'armure du comte de Savoie, d'autant plus empressés à le frapper qu'ils croyaient punir un prince allié à la maison des comtes de Flandre, qui n'avait soutenu d'abord Gui de Dampierre que pour être le premier à le trahir.

Déjà un corps de cavalerie française, qui s'était dirigé du hameau de Bouvincour vers la forêt de Thumeries, cherchait à pénétrer entre les Brugeois et l'enceinte de leurs chariots, afin de les obliger à s'en éloigner ; mais le combat le plus sérieux était engagé à l'aile gauche, où un autre corps de cavalerie non moins nombreux, soutenu par des hommes d'armes et par tous les mercenaires étrangers, se précipitait par la route de Douay sur les milices de Gand. Les assaillants y renouvelaient sans cesse leurs forces, et, à chaque tentative, d'autres chevaliers venaient remplacer ceux qui avaient déjà succombé, tandis que les Gantois se voyaient exposés à tous les périls et ne pouvaient même point profiter de leurs succès, de peur qu'en se portant en avant ils ne laissassent quelque *bataille* ennemie s'introduire derrière eux. Les milices d'Ypres et de Courtray partageaient toutes leurs fatigues. Ici les Français s'efforçaient de renverser les chariots défendus par des sergents armés de lances, afin d'ouvrir un passage aux chevaliers ; plus loin, ils gravissaient le Mont-en-Pévèle, où ils arrachaient, des mains des valets tremblants ou fugitifs, les destriers et les trésors des chevaliers flamands. Jean de Namur, épuisé de lassitude, avait fait connaître à ses frères le danger de sa position. Les milices de Gand, d'Ypres et de Courtray, ébranlées par une lutte incessante et troublées par les cris qui s'élevaient du Mont-en Pévèle, ne résistaient plus. Tout à coup

elles rompirent leurs rangs, et regagnant Pont-à-Marque, elles continuèrent à fuir jusqu'aux portes de Lille.

Le comte de Thiette, plus robuste et peut-être aussi plus vaillant que Jean de Namur, avait repoussé à l'aile droite tous les efforts des Français. Les chevaliers qu'il avait combattus avaient poursuivi leur course vers le Mont-en-Pévèle, où la retraite de Jean de Namur entraînait la plus grande partie de l'armée ennemie; les autres galopaient au hasard, se croyant déjà assurés de la victoire. A peine apercevait-on, au delà d'un ruisseau, aux extrémités de la plaine, l'arrière-garde que le roi n'avait point quittée, séparée des deux ailes de l'armée que l'attaque avait conduites jusqu'aux bords de la Marque.

Le jour touchait à sa fin quand le comte de Thiette résolut de profiter de la confusion qui régnait de toutes parts pour rétablir les chances du combat. Divisant les milices de Bruges et du Franc en trois corps dont il devait partager le commandement avec Guillaume de Juliers et Robert de Cassel, il abandonne sa position et se porte en avant, rejetant en désordre devant lui un grand nombre de chevaliers français qui se noient dans le ruisseau de Beuvry, comme leurs frères s'étaient noyés deux ans auparavant dans le ruisseau de Groeninghe. Les Flamands le traversent sur leurs cadavres et attaquent l'arrière-garde en poussant de grands cris: leurs bataillons serrés s'avancent avec une force irrésistible. En vain quinze cents chevaliers se précipitent-ils vers eux pour les arrêter: ils succombent sous leurs coups; le roi lui-même est entouré. Ses serviteurs se sont hâtés d'arracher sa tunique fleurdelisée, afin qu'on ne le reconnaisse point; au même moment, son cheval est tué et il est renversé au milieu des morts. Cependant deux merciers de la rue Saint-Denis, les frères Gentien, le relèvent et le placent sur un autre cheval. Mais le roi de France, troublé par les périls qui le menacent, ne sait point le diriger, et son nouveau coursier, presque aussitôt blessé au poitrail d'un coup de *goedendag*, refuse d'obéir au frein et emporte le roi d'une course rapide au milieu des chevaux que les fuyards pressaient de l'éperon. Dans cette troupe vouée à une honte éternelle se trouvent le comte de Valois qui s'est jeté sans haubert et sans casque sur un cheval à peine harnaché, le comte Aimé de Savoie que les Flamands croyaient mort, le comte de Saint-Pol qui tremble comme il trem-

blait à Courtray. Plus intrépide, le vieux sire de Chevreuse tenait dans ses bras l'oriflamme, et loin de songer à fuir, il appelait les chevaliers épars pour qu'ils se ralliassent autour de la bannière royale. Là périrent le comte d'Auxerre, Jean, frère du duc de Bourgogne, Hugues de Boville, secrétaire du roi. Anselme de Chevreuse tomba lui-même percé de coups, sans quitter la hampe de l'oriflamme déchirée par les communes flamandes.

Au bruit de la fuite de Philippe le Bel, tous les chevaliers français qui avaient envahi les tentes du Mont-en-Pévèle se replièrent précipitamment vers le camp du roi. Guillaume de Juliers y avait déjà pénétré, suivi de quatre-vingts des siens ; il était même entré dans la tente royale, et s'était désaltéré en buvant dans la coupe de Philippe le Bel les vins réservés pour son banquet ; mais il paya cette témérité de sa vie : entouré presque aussitôt d'ennemis, il succomba sous les coups du comte de Dammartin, en pressant sur les lèvres la croix sanglante de son épée.

Le comte de Thiette, voyant le roi fugitif et toute l'armée française rejetée vers les positions qu'elle occupait avant la bataille, ne jugea pas prudent d'imiter le malheureux exemple donné par Guillaume de Juliers, en attaquant à la chute du jour, avec des troupes épuisées de soif et de lassitude, les retranchements du camp français ; il ordonna la retraite vers le Mont-en-Pévèle où il espérait retrouver ses approvisionnements. Les pertes des deux armées étaient à peu près égales, mais chez les Français elles avaient été plus nombreuses parmi les chevaliers qui défendirent le roi que dans les rangs des hommes d'armes, qui avaient passé une partie de la journée à piller le camp flamand (mardi 18 août 1304).

Tandis que les Français, à la lueur des torches, cherchaient à reconnaître parmi les morts les plus illustres des chevaliers dont ils regrettaient le trépas, les Flamands faisaient retentir leurs trompettes du haut du Mont-en-Pévèle pour rallier leurs compagnons égarés. Leur indignation avait été grande lorsqu'en rentrant dans leurs tentes ils n'y virent plus leurs belles étoffes de saies de Bruges ou de draps pers d'Ypres, leurs vins de la Rochelle, leurs bières de Cambray, leurs fromages de Béthune. Tout avait été pillé et enlevé. Aussi, dès la pointe du jour, leurs murmures devinrent de plus en plus forts, et quelles que fussent les remontrances de leurs chefs, ils déclarèrent qu'ils voulaient retourner dans leurs foyers, et il fut

impossible de les en dissuader. Le comte de Thiette se vit réduit à s'enfermer à Lille, où il y avait une forte garnison et de nombreux approvisionnements.

Philippe le Bel s'était lui-même retiré à Arras. Quinze jours se passèrent avant qu'il rejoignît ses troupes qui assiégeaient Lille; son premier soin fut de défendre qu'on donnât la sépulture aux restes des ennemis morts à Mont-en-Pévèle; puis il fit publier de toutes parts des lettres où il annonçait que les Flamands étaient vaincus et que tous ceux qui voulaient s'enrichir devaient se hâter de le suivre en Flandre. On sait quelle était à cette époque l'admiration et l'envie que faisait naître au loin la prospérité commerciale de la Flandre; aussi cet appel fut-il entendu. On accourait de toutes les provinces voisines; chacun venait réclamer sa part dans le butin. « J'ai longtemps fait la guerre avec le roi Phi« lippe, avec le roi son père et le roi Louis son aïeul, disait le « vieux chevalier flamand Gérard de Moor, mais je ne crois pas « que jamais aucun roi de France ait réuni une si nombreuse ar« mée. » Ce vaste armement sema la terreur parmi les bourgeois de Lille, et sans consulter le comte de Thiette, ils s'engagèrent à ouvrir leurs portes au roi, vers les fêtes de la Saint-Michel, s'ils n'étaient secourus avant cette époque.

Le tableau des dangers qui menaçaient la cité de Lille effaça les tristes souvenirs de la retraite de Mont-en-Pévèle. Toute la Flandre courut aux armes. Les travaux des ateliers comme ceux des champs étaient partout suspendus. Les femmes gardaient les villes, et, spectacle unique dans l'histoire, on traversait les campagnes sans rencontrer un seul homme : ils étaient tous au camp de Courtray, au nombre, dit-on, de douze cent mille, préférant mourir en combattant que vivre dans la servitude. Jean de Namur et Robert de Cassel firent aussitôt défier le roi de France, et se dirigèrent vers Warneton pour attaquer son camp, qui était placé sur la route de Lille à Ypres. A peine avaient-ils passé la Lys qu'ils apprirent que Philippe le Bel avait quitté ses positions avec toute son armée pour se retirer vers Wasquehal entre Lille et Tournay, comme s'il songeait déjà à se réfugier dans cette dernière ville. Ils le suivirent aussitôt et s'établirent au Pont-de-Marque, à la jonction de la Marque et de la Deule, à trois cents pas du camp français, que Philippe le Bel avait fait ceindre d'un large fossé et de remparts garnis de palissades.

Lorsque le roi de France aperçut si près de lui les riches pavillons des bourgeois de Flandre, et un nombre immense de cabanes de feuillage qu'avaient élevées les milices communales pour la nuit suivante, la seule qu'elles voulussent passer dans le repos pour se préparer au combat, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Je croyais « les Flamands détruits, mais il me semble qu'ils tombent du ciel ! » On lui racontait qu'ils avaient résolu, ou de marcher droit à lui, comme le comte de Thiette l'avait fait avec les seules milices de Bruges et du Franc à Mont-en-Pévèle, ou bien de l'attaquer pendant la nuit pour lui enlever l'avantage de sa cavalerie. Son effroi s'accrut quand il les vit dès l'aurore accourir devant son camp et commencer à en combler les fossés, malgré tous les traits qu'on leur lançait. Dans toute l'armée, dit Villani, il n'y avait point de baron qui ne conseillât au roi d'éviter toute lutte avec des hommes auxquels le désespoir inspirait tant de courage. Philippe le Bel les crut aisément, et ses hérauts d'armes allèrent aussitôt proposer aux Flamands de nouvelles négociations, qui s'ouvrirent immédiatement, quoique l'expérience eût dû leur apprendre qu'au siége de Tournay, comme à la bataille de Mont-en-Pévèle, toutes les propositions du roi, réelles ou feintes, avaient toujours été désastreuses pour eux.

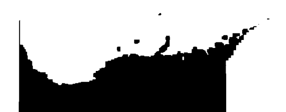
La veuve du roi Philippe le Hardi, Marie de Brabant, avait adressé les instances les plus vives à son neveu, le duc de Brabant, Jean II, pour qu'il consentît à partager le rôle de médiateur avec le comte de Savoie, devenu également son neveu par son alliance avec une princesse brabançonne. Le comte de Namur accueillit ces ouvertures avec trop d'empressement. Une suspension d'armes avait été conclue le 24 septembre. Il fut presque aussitôt convenu que la Flandre conserverait ses lois, ses libertés et ses frontières ; que tous les prisonniers seraient délivrés de part et d'autre, et que la fixation de l'amende, qui ne pouvait excéder huit cent mille livres, serait déterminée par huit arbitres, dont quatre appartiendraient à la Flandre. Lille et Douay devaient être remis en gage aux Français jusqu'à l'époque du payement. C'est à ces conditions que les hostilités cessèrent, et les communes de Flandre en montrèrent une grande joie : elles étaient impatientes de relever leur commerce presque ruiné par les guerres qui les entouraient sur toutes leurs frontières. En vain maître Gérard de Ferlin, porte-scel du comté

de Flandre, refusa-t-il d'apposer son sceau sur ces conventions, Jean de Namur le prit et les scella lui-même; tandis que le comte de Thiette, enfermé à Lille, apprenait qu'il ne lui restait plus qu'à livrer aux ennemis les remparts d'où, la veille encore, il espérait pouvoir assister à leur défaite.

Les arbitres envoyés par la Flandre à Paris étaient Jean de Cuyk, Jean d'Escornay, Gérard de Moor et Gérard de Sotteghem. Soit qu'ils cédassent aux menaces de Philippe le Bel, soit qu'ils se laissassent tromper par ses ruses, ils consentirent à tout ce qu'il exigeait, et vers le mois de février, le bruit se répandit en Flandre que la paix ne tarderait point à être proclamée. Les arbitres désignés par le roi avaient fait connaître que, dès que le traité serait signé, toutes les relations commerciales seraient rétablies aussitôt entre la Flandre et la France, et Philippe le Bel avait déclaré en même temps qu'il approuverait tout ce que ses plénipotentiaires arrêteraient d'un commun accord avec les arbitres flamands. C'est dans ce moment, où toute la Flandre se laisse séduire par ces brillantes promesses, que le roi de France charge Hugues de Celles de se rendre à Gand pour y exposer ses intentions pacifiques et ses vœux pour une réconciliation sincère. Hugues de Celles ajoute, dans l'assemblée des bourgeois de Gand, qu'il convient qu'on renouvelle les anciennes formules des traités accordés par les rois de France, c'est-à-dire qu'ils doivent promettre d'exécuter ce que leurs arbitres décideront, de ne pas soutenir le comte s'il voulait s'y opposer, et d'obliger même par la force tous leurs concitoyens à s'y conformer. Godefroi Parys et d'autres échevins prêtèrent aussitôt ce serment devant les halles, et un acte public en fut dressé, au nom du roi, par un clerc de Quimper-Corentin.

Cependant toutes ces protestations, ces simulacres de respect pour la souveraineté de la décision des arbitres, n'étaient que d'astucieux mensonges: un traité avait été secrètement scellé, dès le 16 janvier, tel que Philippe le Bel l'avait dicté. Les ambassadeurs du roi attendaient, pour le publier, que les députés des bonnes villes de Flandre fussent arrivés en France pour y apposer leurs sceaux, lorsqu'on apprit que le vieux comte de Flandre était mort à Compiègne le 7 mars 1304 (v. st.), avant que la conclusion définitive de la paix lui eût rendu la liberté.

Gui de Dampierre avait légué par son testament huit mille livres



au chevalier qui se rendrait en terre sainte pour s'y acquitter de son vœu de pèlerinage et y porter sa croix, s'il ne lui était pas donné d'aller lui-même combattre les infidèles. Trente-quatre années s'étaient écoulées depuis l'expédition de Tunis, lorsque les derniers souvenirs des croisades de saint Louis s'éteignirent sur les lèvres d'un vieillard octogénaire dans les prisons de Philippe le Bel.

LIVRE ONZIÈME.

1304-1322.

Robert de Béthune.
Traités d'Athies, de Paris, de Pontoise, d'Arras.
Confédération des alliés.
Complots de Louis de Nevers et de Robert de Cassel.



« Maudite sois-tu, antique louve, qui entraînes dans ta faim insatiable plus de victimes que tous les autres monstres! O avarice! que peux-tu faire de plus? Je vois les fleurs de lis entrer dans Anagni. Dans la personne de son vicaire, je vois le Christ prisonnier. Je vois un nouveau Pilate si cruel que ceci ne le rassasie point, et qu'il porte dans le temple ses désirs cupides. Ah! si Douay, Gand, Lille et Bruges en avaient le pouvoir, il serait bientôt puni! »

Ainsi disait Dante dans la sublime épopée où son génie s'était placé au-dessus du soleil pour juger tout son siècle, et tandis qu'il chantait, Villani, né à Florence comme lui, étudiait, en parcourant nos champs de bataille encore fumants de sang, le théâtre des grandes luttes dont il devait raconter les péripéties.

Les communes flamandes, qui fixent le regard des poètes et des historiens, ont traversé, en moins de trois années, la période la plus brillante de leur gloire militaire, et leurs franchises ont reçu de nouveaux développements. C'est ainsi qu'une charte du 12 avril 1304 (v. st.) établit que si le comte de Flandre a quelque différend, à l'avenir, avec l'une des cinq bonnes villes, les quatre autres seront appelées à le juger, et que toute contestation entre les bonnes villes sera également soumise à l'arbitrage des autres cités de Flandre. La ville de Bruges a surtout accru sa puissance en se plaçant à la tête de la Flandre à la journée de Courtray. Philippe de Thiette lui a octroyé des priviléges de plus en plus étendus, que chaque comte à son avénement jurera de respecter, et

ses magistrats viennent de faire graver un nouveau sceau, où l'antique symbole du pont de la Reye a fait place au lion de Flandre portant la couronne sur le front et la croix sur le cœur, *Rugiit leo, vincula fregit.*

C'est au moment où la Flandre conserve à l'abri de tout péril la position la plus énergique et la plus indépendante que Robert de Béthune sort, avec ses frères Guillaume et Gui, des prisons de Philippe le Bel, pour approuver le traité du 16 janvier qui vient d'être solennellement confirmé à Athies-sur-Orge, en présence du comte d'Évreux, du duc de Bourgogne et des comtes de Savoie et de Dreux, plénipotentiaires de Philippe le Bel.

Par ce traité, Robert s'engage à remettre au roi vingt mille livrées en terres dans le comté de Réthel et quatre cent mille livrées en deniers, payables dans un délai de quatre annés. Six cents hommes d'armes flamands le serviront pendant une année, à leurs frais, en quelque lieu que ce soit. Le roi se réserve le droit de punir trois mille personnes de la ville de Bruges, en leur imposant des pèlerinages comme expiation de leurs méfaits. Toutes les fortifications des cinq bonnes villes de Flandre sont détruites, sans qu'on puisse jamais les rétablir. Robert et ses frères, les nobles et les bonnes villes de Flandre, jureront sur les saints Evangiles d'être fidèles au roi de France et de ne jamais s'allier à ses ennemis; et s'il arrive que Robert ou ses successeurs se rendent coupables de rébellion envers le roi, toutes leurs terres seront considérées comme forfaites, forjugées et acquises dès ce moment au roi. Les échevins, les bourgmestres, les gentilshommes, châtelains, bannerets et autres jureront d'observer ce traité, et ce serment sera réitéré toutes les fois qu'il sera créé de nouveaux bourgmestres et échevins, et dans le délai de quarante jours après l'hommage de tous châtelains, bannerets et autres gentilshommes, qui seront tenus de prêter ce serment à Amiens, en s'engageant à aider le roi contre le comte de Flandre si celui-ci n'observe point la paix, et ce serment sera renouvelé de cinq en cinq ans. Outre les châteaux et les châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune, déjà occupés par le roi, le comte de Flandre lui remettra les châteaux de Cassel et de Courtray pour que le roi les garde, tous frais prélevés sur les revenus de ces châtellenies, jusqu'à ce que le comte ait fait exécuter les conventions relatives aux vingt mille livres de rente à asseoir dans le comté de

Réthel, à la destruction des forteresses, au pèlerinage des Brugeois et aux autres obligations ci-dessus mentionnées. Les châtelains et tous les hommes des châtellenies de Cassel et de Courtray seront tenus de prêter serment de fidélité au roi pour tout ce qui se rapportera à la garde de ces châtellenies. De plus, le comte de Flandre et ses frères feront en sorte que les nobles et les bonnes villes de Flandre se soumettront à toutes sentences d'excommunication s'ils n'accomplissent point ce traité, et supplieront également le pape de confirmer ces sentences dont ils ne pourront être absous, si ce n'est à la requête du roi. Il est entendu que, lors même que les forfaitures auraient été commises avant la publication des sentences, le roi pourra ajourner, « par cri fait publiquement en son palais à Paris, » le comte de Flandre à comparaître dans le délai de trois mois devant la cour du roi, et s'il est déclaré coupable, les sentences seront publiées et la forfaiture sera établie. Les nobles, les bonnes villes et les gens de Flandre renonceront à toutes les alliances qu'ils ont pu faire pour se soutenir mutuellement contre le roi, et ils jureront de ne plus faire à l'avenir de semblables alliances. Enfin, s'il se trouve dans ce traité quelque point obscur ou douteux, les quatre plénipotentiaires du roi se réuniront avec le duc de Brabant et Guillaume de Mortagne pour l'éclaircir et l'interpréter.

Par une déclaration séparée, Robert promet de rentrer avec ses frères au château de Pontoise avant les fêtes de la Toussaint, si les communes flamandes reprennent les armes. En ce cas, il ordonnera à ses sujets d'obéir aux ordres du roi, les dégagera de leurs serments de foi et d'hommage, et se soumettra aux censures ecclésiastiques. Le comte de Joigny, les sires de Fiennes, de Châteauvilain, de Mareuil et de Pecquigny se portèrent ses cautions, et Robert, qui jusqu'à ce moment se faisait appeler seulement Robert, fils aîné de feu le comte Gui, prit le titre de Robert, par la grâce de Dieu, comte de Flandre.

Cependant le traité d'Athies soulève en Flandre une indignation unanime ; les communes accusent leurs députés d'avoir dénaturé les conditions de la paix, telles qu'elles ont été fixées sous les remparts de Lille. A peine osèrent-ils rentrer en Flandre, où leur vie eût été en péril, s'ils eussent proposé l'exécution des conventions qu'ils avaient acceptées. « Mieux valait mourir, répétait-on de

« toutes parts, qu'accepter un joug si odieux. Était-ce donc un si « grand crime d'avoir sauvé la patrie, qu'il fallût l'expier par les « rigueurs de l'exil? D'autres peuples avaient pu se soumettre à « la honte d'un tribut, mais il n'était en Flandre personne qui con- « sentît à renoncer à sa liberté. Et dans quel moment voulait-on « opprimer à ce point les communes flamandes? Après la défense « la plus héroïque, après les triomphes les plus éclatants. » Ces discours ralliaient tous les esprits dans une résistance de plus en plus vive.

Robert de Béthune lui-même n'osa pas s'opposer à ce mouvement. D'une part, il confirme les priviléges accordés aux Brugeois par Philippe de Thiette, en rappelant le dévouement qu'ils ont montré en bravant les plus grands dangers pour délivrer Gui de Dampierre; et dans une autre non moins mémorable, il déclare que sa volonté expresse est que « tous bourgeois demeurant dedans l'eskevinage « de Bruges, soient gens de mestiers ou autres, soient également « francs aussi avant li uns que li autres. » Cependant des négociations secrètes se poursuivent entre le roi de France et le comte de Flandre. Robert de Béthune, dont la vie n'a été qu'une suite non interrompue d'épreuves et de revers, a senti s'affaiblir, pendant une captivité de cinq années, les forces de l'âme et du corps. Il se sépare de ses frères Philippe, Gui et Henri, et accepte le joug qu'on lui impose pour assurer quelques jours tranquilles à sa vieillesse. C'est à ce prix que Philippe le Bel le protége contre les réclamations du comte de Hainaut et de la comtesse d'Artois, et le réconcilie avec Edouard Ier, qui, l'année précédente, a envoyé une flotte de vingt navires inquiéter les rivages de la Flandre. Des motifs graves, et de même nature que ceux qui en 1296 avaient amené un rapprochement entre le roi de France et Gui de Dampierre, l'engageaient à se créer un instrument docile dans le comte de Flandre, loin de s'en faire un ennemi.

Philippe le Bel était plus avide que jamais. C'était en vain qu'il avait altéré de nouveau les monnaies; c'était en vain qu'il avait fait dépouiller de leurs biens les juifs dont il avait été longtemps le protecteur et le complice, leurs dépouilles ne pouvaient satisfaire son avarice : en les passant au creuset, il y retrouvait toujours *l'argent noir* (*argentum nigrum*) du pauvre peuple, et sa politique le portait à affaiblir surtout ceux qu'il croyait devoir craindre. Les grands

vassaux étaient domptés par la force, les communes appauvries par l'impôt ; et dans la hiérarchie religieuse, l'ordre de Cîteaux, le plus riche et le plus puissant de la France, était déjà si près de sa ruine, que la voix des prêtres s'éteignait dans cette fameuse abbaye de Clairvaux, toute pleine des souvenirs de saint Bernard; mais il existait une milice soumise à la même règle, à la fois monastique et féodale, qui portait fièrement la croix à côté de l'épée. Philippe le Bel avait résolu de l'anéantir, et ce projet était d'autant plus profondément gravé dans son esprit qu'il s'associait à des rêves de spoliation.

Une rumeur populaire, propagée avec soin, accusait les Templiers d'avoir été les complices des victoires de Salah-Eddin et des revers de saint Louis, mais bientôt, comme si ces bruits n'agissaient point assez fortement sur le peuple, on ajouta qu'ils égorgeaient les enfants nouveau-nés pour mêler leurs cendres à leur breuvage, et qu'ils adoraient solennellement une idole dont la tête avait trois faces et portait une longue barbe d'or.

Clément V avait pris possession du trône pontifical qu'il devait au roi de France. Il venait de confirmer le traité d'Athies, en faisant un grand éloge du zèle et de l'affection que le comte de Flandre montrait à l'égard du roi ; et en maintenant à l'archevêque de Reims et à l'abbé de Saint-Denis le droit d'excommunier les Flamands, il avait approuvé cette clause spéciale et exceptionnelle que les censures ecclésiastiques ne pourraient être levées qu'à la requête du roi. Ce fut à Clément V que Philippe le Bel s'adressa pour obtenir l'abolition de l'ordre des Templiers, c'est-à-dire pour s'efforcer de lui imposer un jugement inique après la plus scandaleuse de toutes les procédures. Le pape promit d'interroger le grand-maître de l'ordre du Temple et le grand-maître des hospitaliers, qui résidaient alors l'un dans l'île de Chypre, l'autre à Rhodes ; il se trompait en espérant calmer ainsi l'impatience du roi.

Le grand-maître de l'ordre du Temple, Jacques de Molay, avait quitté l'Orient pour répondre à l'appel du pape : il se rendit aussitôt à Poitiers, et il lui fut aisé de se justifier : c'était au douzième siècle, au temps de Salah-Eddin, que les évêques et les historiens avaient rendu le plus pompeux témoignage de l'héroïsme et de la piété des Templiers ; à la bataille de Mansourah, ils avaient combattu à l'avant-garde, et quelques années à peine s'étaient écoulées

depuis que le grand-maître Guillaume de Beaujeu s'était enseveli avec tous ses compagnons sous les ruines de Ptolémaïde. Jacques de Molay lui-même avait naguère proposé de prêcher une nouvelle croisade; cependant s'il s'excusa devant Clément V, il devint de plus en plus coupable aux yeux du roi; car il revenait d'outre-mer avec cent cinquante mille florins d'or et dix charges d'argent telles qu'en pouvaient porter des bêtes de somme.

La tentation était trop forte : Philippe le Bel n'y résista pas. Mécontent de la modération du pape, il résolut de commencer lui-même violemment la procédure pour le forcer ensuite à la poursuivre : des lettres secrètes furent adressées à tous les baillis et sénéchaux du roi, afin que le même jour et à la même heure les Templiers fussent arrêtés dans toute l'étendue du royaume. Il leur était expressément recommandé de saisir tous leurs biens meubles et immeubles, et de les conserver fidèlement pour les remettre en la main du roi.

On prétend que, dès l'année précédente, le roi de France avait instruit le comte de Flandre de ses desseins secrets. Si Philippe le Bel trouvait parmi les hommes du midi ses ministres les plus dociles, l'ordre du Temple s'appuyait au contraire sur la France septentrionale, et ses chevaliers étaient d'autant plus respectés dans les Etats de Robert de Béthune qu'ils s'étaient ralliés aux communes à la journée de Courtray. C'était d'ailleurs dans la patrie des premiers croisés que l'ordre du Temple retrouvait les souvenirs de son origine. Geoffroy de Saint-Omer et plusieurs autres de ceux qui le fondèrent appartenaient par leur naissance à la Flandre. Geoffroy de Saint-Omer possédait à Ypres un vaste enclos qu'il donna aux « pauvres frères de la milice du temple de Salomon. » Ce fut le berceau de l'ordre du Temple en Europe. En 1225, Jeanne de Flandre reconnut que tous ceux qui relevaient de la maison du Temple à Ypres étaient étrangers à sa juridiction. Une autre charte de la même année porte que les Templiers ne pouvaient être soumis à aucun impôt, que deux échevins de la ville d'Ypres seraient spécialement chargés de s'occuper des griefs qu'ils auraient à exposer, et que toutes les amendes seraient partagées en quatre parts dont trois seraient dévolues aux Templiers. Leur puissance dans nos provinces était si vaste qu'ils avaient reçu pendant quelque temps la garde du comté de Namur. Tandis



que le duc Godefroi de Brabant leur accordait la moitié, le tiers ou le quart du droit de relief que lui payaient ses vassaux, Philippe d'Alsace disposait des dîmes de Slype, de Leffinghe et des villages voisins en faveur du maître de Flandre, Baudouin de Lidenghem. Gui de Dampierre avait fait d'autres dons à frère Pierre Uutenzacke, « commandeur de Flandre del ordene de le chevalerie dou Temple. »

Le 12 octobre, Jacques de Molay avait été chargé par le roi de porter le poêle de sa belle-sœur l'impératrice de Constantinople. Le lendemain, c'est-à-dire le vendredi 13 octobre 1307, à l'aube du jour, il est arrêté et conduit à Corbeil; et le même ordre est exécuté dans toute la France, partout où domine l'autorité de Philippe le Bel, à Ypres comme à Paris. D'anciennes traditions populaires racontent qu'en Flandre on vint au milieu de la nuit frapper à la porte des nombreux châteaux habités par les Templiers, et qu'ils furent impitoyablement égorgés. La légende s'est trop hâtée de les faire périr : c'est à l'histoire qu'il appartient de rappeler d'abord leur longue et cruelle captivité.

L'étonnement du pape fut extrême en apprenant que le roi avait osé usurper les attributions de l'autorité ecclésiastique, et porter une main sacrilége sur les biens d'un ordre religieux : il suspendit les juges ordinaires; mais le roi protesta qu'il n'avait pas l'intention d'agir comme accusateur, mais seulement comme champion de la foi et comme défenseur de l'Eglise : il avait résolu de faire intervenir le peuple contre les Templiers, de même qu'il l'avait excité à le soutenir en 1303 contre Boniface VIII, et il convoqua sans délai « les nobles et non nobles » pour recevoir leur conseil sur ce qu'il convenait de faire des Templiers.

Le 26 mars 1307 (v. st.), le roi annonca à Robert de Béthune qu'une assemblée se tiendrait à Tours trois semaines après les fêtes de Pâques pour s'occuper des mesures à prendre contre l'abominable hérésie des Templiers. Le même jour, le roi de France adressa à toutes les villes du royaume une autre lettre, où, en les invitant également à y envoyer leurs députés, il s'étendait sur les blasphèmes et les infamies des Templiers, souffle maudit qui ébranlait et le ciel et la terre, et contre lequel se soulevaient à la fois non-seulement les armes et les lois, mais les animaux eux-mêmes et jusqu'aux éléments de la nature troublés dans leur cours.

Robert de Béthune avait chargé l'aîné de ses fils, Louis, qui avait

déjà hérité de sa mère le comté de Nevers, de le représenter à l'assemblée de Tours. Le jeune prince fut l'un de ceux qui se portèrent accusateurs des Templiers; il assista à ces délibérations violentes, non moins menaçantes pour le pape que pour Jacques de Molay, où le roi se faisait dire par ses ministres « que Moïse avait tiré le « glaive contre les adorateurs du veau d'or, sans consulter le grand « prêtre Aaron, et que le roi très-chrétien possédait le même droit, « même vis-à-vis du clergé, si le clergé soutenait les hérétiques. » Philippe le Bel, aisément persuadé par ces discours, se dirigea vers Poitiers, suivi de toute une armée. Douze jours après, Clément V publia un manifeste dans lequel, à la prière du roi, il vantait pompeusement sa générosité et son désintéressement. Il avait déjà levé la suspension des juges ordinaires, et alla même jusqu'a décider que leur enquête aurait lieu dans le diocèse de Sens : l'archevêque de Sens était frère d'Enguerrand de Marigny et l'un des courtisans les plus dévoués du roi.

Au milieu de cette agitation, les députés des communes flamandes réitéraient près du roi leurs protestations contre le traité d'Athies. Il y avait eu des conférences à Beauvais; il y en eut d'autres à Paris; enfin les ambassadeurs flamands (l'un d'eux était Jean Breydel) suivirent le roi à Poitiers : le 28 mars 1307 (v. st.), c'est-à-dire deux jours après les lettres de convocation de l'assemblée de Tours, Philippe le Bel avait déclaré que ses notaires s'étaient trompés, comme le prétendaient les Flamands, dans la désignation des livres tournois mentionnées dans les derniers traités, et qu'au lieu de « monnaie peu forte, » il fallait lire « monnaie faible; » différence importante à une époque où la falsification des monnaies comptait tant de degrés. Il avait voulu par cette concession faciliter en Flandre l'adoption des mesures qu'il préparait contre les Templiers. Mais lorsqu'il eut vu le succès de ses ruses assuré à Poitiers comme à Tours, il se montra de nouveau plus sévère. On disait qu'il avait gagné à ses intérêts Jean de Gavre et Gérard de Sotteghem. Jean de Cuyk ne vivait plus, et Gérard de Moor avait quitté la France, parce qu'il prévoyait que toutes les négociations seraient funestes à sa patrie.

Vers le mois d'août 1308, Robert de Béthune invita toutes les communes à choisir des députés, afin qu'il pût se rendre lui-même avec eux près du roi. Il espérait réussir ainsi dans ses efforts pour

arriver à la conclusion de la paix, et oubliait que les prières adressées à la puissance et à l'orgueil sont le plus souvent des vœux stériles. Dès le premier jour, les conseillers de Philippe le Bel demandèrent que les députés flamands se remissent, tant de haute que de basse justice, à la sentence du roi : mais ceux-ci, fidèles au mandat qu'ils avaient reçu des communes, répondirent qu'ils n'y pouvaient consentir qu'en faisant des réserves pour leur liberté, leur honneur et leurs vies, et ils présentèrent le traité conclu près de Lille, où l'on avait déterminé quelles seraient les conditions de la paix : ils faisaient remarquer que le roi y avait apposé son sceau, mais les ministres de Philippe le Bel répliquaient que le traité d'Athies portait aussi le sceau de Robert de Béthune et en réclamaient l'exécution : les députés des communes ne cédèrent point.

Cependant une profonde inquiétude régnait en Flandre. On accusait Robert de Béthune de ne chercher qu'à faire triompher les intérêts du roi de France. L'un de ses frères, Jean de Namur, qui avait conseillé la paix sous les murs de Lille, venait d'épouser une cousine de Philippe le Bel : son influence favorisait de plus en plus le parti des *Leliaerts*. Une vaste ligue se formait contre les communes, et bientôt les baillis du comte et leurs amis parcoururent la Flandre, immolant tous ceux qui étaient signalés comme rebelles et ennemis du roi. Dans le pays de Waes, ils arrêtèrent vingt-cinq des plus notables habitants, dont les uns furent mis en croix et les autres condamnés à l'exil. Guillaume de Saeftinghen, assiégé dans la tour de Lisseweghe, eût péri si Jean Breydel et Pierre Coning, réunissant quelques bourgeois, ne fussent accourus pour le délivrer ; ils rentrèrent avec lui triomphants à Bruges. Toute la commune, pleine de zèle pour la défense de ses franchises, y avait pris les armes, et l'une des victimes de sa fureur fut Gilles Declerck, homme de naissance obscure, qui jouissait d'un si grand crédit auprès de Robert de Béthune que, pendant son absence, il partageait les soins du gouvernement avec Guillaume de Nesle et Philippe de Maldeghem. Tout le peuple craignait qu'à l'exemple des autres pays où la liberté est inconnue, on voulût le réduire à la condition des serfs.

Robert de Béthune n'avait pu rallier à son autorité que les magistrats dont il avait intimidé le zèle ou flatté l'ambition. Il espérait que leur appui lui permettrait de faire accepter aux communes le

traité d'Athies, et vers le mois de février 1308 (v. st.), il les conduisit avec lui à Paris, où ils ratifièrent le traité d'Athies tant en leur propre nom que « pour tous ceus et chascun de ceus dont ils « étaient procureurs, » s'engageant solennellement à se soumettre à l'excommunication de l'évêque de Tournay et à celle du pape, de telle manière que « ne eus, ne leurs successeurs, leurs terres, « leurs villes, ne leurs appartenances ne puissent estre, ne ne « soient absols, fors à la requeste de nostre seigneur le roy ou de « son commandement. » La commune de Bruges était la seule qui ne fût pas représentée à Paris.

Robert de Bethune n'avait point quitté la France, mais il avait chargé le plus jeune de ses fils, qui portait le même nom que lui, Robert de Cassel, d'aller annoncer aux communes la ratification du traité d'Athies, qu'on appelait communément le pacte d'iniquité. Le jeune prince se rendit aussitôt en Flandre; il y supplia tous les bourgeois de vouloir bien confirmer ce qui avait été fait en leur nom, et leur exposa que leur adhésion devait être le seul moyen d'éviter la vengeance du roi. A Gand, à Ypres et dans d'autres villes moins importantes, les bourgeois les plus riches, qui redoutaient la guerre comme le plus terrible des désastres, y semblaient disposés; mais les communes, dont les corps de métiers formaient le principal élément, avaient gardé le silence : elles attendaient que l'exemple de la résistance leur fût donné par la cité d'où était parti, en 1302, le signal de la lutte.

Robert de Cassel avait cru devoir s'adresser aux habitants de toutes les villes de Flandre avant de se présenter au milieu des Brugeois. Ils entendirent avec calme son discours et demandèrent un délai pour répondre. Enfin, ils se réunirent le jour du mercredi-saint 26 mars 1308 (v. st.). Tous les *Leliaerts* qui s'étaient réfugiés en France pendant la guerre étaient rentrés à Bruges pour seconder les propositions de Robert de Cassel; les courtiers, dont le commerce devait tout à la paix, les pêcheurs, menacés pendant plusieurs années par les flottes d'Angleterre et de France, partagèrent le même avis; mais les autres corporations n'écoutaient que la voix de Pierre Coning et de Jean Breydel. Elles rappelaient tous les sacrifices et toutes les humiliations qu'imposait le traité d'Athies, et ne redoutaient pas moins les projets secrets du roi, quand il verrait les villes de la Flandre démantelées et toutes ses frontières

couvertes aux invasions ; la plaine même de Courtray, où tout retraçait encore l'éclat de leur triomphe, ne devait-elle pas être livrée aux hommes d'armes français ? Le roi ne voulait-il pas choisir tous ceux qu'il condamnait à ces pèlerinages lointains, long et périlleux exil ? Ne s'attribuait-il point le pouvoir de lever seul les sentences d'excommunication prononcées par les évêques ou le pape ? Ne se réservait-il pas enfin le droit d'exiger, pour l'exécution du traité, toutes les garanties qu'il jugerait convenables, réserve d'autant plus menaçante qu'elle était obscure, et qu'il pouvait en faire usage à son gré, soit pour faire enlever aux communes les armes qui les protégeaient, soit pour réclamer comme otages leurs chefs et leurs magistrats ?

Déjà les corps de métiers se préparaient à se combattre les uns les autres, et une lutte sanglante allait succéder aux discussions des *Leliaerts* et des *Clauwaerts*, lorsque des hommes sages s'interposèrent comme médiateurs : ils parvinrent à obtenir que l'on désignerait huit hommes probes et honorables, afin qu'ils se rendissent à Paris et y demandassent que le traité d'Athies fût modifié. Philippe le Bel se vit réduit à fléchir devant une opposition si persévérante et si énergique. Le 10 mai, il déclara qu'à la prière du comte de Flandre et du duc de Brabant, il consentait à modérer les conditions du traité d'Athies. Il pardonnait toutes les offenses antérieures ou postérieures à ce traité, permettait de racheter la moitié de la rente de vingt mille livres, et ajournait à deux ans le moment où l'autre moitié serait «assise» dans le comté de Réthel. Les fortifications des bonnes villes ne devaient pas être démolies, et le roi se désistait de toute prétention de percevoir des tailles en Flandre. Il abandonnait tous ses droits d'occupation provisoire sur les châtellenies de Courtray et de Cassel, et déclarait se contenter des garanties qu'il possédait déjà, sans pouvoir en réclamer d'autres. Quinze jours après, Philippe le Bel chargea Guillaume de Plasian d'aller recevoir le serment des communes de Flandre, et nous apprenons par un procès-verbal du notaire apostolique Jacques de Vitry, que cette cérémonie s'accomplit à Bruges, dans le verger des frères prêcheurs, le 8 juillet 1309.

La clause spéciale qui constituait le roi de France arbitre de toutes les excommunications prononcées contre les Flamands subsistait dans le nouveau traité ; mais au moment où il fallut le sou-

mettre à l'approbation pontificale, Clément V avait fui de Poitiers pour chercher un asile dans la cité d'Avignon. Dans une lettre qu'il adressa le 23 août au roi, afin de lui exposer les scrupules de sa conscience, il déclarait que si à Poitiers il avait inséré cette clause dans une bulle dirigée contre les Flamands, il l'avait fait plutôt par préoccupation ou par négligence qu'après un examen approfondi, et demandait qu'on lui fît parvenir cette bulle pour qu'il la corrigeât. « Cependant, ajoutait-il, quoique nous soyons tenus de réparer « les fautes de nos prédécesseurs, nous cherchons tellement à vous « plaire que si l'un deux a fait usage de cette clause, nous consen- « tirons à la reproduire. » Il ajoutait que les Flamands ignoraient complètement sa pensée à cet égard, et que s'ils violaient la paix, il était prêt à les excommunier en toute circonstance, nonobstant leurs protestations.

Guillaume de Nogaret reçut du roi l'ordre d'aller convaincre le pape que quelques-uns de ses prédécesseurs avaient déjà fait usage de cette formule, et il obtint que Clément V la confirmât. Nogaret avait une seconde mission à remplir : il venait avec Supino de Ferentino, son collègue dans sa trop célèbre expédition d'Anagni, exiger que l'on commençât le procès dirigé contre la mémoire de Boniface VIII, et même qu'on lui livrât ses ossements pour qu'il les réduisît en cendres. Accusateur et témoin à charge, il lui faisait un crime d'avoir été trahi et d'avoir chéri les traîtres. Dans la longue énumération de ses griefs, il lui reprochait l'affection qu'il portait à la Flandre : « Ce même Boniface, disait-il, a montré une grande « joie lors du désastre causé par les Flamands aux Français, qui « était le résultat de leurs ruses perfides et de leur mauvaise foi, « et non celui de leur courage ; il s'est réjoui de la mort des « pauvres Français qui y ont succombé ; on l'a entendu prononcer « des paroles injurieuses pour les Français. » Clément V n'évita cette pénible procédure qu'en consentant à la suppression de l'ordre du Temple ; on sait que le concile de Vienne siégea entre deux bûchers, entre celui des cinquante-quatre Templiers de la porte Saint-Antoine et celui de Jacques de Molay. Parmi les membres de l'ordre qui osèrent défendre leurs frères sous les verrous des cachots et jusqu'au milieu des flammes, il faut nommer Gauvain de Bruges, commandeur de Flandre, Jean de Furnes, Jean de Slype et [illegible] de [illegible].

L'influence de Philippe le Bel triomphait de toutes parts. Une de ses filles épousa le jeune roi d'Angleterre, Edouard II. La Navarre, l'Aragon le respectaient également. Le duc de Brabant lui obéissait comme le comte de Flandre ou le comte du Hainaut; il avait même conclu une alliance avec le roi de Norwége. En France, son autorité dominait sans frein et sans limites. Quelques femmes, quelques orphelins au berceau, occupaient ces vastes domaines et ces tours crénelées de la Picardie et de l'Artois, où les barons conspiraient contre Philippe-Auguste au temps de la bataille de Bouvines. Il avait suffi au roi de montrer à la noblesse la gloire aux frontières de Flandre pour qu'elle se précipitât aveuglément dans l'abîme; il ne lui restait plus qu'à s'emparer habilement et sans bruit de ces châteaux que gardait une quenouille à défaut de lance. C'était une coutume, parmi les châtelaines que la bataille de Courtray avait condamnées au veuvage, de se réunir fréquemment afin de trouver quelques consolations à leurs malheurs. Leurs larmes ne s'étaient point taries, quand des pèlerins, revêtus d'un costume religieux, se présentèrent au milieu d'elles. « Louez Dieu, leur « disaient-ils, vous ne tarderez point à revoir vos époux. » Ils ajoutaient que tous ces chevaliers dont on déplorait la mort n'avaient point péri à Courtray, mais qu'attribuant leur défaite à leur orgueil, ils avaient résolu de faire pénitence pendant plusieurs années; ils allaient enfin reparaître, et devaient s'assembler à Boulogne pour y renoncer à leur vie retirée et rentrer dans leurs foyers. Ces récits se répandaient de toutes parts; plus ils étaient merveilleux, plus ils trouvaient créance dans l'esprit du vulgaire : les nobles veuves semblaient elles-mêmes disposées à y ajouter foi.

Les « Loés-Dieu » s'étaient éloignés lorsque le comte d'Evreux, frère du roi de France, arriva à Tournay le 23 février 1307 (v. st.), et avec lui Enguerrand de Marigny, courtisan placé si haut dans la faveur de Philippe le Bel qu'il avait effacé Plasian et Nogaret. Le seigneur de Marigny était un Normand de basse extraction, nommé Leportier : l'un de ses frères était cet archevêque de Sens qui avait dirigé le procès des Templiers; l'autre devint plus tard évêque de Beauvais. Il avait osé prendre lui-même le titre de coadjuteur du royaume de France, et avait fait ériger au palais de Paris sa statue à côté de celle du roi. Tant d'audace étonnait ses contemporains : ils croyaient ne pouvoir l'expliquer que par la magie, et racontaient

qu'il avait enchanté la rose d'or que le pape Clément V lui avait donnée dans l'une des solennités du carême.

Le frère du roi et le coadjuteur du royaume étaient venus, en grande pompe, à Tournay, pour y réinstaller l'un des chevaliers annoncés par les « Loés-Dieu, » Jean de Vierzon, qui avait épousé autrefois la dame de Mortagne, héritière de la châtellenie de Tournay. Les uns croyaient le reconnaître et soutenaient le récit des « Loés-Dieu, » mais il y en avait d'autres dont les doutes étaient plus obstinés. Cependant la dame de Mortagne le reçut comme son époux et il exerça de nouveau l'autorité de châtelain ; les monastères et les villes, les nobles et les communes lui renouvelèrent leur hommage et il reparut solennellement dans ses seigneuries de Leuze, de Condé et de Brueil, et vendit au roi celle de Mortagne qui était peut-être la plus importante par sa position sur la Scarpe et sur l'Escaut ; puis il se rendit à Bruxelles, où on lui avait élevé un magnifique tombeau et reprit son écu qui y était suspendu.

L'intérêt que mettait Philippe le Bel à maintenir son influence à Tournay l'engageait à se mêler à toutes les querelles de la Flandre et du Hainaut. Les trêves conclues entre Guillaume d'Avesnes et Robert de Béthune avaient été fréquemment renouvelées, mais jamais on n'avait réussi à les convertir en une paix stable : il était même arrivé en 1309 que leurs armées s'étaient rencontrées aux bords de l'Escaut, et un combat eût été inévitable sans l'intervention de quelques hommes sages. L'un des motifs de ces dissensions était l'hommage de certains fiefs que réclamait le comte de Flandre ; quoique des arbitres eussent prononcé en sa faveur, le comte de Hainaut refusait de se conformer à leur décision : le roi de France ne tarda point toutefois à faire proclamer de nouvelles trêves, moins par zèle pour la paix qu'afin de pouvoir, selon les besoins de sa politique, apaiser ou réveiller les éternelles rivalités des héritiers de Bouchard d'Avesnes et des fils de Gui de Dampierre.

Robert de Béthune cherche pendant quelque temps à s'opposer à la médiation du roi ; il ose même se plaindre des alliances qu'il a conclues en 1297 avec le comte de Hainaut ; mais Enguerrand de Marigny, qui a reçu la mission de rappeler à Robert de Béthune ses promesses et ses serments, se rend aussitôt à Tournay, où il

paraît en roi et investi de la puissance royale, *tanquam rex, habens omnimodam potestatem ab eodem.* Les échevins accourent au devant de lui ; des sergents d'armes le précèdent ; le grand maître des arbalétriers et un maréchal de France marchent à ses côtés ; tour à tour il menace et il pardonne : exerçant le droit de grâce comme celui de justice, il absout quelques pauvres bannis et cite le comte de Flandre devant son tribunal.

La résistance imprévue de Robert de Béthune, après tant de symptômes d'ignominie et de faiblesse, semblerait inexplicable si nous n'y reconnaissions l'influence de l'aîné de ses fils, Louis de Nevers. Celui-ci, né ambitieux, de mœurs dissolues et d'un caractère violent, haïssait vivement Philippe le Bel depuis que ce prince prétextant l'inexécution des traités de 1305 et de 1309, s'était emparé de tous les revenus des comtés de Nevers et de Réthel. Il accompagna son père à Tournay et ne craignit point de lutter contre Marigny.

Le comte de Flandre prétendait que, puisque les terres du Hainaut dépendaient du roi d'Allemagne, le roi de France ne pouvait régler les contestations qui y étaient relatives ; il invoquait d'ailleurs la décision des arbitres qui avaient déjà prononcé leur sentence : il était évident qu'il ne croyait point à l'impartialité du roi. Enguerrand de Marigny lui demanda s'il était vrai qu'il eût dit qu'il s'étonnait fort que le roi de France se fût allié contre le comte de Flandre avec le comte de Hainaut, et que si la chose était vraie, elle était « moult laide. » — « Sire comte de Flandre, ajoutait-il, « vous ne devez point vous étonner des alliances faites entre le roi « et le comte de Hainaut contre votre père. Gui de Dampierre, tenu « de foi et d'hommage vis-à-vis du roi de France, ne s'allia-t-il « point au roi d'Angleterre contre le roi son seigneur ? N'envoya-« t-il même pas au roi des lettres revêtues de son sceau, par les-« quelles il se déclarait dégagé de tous ses serments ? Ce fut ce « qui l'obligea à s'allier au comte de Hainaut contre votre père qui « était rebelle, et contre vous et contre vos frères qui le souteniez « dans sa rébellion. Ne vous émerveillez donc point, sire comte, « des alliances que fit le roi, car elles étaient justes et raisonna-« bles. » C'était un mauvais moyen de consolider la paix que de rappeler ces tristes souvenirs ; mais Enguerrand de Marigny, d'une voix de plus en plus menaçante, poursuivit en ces mots : « Ni vous,

« sire comte, ni votre fils le comte de Nevers, vous ne devriez blâ-
« mer les actes du roi de France, ni donner occasion au peuple de
« le faire ; de même que toute autre personne, vous ne pouvez par-
« ler du roi qu'avec respect et gratitude. Il vous a fait tant de
« grâces que vous devriez mieux les reconnaître et moins vous
« défier de lui ; car il vous a tenus, vous, votre père et vos frères,
« dans sa prison et pleinement à sa volonté, comme forfaits de
« corps et d'avoir. La voie de justice vous condamnait à perdre la
« vie ou à subir telle autre vengeance qu'il eût plu au roi, surtout
« s'il voulait considérer vos grands méfaits et ceux de vos frères et
« de vos gens pendant le temps que vous vous trouviez en prison ;
« mais il a renoncé à la voie de justice et de rigueur : n'ayant
« devant les yeux que le miroir de miséricorde et d'équité, et loin
« de convoiter le comté de Flandre que peu d'hommes puissants
« eussent laissé sortir de leur main, s'ils y eussent eu le moindre
« droit, il vous délivra de prison, il reçut votre hommage et vous
« rétablit dans votre pairie et seigneurie de Flandre ; et vous vous
« défiez du roi auquel vous devez votre vie, votre rang et votre
« comté ! — Je ne puis croire, interrompit impétueusement le
« comte de Nevers, que ce soit le roi qui vous ait ordonné de tenir
« ce langage, et si le respect que nous lui devons ne me retenait,
« je vous répondrais autrement. » Les conseillers du comte de Flandre ajoutèrent qu'ils observeraient la paix bien qu'elle leur semblât dure, et la conférence fut rompue.

Peu de jours après, Enguerrand de Marigny invitait le comte de Flandre à comparaître de nouveau à Tournay le 14 octobre. Cependant Robert de Béthune croyait trouver, dans des allusions trop répétées à la captivité de son père, l'indice de quelque projet sinistre, et ses craintes redoublèrent lorsqu'il apprit que l'exécuteur des ordres secrets du roi, Guillaume de Nogaret, venait d'entrer à Tournay ; il jugea qu'il était prudent de ne pas quitter la Flandre, et s'excusa de son absence en alléguant qu'il n'avait point reçu de sauf-conduit. Marigny lui en fit proposer un et lui envoya deux sergents d'armes pour le conduire jusqu'à la ville de Tournay, à peine éloignée de quatre ou cinq lieues de ses frontières.

Les ambassadeurs du roi attendirent quatre jours à Tournay : ils y virent arriver les députés des communes flamandes, mais Robert de Béthune ne parut point. Enfin, le 15 octobre 1311, Enguer-

rand de Marigny rompt le silence. Il raconte toutes ses négociations avec le comte de Flandre, insiste sur les mauvais conseils que lui donne Louis de Nevers, et déclare que les discordes domestiques du comte et de son fils, dont on fait grand bruit, n'existent point et ne sont qu'une ruse pour exciter le peuple contre le roi. Puis il fait donner lecture des lettres de Philippe le Bel, scellées à Creil le 6 octobre 1311, par lesquelles le comte est cité à se présenter devant le parlement de Paris, le lendemain de la fête de la Purification, pour s'y expliquer sur ses griefs relativement à l'alliance de la France et du Hainaut, et il en offre copie à tous les députés des villes de Flandre « pour aviser les bonnes gens dou païs que ne sont « point fausses paroles. »

Ce n'était point assez : le roi de France voulait séparer les communes flamandes du comte au moment même où elles semblaient se réconcilier avec lui, et il espérait atteindre son but en leur persuadant que ce n'était point au roi de France, mais à leurs princes qu'elles devaient tous leurs malheurs. Ce système lui avait réussi en 1287, sous l'influence des nobles souvenirs de la royauté de Louis IX. En 1311, l'intervention du roi prend une forme perfidement doucereuse vis-à-vis des communes, parce qu'elle a beaucoup à leur faire oublier. S'adressant à la fois à leur intérêt et à leur affection, il décide d'abord que tous ceux qui se prononceront en sa faveur seront exempts des impôts levés en exécution des traités conclus avec lui ; puis, dans l'ardeur de son zèle inopiné pour leur cause, il leur adresse quelques conseils, par l'organe de Marigny, dans cette même assemblée de Tournay : « Comme l'on a fait con- « naître au roi la bonne volonté que ceux des villes de Flandre « témoignent à son égard, ses conseillers présents à Tournay, con- « sidérant l'affection que le roi leur portera tant qu'ils persisteront « dans leur bonne volonté, leur ont exposé, afin qu'ils puissent eux- « mêmes le répéter aux bonnes gens de leur pays : premièrement « qu'ils ne doivent pas oublier que le roi est leur droit seigneur « souverain, de telle manière que si un pauvre homme de Flandre « se plaignait au roi que le comte veut lui faire tort, le roi pourrait « obliger le comte à lui faire justice et droiture, et s'il ne voulait « obéir, le roi l'y contraindrait par la force des armes comme il y « contraindrait son fils, s'il en était besoin. Que personne ne pense « donc que ce soit à cause des méfaits des bonnes gens de Flandre

« que le roi poursuit le comte Robert et son fils; que l'on ne pense « point que le roi puisse manquer de bonne foi et revenir sur la ré- « mission des injures qu'il a pardonnées. Les bonnes gens de « Flandre ont toujours voulu la paix; le comte seul ne l'a point « observée loyalement comme il y était tenu. Secondement, il faut « que les bonnes gens de Flandre sachent bien comment ont été « punis les vassaux rebelles à leur seigneur, entre autres le duc de « Normandie qui était bien plus puissant que le comte de Flandre, « et le comte de Toulouse qui a perdu ses Etats. Le comte de « Flandre et ses devanciers ont mérité le même châtiment, et les « bonnes gens du pays doivent bien se souvenir qu'ils ont payé leurs « folies, puisque les princes ne cherchent qu'à récupérer leurs terres « et leurs honneurs; ce sont les bourgeois qui y ont perdu leurs « biens et qui ont payé les deniers, et le reste du peuple est jus- « ticié, pendu, traîné sur la claie et torturé, comme on en voit un « exemple dans la paix actuelle, qui fera sortir de leurs foyers trois « mille personnes de Bruges, si le roi ne leur fait grâce. » Jamais l'éloquence d'Enguerrand de Marigny ne fut plus habile : il prêchait l'insurrection en offrant l'appui du roi.

Ni le comte de Flandre, ni son fils ne comparurent devant le parlement de Paris le 3 février 1311 (v. st.). Une rupture prochaine semblait imminente : déjà le roi avait défendu de laisser sortir des armes du royaume, et l'héritier du comté de Flandre avait donné l'ordre qu'on cherchât ses enfants dans le comté de Nevers où il ne les croyait point en sûreté, pour qu'on les conduisît près de lui : il voulait, disait-il, leur apprendre le flamand, cette langue nationale, la seule que parlât Pierre Coning; mais leur père les attendit inutilement : des émissaires de Philippe le Bel les arrêtèrent dès qu'ils eurent franchi la frontière du Nivernais.

Louis de Nevers se décida alors à partir pour Paris : il alla redemander ses fils, victimes d'une odieuse trahison accomplie sans provocation et sans défi, ajoutant que si l'on avait quelque reproche à lui adresser, il lui serait aisé de le repousser. Les conseillers du roi saisirent avec empressement cette occasion de dresser un nouvel acte d'accusation : il était démesurément long et comprenait les crimes de lèse-majesté, d'infraction de la paix, de violation de serments, de séditions, de confédération insurrectionnelle, de tentatives coupables tendant à faire naître des émeutes parmi les com-

munes de Flandre. Louis de Nevers, consterné, exprima le désir de pouvoir réclamer l'avis de ses amis pour préparer sa défense, mais ils ne voulurent point le permettre et menacèrent de la colère du roi quiconque oserait prendre la parole en sa faveur. Louis reparut le lendemain devant le parlement de Philippe le Bel, seul comme la veille et abandonné de tous ceux dont il avait invoqué le secours. Réduit à se justifier lui-même, il se contenta de dire qu'il ne pouvait point réfuter dans leur propre langage les chevaliers ès lois du roi de France, mais qu'il lui suffisait d'offrir son serment qu'il était innocent de tous les griefs qu'on lui imputait. « Je consens aussi, « disait-il, à ce que l'on désigne un accusateur : le duel décidera « entre nous, car c'est la coutume des hommes nobles d'un rang « semblable au mien de répondre ainsi à leurs ennemis. » Marigny et Nogaret ne touchèrent point à leurs épées ; mais ils déclarèrent que puisque le fils du comte de Flandre n'était pas prêt à se disculper sur tous les points de leur accusation, ils lui accordaient, jusqu'aux premiers jours d'octobre, un délai pendant lequel il devait habiter le château de Moret en Gâtinois. Cette fois, Louis de Nevers avait réussi à obtenir de quelques-uns de ses amis, par ses promesses et ses instances, qu'ils quittassent la Flandre pour venir le défendre ; mais on refusa de les écouter, et les juges remirent de nouveau la suite de la procédure aux fêtes de Noël.

Louis de Nevers espérait qu'on le reconduirait au château de Moret, mais les ordres de Philippe le Bel étaient plus sévères : on l'enferma à Montlhéry dans un cachot fétide et immonde. Ce qui l'effrayait surtout, c'est que l'on racontait que le roi y avait fait périr secrètement plusieurs Templiers ; Louis de Nevers se souvenait qu'il avait été l'un de ceux qui à Tours avaient aidé Philippe le Bel dans ses projets cruels et avides, et se reprochait d'autant plus le sort des Templiers qu'il craignait de le partager. Son orgueil céda à la terreur qui l'agitait. Il adressa les prières les plus humbles aux conseillers du roi pour qu'ils lui assignassent une autre résidence ; il promit à Nogaret d'obéir en toutes choses aux ordres du roi, quels qu'ils fussent ; on repoussa longtemps ses supplications, et le roi ne consentit à paraître plus clément vis-à-vis de lui que lorsqu'il n'eut plus à le craindre.

Enguerrand de Marigny avait profité de la captivité de Louis de Nevers pour forcer le vieux comte de Flandre à se soumettre de nou-

veau à l'influence française. Il ne restait à Robert de Béthune qu'à expier la tentative de résistance qui lui avait si mal réussi, et les conditions de sa réconciliation avec Philippe le Bel sont indiquées dans le traité conclu à Pontoise le 11 juillet 1312, où le roi, considérant qu'il s'était rendu coupable de négligence plutôt que de malice, ratifie le rachat de dix mille livres de rente, moyennant six cent mille livres tournois, et accepte, pour le second payement de dix mille livres, la possession des villes et des châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune, quoique, disait-il, elles ne valussent pas cette somme. Le comte de Flandre conservait le droit de réclamer de ses communes les dix mille livres de rente pour lesquelles il cédait de si beaux domaines; mais le roi de France, voulant trouver dans ces conventions une nouvelle occasion d'intervenir dans les affaires de Flandre, exigea que cette rente fût assimilée à un octroi volontaire du roi et devînt un fief pécuniaire pour lequel le comte lui devrait hommage.

Enguerrand de Marigny avait sû persuader au comte de Flandre que cette cession des trois châtellenies que nous avons nommées n'était qu'une formalité prescrite par la dignité royale, *pro honore regis*, et qu'immédiatement après Philippe le Bel les lui restituerait par une donation particulière, *de gratia speciali*. Il lui avait même promis que sa ratification du traité de Pontoise ne serait point remise tant que des lettres royales ne l'auraient point rétabli dans la jouissance de ces riches et fertiles teritoires. Le chancelier de Flandre se méfia des protestations de Philippe le Bel exprimées par la voix d'Enguerrand de Marigny; il déclara que le comte de Flandre ne pouvait renoncer à ses domaines héréditaires, et refusa de sceller le traité du 11 juillet, laissant à un courtisan plus complaisant le soin de relever le sceau qu'il avait jeté à terre et la honte de l'apposer sur la charte du démembrement de la Flandre.

Selon une autre convention, le roi devait restituer aux Brugeois les chartes de leurs anciens priviléges confisqués en 1301, qui avaient été déposées à cette époque au monastère de Saint-Vaast à Arras; mais cette restitution, qui n'avait été offerte aux Brugeois que pour les rendre plus favorables à la paix, plaisait peu à Philippe le Bel : elle eût été un témoignage de son impuissance et de sa faiblesse, en rappelant aux communes tous les souvenirs de leurs antiques libertés, et l'on ne tarda point à apprendre que le roi avait

autorisé le grand maître des arbalétriers, Pierre de Galard, à se faire remettre toutes les chartes relatives à la ville de Bruges. A ce bruit, deux députés de la commune, Jean Balkaert et Jacques d'Aire, partirent pour Arras et ils firent si grande diligence qu'ils y arrivèrent en même temps que le gouverneur de Douay, Baudouin de Longwez, envoyé par Pierre de Galard. Une longue discussion s'engagea; Jean Balkaert et Jacques d'Aire alléguaient non-seulement les droits de la ville, mais aussi une promesse solennelle du roi; Baudouin de Longwez invoquait la mission expresse dont il avait été chargé. L'abbé de Saint-Vaast, ne sachant quelle résolution adopter, confia les deux coffrets, dans lesquels étaient enfermés les priviléges, aux députés brugeois pour qu'ils les portassent à Paris à la cour du roi, arbitre suprême de cette contestation. Là ils réclamèrent vivement les vieux diplômes qui contenaient le texte de leurs institutions et de leurs lois; mais Philippe le Bel se contenta de leur répondre qu'il statuerait sur leurs prières dans quelque autre réunion du parlement, et qu'il voulait que, jusqu'à ce moment, ces chartes fussent de nouveau déposées au monastère de Saint-Vaast. C'était par ces ruses grossières qu'on était parvenu à persuader aux bourgeois de contribuer au payement des six cent mille livres tournois exigées par le roi, somme énorme qui, jointe à celles qui lui avaient déjà été payées, portait les tributs levés en Flandre à huit cent mille livres.

Il ne restait plus à Philippe le Bel qu'à tracer à Robert de Béthune les règles auxquelles il devait se conformer dans son administration. Trois chevaliers furent chargés de lui porter les conseils du roi; ils étaient conçus en ces termes :

Le comte observera la paix comme il y est tenu, et il fera détruire et raser sans délai les forteresses de Flandre.

Il veillera à ce que l'on ne choisisse désormais pour échevins, pour prévôts et pour baillis, que des personnes favorables à la paix, et il fera jurer à ses conseillers de ne point lui en proposer d'autres.

Si l'un de ses conseillers se montrait contraire à la paix ou soutenait ceux qui lui sont contraires, le comte le chassera de son conseil et en fera telle punition que les autres y prennent exemple.

Le comte punira aussi tous ceux qui aideront, exciteront ou encourageront les rebelles et les ennemis du roi.



Il punira également quiconque, dans les villes et dans le pays, détournera le peuple de la paix ou dira « vilaine parole » du roi et de ses partisans.

Il fera jurer aux receveurs des tailles et des assises de Flandre qu'ils ne bailleront nul denier à personne, tant que l'on n'aura point payé les sommes dues au roi et les créances produites contre certaines villes.

Enfin, il fera punir sans délai les rebelles et les ennemis du roi, et tous ceux qui violeraient la paix.

D'autres ambassadeurs de Philippe le Bel se rendirent bientôt près de Robert de Béthune pour l'inviter à s'acquitter de l'acte d'hommage prescrit par le traité de Pontoise, et ils étaient en même temps chargés de prêcher une croisade. Philippe le Bel conseillait au comte d'envoyer les communes flamandes lutter avec les Sarrasins, et peut-être y eût-il réussi si un événement imprévu n'eût dérangé tous ses projets.

Louis de Nevers avait obtenu de pouvoir être conduit à Paris, sous la garde de deux chevaliers et de deux sergents d'armes, pour y habiter un hôtel qui appartenait à son père, soit que ce fût celui que Marguerite de Flandre avait acheté, en 1275, de Pierre Coquillier, dans une rue voisine de la porte Saint-Eustache, qu'on nomma depuis la rue Coquillière, soit qu'on eût préféré le manoir que l'évêque de Paris, Simon de Bussy, avait donné, en 1293, à Robert de Béthune. Bientôt il osa réclamer sa liberté et se plaindre au roi de la sévérité de Guillaume de Nogaret. Une ambassade flamande, composée d'abbés et de chevaliers, était venu intercéder en sa faveur; mais le roi ne songeait point à délivrer l'héritier du comté de Flandre. Il repoussa ses prières et s'étonna de ce que l'on eût l'audace de blâmer un de ses conseillers les plus dévoués; cependant les geôliers se montrèrent moins rigoureux, et on accorda quelque liberté au captif pour célébrer la fête de l'Epiphanie; il en profita aussitôt pour s'échapper de Paris pendant la nuit et parvint à gagner la cité de Gand, où il se tint sur la rive droite de l'Escaut qui relevait de l'empire.

Dès que Philippe le Bel eut appris l'évasion de Louis de Nevers, il fit publier un ajournement où il le sommait de comparaître devant son parlement dans le délai de six semaines, à peine d'être considéré comme coupable de haute trahison. Soit que Louis de Nevers n'eût

point connaissance de cette citation que les sergents du roi ne pouvaient lui signifier hors des frontières du royaume, soit qu'il n'osât point se présenter sans sauf-conduit, il ne comparut point, et le parlement, composé d'Enguerrand de Marigny, de Guillaume de Nogaret, de Pierre d'Issy et de quelques autres conseillers royaux, le déclara déchu de tous ses droits au comté de Nevers et à l'héritage du comté de Flandre.

Louis de Nevers répondit à cette sentence par un acte solennel d'appel au pape et à l'empereur qui fut lu le jour de Pâques 1313, dans l'église des Frères prêcheurs de Gand, en présence de l'abbé de Tronchiennes et d'un grand nombre de chevaliers et de bourgeois dévoués à sa cause, parmi lesquels il faut nommer Rasse de Gavre, Gérard de Masmines, Robert de Saemslacht, Gérard de Rasseghem, Gauthier d'Harlebeke, Paul de Langhemarck, Philippe Uutendale, Lannot Damman, Guillaume Bette, Guillaume Wenemare, Guillaume de Vaernewyck. Dans cette protestation contre le système tyrannique du roi de France, le jeune prince rappelait tout ce qui s'était passé depuis neuf ans. S'élevant d'abord contre le traité d'Athies, où son sceau n'avait été apposé, disait-il, que par le duc de Brabant, il se plaignait vivement des attentats dirigés contre sa propre liberté et celle de ses enfants, « ce qui a fait croire, ajoutait-« il, que le roi agit ainsi pour anéantir la race et la dynastie des « comtes de Flandre, afin de pouvoir réunir plus aisément à ses « domaines la Flandre qu'il convoite depuis longtemps. » Plus loin, il examinait la légalité de la sentence prononcée contre lui : « Ceux qui m'ont jugé, disait-il, sont des personnes non nobles et « de naissance obscure, qui ne peuvent décider, ni par droit, ni par « coutume, du sang, du rang et des honneurs des nobles; cela serait « contre Dieu, contre la raison, contre la nature et les bonnes « mœurs, et l'on ne peut souffrir que quelques hommes du peuple « foulent aux pieds notre gloire et notre puissance. La plupart « d'entre eux n'espéraient-ils pas d'ailleurs recevoir une part con-« sidérable des biens qu'ils m'enlevaient? Le droit et la coutume de « la cour de France ordonnent notoirement que le rang, l'honneur, « la puissance et la vie des nobles soient soumis au jugement de « leurs pairs, et non point à celui de la chambre du roi. » Puis il répétait toutes les accusations que les rumeurs populaires dirigeaient contre les ministres de Philippe le Bel. « Est-il permis de

« reconnaître le pouvoir de juger qui que ce soit à des hommes « fameux par leur origine ignominieuse, leurs infamies et leurs « crimes? Je citerai, entre autres, Enguerrand de Marigny et « Guillaume de Nogaret : ne considère-t-on point universellement « Enguerrand de Marigny comme un magicien si habile qu'il en- « traîne le roi à son gré vers tout ce qui lui plaît, sans qu'il écoute « les conseils des personnes les plus respectables par leur position « et leur dignité? N'est-il point connu de tous que Guillaume de « Nogaret a osé attenter d'une main sacrilége à la vie et à l'autorité « du très-saint pape Boniface VIII, de bonne mémoire? Ne savons- « nous pas que les ancêtres de ce Guillaume de Nogaret ont été « condamnés pour hérésie et ont péri dans les flammes qu'ils « avaient méritées? Il est donc évident que ce Guillaume de No- « garet est un homme pervers et hérétique, car les fils ne ressem- « blent que trop souvent à leurs pères, et cependant ce sont ces « deux hommes qui, n'écoutant que leurs haines, ont excité le roi « contre moi! »

Quelque énergique que fût cet acte d'appel, ce ne fut qu'une manifestation stérile. Le pape se contenta d'adresser à Nicolas Caignet, confesseur du roi de France, qu'il avait récemment délégué pour inviter les princes chrétiens à se croiser, de longues lettres où il se plaignait des projets belliqueux de Louis de Nevers et des communes de Flandre, et exprimait ses vœux pour le rétablissement de la paix, lors même qu'il dût être nécessaire de modifier les traités imposés aux Elamands, ou les serments que l'on avait exigés d'eux à cet égard. Quant à l'empereur, il était retenu en Italie par les dissensions des Guelfes et des Gibelins, et la protestation du 14 avril 1313 lui avait à peine été remise lorsqu'il expira, empoisonné, le 24 août. Peut-être Henri de Luxembourg eût-il répondu à cette voix qui lui rappelait que l'empereur est supérieur à tous les princes temporels. Henri de Luxembourg devait beaucoup à la maison de Flandre à laquelle il n'était lui-même point étranger. Philippe de Thiette était mort à Naples, après avoir vaillamment servi la cause des Gibelins. Son frère, Gui de Namur, « homme d'un grand courage et d'une haute renommée, » selon le témoignage de Villani, avait également rendu le dernier soupir, emporté par une épidémie au moment où il venait de contribuer à la prise de Brescia. Enfin, Henri de Flandre remplissait dans son armée les



fonctions de maréchal : aussi intrépide que Gui et que Philippe, il avait reçu de l'empereur le comté de Lodi, et peu après les Pisans lui avaient offert la seigneurie de leur république. Un grand nombre de chevaliers flamands combattaient avec lui en Italie, ils pleurèrent amèrement la perte d'un empereur dont ils chérissaient les vertus, et bientôt après, d'un commun accord, ils résolurent, dit-on, d'opposer au roi de France un nouvel adversaire, celui dont il pouvait le plus redouter la haine : il ne s'agissait de rien moins que d'élire empereur Louis de Nevers, et d'appeler tout l'empire à soutenir la querelle de la Flandre, mais la faiblesse du parti des Gibelins en Italie fit échouer leur dessein.

Cependant l'influence de Louis de Nevers semblait dominer en Flandre. Robert de Béthune avait été invité à se trouver à Paris aux fêtes de la Pentecôte pour assister à une assemblée solennelle où tous les barons devaient prendre la croix : comme le duc de Bretagne, il craignit que le roi, par une nouvelle ruse, ne cherchât dans la sainteté d'un vœu religieux un prétexte pour l'éloigner de ses Etats, et lorsque, cédant enfin aux instances des légats du pape, il se rendit à Arras, il se plaignit vivement d'avoir été trompé par Enguerrand de Marigny, en livrant au roi les châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune. Sommé bientôt après par Philippe le Bel de renouveler l'hommage qu'il lui devait, il répliqua que le serment de fidélité qu'avaient prêté ses aïeux avait toujours embrassé tout le comté de Flandre dont dépendaient ces trois châtellenies, et qu'il ne pouvait prendre d'autre engagement. Le roi exigeait aussi qu'il fît abattre ses forteresses, et lui remît cinq cents hommes d'armes : il avait déclaré que le comte de Flandre « tant avoit mef« fait que jà paix n'en seroit s'il ne l'amendoit à sa volonté. » Robert de Béthune ne céda point : on rapporte même qu'il osa répondre, en présence d'Enguerrand de Marigny, « que le roi estoit mal « conseillé, qui telle demande luy faisoit. »

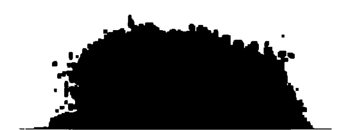
Philippe le Bel se prépara dès ce moment à la guerre. Parmi les ressources qu'il employa pour remplir son trésor, sans cesse épuisé par ses intrigues ou ses crimes secrets, se trouve la taille imposée à la commune de Paris. Un grand nombre de marchands flamands qui s'étaient fixés sur les bords de la Seine y sont cités; tels sont : Thibaut le Flamand, qui donna peut-être son nom à la rue Thibaut-aux-dés; Renier le Flamand, de la rue des Bourdonnais; Guil-

laume le Flamand, du porche Saint-Jacques; Guillaume le Gantois, Jean le changeur, de la rue Perrin Gosselin; il semble même que Philippe le Bel les ait rançonnés avec une odieuse partialité, car Wasselin de Gand, drapier en gros dans la rue au Cerf, fut le plus imposé de tous les bourgeois de Paris : il paya deux fois plus que la paroisse des Saints-Innocents et la paroisse de Saint-Sauveur, et quatre fois plus que toute la paroisse de Saint-Laurent.

Le roi de France employa des moyens plus énergiques pour faire accepter la paix aux communes de Flandre : il avait résolu de les frapper dans les relations les plus importantes de leur commerce, et ce fut à sa prière que le roi Edouard II ordonna tout à coup, le 19 juin 1313, qu'on arrêtât dans tous les ports d'Angleterre les marchands flamands, excepté ceux d'Ypres que Philippe le Bel croyait plus favorables à ses intérêts. Cette nouvelle répandit dans toute la Flandre une consternation profonde. Si l'agriculture avait été ruinée par les guerres, l'industrie avait du moins maintenu la prospérité des communes flamandes; les vengeances de Philippe le Bel allaient enfin l'atteindre, et telle était la terreur dont les communes furent saisies, qu'elles envoyèrent leurs députés au parlement convoqué à Courtray, moins pour discuter les prétentions du roi de France que pour se hâter de s'y soumettre. Ces prétentions n'avaient jamais été plus exorbitantes : il fallait que les Flamands payassent toutes les sommes stipulées par le traité d'Athies, et qu'ils s'engageassent à démolir les fortifications de toutes leurs villes, en commençant par celles de Gand et de Bruges; ils devaient de plus donner comme gage de l'accomplissement de ces promesses le château de Courtray, et remettre un grand nombre d'otages, parmi lesquels on avait désigné Robert de Cassel, fils du comte.

Un traité qui reproduisait toutes ces dispositions fut signé à Arras le 31 juillet. Le comte de Flandre prêta sur les saints Evangiles, en présence du cardinal Nicolas Caignet, confesseur du roi, le serment de les exécuter. Immédiatement après, Robert de Cassel se constitua prisonnier et fut conduit d'abord à Pontoise, puis à Verneuil : le château de Courtray avait déjà été livré aux Français.

Cette paix avait duré neuf mois, quand vers les premiers jours de juin 1314, le roi, qui craignait de plus en plus l'influence de Louis de Nevers sur les communes flamandes, envoya en Flandre des sergents d'armes pour l'arrêter : ce fut le signal de l'insurrection. Louis



de Nevers, protégé par ses amis, fit publier le 26 juin, par son procureur Nicolas de Marchiennes, une nouvelle protestation, réponse violente aux persécutions de Philippe le Bel; et les communes, s'empressant de prendre les armes, chassèrent aussitôt le bailli du roi du château de Courtray, afin que, si le sort de la Flandre devait une seconde fois se décider dans les mêmes plaines, elles n'eussent du moins plus à redouter d'attaques semblables à celles du châtelain de Lens en 1302.

Le 1er août 1314, une grande assemblée, composée principalement des députés des bonnes villes du royaume, fut tenue au palais de Paris. Philippe le Bel se montra au peuple sur un échafaud avec ses conseillers, parmi lesquels siégeait au premier rang Enguerrand de Marigny, que les chroniques de Saint-Denis appellent à la fois coadjuteur du roi et gouverneur de tout le royaume, et celui-ci exposa les motifs qui avaient donné lieu à la convocation de cette assemblée. Il rappela successivement la rébellion de Ferdinand de Portugal, coupable d'avoir oublié qu'il ne tenait le comté de Flandre que comme gardien et en sujétion de foi et d'hommage vis-à-vis du roi, et celle du comte Gui qui avait été une cause de dépenses incalculables. Puis il raconta que Robert de Béthune et les échevins de Flandre se montraient disposés à ne pas observer la paix qu'ils avaient acceptée. Tous ces beaux discours se terminèrent par une nouvelle demande de subsides pour soutenir une guerre qui devenait de plus en plus probable.

Par des lettres qui portent la date du 11 août, Philippe le Bel avait cité le comte de Flandre à comparaître, dans le délai de trente jours, devant son parlement, sinon tous les Flamands devaient être excommuniés, et ceux d'entre eux qui tomberaient au pouvoir du roi mis à mort sans forme de justice. Robert de Béthune envoya des députés à Paris, mais on refusa de les recevoir, et Guillaume de Nogaret déclara au nom du roi que toutes les terres tenues en fief par le comte de Flandre étaient confisquées au profit du roi, et qu'elles seraient réunies à ses domaines par la force des armes. En exécution de cette sentence, l'archevêque de Reims et l'abbé de Saint-Denis se rendirent à Tournay et y proclamèrent solennellement, aux portes de l'église de Notre-Dame, l'excommunication des Flamands. Cependant la commune de cette ville se montrait peu favorable au roi; ce qui accroissait les murmures, c'était la mer-



veilleuse aventure du sire de Vierzon, à laquelle un grand nombre de bourgeois refusaient d'ajouter foi. Un mouvement d'insurrection éclata contre le châtelain. On le saisit et on le força d'avouer qu'il n'était qu'un pauvre paysan, nommé Jacques Ghestel, que de brillantes promesses avaient engagé à jouer le rôle qu'il avait rempli. Le peuple, dans sa colère, l'ensevelit vivant.

Déjà les communes flamandes avaient commencé la guerre. Elles s'étaient emparées du château d'Helchin et assiégeaient Lille, lorsque les hommes d'armes, convoqués à Paris par le roi de France, parurent sur toutes les frontières de la Flandre. Quatre armées allaient les attaquer à la fois : celle du roi de Navarre, fils aîné du roi, occupait Douay; celle du comte d'Evreux marchait au secours de Lille, et le comte de Valois entrait à Tournay, tandis que Philippe de Poitiers se dirigeait vers Saint-Omer.

Les milices flamandes ne reculaient point; elles étaient prêtes à combattre, quand on apprit tout à coup qu'Enguerrand de Marigny avait proposé une trêve, ratifiée aussitôt à Orchies, le 13 septembre, par le roi de Navarre : la première condition qui s'y trouvait tracée était la délivrance immédiate de Robert de Cassel et de tous les otages retenus en France. On accusa depuis Enguerrand de Marigny de s'être laissé corrompre par l'or des communes de Flandre ; il eût été plus juste de voir dans sa crainte de la guerre l'image de la pusillanimité du roi. « La grande armée du roi de France, écrit le « continuateur de Guillaume de Nangis, rentra honteusement dans « ses foyers. »

Pour suffire aux frais de cette expédition, le roi de France avait demandé aux bourgeois le cinquième de leurs biens, aux nobles le cinquième de leurs revenus. Tant d'exactions devaient enfin soulever une résistance universelle. La France avait eu son roi Jean : elle eut comme l'Angleterre sa confédération des nobles et des communes. Les sires de Fiennes en furent les chefs en Artois, et des associations semblables se formèrent aussitôt parmi les nobles et les bourgeois du Vermandois, du Ponthieu, de la Champagne et de la Bourgogne, afin de mettre un terme aux impôts illégaux et à la falsification des monnaies, « laquelle chose, disaient-ils, nous ne « pouvons soufrir, ne soutenir en bonne conscience ; car ainsi per- « drions nos honneurs, franchises et libertez, et nous et cils qui « après nous venront. » Tous avaient juré de maintenir la liberté

de la France en s'opposant vaillamment aux usurpations du pouvoir royal.

Les *alliés* (tel était le nom que l'on donnait aux barons et aux bourgeois des communes) se réunirent et résolurent d'aller exposer leurs plaintes au roi. « Sire, lui dirent-ils, de toutes parts l'on « court aux armes, et si vous ne nous écoutez, nous sommes aussi « prêts à vous combattre. Nous voulons être tous francs en France, « et il est temps de réparer nos griefs; car vous n'avez cessé de « piller votre peuple : vous êtes le premier de nos rois qui ait osé le « soumettre à des tailles. Vous avez violé le serment que vous avez « prêté à Reims, puisque vous étiez tenu de gouverner loyalement « et selon droiture... Souvenez-vous plutôt de vos ancêtres, sou- « venez-vous du roi Louis, votre aïeul. De son temps, on ne con- « naissait ni les dixièmes, ni les cinquièmes. Combien on devait « aimer un tel roi! » Un vieillard, presque centenaire, exprimait ainsi ses naïfs regrets pour une époque à la gloire de laquelle il n'était point étranger : c'était Jean de Joinville, l'ami et l'historien du saint roi, qui venait protester, au nom des vertus de Louis IX, contre la déloyauté de Philippe le Bel.

Philippe le Bel se vit réduit à céder et à s'incliner devant cette puissante manifestation en supprimant les maltôtes et les tailles. Triste spectacle que celui de tant de faiblesse après tant de violences et tant d'orgueil!

Le dernier acte de l'autorité du roi de France avait été l'odieuse immolation de Jacques de Molay, et l'on assurait que le grand maître de l'ordre du Temple avait ajourné au tribunal de Dieu, du haut de son bûcher, le pape, le roi et ses juges; quarante jours après, Clément V rendait le dernier soupir près d'Avignon, à peine entouré de quelques domestiques gascons qui pillèrent son trésor et l'abandonnèrent sans sépulture; six mois plus tard, le jour de la fête des Morts, le confesseur du roi, qui a été l'un des principaux accusateurs des Templiers, tombe de cheval et expire aussitôt.

Huit jours seulement s'étaient écoulés, lorsque Philippe le Bel, qui était allé chasser sur les bords de l'Oise pour se consoler de son humiliation, fut ramené blessé au château de Poissy : selon les uns, il s'était froissé la jambe en traversant le pont Saint-Maxence; selon d'autres, il avait été renversé par un sanglier, « d'un coup de couenne, » dit Dante. Dès qu'il sentit que sa vie touchait à son

terme, il se fit transporter à Fontainebleau où il était né; là, on le déposa dans une salle basse et sombre comme celle qu'habita Louis XI au Plessis-lez-Tours. Ses fils s'étaient rendus près de lui. Ils lui demandèrent, raconte Godefroi de Paris, comment il se portait. « Mal de corps et d'âme, » répondit avec effroi le beau roi de France, frappé à la force de l'âge : « Je sens que je vais mourir, et « peut-être dès cette nuit. Dieu ne me pardonnera jamais ; j'ai fait « peser trop de maltôtes et de tailles sur mes peuples : leurs malé-« dictions me condamnent. » Le 29 novembre, Philippe le Bel rendit le dernier soupir.

La paix était rétablie entre la Flandre et la France. Les communes d'Arras et d'Amiens qui avaient partagé sous Philippe le Bel l'oppression des communes flamandes, se relevaient et reconstituaient leur ancienne organisation municipale. N'oublions point que la maison des sires de Fiennes qui dirigent la confédération d'Artois est alliée à la dynastie de Gui de Dampierre et dévouée à la cause flamande ; Isabelle de Flandre, un instant fiancée au roi d'Angleterre, avait épousé, par amour, assure-t-on, Jean de Fiennes, châtelain de Bourbourg. La confédération des communes d'Artois et de Flandre contre le système de Philippe le Bel est un fait historique dont on ne peut méconnaître l'importance. « Le comte de « Flandres, dit une ancienne chronique, soustint les aliés en ce « qui fut de son pouvoir. »

La France allait redevenir le royaume des Francs. Louis X, successeur de Philippe le Bel, avait fait annoncer publiquement que toutes les choses seraient rétablies comme au temps « de monseigneur saint Loys. » Vers les premiers jours d'avril les griefs populaires furent réparés, et voici en quels termes cette mémorable ordonnance fut proclamée dans les provinces du nord de la France, plus voisines des communes flamandes et plus profondément attachées aussi à toutes les traditions de la liberté.

Il ne pourra plus être procédé contre les nobles par enquête. On ne pourra saisir leurs châteaux que s'ils s'opposent à l'emploi régulier des moyens légaux.

Les nobles conserveront vis-à-vis de leurs vassaux l'autorité que le roi lui-même possède à l'égard des siens dans ses domaines, mais ils seront tenus de le servir dans les guerres qui importeront aux intérêts de toute la nation.

Toutes les monnaies devront être du même aloi que sous le règne de Louis IX, et l'on supprimera toutes les subventions illégales destinées à soutenir la guerre contre la Flandre.

Le roi respectera la justice ecclésiastique, la juridiction des nobles et leur droit de n'être jugés que par leurs pairs, ainsi que la juridiction des bourgeois dans les communes et dans les châtellenies.

Telles étaient les garanties de la nation : passons aux prérogatives de la royauté.

Le roi conserve l'exercice de son autorité supérieure et répressive déléguée à ses baillis et à ses prévôts; mais s'ils se rendent coupables de quelque abus, il les punira sévèrement.

Des commissaires désignés par le roi parcourront toutes les provinces, examineront leur situation et leurs besoins, surveilleront tous les officiers royaux, écouteront toutes les plaintes : ce sont les *missi dominici* des institutions de Karl le Grand transformées et appropriées aux besoins d'une civilisation plus avancée par le pieux génie de Louis IX.

Lorsque quatre siècles se seront écoulés, Fénélon, effrayé des suites désastreuses du despotisme de Louis XIV, rappellera au duc de Bourgogne le grand mouvement qui, après la mort de Philippe le Bel, agita toute la France. « Enfant de saint Louis, imitez votre « père... Longtemps après sa mort, on se souvenoit encore avec « attendrissement de son règne, comme de celui qui devoit servir de « modèle aux autres pour tous les siècles à venir. On ne parloit que « des poids, des mesures, des monnoies, des coutumes, des lois, de « la police du règne du bon roi saint Louis. On croyoit ne pouvoir « mieux faire que ramener tout à cette règle. »

Ces tentatives persévérantes, ces constants efforts pour rétablir l'ordre et la paix par la puissance des institutions devaient se reproduire pendant longtemps; mais leurs succès furent peu durables à chaque époque, parce que l'ambition qui animait quelques hommes était plus vive, plus énergique que ce vague sentiment du droit national disséminé dans les villes et dans les campagnes, chez des bourgeois timides ou chez de pauvres laboureurs.

En vain avait-on enfermé Enguerrand de Marigny au Temple, « hostel des templiers jadis, » avant de le conduire au gibet de Montfaucon; d'autres courtisans, que son supplice n'instruisait

point, aspiraient à son autorité. Louis le Hutin est d'ailleurs le digne fils de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre. Il temporise, il attend la désorganisation du parti des *alliés* pour rétablir le pouvoir absolu de son père. Il réussit déjà à intervenir comme médiateur dans les discussions soulevées entre la veuve de Philippe Hurepel, Mahaut, comtesse d'Artois, et les nobles qui s'étaient réunis à Béthune pour demander que le prévôt d'Aire, Thierri de Berruchon, fût pendu comme le sire de Marigny. Du reste, les *alliés* ne s'entendaient guère. Les barons étaient jaloux les uns des autres, et la plupart semblaient ne pas avoir été sincères dans leur pacte d'union avec les communes. « Comment qu'ils fussent « tous jurés ensemble, dit la *Chronique de Flandre*, si n'estoient- « ils mus tous d'une volonté ; car aucuns tendoient à ce que les « mauvaises coustumes fussent ostées, et les autres tendoient à « mettre les bonnes villes et le plat pays tout au bas, si qu'ils « peussent estre maistres d'eux. » Guillaume de Fiennes lui-même manqua à tous ses serments pour épouser la comtesse d'Artois, dont le gouvernement avait fait naître tant de plaintes.

Il est triste de raconter le rôle que remplit dans ces circonstances Louis de Nevers. Impatient de recouvrer ses comtés de Nevers et de Réthel, il se rend dans les premiers jours de mai à Paris et s'y réconcilie, au grand étonnement de tous, avec le roi de France dont il ne quitte plus la cour. Un traité secret est signé au mois de mai 1315. Il porte que, lors même que Louis de Nevers décéderait avant son père, ses fils recueilleront l'héritage du comte de Flandre, quels que soient les droits de Robert de Cassel, et Louis de Nevers s'engage vis-à-vis du roi à observer et à faire exécuter, autant que cela dépendra de lui, tous les traités imposés à la Flandre depuis dix années.

Ce fut en ce moment que Robert de Cassel, ignorant les intrigues dirigées contre lui, arriva à Paris, chargé par son père de rendre hommage au nouveau roi ; mais Louis X exigea, comme première condition, qu'il fût reconnu que l'hommage du comté de Flandre ne s'étendait plus aux châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune, et Robert de Cassel se retira. Le roi avait ordonné que Robert de Béthune serait tenu de se présenter lui-même à Paris pour y relever son fief ; en vain Baudouin de Zonnebeke fut-il chargé d'exposer au roi que le comte de Flandre était retenu dans ses Etats par ses

infirmités et sa vieillesse : Louis X poursuivait contre la Flandre les vengeances de Philippe le Bel.

La cour des pairs s'assembla le 30 juin; les ducs de Bretagne et de Bourgogne ne crurent pas devoir y assister. L'évêque de Châlons se trouvait en prison. Des douze pairs de l'ancienne monarchie, un seul siégeait : c'était l'archevêque de Rouen, Gilles Ascelin. On y eût plutôt reconnu le parlement de Philippe le Bel, car les deux frères du roi y eurent pour collègues Gauthier de Châtillon, Béraud de Mareuil et Miles de Noyers, selon la disposition du traité d'Athies, qui permettait au roi de remplacer les pairs absents par « de grans et haus hommes de son conseil. » Ils donnèrent défaut contre le comte de Flandre, et décidèrent qu'il s'était notoirement rendu coupable d'une rébellion qui entraînait l'excommunication et la forfaiture de tous ses biens.

L'arrêt de Louis X fut publié le 13 juillet; après un exposé des désobéissances des Flamands, il portait que s'ils ne se soumettaient point à la volonté du roi avant l'octave de sainte Marie Madeleine, ils encourraient toutes les clauses pénales stipulées par le traité d'Athies, et déclarait « toutes personnes qui, par faict, par parole, « par conseil, par faveur et autre manière, sont et ont esté aydans « et consentans des meffaicts et rébellions, excommuniés et des- « partis de la sainte Eglise, rebelles, traistres, parjures, ennemis et « coupables de lèse-majesté. » Il confisquait « leurs autorités, « dignités, honneurs, libertés, immunités, franchises, priviléges, « chasteaux, terres, villes, vassaux, fiefs, hommages, jurisdictions « perpétuelles et à temps, ainsi que tous autres droits et biens qu'ils « peuvent avoir. » Tous les Flamands étaient proscrits du royaume; ceux que l'on arrêterait immédiatement étaient condamnés « à estre « serfs et esclaves; » quant à ceux que l'on trouverait en France après l'octave de la Madeleine, on devait les mettre à mort « sans « attendre aucun jugement, et en quelque lieu qu'ils fussent prins. » Il était défendu aux marchands de poursuivre leurs relations commerciales avec les Flamands, ou de leur payer les sommes qui leur étaient dues; quiconque recèlerait leurs biens devait être puni de mort; leurs dénonciateurs étaient admis à partager les bénéfices des confiscations avec les trésoriers royaux; « mais qu'ils nous ren- « dent, ajoute l'ordonnance de Louis X, les corps vifs ou morts. »

Trois jours après, Robert de Cassel renvoya au roi l'hommage du

fief de Broigny, situé en Espagne; il tenta en même temps une dernière démarche, où il appelait de l'arrêt du 14 juillet aux généreuses déclarations du mois d'avril. Dans une lettre qui fut confiée à un moine de Grammont, il observait que le traité d'Athies, quelque dur qu'il fût, n'avait point ordonné le démembrement de la Flandre, que Philippe le Bel lui-même avait renoncé à l'exécution des conditions les plus onéreuses, puisqu'il avait fait rendre la liberté aux otages donnés après le traité d'Arras; que la Flandre avait d'ailleurs le droit légitime de se plaindre des alliance du roi de France avec la maison d'Avesnes, qui n'avait jamais renoncé à ses prétentions héréditaires à la Flandre; «et bien que les gens du pays « de Flandre soient simples, ajoutait-il, ne sont-ils mie si igno- « rans qu'ils ne voient bien et aperçoivent à quelle entente on « faict telles choses et quels périls en peuvent suivre et advenir. » Puis il s'étonnait de ces mesures rigoureuses au milieu de l'enthousiasme d'un nouveau règne commencé sous de si heureux auspices, et invoquait les souvenirs d'une époque dont toute la France vénérait les bienfaits. « Votre joyeuse advenue au règne devroit « estre abondante et pleine de toute grâce et pitié... Vous eussiez « dû recevoir monsieur mon père en vos hommages en tel point « d'estat et de franchise, comme on le tenoit anciennement du « temps du roy saint Louis... Si pouvoient les Flamands fermement « espérer que vous, au temps de vos joyeuses advenues au règne, et « à leur humble suppliement, osteriez tous mauvais usages et nou- « velletés levés en préjudice de leur ancien estat et franchise, et les « remettriez à leurs anciennes coustumes et droictures, mesme- « ment quand vous l'avez ainsy faict et octroyé aux autres de votre « règne, qui le vous ont requis et demandé. Toutes choses dessu- « dites veues, disait Robert de Cassel en terminant, j'aperçoy, si « comme il me semble, tout tourner et tendre à la destruction de « monseigneur mon père et de son païs de Flandres, ausquels je suis « plus astraint que à nulle créature du monde; je ne puis, ne ne « dois par raison plus voir, porter, ne soustenir les trop grandes « durtés, inhumanités et meschiefs que on leur faict; ainçois « m'astrainct droict de nature et de sang, et la foiauté que je dois « à monsieur mon père. Et tout soit-il que je sois tenu à vous pour « la raison du fief de Brougny, si je suis plus tenu de garder l'es- « tat et l'honneur de monsieur mon père, et me mettray avec luy

« pour sauver l'honneur et l'estat de luy et de son pays, mesme-
« ment à leur défense, et en soustenant leur bon droict qui est clair
« et notoire à Dieu et au monde, je ne croy rien mesfaire envers
« vous, par quoy mon fief doit esloigner de moi. Très-puissant sire,
« si me départs de vous, triste, dolent et en très-grand amertume
« de cœur de ce que les choses sont ainsy, et me tray à la partie de
« monsieur mon père... Dieu vous doint bon conseil! »

Louis X ne craignait plus les *alliés*; triomphant de leurs dissensions, il leur retirait déjà tout ce qu'il leur avait accordé. Lorsqu'il quitta Paris le 31 juillet pour aller envahir la Flandre, il remit l'oriflamme à Harpin d'Erqueries, qui avait été, aux célèbres conférences de Tournay, le collègue d'Enguerrand de Marigny et de Guillaume de Nogaret.

Le roi de France avait résolu d'exterminer les communes de Flandre par la famine, avant de les faire périr par le glaive. Les ordres les plus sévères avaient été donnés pour qu'on ne leur portât point de denrées de France. Le comte de Hainaut et le duc Jean de Brabant devaient les repousser de leurs frontières. Le roi se vantait aussi de leur fermer la mer. Dès le 18 juillet, il avait écrit au roi d'Angleterre pour lui faire part de la sentence prononcée contre le comte de Flandre. « Pour ce, lui disait-il, nous vous « requérons, sur la féauté et l'amour en quoi vous estes tenu à « nous et les alliances qui sont entre vous et nous, que les dits « Flamens, nos ennemis, avec tous leurs biens, là où il porront « estre trovés, faites prendre et mettre par devers vous, comme « forfaits à vous, serfs et esclaves à tous jours. » Il réclamait en même temps l'envoi d'une flotte anglaise sur les côtes de la Flandre; mais Edouard II ne pouvait disposer de ses vaisseaux qui combattaient les Ecossais, et au lieu de faire arrêter les marchans flamands comme « serfs et esclaves, » il leur accorda un délai de quarante jours pour sortir de son royaume.

Guillaume d'Avesne, comte de Hollande et de Hainaut, montrait plus de zèle contre la maison de Dampierre. Il s'était engagé, moyennant un subside de cent quarante mille livres bons petits parisis, à attaquer la Flandre avec cinquante mille hommes. En effet, il ne tarda point à réunir une nombreuse armée : on craignait qu'il ne débarquât dans le Zwyn ou n'envahît l'île de Cadzand, et déjà les communes flamandes, trompées par de faux bruits, en-

voyaient leurs hommes d'armes de ce côté, lorsqu'on apprit que le comte Guillaume d'Avesnes remontait l'Escaut avec onze cents navires ornés de somptueuses bannières, et se dirigeait vers Anvers, au son des trompettes et des concerts des ménestrels. Partout où il passait il faisait brûler les villages et livrait les campagnes voisines du fleuve à la dévastation. Ce fut ainsi qu'il s'avança jusqu'auprès de Rupelmonde.

Cependant le roi de France était entré le 2 septembre à Lille. « Il conduisait avec lui, dit un historien contemporain, une armée « telle qu'aucun roi de France n'en avait jamais eue de si redoutable « ni de si puissante; il était lui-même très-irrité contre les Flamands « dont il voulait se venger en subjuguant tout leur pays. » Les hommes d'armes français, qui obéissaient à cinquante-quatre comtes, se réunirent au nord de Lille, à Bondues: de là ils s'avancèrent vers ces plaines fatales de Courtray, où blanchissaient encore les ossements de leurs pères. Louis X avait placé son camp entre Lauwe et Belleghem : il avait ordonné la construction d'un pont sur la Lys ; mais les milices flamandes, qui se tenaient de l'autre côté de la rivière, le détruisirent. Il fallait donc que le roi continuât sa marche, mais il hésitait; deux lieues à peine le séparaient du ruisseau de Groeninghe. Des pluies continuelles se succédaient avec une telle violence que la mémoire des hommes n'en connaissait point d'exemple. Les chevaux s'enfonçaient dans la boue; tous les chemins étaient devenus impraticables pour les chariots qui transportaient les vivres ; les chevaliers eux-mêmes ne trouvaient plus d'abri dans leurs tentes. En vain des sergents d'armes avaient-ils essayé de se consoler de leur inaction en allant piller quelques villages ou quelques fermes isolées : ils s'égaraient ou tombaient dans les embûches qu'on leur préparait, et la plupart ne reparaissaient point ; on racontait déjà dans le camp français que les communes flamandes accouraient pour entourer l'armée de toutes parts : Louis X assembla ses barons et décida qu'il fallait renoncer à la guerre pour chercher un refuge à Tournay.

Telle fut la précipitation que mirent les Français dans leur retraite, qu'ils se contentèrent de brûler quelques-unes de leurs tentes et abandonnèrent toutes leurs machines, leurs chariots et leurs approvisionnements. Cette scène de confusion se passait au milieu de la nuit, de peur que les communes flamandes ne remarquassent



ce mouvement et ne cherchassent à en profiter. Lorsque, aux premières heures du jour, on vint annoncer aux échevins de Tournay que l'on apercevait au loin une multitude de chevaliers et de fantassins français se pressant en désordre vers l'Escaut, ils crurent qu'une autre bataille de Courtray avait été livrée, et firent fermer les portes de la ville. Enfin, à l'heure des vêpres, au milieu d'un violent orage, l'un des fugitifs, épuisé de faim et de soif, fit demander l'hospitalité à l'abbaye de Saint-Martin. Un seul moine se rendit au devant de lui pour le recevoir : c'était le roi de France. Il resta quatre jours à Tournay, puis partit pour Paris.

Le comte Guillaume d'Avesnes avait brûlé Baechten, et se préparait à assiéger Rupelmonde quand il reçut la nouvelle de la retraite du roi. Il eut soin de la cacher, et faisant prendre les armes à tous les siens sous le prétexte d'aller punir quelques pêcheurs qui avaient arrêté des barques chargées de vivres, il se dirigea vers Calloo où il fit incendier toutes les habitations et percer les digues; de là, il retourna en Hollande.

Malgré les efforts des vaisseaux français et hollandais, auxquels se joignirent ceux que l'amiral anglais, Jean de Stourmey, avait récemment ramenés d'Ecosse, une flotte flamande, secondée par les navires du port de Bayonne, n'avait cessé de tenir la mer et d'enlever les blés et les vins de France. En même temps, les communes de Brabant s'empressaient, malgré la défense du duc Jean, de partager avec les communes flamandes les approvisionnements qu'une longue disette les obligeait à faire venir des pays voisins.

Gauthier de Châtillon n'avait pu effacer la honte de Louis le Hutin en s'emparant du château d'Helchin, après avoir mis quelques Flamands en fuite près du pont d'Espierres : les milices de nos communes parcouraient tout l'Artois sans trouver de résistance. Un cardinal se rendit en Flandre, afin de chercher à mettre un terme à ces scènes de pillage et de désolation ; par ses soins fut conclue une trêve qui devait durer jusqu'au 22 juillet 1316.

Au milieu de ces discordes et de ces malheurs une horrible contagion s'était déclarée et faisait sentir plus vivement le besoin de la paix. Les uns attribuaient la peste aux pluies de l'automne; les autres la croyaient le résultat de la famine qui tourmentait les pauvres : le tiers de la population succomba dans le nord de l'Europe. A Tournay, ses ravages furent affreux, et parmi les villes de la

Flandre qui comptèrent le plus de victimes, on peut citer celle d'Ypres.

La peste régnait encore, lorsque le roi Louis X mourut presque subitement à Vincennes le 4 juin. Il ne laissait que des filles de sa première femme, Marguerite de Bourgogne; mais la reine Clémence de Hongrie était grosse au moment de sa mort. L'aîné des frères de Louis X, Philippe de Poitiers, qui fut depuis surnommé Philippe le Long, se fit proclamer régent, grâce à l'appui de Gauthier de Châtillon, qui saluait, dans le comte de Poitiers, le digne héritier de Philippe le Bel et de Louis le Hutin.

Les députés des communes flamandes s'étaient rendus en France pour y négocier la paix; des conférences s'ouvrirent à Pontoise; ils y obtinrent que les relations commerciales fussent rétablies, mais les conditions qu'on leur proposa étaient rudes et dures. Le régent du royaume exigeait que le comte de Flandre prît part à la première croisade qui serait prêchée par le pape; que Robert de Cassel fît successivement un pèlerinage à Notre-Dame de Vauvert, à Notre-Dame de Rochemadour, à Notre-Dame du Puy, à Saint-Gilles en Provence et à Saint-Jacques de Compostelle. Les châteaux de Courtray et de Cassel devaient être démolis; les châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune ne pouvaient plus être réclamées par le comte de Flandre, qui était tenu d'accepter l'arbitrage du comte de Poitiers dans ses différends avec le comte de Hainaut. De plus, il fallait qu'il assurât l'héritage de ses Etats à l'aîné des fils de Louis de Nevers, qui épouserait la fille de Louis, comte d'Evreux, fils de Philippe le Hardi. Un délai, qui devait expirer le 1er août, fut accordé aux communes flamandes pour qu'elles délibérassent.

Les députés de la Flandre ne tardèrent point à retourner à Paris, et ils y signèrent le 10 août une convention relative à la prolongation des trêves. De nouvelles négociations eurent lieu, mais elles n'amenèrent aucun résultat favorable, et le 1er septembre, les députés des communes flamandes acceptèrent les propositions qui leur avaient été faites au mois de juillet par Jacques de Maubeuge, telles que nous les avons rapportées plus haut.

Cependant les troubles qui agitaient la France empêchèrent l'exécution de ce traité. Après la mort de Louis X, Robert d'Artois avait réuni dix-huit cents chevaliers pour réclamer les domaines de son aïeul. A Amiens, il fut acueilli avec le même empressement

par la commune et per Ferri de Pecquigny, issu de la maison des vidames de cette antique cité. Doulens, Hesdin, Avesnes, lui ouvrirent leurs portes. La commune d'Arras chassa Gauthier de Châtillon pour s'associer à ce mouvement. Partout où passait Robert d'Artois, il promettait de maintenir les libertés et les privilégés des bourgeois.

Le comte de Poitiers avait rassemblé une armée; il réussit à persuader à Robert d'Artois de se rendre à Paris pour s'y soumettre au jugement des pairs; mais il n'avait obtenu ce résultat qu'après avoir conclu, le 17 juillet, un traité par lequel il fiançait l'aînée des filles de Louis X au duc de Bourgogne, et déclarait que si l'enfant dont la reine était grosse était aussi une fille, ses deux princesses se partageraient la Navarre, la Champagne et la Brie, et *donneraient quittance* du reste du royaume de France. Cette éventualité ne se réalisa point. Clémence de Hongrie devint mère d'un fils qui ne vécut que peu de jours, et de nouvelles dissensions éclatèrent. Philippe de Poitiers, sacré roi à Reims, rencontra des ennemis jusque dans ses frères, et le duc de Bourgogne n'hésita plus à réclamer, au nom de sa fiancée, non la Champagne ou la Brie, mais le trône même de France.

La Flandre intervint de nouveau dans la lutte. Tandis que Jean de Fiennes se plaçait à la tête des *alliés* d'Artois, Louis de Nevers, retiré dans ses domaines de Réthel, y fortifiait ses villes et ses châteaux pour soutenir le parti du duc de Bourgogne. Il s'était associé dans ce but à Gui de Chaumont, à Jean de Varennes et à d'autres chevaliers champenois, afin qu'une même ligue ralliât tous les mécontents depuis la Saône jusqu'à la mer.

Dans ces circonstances, le pape Jean XXII interposa sa médiation pacifique. L'archevêque de Bourges et Bérenger de Landora, maître de l'ordre des Frères prêcheurs, désignés comme légats pontificaux, montrèrent tant de zèle dans l'accomplissement de la tâche qui leur avait été confiée, que le duc de Bourgogne renonça à la main de la fille de Louis X pour épouser la fille de Philippe le Long, héritière présomptive de la couronne aux mêmes titres. Robert de Béthune est compris dans ces négociations aussi bien que Louis de Nevers, qui rend hommage de ses domaines au nouveau roi le 13 septembre 1317.

Dès l'année précédente, le pape avait adressé au comte de



Flandre des lettres par lesquelles il l'exhortait vivement à ne pas retarder par ses querelles particulières l'époque où tous les princes chrétiens prendraient les armes pour délivrer la terre sainte; il avait en même temps cru devoir représenter au roi de France combien il était important de traiter avec la Flandre. « Vous n'ignorez « point, mon fils, lui mandait-il, et ceci est connu de l'univers « presque entier, depuis combien d'années la guerre de Flandre « trouble le royaume de France, combien de morts d'hommes en « ont résulté, au péril des âmes, et quelles sont les dépenses aux- « quelles elles ont donné lieu, de telle sorte que la France a éprouvé « qu'il n'y a point d'ennemis plus terribles que ceux qu'une nation « porte dans son propre sein. »

La réconciliation du roi et de la Flandre paraissait si nécessaire à la paix de l'Europe, que les rois d'Angleterre, de Castille, d'Aragon, de Portugal, chargèrent leurs ambassadeurs de la seconder. Enfin, après de longues discussions, l'archevêque de Bourges et le maître de l'ordre des Frères prêcheurs obtinrent, le 4 novembre, que l'on recourrait à l'arbitrage du pape, avec cette réserve que les communes flamandes et le roi ne devraient s'y conformer « qu'en « ce qui serait de leur pure et franche volonté. »

Robert de Cassel se rendit lui-même à Avignon avec les députés des villes de Flandre. Ils ne réclamaient point l'annulation des traités conclus avant l'avénement de Philippe le Long; mais ils exposaient dans un langage énergique que, puisqu'on exigeait de la Flandre des gages si importants de son respect pour les traités, il était juste que le roi donnât également des garanties pour l'observation de la paix. Ils formulèrent à ce sujet trois demandes : la première portait que les pairs, les conseillers, les barons et les évêques de France jureraient d'aider des Flamands contre le roi s'il manquait à son serment; la seconde attribuait à la cour des pairs le droit de connaître de toutes les violations des traités; par la troisième, ils exprimaient le vœu qu'en ce cas le roi fût soumis au jugement de l'Eglise et frappé d'interdit. Ils ajoutaient que si le roi consentait à leur restituer les châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune, des garanties moins complètes leur paraîtraient suffisantes.

La décision du pape Jean XXII, publiée le 8 mars 1317 (v. st.), fut impartiale : « Nous sommes d'avis, et c'est à titre d'avis que

« nous avons prenoncé à cet égard, écrivait-il au roi de France, que « vous fassiez jurer, par une personne que vous choisirez, que vous « observerez inviolablement les traités, en obligeant, pour l'obser- « vation de ce serment, tous vos biens présents et futurs; tous « vos successeurs prêteront le même serment le lendemain du jour « où les comtes de Flandre, étant reçus à la foi et à hommage, « auront pris le même engagement. Vous vous efforcerez aussi, « autant que cela dépend de vous, de persuader à votre frère, à vos « oncles et à vos cousins les comtes de Valois, de Bourbon et de « Saint-Pol, ainsi qu'aux pairs de France, de se lier par les mêmes « promesses, de telle sorte que si vous faisiez quelque chose « contre ces traités, ils ne soient pas tenus de vous aider et de « vous assister; mais ils seront complètement dégagés de toutes « ces promesses, si ce sont les Flamands qui violent la paix. »

Les députés des communes flamandes se contentèrent de répondre qu'ils n'avaient point le pouvoir d'adhérer à cette décision arbitrale, mais qu'ils se hâteraient d'aller la communiquer aux bonnes villes dont ils étaient les mandataires. Le pape, qni avait déjà fait part de sa décision à plusieurs rois de l'Europe, parut toutefois étonné qu'ils n'eussent point approuvé avec empressement une transaction qui leur était si avantageuse; et dans une bulle du 20 mars, il menaça les villes de Flandre d'une sentence générale d'interdit si elles continuaient à empêcher le rétablissement de la paix. Dans d'autres lettres, le pape, rappelant les progrès des infidèles en Asie, exhortait le comte, dans les termes les plus pressants, à ne pas laisser à sa postérité un héritage de haines et de discordes.

Le 9 avril, le roi de France fit citer Robert de Béthune par Thomas de Morfontaine et Philippe de Précy, afin qu'il se rendît à Paris, dans le délai de quatre semaines après les fêtes de Pâques, pour jurer le traité du 1er septembre 1316. Aussitôt après une sentence d'interdit fut lancée contre la Flandre, et maître Réginald, chapelain de Philippe le Bel et de Philippe le Long, prêcha publiquement à Paris qu'il était aussi licite et aussi méritoire de porter les armes contre les Flamands que contre les Sarrasins.

Cependant le pape avait résolu de faire une nouvelle tentative auprès des communes flamandes, avant de confirmer l'excommunication prononcée à Paris. Il chargea de ce soin deux frères mineurs,

dont l'un appartenait à la Flandre, Etienne de Nérac et Guillaume de Gand; le troisième légat, qui avait été peut-être désigné sur la recommandation du roi de France, était un frère prêcheur de Paris, nommé Pierre de la Palu, qui figurera plus tard dans le procès de Robert d'Artois comme le docile instrument des volontés de Philippe de Valois. On racontait de toutes parts que Pierre de la Palu avait répété à Paris, dans une procession solennelle, les discours les plus violents de maître Réginald, et qu'il avait même ajouté qu'il était permis de mettre à mort les Flamands excommuniés, aussi bien que des chiens. S'il était au pouvoir de Guillaume de Gand de faire réussir une démarche dont le but était la conciliation, la présence de Pierre de la Palu dans cette ambassade devait nécessairement la rendre impossible, car il apprit bientôt lui-même combien il était haï de ce peuple qu'on l'accusait d'avoir insulté. Aussi, dès qu'il fut à Courtray et pendant qu'il faisait demander au comte en quel lieu il pourrait s'acquitter de sa mission, il réfléchit sur sa position et la trouva périlleuse. De concert avec ses collègues, il résolut de mettre désormais la plus grande modération dans ses paroles et de s'abstenir de menaces, parce que les Flamands, inaccessibles à tout sentiment de crainte, semblaient plus disposés à s'en irriter qu'à s'en laisser effrayer. Il jugea même convenable de leur parler de leur gloire nationale, afin de les adoucir en flattant leur vanité. Frère Guillaume de Gand fut charché d'écrire au confesseur du comte de Flandre qu'ils espéraient un bon accueil, puisque leur ambassade serait toute pacifique.

Le 10 mai, les trois religieux arrivèrent à Bruges. On les conduisit aussitôt à l'hôtel du comte où étaient réunis un grand nombre d'échevins, de conseillers et de députés de toutes les villes de Flandre. « Vous êtes chargés de sommer les communes d'exé« cuter la sentence du pape, leur dit Baudouin de Zonnebeke; voici « leurs procureurs; vous pouvez leur expliquer votre message. » Ils réclamèrent un délai de deux jours; mais Baudouin de Zonnebeke prit la parole et demanda à Pierre de la Palu s'il était vrai qu'il eût comparé, à Paris, les bonnes gens de Flandre à des Sarrasins et à des chiens. Pierre de la Palu le nia fort énergiquement, et ajouta qu'il désirait au contraire que le pape admît l'appel des Flamands contre l'excommunication prononcée à la requête du roi de France. Si cette excommunication était injuste à ses yeux, pourquoi l'ob-

servait-il en quittant ses habits sacerdotaux dans les provinces flamandes? Telle fut la deuxième question de Boudouin de Zonnebeke : on eût voulu que les légats choisis par Jean XXII avec l'assentiment de Philippe le Long donnassent l'exemple de la désobéissance vis-à-vis du pape et vis-à-vis du roi. Cette fois, l'embarras de Pierre de la Palu fut visible; il allégua quatre raisons dans sa réponse : la première, que puisqu'il n'était pas Flamand, il n'était pas compris dans un acte d'appel qu'il comparait à un bouclier protecteur; la seconde, qu'il avait une connaissance plus exacte de l'excommunication qui avait été prononcée à Paris; la troisième, que la maxime du sage était de s'abstenir dans le doute; la quatrième, qu'étant Français, il devait se conformer à l'opinion adoptée par les Français. Aucune de ces raisons ne paraissait fort satisfaisante; on murmurait de toutes parts autour de lui, et le pauvre moine, l'esprit troublé par tous les récits qui se répandaient en France sur la cruauté des communes de Flandre, s'écria en tremblant : « Je suis entre vos mains, et ne puis mourir qu'une fois! » Ainsi se termina cette assemblée.

Le surlendemain, frère Guillaume de Gand fut chargé d'expliquer les bulles du pape, mais son discours ne fut qu'un long commentaire de quelques textes de l'Ecriture sainte. Puis, Pierre de la Palu chercha à remplir son message en le déguisant sous la forme d'un apologue. « Il y avait un homme ayant deux fils auxquels il « ordonna de se rendre dans sa vigne. L'un promit de lui obéir et « n'y alla pas; l'autre refusa, mais il y alla. Vous aviez promis au « pape de suivre ses conseils et vous ne le faites point, tandis que « le roi qui n'avait pas voulu s'y engager est prêt à le faire. » — « Jamais, interrompit le comte, nous n'avons pris l'engagement de « nous conformer à l'avis du pape. » — Ceci se passait dans le réfectoire du couvent des Frères mineurs, où se trouvaient les députés de la commune de Bruges. Pierre de la Palu jugea prudent de changer aussitôt de langage. « Il me semble, poursuivit-il, qu'il « existe un motif qui doit vous exciter fortement à maintenir la paix: « tout le monde reconnaît que jusqu'à ce jour vous avez eu l'hon« neur de toutes les guerres, mais le roi vous reproche de ne pas « vouloir de paix : conformez-vous donc au conseil du pape et il « n'y aura personne qui ne vous estime et ne vous honore. » Cependant le comte promit de répondre aux bulles pontificales, et les

trois frères mineurs partirent pour Ypres d'où ils se rendirent à Courtray, puis ils rentrèrent en France. Le comte de Savoie, Henri de Sully, et d'autres courtisans avaient déjà raconté à Philippe le Long que les légats du pape avaient célébré le courage des Flamands et avaient même approuvé leur acte d'appel; aussi Pierre de la Palu ne réussit-il point à se disculper de leurs attaques; il avait pris pour thème de sa justification : « Il est nécessaire qu'il y « ait des scandales, mais malheur à celui qui les fait naître ! » — « S'il vous arrive jamais, s'écria le seigneur de Sully, d'oser répéter « de semblables choses en présence du pape, nous vous considérerons comme l'ennemi du roi. » Pierre de la Palu fut privé de ses fonctions de légat. Son successeur fut un autre frère mineur nommé Bernard Guy.

Il avait été toutefois convenu à Bruges que les députés des communes flamandes s'assembleraient à Compiègne, après les fêtes de l'Assomption, pour y conférer avec les conseillers du roi de France, en présence des légats pontificaux; mais Philippe le Long était tellement irrité de tout ce qui avait eu lieu que, sans attendre plus longtemps, et comme s'il était assuré d'avance de l'inutilité de toute négociation, il écrivit le 4 juin aux feudataires du royaume pour qu'ils se réunissent à Arras au commencement du mois de septembre. En même temps, apprenant que Louis de Nevers, retiré dans le comté de Réthel et toujours dominé par son caractère inquiet et remuant, avait conclu une alliance avec l'évêque de Verdun et le sire d'Aspremont contre le comte de Bar, il envoya Gauthier de Châtillon, l'un des arbitres désignés par le traité de Gisors, terminer ces différends par la force des armes, et allégua ce prétexte pour confisquer les comtés de Nevers et de Réthel.

Avant les derniers jours de juin, Louis de Nevers était rentré fugitif en Flandre avec ses enfants pour y chercher un asile contre la colère de roi de France : mais des ambassadeurs français l'y suivirent et le sommèrent de comparaître aussi aux conférences de Compiègne pour s'y justifier de tous les griefs qu'on lui reprochait. Ces menaces, les préparatifs belliqueux du roi, la nouvelle du procès instruit contre Pierre de la Palu, qui commença le 1er juillet, parurent aux communes comme à Louis de Nevers lui-même des motifs suffisants pour ne point envoyer leurs députés à l'assemblée de Compiègne, et des historiens de ce temps racontent que les con-



seillers du roi qui se trouvaient dans cette ville n'y virent arriver que deux jeunes bergers, qui répondirent à toutes leurs questions : « Quelques brebis manquent à notre troupeau : nous sommes venus « ici pour les chercher. »

Cependant Jean XXII ne renonce point à sa mission apostolique de prêcher la paix au milieu de toutes les discordes : noble prérogative, reconnue par les peuples et par les rois, qui fut la gloire de la papauté au moyen-âge. Les légats qu'il a désignés en 1318, comme successeurs de Pierre de la Palu et de ses collègues, interposèrent de nouveau leur médiation, et après l'avoir fait accepter au roi de France, qui avait pu se convaincre qu'en ce moment une guerre contre la Flandre serait impopulaire, ils l'offrirent aux Flamands avec une nouvelle instance et obtirent qu'une autre conférence eût lieu à Compiègne le 7 octobre 1318. Les députés des communes flamandes y reproduisirent toutes les demandes qu'ils avaient portées à Avignon. Ce fut en vain que l'évêque de Mende, l'un des conseillers du roi, attaqua dans un langage véhément des prétentions si exorbitantes et si étranges, disant que par la première ils se proposaient de soumettre le roi à l'autorité de ses sujets et de livrer ses Etats à l'anarchie ; que par la seconde ils voulaient lui faire subir le jugement des pairs qui ne possèdent aucune juridiction et ne peuvent prononcer comme juges, bien que dans quelques cas déterminés le roi les convoque pour qu'ils l'assistent, et qu'enfin par la troisième ils cherchaient, ce dont il n'y avait pas d'exemple, à placer le roi, qui ne reconnaît la supériorité de personne sur la terre dans les choses temporelles, sous la dépendance d'une puissance étrangère, et il ajoutait que les Flamands étaient si évidemment guidés par leur malice et non par la raison, qu'ils déclaraient eux-mêmes être prêts à renoncer à toutes ces garanties, si on leur restituait les trois châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune. Les trois députés des communes se montraient inébranlables dans leur résolution.

Cependant le pape Jean XXII avait chargé son neveu le cardinal Gosselin de terminer les affaires de Flandre, soit par la douceur, soit par les moyens de rigueur, lui ordonnant de ne revenir auprès de lui que lorsqu'il y aurait réussi. A peine était-il arrivé à Paris, qu'il manda à l'évêque de Tournay de prononcer la sentence d'interdit et de se rendre en Flandre près de Robert de Béthune pour

la lui signifier; mais l'évêque de Tournay, craignant que cette mission n'offrît quelque danger, la confia à deux clercs qui furent en effet retenus prisonniers par l'ordre du comte, de peur qu'ils n'excitassent quelque sédition dans les grandes villes du pays.

Le roi de France se préparait activement à la guerre qu'il prévoyait depuis longtemps : dès le février, il avait défendu tous les tournois, par une lettre adressée au bailli de Vermandois, « quar, « disait-il, si nous le souffririons à faire, nous ne pourrions pas « avoir les nobles de nostre royaume si prestement pour nous aidier « à nostre guerre. » Le connétable, Gauthier de Châtillon, avait reçu le commandement des hommes d'armes qui devaient envahir la Flandre.

Quelques jours avaient suffi pour modifier profondément la situation du pays. Louis de Nevers, qui exerçait sur les communes une influence d'autant plus grande qu'il s'était placé sans cesse à la tête des bourgeois mécontents pour les seconder dans leurs luttes et dans leurs plaintes contre le gouvernement si déplorable de Robert de Béthune, ne cherchait plus qu'à calmer leur courage. Séduit par les largesses de ceux qui naguère n'avaient que des fers pour lui, il avait changé de langage et glorifiait les ennemis contre lesquels il avait si énergiquement invoqué l'indignation des hommes et les vengeances de Dieu. Les communes de Flandre étaient prêtes à s'armer avec Louis de Nevers : sa trahison avait suffi pour ébranler leur zèle. Leurs milices suivirent à peine jusqu'à Cassel le comte de Flandre, qui leur montra vainement un vieux parchemin remontant à l'époque de Baudouin de Constantinople pour leur prouver ses droits à la possession des cités d'Aire et de Saint-Omer; les bourgeois ne l'écoutaient point. Lorsqu'il fut question de traverser la Lys, les Gantois s'écrièrent tout d'une voix qu'ils ne le feraient point. Le comte voulut les y contraindre; mais ils persistèrent dans leur refus, et Robert de Béthune fut réduit à renoncer à son projet de combattre l'invasion étrangère pour étouffer une guerre civile.

Le roi l'avait de nouveau cité, le 27 septembre, à comparaître à Paris : il résistait encore quand il apprit que l'aîné de ses fils entraînant avec lui les députés des communes, s'était rendu à Aire pour traiter de la paix avec Henri de Sully. Louis de Nevers y avait obtenu amnistie entière du roi pour son alliance avec Gobert d'As-



premont : il avait promis de faire exécuter le traité du 1er septembre 1316, et d'amener son père à Paris. Une autre convention était relative au mariage de Louis, fils du comte de Nevers. Il avait été fiancé en 1316 à la fille du comte d'Evreux; mais l'année suivante, le comte de Valois, devenu chef d'une ligue politique et n'écoutant que son ambition, voulut lui donner la main de l'une de ses filles. Les négociations avaient été conduites avec tant d'activité, que le jour du mariage était déjà fixé lorsque le roi annonça qu'il choisissait lui-même pour son gendre le petit-fils de Robert de Béthune, auquel son aïeul assura de nouveau la succession du comté de Flandre, quels que fussent les droits éventuels de Robert de Cassel.

Le cardinal Gosselin partit aussitôt pour Tournay, où le vieux comte de Flandre ne tarda pas à arriver. Leur entrevue eut lieu dans l'église de Saint-Léger : le vieux prince se jeta en pleurant aux genoux du légat; il protestait qu'il était disposé à faire tout ce qu'on lui demanderait, pourvu qu'on le dispensât du payement de deux cent mille livres stipulé par le traité du 1er septembre 1316, et promit de se trouver à Paris vers la mi-carême. Le cardinal fit immédiatement proclamer la paix, et toute la ville retentit du son des cloches et du chant des actions de grâces.

Peu après, le 7 janvier 1319 (v. st.), dans une assemblée solennelle tenue au Louvre, le roi déclara qu'il était prêt à se conformer à l'arbitrage du pape, « quoique sa décision contînt des choses « étranges et onéreuses dont il n'y avait d'exemple ni sous son « règne, ni sous celui de ses prédécesseurs ; » ensuite il invita les pairs qui étaient présents (c'étaient les comtes de Valois, de Clermont et de Saint-Pol, l'archevêque de Reims, les évêques de Beauvais, de Noyon et de Châlons, le duc de Bourgogne et la comtesse d'Artois) à se porter pour lui, comme le pape l'avait prescrit, garants de l'exécution du traité; mais la plupart répliquèrent qu'il était grave de s'engager ainsi dans des affaires qui leur étaient étrangères et qu'ils en délibéreraient. Par d'autres motifs, les comtes de Valois et de Clermont observaient aussi que la sentence arbitrale contenait « aucunes choses estranges et non accoustumées « des rois, ne du lignage, ne des pers de France, » et demandaient que les Flamands se conformassent d'abord au traité. Ces discussions élevèrent de nouveaux obstacles au rétablissement de la paix.



Robert de Béthune y trouva un prétexte qu'il saisit avec empressement pour ne pas se rendre à Paris. La timidité qu'il avait montrée vis-à-vis des rois de France dans les premières années de son gouvernement s'était changée, à mesure que ses forces s'affaiblissaient, en un sentiment plus profond de terreur : le joug qu'il avait porté si longtemps était sans cesse présent à sa mémoire, et, prêt à descendre dans la tombe, il cherchait à repousser le fantôme odieux qui troublait ses jours et ses nuits.

Robert de Béthune ne pouvait plus rien pour résister aux intrigues de Philippe le Long. Toutes les communes réclamaient la paix, et elles eussent peut-être dépouillé le comte de Flandre de son autorité pour la donner à son fils, s'il n'eût consenti à accompagner leurs députés près du roi vers les derniers jours du mois d'avril 1320. Ils s'approchait des portes de Paris lorsqu'on lui annonça que le roi de France venait au devant de lui; il s'inclina humblement, mais il ne répondit rien au discours de Philippe le Long. Louis de Nevers lui lut les paroles de l'hommage qu'il devait prononcer; il les répéta, puis on lui porta le traité du 1er septembre 1316 pour qu'il l'approuvât. Cependant, dès que l'on arriva à la clause relative à la cession des châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune, il s'écria énergiquement que cette cession était nulle, parce qu'il n'y avait jamais vu que la remise d'un gage provisoire, ajoutant que, si on lui avait fait sceller un autre engagement, c'était une fraude d'Enguerrand de Marigny. Il fallut ajourner l'entrevue. Le roi se montrait fort mécontent; on l'entendit jurer, par l'âme de Philippe le Bel, que le comte de Flandre ne recouvrerait jamais les trois châtellenies, et il pria ses oncles, les comtes de Valois et de la Marche, et les autres barons qui l'entouraient, de prononcer le même serment. Sa colère s'accrut quand il apprit que le comte de Flandre avait fui de Paris pour rentrer dans ses Etats.

Louis de Nevers venait de renouveler à Philippe le Long son serment d'obéissance; il engagea vivement les députés des communes à suivre son père et à le ramener à la cour du roi. Ceux-ci le crurent et atteignirent aisément le vieux prince à trois lieues de Paris, dans un village où il s'était arrêté avec un seul serviteur pour y passer la nuit. « Seigneur, lui dirent-ils, quoique nos procura-« tions ne semblent pas nous permettre de ratifier la paix sans



« votre assentiment, nous savons bien que si nous revenions en « Flandre sans l'avoir conclue, nos têtes ne resteraient pas long« temps protégées par nos chaperons, et nous sommes résolus à ne « point quitter la France avant d'avoir terminé toutes les négo« ciations avec le roi. » Robert de Béthune comprit à leur langage qu'il était menacé d'une insurrection dont l'aîné de ses fils eût été le chef : il courba la tête et se tut. Quelques jours plus tard, le 5 mai 1320, on lui fit ratifier le traité de 1316, et il déclara de plus renoncer au serment des pairs qui formait la principale sûreté promise par le roi. Lorsqu'on s'occupa de la conclusion du mariage de Marguerite de France, la résistance du vieillard se ranima ; il s'indignait de voir son petit-fils choisir pour compagne la petite-fille de Philippe le Bel. Cette fois il fallut l'intervention du cardinal Gosselin pour l'apaiser ; et peu après, au mois de juillet, le fils aîné du comte de Nevers épousa solennellement Marguerite, qui avait à peine huit ans.

Vers la même époque, le roi pardonna aux chefs des insurgés d'Artois, qui continuaient depuis six années à représenter le parti naguère si puissant des *alliés*. Il permit même au comte de Flandre de recevoir dans ses Etats son beau-frère, Jean de Fiennes, qui avait pris la plus grande part aux deux mouvements qui avaient successivement éclaté à la fin du règne de Philippe le Bel et au commencement du règne de Philippe le Long. D'autres *alliés* qui s'étaient refugiés en Flandre ne furent point compris dans ces conventions : c'étaient, entre autres, Ferri de Pecquigny et le sire de Renty ; ils considéraient cet oubli de la part du comte comme une violation de la confédération qu'il avait autrefois conclue avec eux, et résolurent de se venger de Louis de Nevers, à qui ils imputaient tout ce qui avait eu lieu. Le sire de Fienne les appuyait aussi bien que Robert de Cassel. En 1319, le comte de Flandre avait fait un testament, par lequel il léguait à son second fils le comté d'Alost, Grammont, le pays de Waes et les Quatre-Métiers ; ce don avait été révoqué lorsque Louis de Nevers, triomphant, conduisit son père au parlement de Paris. Robert de Cassel ne l'ignorait point : osa-t-il s'arrêter à la pensée d'un fratricide ?

C'était vers la fin de l'année 1320 : Robert de Béthune, rentré en Flandre, cherchait quelque repos aux longues angoisses de sa vie, quand les sires de Pecquigny et de Renty lui amenèrent un jeune

homme qui répandait des larmes abondantes : il avouait qu'il avait été chargé de l'empoisonner. « Et pourquoi l'eussiez-vous fait ? » demanda le vieillard. Le jeune homme reprit : « Je ne faisais que ce « qui m'a été commandé, car votre fils, le comte de Nevers, voulait « que j'obéisse en toute chose à frère Gauthier, de l'ordre des ermites « de Saint-Guillaume. » Robert de Béthune aimait beaucoup ce moine : il fut troublé de cette révélation. On ajoute qu'il découvrit que sa mort devait être le signal d'un complot qui aurait livré toute la Flandre au roi de France. Quoi qu'il en soit, Robert de Béthune crut à la vérité de ces aveux, et chargea le second de ses fils de prendre toutes les mesures nécessaires pour réprimer le projet des conspirateurs.

Louis de Nevers s'était retiré à Beveren avec Rasse de Gavre, et refusait d'obéir aux ordres de son père. Une nuit qu'il revenait d'un voyage qu'il avait fait près du duc de Brabant, il se vit arrêté et renversé de son cheval, dans une forêt près de Bornhem, par des hommes d'armes placés sous les ordres de Ferri de Pecquigny, qui venait d'être créé bailli de Waes, et on le conduisit au château de Viane. Robert de Cassel en fut bientôt instruit, et, en vertu de l'autorité qui lui avait été déléguée, il fit adresser au châtelain de Viane des lettres ainsi conçues. « Nous vous mandons que, ces lettres « veues, sans delay, vous faciez couper la teste à Loys, nostre fils, et si « vous ne le faictes, nous nous en prendrons à vous. » Le chancelier de Flandre refusa de les sceller, mais Robert de Cassel prit lui-même le sceau et l'apposa sur la sentence de mort. Heureusement le châtelain de Viane recula devant le rôle de bourreau. « Sire, dit-il au « comte de Nevers, voyez les lettres que monseigneur votre père « m'envoie. » — Au nom de Dieu, reprit le prince, ne vous hâtez « pas, car je ne puis croire que monseigneur sache rien de ces « lettres. « — « Eh bien, continua le châtelain, pour l'amour de « vous, je me mettrai en aventure : j'irai savoir de votre père s'il a « donné ces lettres, et s'il en est ainsi, je baillerai le château à « quelque autre gentilhomme, et je m'en irai hors du pays. » Le châtelain de Viane se rendit donc à Male où se trouvait le vieux comte de Flandre, et lui ayant montré les lettres, il ajouta : « Sire, « j'ai fait votre commandement, car je n'osais y désobéir. » — « Quoi ! « châtelain, s'écria tristement Robert, mon fils est-il mort ? » Mais le châtelain, ému de sa douleur, s'empressa de le rassurer en lui disant : « Sire, calmez-vous : votre fils vit encore. »

Cependant, les députés des communes et un grand nombre de notables bourgeois vinrent supplier Robert de Béthune d'oublier les torts du comte de Nevers; le roi de France appuya leurs efforts. Les enfants du prisonnier mêlèrent leurs larmes à ces prières, et un historien contemporain leur attribue l'honneur d'avoir sauvé leur père. Enfin, le 6 avril 1321 (v. st.), un notaire reçut son acte de soumission. Deux jours après, il fut conduit à l'abbaye de Saint-Bernard, où il déclara, en présence du duc de Brabant, du comte de Namur, de Robert de Cassel et de Ferri de Pecquigny, qu'il demandait pardon à son père de ses offenses vis-à-vis de lui. Le jour de la solennité de Pâques, il se rendit, accompagné de la comtesse de Nevers et de ses fils, au château de Courtray pour réitérer la même promesse. On lui avait fait sceller une charte par laquelle il s'engageait à ne garder aucune rancune, ni contre Robert de Cassel, ni contre Ferri de Pecquigny et les autres chevaliers de la maison du comte qui l'avaient arrêté, et de plus à quitter la Flandre dans le délai de huit jours, pour n'y rentrer que par l'exprès commandement de son père; l'on exigea que toutes les communes de Flandre, pleines de zèle pour ses intérêts, ratifiassent cette convention. On prétendait que c'était Robert de Cassel qui avait forcé son frère à prendre cet engagement, afin qu'il lui fût plus facile, à la mort de Robert de Béthune, de s'emparer du gouvernement du comté, et cette accusation est d'autant plus vraisemblable que, bien que l'héritier du comte de Flandre, en promettant de sceller le testament de son père, eût fait des réserves pour les cas de « déshéritance greveuse, » on ne l'en contraignit pas moins à écrire de sa propre main au bas de cette déclaration ; « *Quelque il soient, approbo.* »

Dès que Louis de Nevers fut sorti du château de Rupelmonde, il se retira à Paris et y mourut peu après, le 6 juillet 1322.

Le 17 septembre, Robert de Béthune, âgé de quatre-vingt-deux ans, rendait le dernier soupir à Ypres.

« Le bruit courut, dit un chroniqueur liégeois, que le père et le « fils avaient tous les deux péri empoisonnés. »

LIVRE DOUZIÈME

1322-1346.

Louis de Nevers.
Troubles en Flandre. — Invasion de Philippe de Valois.
Jacques d'Artevelde.



Le roi de France avait précédé de quelques mois dans la tombe Robert de Béthune et Louis de Nevers; Charles le Bel succédait à Philippe le Long au moment où la succession du comté de Flandre allait être vivement disputée.

Robert de Cassel occupait la position la plus favorable pour s'emparer de l'héritage de son père. Si les bourgeois lui étaient hostiles, il s'appuyait du moins sur des amis courageux et dévoués qui avaient joui de la faveur du vieux prince et qui se trouvaient, au moment de sa mort, dépositaires de toute l'autorité. Disposant de la plupart des châteaux, il avait depuis longtems rassemblé des hommes d'armes afin de pouvoir profiter de la confusion qui accompagne toujours la transmission d'un pouvoir contesté. Sa puissance semblait même si redoutable, que, lorsque le fils du comte de Nevers, que l'histoire nomme Louis de Nevers comme son père, voulut faire acte d'hommage, le roi s'y opposa afin de laisser à la cour des pairs, et peut-être à la fortune des événements, le soin de décider quel devait être l'héritier légitime du comté de Flandre.

Cependant les communes de Gand et de Bruges, alarmées des préparatifs belliqueux de Robert de Cassel, avaient conclu, le 8 mars 1321 (v. st.), une étroite alliance.

« Nous, échevins, conseillers et tous ceux de la commune de « Gand, et nous, bourgmestre, échevins et conseillers et tous ceux « de la commune de Bruges, faisons savoir à ceux qui ces présentes « verront, que nous avons fait une alliance, tant pour nous que « pour nos successeurs, au nom desdites villes, dans l'intérêt com-

« mun du pays de Flandre, afin de nous aider mutuellement, tant « de notre vie que de nos biens, à défendre nos libertés, nos usages, « nos lois et nos priviléges, et aussi pour maintenir les libres rela- « tions du commerce sur lesquelles repose l'industrie flamande. « S'il arrivait donc que quelqu'un voulût attenter à nos libertés, à « nos coutumes, à nos usages, à nos lois ou à nos priviléges, ou en- « traver la liberté des relations commerciales dans le pays de « Flandre, les deux villes ci-dessus nommées uniraient leurs efforts; « de plus, afin que cette convention conserve toute sa vigueur, nous « avons choisi, à Gand et à Bruges, cinq personnes qui seront « chargées de veiller à son exécution, savoir : à Gand, Jean Depape, « Baudouin Uutendale, Ghelnot Damman, Henri de Coutervoorde « et Jacques Relme ; et à Bruges, Gauthier Derudder, Gilles d'Aer- « trike, Chrétien de la Potterie, Jean Breydel et Nicolas Bonin. » Le bourgmestre de Bruges se nomme à cette époque Jean Schync- kele. Les premiers échevins de Gand sont Gilbert Rynvisch et Thomas de Vaernewyck : parmi les députés qui les représentent en 1321 dans ces négociations se trouvent deux riches bourgeois, Salomon Borluut et Jean d'Artevelde. Ces noms, par une heureuse association, représentent tout ce que la Flandre a de plus glorieux dans les souvenirs du passé et dans les espérances de l'avenir.

Les grandes villes avaient peu de sympathies pour Robert de Cassel; elles savaient que l'ambition était une passion qui dominait dans son cœur, et l'accusaient d'y avoir sacrifié tour à tour la liberté et la vie de son frère. Sans attendre la décision du roi, elles appelèrent au milieu d'elles le petit-fils de Robert de Béthune, et lui rendirent hommage.

Cependant Charles le Bel se montra d'autant plus irrité de ce qui avait eu lieu, qu'il avait chargé Michel de Maucondui et Miles de Noyers de gouverner la Flandre pendant l'intervalle qui devait s'écouler jusqu'à la sentence définitive. Louis de Nevers fut sommé de se justifier : il refusa quelque temps d'obéir, enfin il parut à Paris dans les premiers jours de novembre ; mais à peine y était-il arrivé qu'il fut enfermé à la tour du Louvre, où il resta jusqu'aux fêtes de la Noël. Déjà la cour des pairs avait abordé la question de la succession du comté de Flandre. Louis de Nevers invoquait la renonciation de Robert de Cassel, mais celui-ci en contestait la validité; enfin, une sœur de Robert de Béthune, Mathilde, femme

de Matthieu de Lorraine, prétendait être la plus proche héritière du dernier comte, puisqu'on ne pouvait lui opposer la renonciation dont Louis de Nevers s'appuyait contre Robert de Cassel. Au milieu de ces discussions, les communes flamandes annoncèrent au roi que s'il n'admettait point l'hommage de Louis, elles ne reconnaîtraient point d'autre comte et exerceraient elles-mêmes l'autorité dans les bonnes villes. Peu de jours après, le 29 janvier, un arrêt solennel de la cour des pairs proclama la légitimité des droits du petit-fils de Robert de Béthune.

Charles le Bel céda à la manifestation des communes flamandes, mais il imposa au jeune prince les conditions les plus sévères, et tandis que la Flandre le soutenait avec plus de zèle parce qu'il était orphelin, il ne voyait dans son âge qu'une garantie de faiblesse et de soumission. Cinq jours après l'arrêt de la cour des pairs, Louis de Nevers rendit hommage au roi, en s'engageant par serment à respecter tous les traités imposés à la Flandre par Philippe le Bel et ses fils; puis, il s'excusa humblement d'avoir voulu prendre possession du comté de Flandre sans la permission du roi, et lui promit d'en confier le gouvernement aux conseillers qui lui seraient désignés. En exécution de cette convention secrète, Charles le Bel choisit, le 11 mars, les ministres du nouveau comte de Flandre. L'un était l'évêque d'Arras; l'autre, l'abbé de Vézelay, Guillaume Flotte, dont le nom reparaissait après vingt années comme une dernière menace de représailles et de vengeances.

Le roi suspendit toutefois, jusqu'à la fin du mois de septembre, le départ de l'évêque d'Arras et de l'abbé de Vézelay; il était nécessaire que le jeune prince affermît son autorité avant de la remettre entre leurs mains. La première mesure adoptée par Louis de Nevers, pour rester fidèle à ses engagements vis-à-vis du roi de France, avait été fort impopulaire; car, rompant le traité commercial conclu le 1er octobre 1320, par son aïeul avec Edouard II, il avait envoyé des navires piller les côtes de l'Angleterre, en même temps qu'il faisait arrêter tous les marchands anglais dans ses Etats. Les communes murmurèrent hautement. Afin de les apaiser, le roi de France fit sceller une convention qui rétablissait toutes les relations commerciales entre la Flandre, le Hainaut et la Hollande. Le comte de Hainaut y renonça à toutes ses prétentions sur le comté d'Alost et le pays des Quatre-Métiers, et paya au comte

de Flandre trente mille livres parisis ; de son côté, Louis de Nevers abandonna tous ses droits sur la Zélande.

Louis de Nevers crut avoir assez fait pour se réconcilier avec les bourgeois auxquels il devait son avénement. Il ne s'appliqua plus qu'à s'attacher ses ennemis les plus redoutables. Il reçut l'hommage de Robert de Cassel, lui assura la possession des seigneuries de Cassel, de Bourbourg, de Bergues, de Gravelines, de Warneton et de Bornhem, et y ajouta d'autres bienfaits.

Jean de Namur, aussi hostile aux communes en 1323 qu'en 1308, obtint le fief des forfaitures et des amendes qui seraient recueillies par le comte, et de plus le bailliage des eaux de l'Ecluse, qui jusqu'alors avait appartenu aux habitants de Damme et de Bruges. Les Brugeois n'avaient point oublié que Jean de Namur avait été récemment l'un de leurs plus redoutables adversaires dans les dissensions relatives à la succession du comté. En apprenant qu'il réunissait des sergents à l'Ecluse, ils soupçonnèrent quelque mauvais dessein ; peut-être Jean Breydel et ses quatre collègues leur dénoncèrent-ils les dangers qui menaçaient leurs relations commerciales dans le Zwyn. Tous les bourgeois de Bruges avaient pris les armes. « Si nous nous montrons trop patients, se disaient-ils les « uns aux autres, nous nous laisserons subjuguer et ruiner : il vaut « mieux que nous allions conquérir la ville de l'Ecluse et que nous « maintenions nos droits et nos priviléges. »

Le comte de Flandre, instruit de ce mouvement, accourut pendant la nuit de Courtray à Bruges ; il essaya vainement de dissuader les bourgeois de leur projet. Dès le lever de l'aurore, ils s'élancèrent en grand nombre hors de la ville. Le comte les accompagnait, espérant encore pouvoir les engager à rentrer dans leurs foyers : ils ne l'écoutèrent pas. Il fut le témoin d'une sanglante escarmouche qui arrêta un moment les Brugeois, mais qui ne les empêcha point d'entrer à l'Ecluse et d'y poursuivre leurs ennemis, dont plusieurs, dans leur terreur, se précipitèrent dans les flots. Le comte de Namur ne dut la vie qu'aux prières du comte Louis, et la commune triomphante le conduisit avec elle à Bruges, où il fut enfermé au Steen (juillet 1323). La comtesse de Namur, Marie d'Artois, implora aussitôt l'intervention du roi de France en faveur de son mari ; mais les Brugeois exigeaient avant toute autre condition qu'on approuvât les priviléges de leur ancienne juridiction sur le port de

l'Ecluse, et les négociations se prolongeaient sans amener aucun résultat. Le comte de Flandre lui-même, voyant son autorité méconnue, s'était retiré en France.

Le comte de Namur commença à s'attrister de ce que les efforts de ses amis étaient si lents pour lui rendre la liberté. Il avait demandé qu'il lui fût permis d'assister aux offices de l'église de Saint-Donat, affirmant sur sa parole de chevalier qu'il ne chercherait point à fuir : on repoussa sa prière en même temps que ses plaintes sur l'ennui de sa captivité. C'était toutefois une joyeuse demeure que le Steen, malgré ses grilles et ses geôliers. On y donnait de bons lits aux prisonniers ; aux grandes fêtes, on ornait leurs salles de fleurs et de verdure, et on ne leur défendait point d'y recevoir leurs amis. On y chantait tout le jour, on y jouait aux dès toute la nuit, et ce fut grâce à ce désordre que le comte de Namur parvint, le 9 octobre, à gagner la porte de la Bouverie, où des chevaux l'attendaient.

Au bruit de cette évasion, une extrême agitation éclata à Bruges ; les discordes y étaient si vives que les magistrats de Gand envoyèrent des députés au comte pour le prier de rentrer en Flandre. Louis de Nevers y consentit, et vers les premiers jours de décembre il revint à Bruges ; il avait obtenu que le comte de Namur déclarât publiquement pardonner aux Brugeois leur attaque et son arrestation; mais il avait cette fois amené avec lui l'abbé de Vézelay, et l'on remarquait avec indignation en Flandre qu'il repoussait les conseils de tous les habitants du pays pour rechercher ceux d'un homme dont le père s'était associé à toutes les vengeances de Philippe le Bel.

Louis de Nevers n'était plus ce noble orphelin que l'appui des communes avait protégé contre les intrigues qui le menaçaient. Dévoué désormais aux intérêts du roi de France, il aimait à se retirer dans le comté de Nevers où ses vices frappaient moins les regards, et s'il s'arrêtait en Flandre, il y donnait le spectacle d'un prince égaré par ses courtisans et dégradé par ses honteuses prodigalités. Tantôt il se plaisait au milieu des frivoles ébats de ses baladins, tantôt il enrichissait son nain Johannot en lui octroyant des priviléges sur les maisons où l'on jouait aux échecs et aux dés. Il accordait toute sa faveur à l'un de ses valets d'écurie nommé Jean Gheylinc, qu'il appelle dans ses chartes son ami et son conseiller, et il voulut même plus tard lui faire épouser sa fille.

Vers le mois de juillet 1324, le comte de Flandre s'était rendu dans le Nivernais ; il avait laissé le gouvernement de la Flandre au sire d'Aspremont, chevalier français. Son départ fut le signal des exactions les plus odieuses. Les bourgeois étaient accablés de tailles et d'impôts : on les dépouillait de leurs biens pour enrichir quelques favoris et quelques étrangers. Si le mécontentement des communes retenait quelquefois l'avidité des conseillers du comte dans les grandes cités de Gand et de Bruges, elle s'exerçait librement dans les campagnes. Là dominaient les sires d'Haveskerke, de Moerkerke, de Praet, de Lichtervelde, d'Halewyn, de Ghistelles et tant d'autres chevaliers qui depuis longtemps avaient accepté des pensions des rois de France ; ils se souvenaient qu'à Courtray plusieurs d'entre eux avaient péri sous les coups de ces libres laboureurs de race saxonne qui s'y pressaient autour d'Eustache Sporkin, et ne songeaient qu'à se venger. Ils sortaient de leurs châteaux pour rançonner ceux qu'ils craignaient le plus, et s'ils résistaient, ils les mettaient à mort.

« Cruelles sont les mœurs des karls : la barbe en désordre, les vê-
« tements déchirés, leurs chaussures en lambeaux, ils veulent domp-
« ter les chevaliers ; armés de leurs massues noueuses, laissant
« entrevoir sous leurs ceintures leurs longs couteaux, ils sont aussi
« orgueilleux qu'un comte et rêvent que l'univers leur appartient.
« Puisse le ciel les maudire à jamais !

« Nous saurons châtier les karls : nous lancerons nos chevaux
« dans leurs campagnes ; nous les traînerons sur la claie ; nous les
« suspendrons aux gibets. Il faut qu'ils ploient devant nous ! »

Deux siècles se sont écoulés depuis les complots des amis de Bertulf et de Burchard, lorsque l'insurrection ranime les passions tumultueuses des Flamings dans toute l'étendue du Fleanderland. Lambert Baldwin ou Bouwin, si l'on suit l'orthographe adoptée par les chroniqueurs du quatorzième siècle, était leur chef près d'Ardenbourg ; c'était Sohier Janssone dans le pays de Ghistelles ; dans le territoire des Quatre-Métiers, les insurgés obéissaient à Walter Ratgheer et à Lambert Bockel ; mais celui de leurs capitaines dans lequel revivaient le plus énergiquement les fureurs impies des Saxons se nommait Jacques Peyt : il conduisait les siens à l'assaut des châteaux en les engageant à égorger tous les chevaliers du parti du comte, et n'épargnait point les prêtres ; il n'entrait jamais, disait-

on, dans les églises pour y prier, et peut-être le sang qu'il répandait n'était-il à ses yeux qu'un holocauste expiatoire aux divinités proscrites de ses aïeux.

Le sire d'Aspremont, ne pouvant arrêter ce mouvement, se hâta d'appeler le comte qui revint en Flandre dans les premiers jours de février 1324 (v. st.), accompagné de l'abbé de Vézelay. Il n'avait point d'armée pour soumettre les insurgés et traita avec eux; ils lui payèrent une amende, promirent de dissoudre leurs associations et conservèrent toute leur puissance. Louis de Nevers, prévoyant de nouvelles émeutes, paraît avoir cherché, dès cette époque, à s'attacher les Gantois; car il leur accorda le droit de pouvoir seuls lever des taxes dans les châtellenies qui relevaient de leur ville, et lorsqu'il retourna au mois de juin dans le comté de Nevers, il donna pour successeur au sire d'Aspremont, dans le gouvernement de la Flandre, un noble bourgeois de Gand nommé Philippe d'Axel.

Cependant les troubles ne s'apaisaient point; Janssone et Bouwin continuaient à démolir les châteaux des chevaliers dont ils redoutaient la vengeance, et, dès les fêtes de Noël, Louis de Nevers se vit réduit à rentrer en Flandre. De nouvelles conférences eurent lieu; mais l'irritation qui régnait parmi les courtisans du comte était si grande qu'elles ne produisirent aucun résultat. Les insurgés, remarquant que le comte n'avait point amené d'hommes d'armes avec lui, se montraient de plus en plus audacieux. En vain quelques chevaliers, retranchés à Ghistelles et à Ardenbourg, faisaient-ils de fréquentes sorties dans lesquelles ils brûlaient les habitations des laboureurs, faisant périr les uns par le glaive, livrant les autres au supplice de la roue. Toutes les populations des campagnes s'armaient pour résister à leurs attaques; elles comprenaient que le même sort les menaçait, et étaient résolues à s'opposer de toutes leurs forces et de tout leur courage à de si cruelles dévastations.

Parmi les chefs des insurgés qui avaient jugé prudent, après la pacification du mois de mars 1323 (v. st.), de chercher un asile au sein de la commune de Bruges, se trouvait le chef des rebelles de Furnes, Nicolas Zannequin, l'homme le plus riche et le plus puissant de cette partie de la Flandre, qui représentait pour ses amis les anciennes traditions de la noblesse des karls saxons, mais qui n'était, aux yeux des chevaliers, qu'un serf obscur comme les fils d'Erembald. Il s'assura bientôt, parmi ceux qui lui avaient donné

l'hospitalité, une influence égale à celle qu'il avait exercée sur ses concitoyens, car il ne cessait de rappeler les droits et les devoirs qu'imposait aux communes la défense de la liberté nationale, menacée par des tailles odieuses et des impôts illégaux. Tous les bourgeois se soulevèrent à sa voix, quand Janssone, qui s'était emparé du château de Ghistelles, parut devant Bruges, amenant à sa suite de nombreux prisonniers.

Zannequin rallia bientôt sous sa bannière toutes les communes voisines. Thourout, Roulers, Poperinghe, Nieuport, Furnes, Dunkerque, Cassel, Bailleul lui ouvrirent leurs portes. L'enthousiasme des populations du Fleanderland était extrême. « Les habitants du « territoire de Furnes, dit un chroniqueur contemporain, le reçurent « comme l'ange du Seigneur; ils lui montraient plus de soumission « qu'à toute autre personne, et l'honoraient plus que s'il eût été le « comte ou le roi. » Robert de Cassel, qui avait réuni quelques hommes d'armes pour le combattre, se retira presque aussitôt. Zannequin le craignait peu, car il savait que toutes les communes lui étaient favorables, et l'on assurait que Robert de Cassel lui-même n'était pas hostile à l'insurrection.

Louis de Nevers résidait à Courtray; de là il allait quelquefois à Ypres, plus souvent à Gand. Les bourgeois de cette ville, qu'il flattait sans cesse en leur promettant de nouveaux priviléges, oublièrent bientôt la confédération du 8 mars 1321 (v. st.); et, après être d'abord intervenus comme médiateurs, ils ne tardèrent pas à combattre les Brugeois et leurs alliés. Louis de Nevers, de plus en plus irrité, avait fait publier à Audenarde, le 13 mars 1324 (v. st.), une déclaration signée de Jean de Nesle, de Jean de Verrières et d'autres chevaliers du parti *leliaert*, par laquelle il confisquait toutes les libertés et tous les priviléges de la ville de Bruges. Mais ces menaces restèrent impuissantes, et bientôt après le comte, réduit à reconnaître la stérilité de ses efforts, proposa un traité qui portait que tous les dommages causés par la guerre seraient réparés selon l'arbitrage des magistrats de Gand, de ceux d'Ypres et de Robert de Cassel, sans que l'on pût toutefois prononcer aucune sentence de mort, de mutilation ou d'exil (mars 1324, v. st.).

Cependant l'ordre et la tranquillité ne furent point complètement rétablis, et la mort d'un laboureur du pays de Furnes, tué par un chevalier, suffit pour renouveler l'agitation. Les arbitres avaient

convoqué le 11 juin, à l'abbaye des Dunes, tous ceux qui auraient le dessein de se constituer accusateurs. Zannequin et Janssone y accoururent avec tous leurs amis armés : les arbitres seuls n'osèrent point y paraître.

Louis de Nevers n'était pas mieux disposé à observer la paix ; il redoutait surtout la rivalité ambitieuse de son oncle, Robert de Cassel, qui semblait vouloir profiter de ces troubles pour se placer à la tête de la commune de Bruges qu'il avait autrefois combattue. Déjà le roi de France avait, à la prière du comte de Flandre, chargé son conseiller, Pierre de Cugnières, d'exhorter Robert de Cassel à ne pas soutenir les rebelles. Le sire de Cassel ne répondit pas à ce message. Le comte s'alarma de son silence comme d'un défi. De plus en plus inquiet, il écrivit au bailli de Warneton d'épier la première excursion que son oncle ferait de son château de Nieppe pour le faire décapiter ; mais cet ordre ne s'exécuta point. Le chancelier du comte de Flandre en avait donné lui-même avis à Robert de Cassel ; il avait voulu, répondit-il à Louis de Nevers qui le lui reprochait, sauver l'honneur du comte de Flandre du mépris des hommes et son âme du jugement de Dieu.

Cette odieuse tentative accrut la haine dont Louis de Nevers était l'objet. Déçu de toutes parts dans ses espérances, et instruit que les Brugeois faisaient occuper par leurs milices les principaux bourgs de la Flandre occidentale, il réunit à Ypres quatre cents hommes d'armes, et y fit publier une charte par laquelle il désignait pour ses conseillers Jean de Nesle, Guillaume d'Auxonne et Jean de Verrières ; puis il se dirigea vers Courtray pour recommencer les hostilités. Six bourgeois de Bruges étaient arrivés dans cette ville ; Louis les fit aussitôt arrêter : c'était le signal de la guerre.

Lorsque les Brugeois apprirent que plusieurs de leurs concitoyens avaient été retenus dans les prisons du comte, ils coururent précipitamment aux armes, et l'on ne tarda point à annoncer à Louis de Nevers que cinq mille combattants, choisis dans les rangs de la commune de Bruges, avaient quitté leurs foyers pour délivrer leurs amis. Une grande terreur se répandit aussitôt parmi les conseillers du comte : ils jugèrent qu'il fallait couper tous les ponts de la Lys et incendier les faubourgs qui se trouvaient au delà de la rivière, afin que les ennemis ne pussent point s'y établir. Cependant la flamme, poussée par le vent, lançait d'innombrables étincelles jus-

que sur les toits des maisons situées au sud de la Lys. Les palissades et les chaumes séchés par un soleil ardent s'embrasaient rapidement, et l'incendie s'étendait sur toute la ville.

Au premier bruit du danger qui le menaçait, le comte de Flandre était monté à cheval et s'était rendu avec ses chevaliers sur la place du Marché, où il avait fait conduire les six prisonniers de Bruges, soit pour leur faire trancher la tête sans délai, soit pour les amener à Lille avec lui. L'aspect de ce jeune prince, séduit par de si perfides conseils et déjà prêt à fuir loin des remparts qu'il vouait à la destruction, excita l'indignation des bourgeois de Courtray : ils oublièrent leurs demeures en feu et leurs familles éplorées pour ne songer qu'à se venger; les femmes elles-mêmes prenaient part au combat, que leurs sanglots et leurs cris excitaient plus violemment que les sons lugubres du tocsin. Jean de Namur et d'autres chevaliers ne réussirent à sortir de la ville qu'après avoir vu tomber d'illustres barons, notamment Jean de Nesle, de la maison de Flandre. Le comte lui-même était exposé à un péril imminent, quand les bourgeois de Courtray le séparèrent de ses conseillers les plus dévoués et les plus braves qui étaient restés près de lui.

Le lendemain, les Brugeois arrivèrent aux bords de la Lys. Ils croyaient accourir à une bataille, mais de bruyantes acclamations leur annoncèrent un triomphe auquel se mêlaient de tristes images de désolation et de ruine. Le comte leur fut livré : ils le placèrent sur un petit cheval et le contraignirent à les suivre. Ses conseillers l'accompagnaient chargés de chaînes, et les échevins de Bruges se réunirent immédiatement pour les juger. On reprochait aux uns le massacre des laboureurs de Furnes et de Ghistelles, aux autres l'incendie à peine éteint de Courtray; aussitôt condamnés et précipités par les fenêtres de leur prison au milieu d'un peuple furieux, ils furent les victimes des haines qui avaient dicté la sentence. Ainsi périrent Roger de Saemslacht, qui avait pris soin du comte pendant son enfance, Jean de Verrières, Jacques de Bergues, Baudouin de Zegherscappelle, Gauthier de Boldeghem, et avec eux quelques chevaliers étrangers, parmi lesquels on nomme Jean de Lambres, Odet de Mézières et Jean de Polignac (21 juin 1325).

Les Brugeois retenaient le comte prisonnier aux halles. Ils avaient élu Robert de Cassel *rewaert* de Flandre, et le premier acte de sa puissance avait été de se placer à la tête d'une expédition

dirigée contre les Gantois. Le château de Peteghem, qui avait été autrefois la résidence des empereurs franks de la dynastie de Karl le Grand, fut livré aux flammes, puis il menaça Audenarde, mais cette ville était bien fortifiée et il fallut se résoudre à en lever le siége. Déjà l'avant-garde des Brugeois se trouvait à Deynze, lorsqu'on y apprit que les Gantois occupaient le bourg de Nevele et se préparaient à les attaquer. Les Brugeois, quoique inférieurs en nombre, se portèrent aussitôt en avant jusqu'au pont de Reckelinghe, où ils rencontrèrent leurs adversaires, divisés en trois bataillons et guidés par Guillaume Wenemare, dont la haute stature égalait le courage. En vain essayèrent-ils de les disperser. Ils se virent eux-mêmes repoussés jusqu'à Deynze, et leur défaite eût été complète si l'armée qui avait assiégé Audenarde ne fût accourue à leur secours. Dès ce moment, les chances du combat changèrent; les Gantois virent tomber Guillaume Wenemare au milieu de la mêlée et sa mort sema le désordre dans leurs rangs : ils se replièrent précipitamment, et Robert de Cassel les poursuivit jusqu'au pied des remparts de Gand (15 juillet 1325).

Vers cette époque, des ambassadeurs de Charles le Bel étaient arrivés en Flandre pour y proposer de soumettre les griefs des communes contre le comte au jugement du roi. Ils assistèrent au triomphe de Robert de Cassel et apprirent que la commune d'Ypres avait appelé Zannequin. La puissance des bourgeois de Bruges n'avait jamais été si grande : ils exigeaient, avant de rendre la liberté à Louis de Nevers, que la ville de Gand et celle d'Ardenbourg, qui avait résisté aux efforts de Lambert Bouwin, renonçassent à leurs traités avec le comte de Flandre pour entrer dans leur alliance; c'était demander que toute la souveraineté fût placée entre leurs mains. Quelque dures que fussent ces conditions, les ambassadeurs français semblaient disposés à les accepter, car les Brugeois voulaient que la soumission des Gantois précédât la délivrance du comte; mais un grand nombre de bourgeois de Gand, parents et amis de ceux qui avaient succombé avec Guillaume Wenemare, au pont de Reckelinghe, refusèrent d'adhérer à toute négociation qui les sacrifierait à l'orgueil des vainqueurs.

Le comte de Namur était accouru à Gand pour y combattre sous les bannières de Louis de Nevers; sa présence, loin de fortifier le parti du comte, l'entraîna à de nouveaux désastres. Il se préparait



à prendre possession de Grammont, où il espérait trouver un accueil favorable, quand les habitants de cette ville fermèrent tout à coup leurs portes. Ils avaient cru reconnaître le comte de Namur dans le sire de Gavre qui s'était avancé avec trois cents sergents, et s'étaient hâtés de l'immoler, tandis que les hommes d'armes du comte de Namur, restés hors de la ville, entendaient les cris de leurs compagnons sans pouvoir les secourir. Jean de Namur rentra furieux à Gand. Impatient d'exercer sa vengeance, il accusa les tisserands d'être contraires au parti du comte, en fit périr un grand nombre et en chassa trois mille qui se réfugièrent dans le camp de Robert de Cassel, où s'étaient déjà réunis Ratgheer, Janssone, Bouwin et Bockel.

Le roi de France avait chargé le bailli d'Amiens de citer Robert de Cassel à comparaître à Paris pour rendre compte de l'appui qu'il donnait à la commune de Bruges. Robert de Cassel se contenta de répondre que s'il avait accepté le soin de gouverner la Flandre, il l'avait fait par affection pour son neveu, et s'excusa de ne pouvoir se rendre à Paris pour obéir à la sommation du roi. Les communes insurgées avaient occupé le château d'Helchin et fait rompre les ponts-levis de l'Escaut et de la Lys; peut-être espéraient-elles l'alliance de l'Angleterre, dont elles favorisaient les marchands dans tous leurs ports.

Dès que Charles le Bel sut que cette dernière tentative avait échoué, il déclara qu'à la prière des Gantois il avait créé Jean de Namur *rewaert* de Flandre; puis il requit, le 4 novembre, l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis de mettre la Flandre en interdit, et la sentence d'excommunication fut proclamée à Tournay et à Arras. Le peuple apprit avec douleur la publication de censures ecclésiastiques; sa terreur s'accrut lorsque peu de jours après les Gantois, commandés par Sohier de Courtray et Hector Vilain, attaquèrent près d'Assenede l'armée de Bockel et de Ratgheer, qui furent complètement défaits et périrent dans le combat. L'hiver avait forcé les Brugeois à lever le siége de Gand, et ils se montraient plus disposés à la paix. On annonçait aussi que le roi, prêt à exécuter ses menaces, avait ordonné à Alphonse d'Espagne, à Matthieu de Trie et à Miles de Noyers, d'assembler une armée en Artois et d'envahir la Flandre.

Il semblait à un grand nombre de bourgeois qu'il valait mieux

rendre Louis de Nevers à la liberté que de livrer la Flandre au double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangère. De nouvelles négociations s'ouvrirent, et le 18 février 1325 (v. st.), le comte de Flandre quitta sa prison pour se rendre à la chapelle de Saint-Basile, où il jura solennellement, sur la relique du Saint-Sang, qu'il pardonnait à ceux qui l'avaient retenu à Bruges, et qu'il ferait tous ses efforts près des princes étrangers afin que la paix fût rétablie.

Le lendemain Louis de Nevers partit pour Gand et de là pour Paris, où le roi le reçut avec bonté et l'assura que, tant qu'il suivrait ses conseils, il pourrait compter sur son appui pour subjuguer son peuple. Louis de Nevers oublia bientôt le serment qu'il avait prêté; mais Charles le Bel ne jugeait point encore le moment favorable pour réunir toutes les forces de la monarchie dans les plaines de la Flandre. La reine d'Angleterre, sa sœur, était venue à Paris réclamer son secours contre la faction de Hugues Spencer, et il ne songeait en ce moment qu'à favoriser l'expédition qui, peu de mois plus tard, porta Wulfart de Ghistelles, Michel de Ligne, Hector Vilain, Jean de Rodes, Guillaume de Straten, Goswin Van der Moere, les sires de Brugdam, d'Antoing, de Bousies, d'Aubrecicourt et d'autres chevaliers de Flandre et de Hainaut, des côtes de la Zélande au port d'Orwell.

Le comte de Flandre, fidèle aux instructions secrètes de Charles le Bel, s'était rendu à Saint-Omer pour interposer sa médiation entre les ambassadeurs français et les députés des communes flamandes, qui ne désiraient pas moins la levée de l'interdit que le rétablissement des relations commerciales. Alphonse d'Espagne et ses collègues, Miles de Noyers, Matthieu de Trie et Robert Bertrand de Briquebec, se plaignaient de ce que les communes de Flandre avaient violé les anciens traités en ne démolissant point leurs forteresses, en ne payant point les amendes auxquelles elles avaient été condamnées et surtout en formant une confédération pour combattre le roi de France. La réponse des ambassadeurs flamands nous a été conservée; ils demandaient de nombreux délais pour l'exécution des traités précédents, et protestaient qu'ils n'avaient jamais eu l'intention « d'enfreindre la pais, ne de offendre sa Roial « Majesté à laquele il veulent tous jours porter révérence. » Les députés d'Ypres insistaient surtout vivement pour que les bourgeois

de leur ville « pussent avoir gouverneurs en leurs mestiers, c'est « assavoir de chascun mestier en son mesme mestier, lequel seront « esleu par les gens du mestier chascun ou sien. »

Enfin, après de longs pourparlers qui eurent lieu à Arques, près de Saint-Omer, un traité de paix fut conclu. Les Flamands s'engagèrent à fonder près de Courtray une chartreuse qui porterait le nom de Sainte-Croix, en mémoire de la passion de Notre-Seigneur, et à faire reconstruire les églises détruites pendant les troubles. Les députés flamands promirent aussi, en expiation de l'attentat dirigé contre le comte, d'envoyer cent pèlerins à Saint-Jacques en Galice, cent à Saint-Gilles et à Notre-Dame de Vauvert, et cent à Notre-Dame de Rochemadour, et, de plus, de payer au roi et au comte les sommes qui leur étaient dues. Il fut résolu que tous les deux ans, des commissaires royaux seraient chargés de se rendre en Flandre pour vérifier les comptes des receveurs « qui auroient l'argent pour paier le roi, » en même temps qu'ils feraient relire le traité d'Arques, « de point en point, en françois et en flamand, de« vant les bonnes gens à ce commis. » Louis de Nevers devait recevoir de nouveau le serment de fidélité des bourgeois, mais il était également tenu de jurer une seconde fois qu'il respecterait leurs franchises. A ces conditions, une amnistie générale était proclamée; le comte de Namur et les Brugeois oubliaient leurs anciens démêlés; enfin, le roi de France rétablissait la liberté des relations commerciales et se chargeait du soin de mettre un terme à l'interdit. Charles le Bel ratifia cette convention le 19 avril 1326, et l'excommunication fut levée le 26 du même mois.

Il était aisé de le prévoir, cette paix ne fut point observée; les communes conservaient leurs anciens capitaines; les tisserands expulsés de Gand ne pouvaient se résoudre à renoncer à la généreuse hospitalité des corps de métiers de Bruges; le comte lui-même hésitait à se réconcilier avec les communes qui lui avaient été si hostiles. Pour rentrer en prince dans son palais de Bruges, ne devait-il point passer devant les halles où il avait vécu huit mois prisonnier?

Du moins, pendant ces deux années d'agitation et d'incertitude, qui séparent la paix d'Arques de la mort de Charles le Bel, la Flandre conserva une neutralité honorable vis-à-vis de l'Angleterre, troublée par les discordes civiles. Elle se souvenait qu'elle était

« une terre commune à tous, » et refusait de chasser les marchands écossais comme l'exigeait Edouard II. Des vaisseaux anglais reçurent bientôt l'ordre d'arrêter les navires qui sortaient du Zwyn et de les retenir jusqu'à ce que les Flamands eussent cédé aux menaces du roi. Quelques navires vénitiens étaient déjà tombés en leur pouvoir, quand une flotte flamande s'avança pour les délivrer. Les Anglais résistèrent à peine : on leur prit dix vaisseaux, et la flotte flamande se dirigea vers les côtes de Norfolk et de Suffolk, où elle s'empara de la plupart des barques chargées d'approvisionnements pour l'armée anglaise en Ecosse. Mais cette guerre, à peine commencée, fut suspendue par des trêves favorables aux marchands flamands, qu'Edouard III s'empressa de confirmer.

Edouard III n'avait que quinze ans lorsque Charles le Bel mourut, le 1er février 1327 (v. st.), laissant après lui deux filles, dont l'une ne naquit que deux mois après sa mort. Le roi d'Angleterre réclama la régence pendant l'intervalle qui s'écoula avant la délivrance de la reine; mais il ne paraît point avoir formé d'autres prétentions. Les barons français s'étaient réunis; un vague espoir de reconstituer la féodalité, telle qu'elle avait existé dans des siècles de désordre et d'anarchie, engageait la plupart à soutenir le comte de Valois, petit-fils de Philippe le Hardi. Par une étrange coïncidence, celui qui contribua le plus à faire triompher leurs desseins était l'ancien chef des *alliés*, Robert d'Artois, qui ne voyait, dans l'exclusion des femmes de la succession royale, qu'un moyen de recouvrer lui-même l'héritage de son aïeul usurpé par Mahaut d'Artois.

En présence de ces intrigues renfermées dans le palais de Paris et dans un petit nombre de châteaux, une agitation secrète annonçait de toutes parts d'autres mouvements non moins graves. Les communes, qui avaient cru trouver le jugement de Dieu dans l'extinction de la dynastie de Philippe le Bel, appelaient de tous leurs vœux le moment où elles cesseraient de voir leurs priviléges méconnus, leurs juridictions violées, leur prospérité chaque jour menacée par les tailles et les exactions royales. L'avénement de Philippe de Valois, sous de si funestes auspices, anéantissait toutes leurs espérances; mais elles attendaient que le signal d'une protestation unanime partît de la Flandre, où le sang coulait depuis trente années pour la défense des libertés et des franchises. Une

vaste ligue s'organisait depuis les campagnes marécageuses du Fleanderland jusqu'aux collines de la Meuse, prête à s'étendre jusqu'à la Seine, comme aux jours où les troupes des Franks et des Saxons s'élançaient triomphantes dans les provinces livrées au joug romain. Les communes du Brabant s'étaient confédérées pour défendre leurs lois et leurs usages, et déjà les amis du nouveau roi lui représentaient que si les communes de Flandre passaient leurs frontières, elles rallieraient à leur drapeau les communes de France.

Philippe de Valois fut sacré à Reims le 29 mai 1328 : le comte de Flandre s'y était rendu suivi de quatre-vingt-six chevaliers, et c'était à lui qu'appartenait le droit de porter l'épée du royaume. Cependant les hérauts d'armes avaient répété par trois fois : « Comte de Flandre, si vous êtes céans, venez faire votre devoir. » Au grand étonnement de toute l'assemblée, il n'obéissait point; enfin, comme le roi lui ordonnait de s'expliquer, il répondit : « Monseigneur, si « je ne me suis point avancé, veuillez ne pas en être surpris, car « l'on a appelé le comte de Flandre et non Louis de Nevers. » — « Quoi, repartit le roi, n'êtes-vous pas le comte de Flandre ? » — « Sire, reprit Louis de Nevers, il est vrai que j'en porte le nom, « mais je n'en possède point l'autorité. Les bourgeois de Bruges, « d'Ypres, de Poperinghe et de Cassel, m'ont chassé de ma terre et « il n'y a guère que la ville de Gand où j'ose me montrer. » Philippe de Valois éleva alors la voix. « Beau cousin, lui dit-il, nous « vous jurons par l'huile sainte qui a coulé aujourd'hui sur notre « front que nous ne rentrerons point à Paris avant de vous avoir « rétabli dans la paisible possession du comté de Flandre. »

En vain quelques barons représentèrent-ils que rien n'était préparé pour cette expédition et que vouloir envahir la Flandre pendant l'automne, c'était s'exposer à rencontrer des obstacles semblables à ceux qui avaient arrêté en 1315 l'armée de Louis le Hutin : Philippe de Valois avait résolu de tenir sa promesse, parce qu'il avait compris combien il était important d'ouvrir lui-même la guerre. Il consulta Gauthier de Châtillon, qui avait servi sept rois dans leurs guerres contre la Flandre. « Qui bon cœur a à batailler, « répondit le connétable, toujours trouve-t-il le temps convenable. » — « Eh bien ! s'écria le roi plein de joie en l'embrassant, qui m'ai- « mera si me suive ! » Il fut aussitôt décidé qu'au lieu de se diriger

vers les plaines de la Lys, théâtre de tant de désastres, on chercherait à envahir la Flandre par la route qui avait conduit Robert d'Artois à la victoire de Bulscamp, et tous les feudataires furent convoqués à Arras le 22 juillet.

Le 10 juillet, le comte de Flandre avait scellé dans la maison de l'évêque de Paris, et avec le sceau du roi, un testament sans doute dicté par son influence, où il déclarait appeler l'excommunication sur ceux qui le violeraient et même léguer, en ce cas, la moitié de ses revenus à Philippe de Valois. Aussitôt après, et tandis que le mandement du roi était proclamé dans toutes les provinces, il se chargea du soin de garder avec ses chevaliers les passages de la Lys. Robert de Cassel lui-même avait trahi la cause qu'il avait embrassée avec tant de zèle, et la promesse de quelques nouveaux domaines, qu'il n'obtint jamais, l'avait aisément engagé à accepter, sous les ordres de Philippe de Valois, le commandement de deux cents hommes d'armes chargés de défendre Saint-Omer.

Cependant le roi était allé prendre à Saint-Denis l'oriflamme « de vermeil samit à guise de gonfanon à trois queues, » ornée de « houppes de soie verte. » De là il partit pour Arras, où se trouvait assemblé « tout le povoir du royaume de France. » On y comptait cent soixante et seize bannières, le ban et l'arrière-ban de la féodalité : les Provençaux et les Languedociens s'y mêlaient aux milices de Hollande et de Hainaut. Des hommes d'armes envoyés par le roi de Bohême s'y confondaient avec les archers génois. Là brillaient les ducs de Bourgogne, d'Autriche, de Bretagne, de Lorraine, de Bourbon, le roi de Navarre, le grand maître des Hospitaliers, le dauphin de Viennois, les comtes d'Alençon, de Bar, de Savoie, de Hainaut. Jamais plus formidable armée n'avait quitté les remparts d'Arras, qui avaient été les témoins des armements de Philippe IV et de Louis X.

Pour mieux cacher ses projets, Philippe de Valois ordonna en s'éloignant d'Arras de marcher droit vers la Lys, afin que les Flamands ne pussent point réunir leurs forces sur un seul point. Dès qu'il eut appris que les milices d'Ypres et de Bruges s'avançaient vers Courtray, il fit exécuter un mouvement rapide vers l'aile gauche, et franchit le Neuf-Fossé, près de Boezeghem, le samedi 20 août 1328 : toutes les bannières se portèrent aussitôt en avant vers l'abbaye de la Woestyne.

Nicolas Zannequin occupait Cassel avec dix mille hommes accourus des contrées maritimes du Fleanderland; Sohier Janssone lui avait amené un renfort de six mille hommes, et bien qu'il eût fait prévenir les milices de Bruges de l'invasion des Français, il se croyait assez fort pour ne partager avec personne l'honneur de sauver la patrie. Ces mêmes plaines avaient vu, en 1071, le triomphe des communes flamandes : allaient-elles être de nouveau le théâtre de leur victoire ?

Pendant trois jours le roi de France resta devant Cassel, attendant la retraite de ses ennemis. Les chevaliers ne pouvaient gravir avec leurs destriers bardés de fer les pentes escarpées qui s'élevaient devant eux, et se trouvaient réduits à être témoins des escarmouches qui se succédaient sans relâche. Les *bidauds* (tel était le nom que l'on donnait aux sergents à pied) multiplièrent vainement leurs efforts : ils furent repoussés de toutes parts. Le roi, irrité de cette résistance, changea de projet; il ordonna le 23 août au matin que l'on portât son camp aux bords de la Peene, sur la route de Watten : de là il menaçait Bergues, Wormhout et Bourbourg; et comme s'il eût voulu rompre à jamais les liens qui unissaient les fils de Robert de Béthune à leur peuple, il chargea Robert de Cassel de livrer à l'incendie et au pillage les fertiles vallées qui s'étendaient au nord et à l'ouest. Il espérait que les Flamands, émus par le spectacle de ces dévastations, quitteraient leur position inaccessible pour accourir au secours de leurs frères. Pendant toute la nuit, les tristes lueurs des incendies qui s'allumaient de toutes parts sillonnèrent le ciel. Aux premières clartés du jour, de nouvelles scènes d'horreur vinrent frapper les regards des milices flamandes réunies sur la montagne de Cassel. Les plaintes des femmes, les cris des vieillards, les gémissements des enfants, ne cessaient de retentir à leurs oreilles; mais elles restaient immobiles, et la plupart des Français, fatigués de carnage et de butin, rentrèrent dans leur camp sans que le moindre mouvement eût été remarqué parmi les défenseurs de la Flandre.

Il était trois heures après midi, les chevaliers français s'étaient désarmés. Tandis qu'ils jouaient aux échecs ou aux dés, les chefs flamands délibéraient : les plus sages voulaient laisser aux Brugeois le temps de les rejoindre; d'autres étaient d'avis d'aller pendant la nuit surprendre les Français dans leurs tentes; mais Zan-

nequin rejeta ces conseils comme trop pusillanimes. « Quoi, s'écria- « t-il, le roi de France est devant nous et nous ne le combattrions « point, ou nous attendrions pour le faire le retour de la nuit ? Nous « qui ne redoutons personne, craindrions-nous donc ses regards ? « Grâce à Dieu, voilà enfin ces ennemis que nous étions si impa- « tients de rencontrer : profitons de leur confusion pour les atta- « quer. » Mille clameurs enthousiastes saluèrent le discours de Zannequin, et les Flamands, divisés en trois corps, se précipitèrent du haut de la montagne ; car, hommes courageux et libres, ils n'hésitaient point, dit Villani, à assaillir l'armée la plus redoutable.

La fureur des Flamands était surtout grande contre les hommes d'armes du comte de Hainaut ; ils les haïssaient comme les constants auxiliaires de leurs ennemis, et plutôt comme des traîtres que comme des étrangers. Des trois *batailles* formées par Zannequin, il y en eut deux qui se dirigèrent vers les tentes du comte de Hainaut et celles de son frère Jean de Beaumont, qui avait sous ses ordres les chevaliers envoyés par le roi de Bohême. Cependant, quatre cents sergents de Tournay, vêtus de tuniques rouges ornées de châtelets d'argent, avaient pris les premiers les armes à la voix de leur chef, Gauthier de Calonne, et leurs cris annoncèrent l'approche des ennemis qu'ils se préparaient à repousser.

Déjà la troisième *bataille*, guidée par Zannequin, n'était plus éloignée de la tente de Philippe de Valois. Tous les Flamands marchaient en silence, et avant qu'on les eût aperçus, ils se trouvèrent au milieu des barons, « qui aloient, dit la chronique de Saint-Denis, « d'une tente en l'autre pour eux déduire en leurs belles robes. » En ce moment, un chevalier champenois, nommé Renaud de Loire, s'offrit à eux les prenant pour quelque troupe revenue un peu tard du pillage de la vallée de Bergues, et prêt à leur reprocher de troubler les seigneurs dans leurs joyeux devis : il périt sous leurs coups. Plusieurs chevaliers, qui se hâtaient d'arriver à son secours, partagèrent son sort. Les plus illustres barons de France s'élançaient précipitamment sur leurs armes ; mais les Flamands, loin de s'arrêter, continuaient leur marche rapide, couverts de poussière et de sueur. Là furent plus ou moins grièvement blessés les ducs de Bourgogne et de Bretagne, les comtes de Bar, de Boulogne, de Savoie, Bouchard de Montmorency et d'autres nobles chevaliers.



Le roi sommeillait, après un long festin, lorsqu'un religieux, qui ne le quittait jamais (c'était son confesseur), aperçut de loin le désordre de la lutte et s'écria que les Flamands attaquaient le camp. « Propos de clerc qui a peur, » répondit Philippe avec un sourire incrédule ; mais Miles de Noyers accourait déjà près de lui, agitant l'oriflamme, pour appeler tous les chevaliers à la défense du roi. La plupart fuyaient, et le roi, saisissant un casque et une cotte d'armes, s'avançait presque seul pour combattre les Flamands, quand Miles de Noyers, le suppliant de sauver sa vie, l'entraîna hors de sa tente. Selon un autre récit, Zannequin levait déjà sa massue sur la tête du roi au moment où il parvint, grâce au courage du sire de Noyers, à se dérober au danger qui le menaçait.

Dès ce moment la bataille fut perdue. Le comte de Hainaut poursuivait ceux qui l'avaient assailli, et Robert de Cassel, qui, après avoir partagé les malheurs de la Flandre au Mont-en-Pévèle, devait à la journée de Cassel se signaler parmi les vainqueurs, se hâta de le rejoindre. Leurs efforts permirent à toute l'armée française de se déployer en bon ordre autour du roi, impatient de venger sa honte.

Zannequin avait ordonné à ses frères et à ses amis de se ranger en cercle et d'opposer leurs épieux ferrés au poitrail des chevaux. Ils résistèrent longtemps : entourés d'ennemis innombrables, ils combattaient à l'ombre de leurs traits, comme les trois cents Spartiates des Thermopyles, et le dernier soupir de Zannequin se confondit dans le chant des chapelains du roi, qui entonnaient l'antiphone de saint Denis. « Oncques des seize mille Flamands qui « morts y demeurèrent, dit Froissart, n'en recula un seul que tous « ne fussent morts et tués en trois monceaux, l'un sur l'autre, sans « issir de la place là où chacune bataille commença. » (23 août 1328.)

Le roi rentra le même soir à Cassel où il fit mettre le feu ; puis, la nuit étant venue, il regagna son camp, éclairé par l'incendie de la ville et la lueur lugubre des torches que ses serviteurs portaient autour de lui, de peur qu'il ne heurtât des cadavres. Pendant quatre jours, disent les chroniqueurs, il resta enfermé dans sa tente, plein de terreur quoique victorieux, et rempli d'admiration pour ces champions des communes qui en étaient à la fois les héros et les martyrs.

Une profonde consternation s'était répandue dans toute la Flandre. Les milices de Bruges, qui se dirigeaient vers Cassel, s'arrêtèrent près de Dixmude en apprenant la mort de Zannequin. Si les bourgeois d'Ypres, les plus voisins de l'ennemi, eussent fermé leurs portes et imité le courage des laboureurs du Fleanderland, la Flandre eût pu réparer ses revers ; mais la crainte d'une extermination complète lès engagea à envoyer au camp français des députés qui implorèrent la clémence du roi. A Bruges, l'effroi était si grand que les femmes arborèrent la bannière fleurdelisée et forcèrent leurs maris à livrer les clefs de la ville. Déjà l'armée française traversait Poperinghe ; cependant les tisserands d'Ypres se soulevaient contre leurs magistrats et refusaient de s'associer à ce qu'ils considéraient sans doute comme une trahison. Un prêtre, le curé de la paroisse de Saint-Michel, avait appelé, du haut de la chaire, tous ceux qui voulaient sauver la patrie à prendre les armes ; mais il était trop tard : Miles de Noyers entra avec de nombreux hommes d'armes dans les remparts d'Ypres. Le curé de Saint-Michel s'était réfugié avec quatorze de ses amis dans une maison fortifiée, on y mit le feu et il périt dans les flammes.

Peu de jours après, Philippe VI ordonna la retraite : il était impatient de retourner en France après sa victoire de Cassel, comme Charles VI le fut depuis après son triomphe de Roosebeke, pour reparaître dans toute sa puissance aux yeux des communes françaises. Il ramenait avec lui quinze cents otages choisis parmi les bourgeois d'Ypres et de Bruges, qui devaient répondre de la soumission des communes flamandes. Prêt à s'éloigner, le roi fit appeler le comte de Flandre et lui adressa, en présence des barons, ces paroles altières : « Comte, j'ai travaillé pour vous, au mien et aux « despens de mes barons ; je vous rends votre terre acquise et en « pais ; or, faites tant que justice y soit gardée, et que, par vostre « deffaut, il ne faille pas que plus reviègne ; car si je y revenoie « plus, ce seroit à mon profit et à vostre dommage. » Puis il retourna en France, déposa l'oriflamme à Saint-Denis, et entra à cheval, revêtu des armes qu'il portait à la bataille de Cassel, dans la basilique de Notre-Dame de Paris, « et très-dévotement la « mercia, et lui présenta ledit cheval où il estoit monté et toutes « ses armeures. »

« Le comte se souvint des paroles du roi, dit le continuateur de

« Guillaume de Nangis ; il rechercha si activement les conspira-
« teurs qu'en moins de trois mois il en fit périr dix mille. » A Bruges, on divisa la ville en six quartiers et l'on soumit successivement tous leurs habitants à une enquête rigoureuse. Dès qu'ils avaient été condamnés, on les conduisait à Damme, où l'on avait élevé de nombreux instruments de supplices et de tortures ; à Ypres, tous les corps de métiers furent décimés : Lambert Bouwin, capitaine du Franc, Jean de Dudzeele, qui avait été chargé de la garde du comte pendant sa captivité, Goswin d'Oedeghem, qui avait, comme capitaine de Deynze, arrêté pendant deux années les approvisionnements des Gantois, expirèrent sur la roue. Guillaume Dedeken, ancien bourgmestre de Bruges, s'était retiré en Brabant ; mais les communes de ce pays n'osèrent le protéger, et le duc de Brabant le livra au roi de France. Il fut conduit à Paris ; là on l'attacha au pilori après lui avoir tranché les deux mains, puis on le fixa sur la roue d'où on le détacha sanglant et mutilé, parce que l'on craignait que sa mort ne fût trop prompte ; le lendemain on le fit déchirer par des chevaux, et ses restes furent suspendus à la grande potence de Montfaucon, afin que ce hideux spectacle apprît aux bourgeois de la capitale du royaume que Philippe de Valois ne pardonnait point aux communes rebelles.

« Le comte de Flandre, écrit l'abbé de Saint-Martin de Tour-
« nay, multipliait d'autant plus les supplices des coupables que
« son avidité l'engageait à s'emparer de leurs biens. » Une sentence du roi avait prononcé la confiscation générale des biens de tous ceux qui avaient combattu à Cassel ; deux tiers étaient réservés au trésor royal. Le dernier tiers était accordé à Louis de Nevers et à Robert de Cassel, pour les domaines sur lesquels ils avaient droit de haute justice. Bruges, Ypres, Courtray, Dixmude, Furnes, Ostende, Ardenbourg, Ysendyke, Termonde et Grammont furent condamnées à des amendes si considérables, que les trésors amassés par ces villes pendant des années de paix et de prospérité ne purent point y suffire. Toutes ces dépouilles d'un peuple vaincu étaient promises aux courtisans et aux serviteurs du comte, et l'on retrouve, parmi les actes publics de cette époque, des chartes par lesquelles il donne des maisons de Bruges, dont il avait chassé d'honorables bourgeois, à son barbier, à ses palefreniers et à ses valets.

C'était peu que la haine du roi et du comte couvrît toute la Flandre de sang et de deuil : sa liberté ne devait point survivre au dévouement de ses défenseurs. Les priviléges de toutes les villes, celle de Gand seulement exceptée, furent annulés ou modifiés dans leurs garanties les plus essentielles. A Bruges, les bourgeois furent contraints de se rendre au devant du comte jusqu'à mi-chemin du château de Male, et de s'y jeter à genoux en implorant sa miséricorde : à Ypres, la cloche du beffroi fut brisée. Enfin, par des lettres datées du 20 décembre 1328, le roi de France ordonna que l'on détruisît les fortifications de Bruges, d'Ypres et de Courtray, et le soin de présider à leur démolition fut confié à Miles de Noyers et à Thomas de Morfontaine, anciens serviteurs de Philippe le Bel, qui avait formé les mêmes projets, sans qu'il lui eût été donné de les accomplir.

Le silence de l'oppression s'était étendu sur toute la Flandre, quand on apprit tout à coup que Sohier Janssone, le seul peut-être des compagnons de Zannequin qui lui eût survécu, avait abordé près d'Ostende avec deux cents bannis qu'il avait réunis en Zélande. Ostende, Breedene, Oudenbourg répondirent à son appel, et de toutes parts les populations agricoles du Fleanderland s'armaient pour venir le rejoindre. On lui avait annoncé que le bailli de Bruges rassemblait une armée pour le combattre. « Tant mieux, avait-il « répondu, plus cette armée sera nombreuse, plus nous y compte- « rons d'amis et d'alliés. » Et, plein de confiance dans sa fortune, il se porta en avant vers Bruges avec sa petite troupe, espérant que la défection des milices communales qu'on lui opposerait entraînerait l'insurrection des Brugeois.

Cependant le bailli de Bruges, plus prudent et plus sage, avait laissé à l'écoutète le soin de contenir pendant quelques heures la commune mécontente et inquiète, et il s'était précipité au galop vers Oudenbourg, suivi d'une nombreuse escorte de chevaliers. Janssone pâlit en n'apercevant aucun de ses amis sous la bannière du comte. Trop faible pour soutenir une lutte en pleine campagne, il se replia vers Oudenbourg et s'y retrancha derrière un pont voisin de l'abbaye fondée par saint Arnould. Il s'y défendit longtemps ; enfin, il tomba au pouvoir de ses ennemis avec son fils et vingt des siens. Ce fut un grand triomphe pour les *Leliaerts ;* ils firent construire une potence d'une hauteur extraordinaire, mais Janssone et

ses compagnons n'y furent attachés qu'après avoir été promenés nus dans toute la ville de Bruges, brûlés d'un fer rouge à chaque carrefour, brisés sur la roue et décapités. Parmi les compagnons de Janssone se trouvaient Guillaume de Cockelaere et Jacques Breydel.

Louis de Nevers ne fut pas le témoin de ces supplices : il s'était rendu à Paris pour y chercher la comtesse de Flandre, Marguerite de France, qu'il avait épousée huit années auparavant, mais qui, dès les premiers jours de son mariage, avait fui ses mauvais traitements. Le 18 octobre 1327, il avait pris l'engagement solennel de se conduire vis-à-vis d'elle avec respect et avec courtoisie. Il est toutefois douteux qu'il y ait eu une réconciliation dès cette époque : une princesse orgueilleuse et altière comme Marguerite ne pardonna sans doute à Louis de Nevers que lorsque la victoire de Cassel lui eut soumis toute la Flandre. Les chroniqueurs placent au mois de septembre 1329 son arrivée au château de Male, et ce fut là qu'elle donna le jour, le 25 novembre de l'année suivante, à un fils qui reçut le nom de Louis.

La domination de Louis de Nevers était rétablie depuis trois années, quand des discussions sérieuses éclatèrent entre le comte de Flandre et le duc de Brabant relativement aux frontières de leurs Etats. Déjà, en 1327, on avait proposé de déférer ces contestations à des arbitres choisis parmi les chevaliers flamands et brabançons, mais ce projet n'avait point été exécuté. Enfin, il fut convenu, le 11 janvier 1331 (v. st.), qu'un envoyé du comte de Flandre se rendrait sur l'Escaut et marquerait les limites des deux pays en jetant aussi loin qu'il le pourrait une pesante hache de fer : il la lança jusqu'au pied des murs d'Anvers.

A peine ces discordes avaient-elles été apaisées qu'elles se renouvelèrent avec plus de gravité. En 1327, l'évêque de Liége avait emprunté vingt mille florins au comte de Flandre, et il avait été entendu que la ville de Malines formerait la garantie du payement de cette dette. Il ne paraît point qu'il ait rempli ses engagements, et nous le voyons, en 1332, ayant de nouveau besoin d'argent, offrir à son créancier la cession définitive de la ville de Malines, moyennant la somme de cent mille livres tournois noirs. Pour faire réussir ces négociations, Louis de Nevers acquit tous les droits héréditaires de la comtesse de Gueldre, fille de Berthout de Malines, et dans

les derniers jours de l'année 1333, ayant complété le payement qui représentait le prix de la seigneurie de Malines, il en fut investi par des chartes authentiques.

L'un des principaux conseillers de Louis de Nevers, Guillaume d'Auxonne, qui était à la fois l'un des descendants de la maison d'Avesnes et l'émissaire de Philippe de Valois, l'avait vivement engagé à cette négociation; mais l'ambition du comte de Flandre fut trompée. La commune de Malines, qui n'ignorait point les malheurs des communes de Flandre, repoussa leur oppresseur et se donna au duc de Brabant. C'était en vain que Louis de Nevers, prévoyant peut-être cette résistance, avait formé, dès le 11 mai 1332, une alliance fédérative avec le roi de Bohême, l'archevêque de Cologne, l'évêque de Liége, les comtes de Gueldre, de Namur, de Juliers et de Looz, à laquelle avait adhéré le comte d'Eu, connétable de France : le duc de Brabant fut assez habile pour enlever à ses adversaires l'appui sur lequel ils comptaient le plus, car il conclut le 8 juillet, à Crèvecœur en Brie, un traité avec le roi de France, et s'engagea à faire épouser à l'aîné de ses fils une fille de Philippe de Valois. Dès ce moment, le roi se réserva le rôle de médiateur, et il fut aisé de reconnaître qu'il était devenu plus favorable au duc Jean III qu'à Louis de Nevers; aussi, lorsqu'au mois de janvier 1333 (v. st.), le comte de Flandre, irrité de voir le duc de Brabant planter sa bannière dans la cité de Malines, voulut renouveler contre lui la ligue du 11 mai 1332, il s'y opposa énergiquement, et ses hommes d'armes, commandés par le roi de Navarre et les comtes d'Alençon, d'Etampes et de Bar, expulsèrent du Brabant les chevaliers de Flandre qui s'étaient avancés jusqu'aux portes de Bruxelles. Il ne restait plus au comte de Flandre qu'à se soumettre à la bulle du pape Jean XXII, qui lui fut remise par les évêques de Troyes et de Marseille, et à sacrifier ses prétentions au projet chimérique d'une croisade en Orient. Le roi n'avait pas renoncé à son arbitrage, et le 27 août 1334, il déclara retenir en sa garde la cité de Malines, tant que le litige durerait : c'était le moyen le plus sûr de le terminer, et après de longues négociations, les deux princes résolurent de conserver en commun la possession de la cité de Malines, comme l'évêque de Liége et Berthout de Malines en avaient joui autrefois. Tel n'était point le résultat qu'avait rêvé Louis de Nevers : il avait payé des sommes énormes pour acquérir peu de chose, si ce n'est rien.

Un prince français avait été le témoin de tous les débats soulevés dans le Brabant : c'était Robert d'Artois ; irrité de l'ingratitude de Philippe de Valois, qui se hâtait peu de lui restituer le comté d'Artois, il avait, pour l'obtenir plus aisément, fait écrire une fausse charte par une dame de la châtellenie de Béthune, la fille du seigneur de Divion, qui avait hérité de sa mère, Sara Louchard, un esprit fécond en ruses et en intrigues ; mais la fraude avait été découverte, et Robert d'Artois, cité devant la cour du roi, s'était vu réduit à fuir en Brabant. Il y avait passé près d'une année, quand le traité de Crèvecœur l'obligea à chercher une autre retraite dans les Etats du comte de Namur. Enfin, lorsque l'intervention armée du roi dans les querelles du duc Jean et de Louis de Nevers sembla le menacer sur les bords de la Meuse, il s'était retiré en Angleterre, où il ne cessait de représenter à Edouard III qu'il était le légitime héritier de Charles le Bel, et que rien n'était plus aisé que de renverser le trône chancelant du roi de France.

Philippe de Valois, près de qui Jean de Marigny occupait la place qu'avait laissée vide le supplice d'Enguerrand de Marigny, continuait à marcher sur les traces de Philippe le Bel. Il dépouillait les marchands italiens comme à une autre époque on avait dépouillé les juifs, et faisait fabriquer de mauvais *pavillons*, des *lions* et des *agnelets* de bas aloi, exigeant de ses officiers qu'ils jurassent sur les saints Evangiles de cacher la falsification des monnaies. Ces mesures odieuses, en accroissant l'agitation populaire, propageaient de plus en plus un vague sentiment de regret et d'enthousiasme pour les institutions protectrices du treizième siècle. Robert d'Artois avait seulement oublié qu'il n'appartenait point à un prince étranger de faire triompher une pensée toute nationale.

La Flandre, également impatiente de recouvrer sa liberté, semblait plus disposée à la recevoir des mains des Anglais. Toutes les relations de son commerce l'attachaient à l'Angleterre : c'est de là qu'elle tirait la matière première de son industrie. Edouard Ier avait porté à Bruges l'étape des laines : après la bataille de Courtray, la commune de Bruges fit de nombreuses démarches pour la conserver. Elle ne tarda point à être transférée à Anvers, et, en 1314, Philippe le Bel voulut l'établir à Saint-Omer. Cependant, vers la même époque, les Brugeois multipliaient leurs efforts pour qu'elle leur fût rendue, et vers 1323, elle était déjà de nouveau fixée à Bruges. En

1332, Edouard III avait fait saisir les marchandises flamandes; mais dès l'année suivante tous les griefs qui existaient entre les communes de Flandre et le roi d'Angleterre avaient été redressés, et il avait été décidé qu'à l'avenir quatre arbitres, dont deux de chaque nation, s'assembleraient à York, pour juger les plaintes des marchands anglais et flamands. Ces immenses expéditions de laine n'enrichissaient pas moins les propriétaires d'Angleterre que les manufacturiers de Flandre, et rien n'explique mieux pourquoi toutes les guerres entre ces deux pays étaient presque immédiatement suspendues par des trêves : Edouard III, plus sage que ses prédécesseurs, comprit le premier que ce commerce mériterait surtout sa protection, s'il devait contribuer à fixer dans ses Etats, dans le pays même qui produisait les laines, l'industrie qui en réglait l'emploi. Il nous reste un privilége octroyé au tisserand flamand Jean Kempe, par le roi Edouard III, qui se termine en ces termes : « Nous « permettons à tous les autres tisserands, teinturiers et foulons de « Flandre qui voudraient quitter leur pays, de s'établir dans notre « royaume et nous leur ferons donner de semblables lettres de pro- « tection. » On annonçait aux ouvriers de Flandre qu'ils trouveraient en Angleterre une vie opulente et de riches mariages. Ces promesses séduisirent sans doute plus d'un habitant d'Ypres ou de Warneton; des hommes de métier bannis par Louis de Nevers vinrent aussi se fixer aux bords de la Tamise; et ce fut ainsi qu'Edouard III, qui fut quelques années plus tard le fidèle allié des communes flamandes, prépara à la fois dès ce moment la ruine de la Flandre et la grandeur de l'Angleterre.

Les rigueurs qui avaient suivi la bataille de Cassel n'avaient pas atteint leur terme. Au mois de juillet 1330, Louis de Nevers fait prononcer à Gand de nombreuses sentences de bannissement, et au même moment il mutile l'organisation légale du Franc et réforme ses anciens priviléges. Trois ans plus tard, Jean des Prez et Gauthier de Quevaucamp font exécuter, en vertu d'un ordre royal, les sentences de confiscation qui remontent à près de cinq années. Non-seulement les bourgeois de Gand et de Bruges sont en butte à de vives persécutions, mais l'on voit aussi de nobles chevaliers, comme le châtelain de Bergues, Jean de Morbecque, Jean de Rely et Gauthier d'Hontschoote, inquiétés tour à tour comme suspects d'avoir favorisé Zannequin. Cependant, à mesure que se fermaient les plaies

causées par une guerre désastreuse, la Flandre cherchait à se relever de l'état d'abaissement où elle avait langui pendant quelques années. Les trois bonnes villes avaient été choisies par les magistrats de Hambourg et l'abbé de Staveren comme arbitres de leurs contestations. A Gand, l'évêque de Tournay avait interposé sa médiation entre le comte et les magistrats, et par ses soins une convention qui faisait droit à leurs griefs avait été conclue à Courtray le 3 novembre 1335. A Bruges, les Breydel avaient reparu dans la direction des affaires de la cité, et les échevins avaient même osé accorder un secours public à la veuve de Pierre Coning, que ses services n'avaient point enrichi. La réhabilitation des héros de Courtray était la plus énergique des protestations contre les vainqueurs de Cassel.

Telle était la situation des choses, quand, au refroidissement qui existait entre Philippe de Valois et Edouard III, succédèrent tout à coup des hostilités ouvertes sur les frontières de la Guyenne. Louis de Nevers était absent en ce moment : il s'était rendu à Avignon pour se concilier l'appui du pape dans l'affaire de Malines, qui était depuis deux années soumise à l'arbitrage des légats pontificaux. Philippe de Valois, qui craignait que le comte de Flandre ne fût entraîné par ses communes dans l'alliance d'Edouard III, avait engagé lui-même le pape Benoît XII à rejeter ses prétentions ; mais Louis de Nevers vit, à son retour, le roi de France à Paris, et réussit à le convaincre de la sincérité de ses serments. En effet, à peine était-il rentré dans ses Etats, qu'il manda à ses officiers de retenir prisonniers tous les Anglais qui se trouveraient en Flandre, mesure imprudente qui devait appeler de terribles représailles. Le 5 octobre 1336, Edouard III ordonna, à son exemple, que tous les marchands flamands fussent arrêtés dans son royaume et que l'on saisît leurs biens ; il défendit en même temps l'exportation des laines. La Flandre fut livrée à la désolation : tous ses métiers cessèrent de battre le même jour, et les rues de ses cités, naguère remplies d'ouvriers riches et industrieux, se couvrirent de mendiants qui demandaient en vain du travail pour échapper à la misère et à la faim.

Edouard III, qui écoutait de plus en plus les conseils de Robert d'Artois, cherchait à ne point s'aliéner les sympathies des communes flamandes : dès le 18 octobre, il écrivit au comte de Flandre et aux échevins des bonnes villes, pour leur témoigner son désir de

voir la paix rétablie; et l'on vit bientôt les communes, s'élevant unanimement contre le système politique qui les isolait des marchands anglais et des populations voisines de Brabant, de Hainaut et de Hollande, contraindre Louis de Nevers à y renoncer. Le 31 mars 1336 (v. st.), Henri de Flandre, comte de Lodi, dont le père avait quitté la cour avilie de Robert de Béthune pour suivre Philippe de Thiette en Italie, Sohier de Courtray, Gauthier d'Harlebeke, Jean de la Gruuthuse, Jean d'Axel, Jean de Rodes, Roland de Poucke, et d'autres chevaliers et échevins des bonnes villes, signèrent, au nom du comte et des communes de Flandre, un traité d'alliance qui fut également approuvé par les nobles et les échevins des bonnes villes de Brabant. Le lendemain, une convention plus importante fut ratifiée au nom de Jean, duc de Brabant, de Guillaume, comte de Hainaut, de Hollande et de Frise, et de Louis, comte de Flandre, par les députés des bonnes villes de leurs Etats. Il y était dit qu'à l'avenir la Flandre, le Brabant et le Hainaut ne feraient plus la guerre que d'un commun accord, et que tous les différends qui s'élèveraient entre leurs habitants seraient soumis au jugement d'un conseil d'arbitres choisis au sein des bonnes villes des trois pays.

Les communes flamandes avaient également annoncé leur intention de renouer leurs anciennes relations de commerce avec l'Angleterre, et le 15 avril, Edouard III chargea l'évêque de Lincoln, et les comtes de Salisbury et de Huntingdon, de se rendre en Flandre pour y conclure un traité. Les ambassadeurs anglais débarquèrent à Dunkerque et de là ils se dirigèrent vers Gand; les bourgeois de cette ville, si longtemps dévoués au comte de Flandre, avaient ressenti vivement les déplorables résultats des mesures qui les frappaient dans leur industrie; Sohier de Courtray lui-même, qui avait été pendant plusieurs années le défenseur de Louis de Nevers dans ses guerres contre les Brugeois, avait osé déclarer que l'alliance du roi d'Angleterre était le premier besoin du pays, et c'était dans son hôtel que Bernard d'Albret, l'un des ambassadeurs d'Edouard III, avait reçu l'hospitalité. Peu de détails nous ont été conservés sur cette assemblée de Gand, mais nous savons que le roi d'Angleterre proposait le rétablissement de l'étape des laines en Flandre, et il avait récemment ordonné, dans un parlement tenu à Norwich, qu'on protégeât dans ses Etats tous les tisserands flamands. Il paraît aussi

que l'une des garanties adoptées pour le maintien de la paix fut un projet de mariage entre le fils du comte de Flandre et la fille du roi d'Angleterre.

L'évêque de Lincoln s'était rendu dans le Hainaut : il avait une mission plus importante à y remplir ; il ne s'agissait de rien moins que de consulter le comte Guillaume, qui était le père de la reine d'Angleterre, sur les prétentions qu'avait réveillées l'ambition de Robert d'Artois. Le comte de Hainaut protesta de son zèle, mais sa puissance était peu de chose en comparaison de celle de Philippe de Valois, et il engagea vivement Edouard III à s'assurer l'appui des princes voisins et surtout celui des communes flamandes. En effet, la générosité du roi d'Angleterre attacha successivement à sa cause l'archevêque de Cologne, le sire de Fauquemont, le marquis de Juliers, le comte de Gueldre ; le duc de Brabant lui-même avait cédé soit aux volontés de ses communes, soit à ses rancunes contre Philippe de Valois, qui avait préféré à son appui celui du comte de Flandre; depuis que la mort de son fils avait rompu les liens qui l'unissaient à la France, il semblait ne plus se souvenir que de ceux qui existaient entre la maison des rois d'Angleterre et la sienne.

Louis de Nevers restait seul étroitement attaché à l'alliance française. Il oubliait les événements qui avaient précédé la bataille de Cassel, pour recourir aux mesures oppressives que Philippe de Valois n'avait osé lui conseiller en 1328 qu'après avoir vaincu Zannequin et ses seize mille compagnons. Sa vengeance menaçait surtout celui qu'il considérait comme le chef du parti anglais, ce chevalier banneret qui, pour parler le langage de Froissart, « estoit durement amé à « Gand et tenu pour le plus preux chevalier de Flandre et le plus « vaillant homme, et qui, le plus hardiment, avoit desservi ses « seigneurs. » Sohier de Courtray avait été perfidement appelé le 6 juillet à Bruges, pour y assister à une assemblée générale des députés des communes : on l'arrêta aussitôt, et il fut conduit au château de Rupelmonde, comme coupable de trahison vis-à-vis du roi de France, parce qu'il avait accueilli un aïeul de Henri IV : son fils eut à peine le temps de chercher un refuge en Angleterre.

Edouard III résolut de tenter un dernier effort pour le maintien de la paix en chargeant l'évêque de Lincoln de proposer de nouveau le mariage de l'une de ses filles, nommée Jeanne, avec Louis de Male, fils du comte de Flandre; mais les ambassadeurs anglais

ne purent rien obtenir, et s'ils intercédèrent en faveur de Sohier de Courtray, leurs prières mêmes ne lui furent que fatales. Ils paraissent du reste n'avoir pas tardé à retourner à la cour du comte de Hainaut, et ce fut là qu'ils apprirent que Louis de Nevers avait envoyé des vaisseaux aux bouches de l'Escaut pour s'emparer d'eux s'ils s'embarquaient à Anvers. La crainte de tomber en son pouvoir les obligea d'aller en Hollande chercher un navire à Dordrecht. Edouard III fut vivement ému par leurs plaintes et promit d'y porter remède. Cinq cents hommes d'armes et deux mille archers quittèrent le port de Gravesand : les comtes de Derby et de Suffolk, Renaud de Cobham et un jeune chevalier du Hainaut, nommé Gauthier de Mauny, déjà célèbre par ses exploits en Ecosse, avaient réclamé l'honneur de prendre part à cette expédition, qui allait ouvrir la plus grande guerre du quatorzième siècle.

Cinq mille hommes d'armes avaient été placés par le comte de Flandre dans l'île de Cadzand. Gui, frère bâtard de Louis de Nevers, y avait conduit avec lui les plus nobles chevaliers du parti *leliaert*, Pierre d'Ingelmunster, Jean de Moerkerke, Gilles de Watervliet, les sires de Meetkerke, de Brugdam, d'Halewyn. Tandis que les archers anglais les forçaient, en lançant une grêle de flèches, à abandonner les digues où ils avaient planté leurs bannières, Gauthier de Mauny et ses compagnons s'élançaient sur le rivage. Pas une parole n'avait été échangée et la lutte fut terrible. Un moment la fortune parut trahir les assaillants. Le comte de Derby avait été abattu, mais Gauthier de Mauny s'empressa de le relever en poussant son cri d'armes : « Lancastre au comte de Derby ! » Enfin les Anglais triomphèrent : ils pillèrent toute l'île de Cadzand, et lorsque leur flotte rentra dans la Tamise, elle ramenait prisonniers les sires de Watervliet, de Rodes, d'Halewyn et de Brugdam, et Gui, frère du comte de Flandre, qui devait, après une captivité de deux années, jurer foi et hommage au roi d'Angleterre (9 novembre 1337).

Cependant le comte de Flandre, de plus en plus dévoué à Philippe de Valois, se rendait de ville en ville pour engager les communes à ne pas rompre la paix que le traité d'Arques avait rétablie et à rester les alliés de la France. Il recourait tour à tour aux mesures les plus rigoureuses, aux moyens les plus humbles de persuasion. Ainsi, ne jugeant point la captivité de Sohier de Courtray un châtiment assez sévère des négociations des Gantois avec

Edouard III, il les obligea à lui payer une forte amende et à envoyer leurs députés implorer sa merci à ses pieds. Il semblait ne pas redouter le ressentiment de ses bourgeois qui l'avaient fidèlement soustenu dans ses malheurs, et ne s'éloigner d'eux que pour placer toute sa confiance dans les cités qui l'avaient proscrit autrefois.

Le roi de France, naguère si terrible dans ses vengeances contre les communes de Flandre, ne cherchait plus qu'à seconder les efforts du comte pour se concilier l'affection des bourgeois dans la plupart des villes. Le 15 août 1337 il remit aux communes flamandes quatre-vingt mille livres qu'elles lui devaient pour deux années de leur rente annuelle de quarante mille livres parisis, et réduisit de moitié le payement échu le 1er mai 1337, en leur accordant pour le surplus un nouveau délai. Il leur abandonna aussi une autre prétention de trente mille livres tournois, représentant les arrérages des dix mille livres de rente assignées dans les châtellenies de Lille et de Douay, qui n'avaient point été payées pendant les années 1310, 1311 et 1312; de plus, il leur promit qu'à l'avenir elles auraient le monopole de l'exportation de toutes les laines de France. Ces avantages ne leur étaient accordés toutefois qu'à cette condition que les ambassadeurs du roi les trouveraient « en bonne volenté vers le roy. » En conséquence, l'évêque de Tournay et Gérard de Bellay arrivèrent le 29 août à Ypres, et là, en présence du comte de Flandre, ils renouvelèrent ces concessions. Peu de temps après, le roi de France permit aux bourgeois de Bruges de recreuser leurs fossés entre la porte Sainte-Catherine et celle de Coolkerke, parce qu'ils se plaignaient de la mauvaise qualité de leurs eaux pour la fabrication de la bière. Enfin, lorsque la victoire des Anglais dans l'île de Cadzand l'engagea à se montrer de plus en plus prodigue de grâces et de priviléges, il autorisa les Brugeois, non-seulement à élargir tous leurs fossés, mais aussi à relever leurs remparts, sous le prétexte que ce travail était nécessaire pour résister aux ennemis du royaume. L'évêque de Tournay, Hugues Quiéret, Pierre de Cuignières et Nicolas Béhuchet se rendirent à Bruges, et y déclarèrent que le roi libérait les communes de Flandre du second payement de leur rente annuelle de quarante mille livres parisis, « pour ce que nous avons sceu, dit une charte du « mois de janvier 1337 (v. st), l'estat du pays de Flandres, le bon

« portement des bones gens et la boine volenté qu'ils ont de servir « nostre seigneur. »

Si Louis de Nevers se réconciliait avec les bourgeois de Bruges, ceux de Gand lui devenaient de plus en plus hostiles. Qu'on se représente l'antique cité de saint Amand et de saint Bavon, devenue la plus vaste et la plus populeuse de l'Europe. Ses remparts offrent un développement de sept lieues, et à côté de sept ponts de marbre construits sur l'Escaut, on remarque sept églises fondées, selon de fabuleuses légendes, par sept rois qui l'ont vainement assiégée pendant sept ans. Moins d'un demi-siècle s'est écoulé depuis que ses bourgeois ont chassé toute une armée commandée par Edouard Ier, et Froissart, complétant le tableau qu'en a tracé Villani, l'appelle « la souveraine ville de Flandre de puissance, de « conseil, de seigneurie, et de toutes choses appartenans à une « bonne ville et noble que on pourroit recorder, assise et située en « la croix du ciel. » Aussi dédaignée que sa rivale était comblée de bienfaits, elle était réduite à supplier le roi de France, le comte de Hainaut et le duc de Brabant, d'intercéder en faveur de Sohier de Courtray. C'était en vain que d'autres députés suivaient le comte, de Courtray à l'abbaye de Saint-Bernard, d'Audenarde à Ardenbourg, pour obtenir sa liberté : toutes les prières des bourgeois de Gand étaient repoussées, et leur humiliation égalait la misère à laquelle les condamnait l'interruption de leurs relations industrielles avec l'Angleterre.

« En ce temps, raconte Froissart, avoit ung bourgeois à Gand, « lequel parloit bien sagement au gré de plusieurs. Si reprirent « aucuns hommes ses paroles aux aultres, et dirent qu'il estoit un « très sage homme, et dirent qu'il avoit dit que s'il estoit oys et « creus, il cuideroit en brief temps avoir remis Flandres en bon « estat et r'aroient tout leur gaignage, sans estre mal du roy de « France, ne du roy d'Engleterre. Ces paroles multiplièrent tant « que li quars ou la moitié de la ville en fu infourmés. Lors com« mencèrent à s'assembler et tant que, un jour de feste après « disner, ils se mirent ensamble plus de mille, et appeloient l'un « l'autre à leurs maisons, en disant : Alons, alons oyr le bon con« seil du saige homme. — Et vinrent à la maison du dit bourgeois « qu'ils trouvèrent appoiant à son huis. De si long qu'ils le percheu« rent, ils lui firent grant révérence et honneur, et dirent : Chier

« seigneur, veuilliés nous oyr. Nous venons à vous à conseil ; car, « on nous dist que les grans biens et sens de vous remettra le pays « de Flandre en bon point : si, nous dites comment, et vous ferez « ausmosne. — Lors s'avancha le dit bourgeois et dist : Seigneurs « compaignons, je suis natif et bourgeois de cette ville ; si y ai le « mien. Sachiés que de tout mon pooir je vous vodroie aidier et tout « le pays ; et s'il estoit homme qui voulust en prendre le fais, je vo- « droie exposer mon corps et biens à estre dalez lui, ou si vous « aultres, vous me voliés estre frères, amys et compaignons en « toutes choses pour demourer dalez moy, je l'emprendrois volen- « tiers. — Alors, dirent-ils tous d'un assens et d'une voix : Nous « vous promettons léalment à demourer dalez vous en toutes choses « et d'y aventurer corps et biens, car nous savons bien que « en toute la conté de Flandres, n'y a homme, se non vous, qui soit « digne de ce faire. — Adonc quand il se vit ainsy accueilli en « l'amour du peuple, il fit grans consaux et grandes assemblées de « gens et tant les mena de paroles, que toute la communalté et « grant plenté de la bourgeoisie se tirèrent vers lui et le compai- « gnoient à grant puissance. » Ce bourgeois de Gand, que ses conci- « toyens appelaient « le sage homme » se nommait Jacques d'Ar- « tevelde.

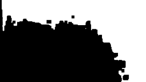
L'alliance des Artevelde et de l'illustre maison de Courtray est attestée par des preuves irrécusables. D'autres documents démontrent la position élevée qu'ils occupaient.

Selon quelques historiens, les Artevelde étaient issus de la famille des châtelains de Gand, qui remontaient aux comtes de Guines. Ils possédaient le fief d'Artevelde, et rien ne s'oppose à ce qu'à l'exemple de deux branches de cette illustre maison, qui prirent le nom des fiefs de Damme et de Mendonck, une autre se soit attribué dans les premières années du treizième siècle celui du fief d'Artevelde. Si cette origine était formellement démontrée, Jacques d'Artevelde compterait des aïeux parmi les princes et les rois. Lors même qu'elle ne le serait point, il lui resterait toujours « son écusson de sable à trois couronnes ou chapelets d'argent, ce « qui fut, dit l'Espinoy, à la façon des vieux Romains, lesquels « donnoyent semblables couronnes aux plus preux et valeureux de « leurs soldats ou bourgeois. »

Quoi qu'il en soit, la famille de Jacques d'Artevelde, comme celle

de Jean de Mendonck, était inscrite dans le registre des corporations industrielles à côté des noms les plus illustres de la cité. Jean d'Artevelde, échevin de Gand en 1319, en 1321, en 1325 et en 1328, appartenait au commerce des draps, cette grande industrie de la Flandre, aussi bien que le vaillant Guillaume Wenemare, qui périt en 1325, sous les murs de Deynze, à la tête des Gantois. Jacques d'Artevelde, inscrit dans le métier des tisserands, imita l'exemple que lui avait donné son père, et en 1344, c'est-à-dire à cette brillante époque où le plus noble prince de l'Europe le nommait son compère, il continuait, au milieu des projets les plus vastes qui aient jamais été conçus, à prendre une part active au mouvement de l'industrie nationale ; les salles où se trouvaient déposés les merveilleux ouvrages des tisserands de Flandre touchaient à la chancellerie, où il scellait les chartes qui protégeaient leur travail et leur liberté, tant était respectée à Gand cette loi de la comtesse Mathilde : « si l'on découvre quelque bourgeois inutile « à la ville et à la commune, qu'il soit banni par les échevins. »

Les Artevelde avaient donné plus d'une preuve de leur dévouement à la patrie. Philippe le Bel avait confisqué, en 1298, les biens de Guillaume d'Artevelde. Jean d'Artevelde, parent de Philippe d'Axel, a partagé un instant son autorité à Gand ; mais tous ses fils se séparent de Louis de Nevers, quand ils le voient, par zèle pour les intérêts du roi de France, compromettre les progrès et l'essor que trois siècles d'efforts pénibles avaient imprimés à l'industrie flamande. En 1335, Guillaume d'Artevelde, qui paraît avoir été le fils du proscrit de 1298, est insulté par les sergents du comte ; mais l'exaspération populaire éclate avec tant de force, qu'il doit intervenir lui-même pour leur sauver la vie. Cependant le bailli lui ordonne de le suivre à la prison de la ville : à peine a-t-il obéi, que la commune, courant aux armes, s'empresse de le délivrer. La lettre dans laquelle Gauthier de Bederwane, bailli de Gand, raconte cette émeute, ajoute que le peuple rendit à la liberté, en même temps que Guillaume d'Artevelde, deux de ses cousins inscrits au métier des tisserands. L'un de ceux-ci n'était-il point Jacques d'Artevelde qui, dès cette époque, aurait été le principal objet des sympathies populaires ? Car les Gantois, comme le disait plus tard le comte de Hainaut, ne faisaient rien, « sans la faveur et la grâce de Jacques d'Artevelde. »



Tout annonce que lorsque Gui de Dampierre alla en 1300 avec ses fils et l'élite de la noblesse flamande se confier à la générosité de Philippe le Bel, Jacques d'Artevelde accompagna à Paris son oncle, Gauthier d'Artevelde, dizenier attaché au service de Robert de Béthune. Sa jeunesse dut être frappée du triste spectacle des malheurs de ce vieillard, dont le généreux dévouement devait être si cruellement puni. Charles de Valois, qui lui-même avait été trompé par son frère dans les conseils qu'il avait donnés au comte de Flandre, protestait contre cette trahison et suppliait le roi de rendre du moins la liberté à l'aîné de ses fils, dont il connaissait le courage et qu'il voulait associer à ses projets aventureux. Charles de Valois venait d'épouser une des nièces de Robert de Béthune, Catherine de Courtenay, qui lui avait apporté en dot ses prétentions à l'empire de Constantinople, usurpé par les Paléologues : il espérait que le vainqueur de Bénévent l'aiderait à le reconquérir, et repousserait les Turcs de Bithynie, aussi aisément qu'en Italie il avait dispersé les Sarrasins de Nocera. Cependant Philippe le Bel se montra inflexible, et le comte de Valois, privé de l'appui de l'héritier du comté de Flandre, fut réduit à n'amener avec lui dans sa croisade qu'un petit nombre des amis du prince captif. L'un de ceux-ci fut le neveu du dizenier Gauthier.

Le jeune bourgeois de Gand traversa la France et s'arrêta à Rome avec Charles de Valois, qui y obtint du pape la confirmation de ses droits au sceptre impérial d'Orient, en même temps que le titre de pacificateur de la Toscane et de capitaine du patrimoine de saint Pierre. Jacques d'Artevelde y salua la grande figure de Boniface VIII qui dominait les querelles des Guelfes et des Gibelins ; peut-être accompagna-t-il les ambassadeurs que le comte de Valois envoyait à Florence aux chefs de la faction des Blancs, et y vit-il Dante Alighieri, qui bientôt, chassé par l'exil de sa patrie, allait chercher au delà des Alpes la route que Jacques d'Artevelde avait suivie, depuis les rives du Rhône jusqu'aux digues sablonneuses que les Flamands opposent à la mer entre Cadzand et Bruges :

Quale i Fiamminghi tra Cazzante e Bruggia
Temendo 'l fiotto che inver lor s'avventa,
Fanno lo schermo perchè 'l mar si fuggia.

Charles de Valois ne tarda point à conduire une expédition en

Sicile, et ce fut de là, raconte-t-on, qu'il mit à la voile pour la Grèce. Sur ces rivages qui avaient vu passer, avant les hommes d'armes de Charles de Valois, l'armée de Robert de Jérusalem et la flotte de Boudouin de Constantinople, le fils de Jean d'Artevelde put retrouver les traces de la gloire de la Flandre. Plusieurs chevaliers y conservaient les domaines que leurs pères avaient conquis un siècle plus tôt. Engelbert de Liedekerke était grand connétable de la principauté d'Achaïe, et son frère capitaine du château de Corinthe ; enfin, au milieu des Thermopyles, au bord du lac Copaïs, « le bail de Thessalie, monseigneur Antoine le Flamenc, qui estoit « tenus un des plus sages hommes de Roumanie, » élevait une église en l'honneur de saint Georges, ce noble patron des chevaliers, que Robert II invoquait à Antioche et à Ascalon. Ce fut dans ces lointains climats, pleins des souvenirs des héros de Marathon et de Salamine, que Jacques d'Artevelde apprit la destruction, sous les murs de Courtray, de la plus puissante armée de l'Europe, vaincue par quelques bourgeois et quelques laboureurs.

On ignore ce que devint Jacques d'Artevelde pendant plus de vingt ans. Il s'occupait des affaires publiques et de l'éducation de ses enfants, d'industrie au milieu des foulons et des tisserands, et d'agriculture dans ses polders de Basserode, lorsque, cédant aux prières des bourgeois qui s'étaient rendus sur la place de la Calandre, il les engagea à se réunir dans le préau du monastère de la Biloke.

Le monastère de la Biloke avait reçu de nombreux bienfaits des aïeux de Sohier de Courtray, et son gendre y était sans doute accueilli avec reconnaissance et avec respect. Peut-être Jacques d'Artevelde se souvenait-il aussi qu'il avait été fondé par Foulques Uutenhove, ce pieux chanoine qui avait excité, dans les premières années du treizième siècle, les Flamands à s'opposer au joug de Philippe-Auguste. Sa parole y réveilla les mêmes échos de patriotisme et d'honneur, lorsqu'il exhorta les bourgeois à maintenir la puissance et la gloire de la Flandre. N'avaient-ils pas avec eux toutes les communes de Brabant, de Hainaut, de Hollande et de Zélande ? en traitant avec l'Angleterre, sans rompre avec la France, ne verraient-ils point leur alliance également recherchée par les deux rois ? L'éloquence d'Artevelde répandait dans toute la Flandre l'enthousiasme qui l'agitait.

La commune de Gand s'assembla aussitôt, et le 3 janvier elle rétablit les charges des capitaines de paroisse, qui avaient existé dans tous les temps où la ville était exposée à quelque péril imminent. Il fut, de plus, déclaré que l'un de ces capitaines aurait le gouvernement supérieur de la ville : ce que les actes publics des échevins nomment *'t beleet van der stede*. Cette prééminence, on pouvait le prévoir, fut attribuée à Jacques d'Artevelde, élu capitaine de la paroisse de Saint-Jean. Ses collègues étaient Guillaume de Vaernewyck, Gelnot de Lens, Guillaume Van Huse et Pierre Van den Hove.

Le 5 janvier, Thomas de Vaernewyck, premier échevin de la ville de Gand, fit publier diverses ordonnances pour assurer la paix et la tranquillité de la ville. On fixa les quantités de blé que chacun pouvait acheter, afin d'éviter la famine si le comte de Flandre revenait assiéger Gand : il n'était permis à personne de sortir après le couvre-feu ; et tous ceux qui avaient été bannis par les échevins des bonnes villes reçurent l'ordre de quitter le pays dans le délai de trois jours. Toutes les anciennes *connétablies* avaient été reconstituées, et l'on avait proclamé une trêve légale de cinquante jours, qui devait suspendre le cours de toutes les haines engendrées par la rivalité des factions.

Cependant Philippe de Valois avait été immédiatement instruit de ce qui s'était passé à Gand, et n'y voyant qu'un mouvement séditieux qu'il fallait arrêter par la force, il adressa dès le 12 janvier des lettres où il fixait à la mi-carême la convocation de ses hommes d'armes à Amiens. En même temps il ordonnait à Guillaume d'Auxonne, devenu évêque de Cambray, de partir sans retard pour Eecloo, où une assemblée générale des députés des communes de Flandre devait se réunir le 15 janvier, afin de gagner à ses intérêts ceux qui exerçaient le plus d'influence. Le comte de Flandre secondait de tout son pouvoir ces démarches ; mais la misère faisait chaque jour de nouveaux progrès, et l'on répétait de toutes parts que si les relations industrielles avec l'Angleterre n'étaient point rétablies, la ruine du pays était imminente.

Tous les efforts de Louis de Nevers furent inutiles. Le 1er février, les échevins de Gand se rendirent à Louvain près du comte de Gueldre, plénipotentiaire d'Edouard III, pour y signer une convention qui devait assurer la réconciliation du roi d'Angleterre et

[illegible] de l'autre ; il leur fut permis [illegible] [illegible] ; les [illegible] que l'on pourra [illegible] au milieu de [illegible] de la multitude.

[illegible] avait mandé auprès de lui Jacques d'Artevelde : [illegible] par ses [illegible] ; il se laissa [illegible] ; mais [illegible] Jacques d'Artevelde [illegible] ses projets, [illegible], contre un homme que l'on considérait [illegible] comme le sauveur de la patrie, [illegible] une vive indignation : tous les bourgeois prirent des chaperons blancs, c'est-à-dire l'insigne propre aux membres de la commune quand ils se rassemblaient sous leurs bannières ; le comte lui-même se vit réduit à en accepter un, et il craignait qu'on ne le retînt captif à Gand comme il l'avait été autrefois à Bruges, quand, prétextant une partie de chasse au milieu d'une fête, il gagna en grande hâte le château de Male.

Dès que Louis de Nevers eut quitté Gand, il chercha à tenter un dernier effort pour s'assurer invariablement la fidélité des bourgeois de Bruges, en leur reconnaissant le droit de faire des remontrances en cas de violation de leurs priviléges, remontrances dont la sanction et la garantie se trouveront dans la suspension de l'autorité du comte dans la ville, « en tant comme il appartenra « au prouffit du seigneur, » aussi longtemps qu'il n'y aura pas été fait droit.

En ce moment, le comte continuait à dissimuler vis-à-vis des Gantois ; il parut même approuver, dans une assemblée qui eut lieu à Bruges, les négociations entamées avec le comte de Gueldre. En agissant ainsi, il ne suivait, on ne saurait en douter, que les conseils du roi de France. Philippe de Valois, dont les feudataires n'étaient point encore prêts à combattre, jugeait utile aux intérêts de sa politique de temporiser. Quelques paroles imprudentes du [illegible] Jean de Bohême qu'il avait envoyé à Eecloo à une assemblée des communes, parurent toutefois assez menaçantes pour que les [illegible] de Gand chargeassent deux de leurs échevins, Jean [illegible] et Simon Parys, d'aller les disculper près du roi de [illegible] des accusations que l'on dirigeait contre eux : mais [illegible] leurs craintes, car Philippe de Valois répon-

dit à leurs députés « qu'il tenait la ville pour excusée et était « disposé à la protéger toujours dans son industrie et dans ses « libertés. »

Cependant l'époque à laquelle Philippe de Valois a fixé la réunion de ses hommes d'armes n'est plus éloignée. La Flandre, trompée par ses protestations mensongères, attend dans un profond repos le rétablissement prochain de sa prospérité. Les bourgeois de Gand eux-mêmes ont cessé d'être inquiets et agités. La grande foire, qui se tient dans leur ville le dimanche de *Lœtare*, y a réuni un grand nombre de marchands étrangers, et la joie publique se manifeste de toutes parts, quand tout à coup de tristes nouvelles y répandent la consternation : le comte de Flandre, exécutant l'ordre du roi de France, a envoyé des bourreaux au château de Rupelmonde, où Sohier de Courtray est captif, et le vieux compagnon de Gui de Dampierre a été décapité dans le lit où le retenaient ses infirmités; le même jour, l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis sont arrivés à Tournay, et dès le lendemain ils y ont fait lire, sur la place du Marché, une sentence d'excommunication contre les Gantois.

Evidemment le roi de France a voulu que les bourgeois de toutes les villes de Flandre, appelés par la foire de la mi-carême aux bords de l'Escaut, fussent les témoins de la désolation et de la stupeur des Gantois; mais Jacques d'Artevelde oppose sa fermeté à l'effervescence publique et rassure tous ceux qui réclament l'appui de ses conseils. « L'appel au pape, leur dit-il, est un droit qui ne « peut nous être enlevé; » et il ajoute que déjà il a chargé Jean Van den Bossche d'aller consulter les clercs de Liége sur les moyens à prendre pour suspendre immédiatement les effets de l'interdit.

Philippe de Valois avait espéré que la sentence de l'évêque de Senlis aurait suffi pour semer en Flandre une terreur si profonde, que tous les bourgeois se seraient empressés d'accourir à Tournay pour se mettre à sa merci. Toutes ses prévisions furent déçues : il fallait toutefois quelques jours de plus pour que ses hommes d'armes se rendissent d'Amiens aux frontières de Flandre. Il feignit de nouveau de ne désirer que le maintien de la paix, et les négociations recommencèrent. Simon Parys et Jean Uutenhove, retenus un instant à Tournay à leur retour de Paris, avaient recouvré leur liberté. Des conférences eurent lieu à Deynze et à Lille; mais

elles ne produisirent aucun résultat : Thomas de Vaernewyck et Liévin de Béveland avaient inutilement demandé la proclamation d'une trêve.

Le 7 avril, le connétable était entré à Tournay, accompagné d'un grand nombre d'hommes d'armes, et, deux jours après, le roi de France l'y avait suivi, pensant que l'interruption de toutes les cérémonies religieuses pendant la semaine sainte disposerait davantage l'esprit des Gantois à la crainte et à la soumission. Un corps de chevaliers *leliaerts*, qui s'était retiré après la défaite de Cadzand dans le château de Biervliet, devait s'associer au mouvement qu'il projetait. Le 11 avril, veille de la fête de Pâques, on aperçut, du haut de la tour de Saint-Nicolas, quelques chevaucheurs ennemis devant les portes de la ville, et la cloche du beffroi donna aussitôt le signal de l'alarme. Les Gantois, soutenus par la voix du capitaine de la paroisse de Saint-Jean, se préparaient à résister, et dix jours se passèrent sans que Philippe de Valois, trop lent à prendre une résolution, ordonnât de marcher en avant. Enfin, le 22 avril, les bourgeois de Gand s'assemblent au Cauter. Jacques d'Artevelde leur annonce qu'il a fait rompre le pont de Deynze que devaient traverser les Français, et qu'ils n'ont plus rien à craindre de leurs préparatifs ni de leurs menaces : il leur propose de se diriger vers le camp des *Leliaerts* de Biervliet. Par son ordre, les trompettes ne cessent de résonner sur la place du Cauter pendant tout le jour. Le lendemain, les échevins de la ville, les capitaines des paroisses, les doyens des métiers montent à cheval, suivis des chaperons blancs, guidés par Baudouin Wenemare, de la gilde de Saint-Georges, commandée par Jean Uutenhove, et de machines de guerre qui doivent servir à l'assaut de Biervliet. « Ils allaient, « disent les comptes manuscrits de la ville de Gand, rétablir la « paix du pays et assurer la défense de ses lois, de ses libertés et « de son industrie. »

Cependant le comte de Flandre crut qu'il fallait profiter du moment où les Gantois prenaient la route d'Assenede, pour soumettre complètement les bourgeois de Bruges à son autorité; il espérait que la plupart se montreraient bien disposés en sa faveur, car ils n'avaient pu oublier sa déclaration du 19 janvier, et il venait de rétablir par une charte du 24 avril leurs anciens privilèges, tels qu'ils les avaient reçus après la bataille de Courtray. Le

25 avril, il quitta le château de Male avec Morel de Fiennes et d'autres chevaliers, et alla planter sa bannière sur la place du marché. Les foulons accoururent les premiers pour défendre les libertés de la ville, et cinq ou six d'entre eux avaient péri, lorsque toute la commune prit les armes et força le comte à se retirer à Male. Au premier bruit de cette tentative, Jacques d'Artevelde, victorieux à Biervliet, hâta sa marche vers Bruges. L'alliance des deux communes rivales y fut proclamée, et, dans une réunion solennelle tenue au monastère d'Eeckhout, à laquelle assistaient les députés d'Ypres et ceux du Franc, il fut décidé que les trois bonnes villes de Flandre, tant en leur nom que pour les châtellenies voisines, gouverneraient d'un commun accord et éliraient chacune trois députés, qui formeraient une assemblée permanente d'états chargée de veiller à l'administration du pays, ce qu'on nomma plus tard *les trois membres de Flandre*.

Le 29 avril 1338, les représentants de toutes les communes de Flandre (la ville de Bruges comptait parmi eux cent huit députés, dont l'un était Jean Breydel) se rendirent au château de Male, et là Jacques d'Artevelde exposa au comte ce qui avait été arrêté au monastère d'Eeckhout. Louis de Nevers jura que désormais il maintiendrait les libertés de la Flandre, telles qu'elles existaient avant le traité d'Athies. Peu de jours après, il répéta le même serment à l'assemblée générale d'Oostcamp.

Ainsi, grâce aux efforts de Jacques d'Artevelde, la paix du pays avait été rétablie en moins de quatre mois; toutes les rivalités, toutes les haines s'étaient calmées, et l'on vit, au mois de mai 1338, une députation, composée de Jacques d'Artevelde, de Guillaume de Vaernewyck, de Hugues de Lembeke, de Henri Goethals, de Jean Breydel, de Jacques de Schotelaere et d'autres bourgeois désignés par les villes de Gand, de Bruges et d'Ypres, parcourir toute la Flandre, depuis Bailleul jusqu'à Termonde, depuis Ninove jusqu'à Dunkerque, « pour réconcilier les bonnes gens des communes avec le comte « de Flandre, tant pour l'honneur du comte que pour la paix du « pays. »

Depuis cette époque, les réunions des députés des communes deviennent très-fréquentes : elles ont lieu successivement à Courtray, à Bruges, à Ypres, à Roulers, à Gand. Jacques d'Artevelde leur a confié une mission aussi difficile qu'elle est noble et élevée, le

soin de faire prospérer la Flandre par la neutralité de son industrie au milieu des guerres les plus sanglantes, et de s'assurer à la fois l'alliance commerciale du roi de France, qui hait profondément la Flandre, et celle du roi d'Angleterre, qui ne la flatte peut-être que pour l'asservir plus aisément.

Edouard III se montrait de plus en plus favorable aux communes flamandes. Dès le 8 mai, il écrivait aux Gantois : « Le roi, à très « sages personnes, les conseillers, échevins, bourgmestre et mem- « bres de la commune de Gand, ses très chers amis, salut et sincère « affection. Nous avons appris avec bonheur, et toute notre âme en « est pénétrée de joie, que vous avez conclu un traité avec nous, et « que malgré les périls qui vous menacent, vous exposez si géné- « reusement pour nous vos vies et vos biens : nous espérons qu'avec « l'aide de Dieu, nous pourrons vous en témoigner notre reconnais- « sance. » Le même jour, il adressait aux magistrats de Bruges et d'Ypres des lettres conçues en ces termes : « Le souvenir de l'amitié « qui a existé autrefois entre votre commune et notre maison « royale, nous fait désirer vivement qu'une alliance stable ait lieu « entre vous et nous, pour notre avantage mutuel. » Il finissait en leur annonçant le départ de ses ambassadeurs, l'évêque de Lincoln et les comtes de Northampton et de Suffolk, pour le Brabant.

Les communes de Flandre ne tardèrent point à répondre à ces lettres, en envoyant leurs députés à Anvers pour y déterminer les conditions d'un traité commercial, quoique Edouard III désirât surtout la conclusion d'une alliance politique. Toutes les communes de Flandre délibérèrent au sujet des négociations dont leurs députés leur rendaient compte. Lorsqu'elles les eurent unanimement approuvées, Jacques Masch et leurs autres députés retournèrent à Anvers, où se trouvaient le comte de Gueldre et les ambassadeurs anglais, et on y conclut, le 10 juin 1338, un traité dans lequel la neutralité de la Flandre était proclamée. L'Angleterre restait ouverte au commerce des bourgeois flamands, tandis qu'il leur était permis de repousser de leurs villes et de leurs ports les hommes d'armes anglais et français, sauf le service dû à Philippe de Valois par le comte à raison de son fief.

Edouard III ordonna aussitôt après que toutes les étoffes marquées du sceau des villes de Flandre pourraient circuler librement en Angleterre.

Cependant Jean Uutenhove et Thomas de Vaernewyck avaient quitté Gand le 3 juin, pour aller annoncer à Philippe de Valois *la réconciliation cordiale* du comte et du pays de Flandre, et lui faire part de la convention que l'on avait le projet de conclure avec le comte de Gueldre pour prévenir la ruine des corps de métiers. Philippe de Valois, trop prudent pour s'aliéner l'esprit des Flamands au moment où le roi d'Angleterre eût voulu les engager à prendre les armes, se montra fort conciliant. Il suspendit l'effet de toutes les créances qui existaient à charge des communes et des bourgeois de Flandre, et le 21 juin, Thomas de Vaernewyck, revenu à Gand, y donna lecture, aux députés des communes, des lettres par lesquelles le roi de France avait voulu balancer les priviléges accordés par Edouard III dans le traité d'Anvers. Il s'y engageait à faire lever l'excommunication, autorisait les relations commerciales de la Flandre avec l'Angleterre, promettait de respecter sa neutralité par tous les moyens, même en ordonnant à ceux de ses sujets qui y aborderaient de déposer leurs armes, « si que les marchands et marchandises ne soient troublés ne empechiés en la bonne pais du pays de Flandre. » Le 28 juillet l'évêque de Senlis arriva à Gand pour y lever la sentence d'interdit, et Louis de Nevers se rendit solennellement à Tournay avec les députés des communes de Flandre pour y assister aux cérémonies religieuses des fêtes de l'Assomption.

Cette double négociation, qui se termine à trois jours d'intervalle, à Anvers par le traité du 10 juin, par la déclaration du 13 à Paris, suffirait à la gloire de Jacques d'Artevelde; elle marque l'apogée de la grandeur des communes flamandes : époque vraiment mémorable et digne d'admiration, où les rois de France et d'Angleterre, de crainte de voir la Flandre se ranger sous une bannière hostile, lui accordaient à l'envi les plus vastes priviléges commerciaux, et semblaient, en réservant à leurs propres peuples tous les maux de la guerre, assurer à nos cités le monopole de l'industrie et l'asile de la paix du monde.

Edouard III poursuivait le cours de ses ambitieuses espérances. Il avait obtenu du parlement un subside de vingt mille sacs de laine, et le 12 juillet une flotte nombreuse, réunie dans les eaux de la Tamise, recevait le roi d'Angleterre, Philippine de Hainaut, Robert d'Artois, les comtes de Derby, de Warwick, de Pembroke,

de Kent, de Suffolk, d'Arundel, Renaud de Cobham, Gauthier de Mauny et un grand nombre d'autres illustres chevaliers. Sept jours après, ils s'arrêtaient au port de l'Ecluse, où Jacques d'Artevelde s'était rendu, avec les autres députés des communes flamandes, pour les saluer. Il est peu probable qu'Edouard III, oubliant les clauses du traité qu'il avait ratifié le 26 juin, ait voulu descendre en Flandre : cependant un chroniqueur contemporain lui prête ce dessein et raconte que Jacques d'Artevelde ne lui permit point de l'exécuter, afin que la neutralité des communes flamandes fût respectée.

Edouard III continua sa route vers Anvers, mais il s'étonna de ne point y trouver les laines qui devaient être employées à la solde de ses hommes d'armes et au payement des pensions qu'il avait promises à la plupart de ses alliés. Leur zèle se refroidissait déjà, et ils s'excusaient de ne point être prêts à combattre. Le duc de Brabant, quoique une nouvelle du 12 août eût confirmé son alliance, ne voulait point commencer seul une si grande guerre; les barons allemands alléguaient aussi qu'ils ne pouvaient prendre les armes sans le consentement de l'empereur. Enfin les bourgeois de Flandre persistaient dans leur résolution de maintenir le traité qu'ils avaient conclu, et quels que fussent les présents et les honneurs que leur offrit Edouard, leurs députés déclaraient qu'ils ne voulaient point s'associer à la ligue dirigée contre Philippe de Valois.

Cependant Edouard III opposait aux obstacles qui l'arrêtaient son activité et son énergie. Il se rendit lui-même en Allemagne auprès de l'empereur Louis de Bavière, et, vers les premiers jours de septembre, l'empereur, cédant à ses prières, le proclama vicaire de l'empire dans une assemblée solennelle tenue à Coblentz, à laquelle assistaient les évêques de Mayence et de Trèves, le duc de Saxe et le comte palatin du Rhin. Dans une autre assemblée qui eut lieu à Herck, dans le Limbourg, Edouard III, assis sur un trône et la couronne sur le front, reçut l'hommage des feudataires impériaux et les invita à se réunir l'année suivante dans les premiers jours du mois de juillet, pour former le siége de la ville de Cambray, que le roi de France avait enlevée à l'empire. Peu de jours après, il défendit à tous ceux qui auraient désormais à traiter en son nom avec Philippe de Valois, de lui donner le titre de roi, afin que l'on ne trouvât point dans leurs paroles un obstacle aux droits qu'il vou-

lait faire valoir en réclamant le royaume de France, *in petitione dicti regni*.

Tandis que le roi d'Angleterre multipliait ses démarches en Allemagne et ordonnait de nouveaux préparatifs en Angleterre, il ne cessait point ses négociations avec les communes de Flandre. Ce n'était pas seulement parce qu'il espérait obtenir un jour l'appui de leurs nombreuses milices, mais, pressé le plus souvent par le besoin des sommes énormes qu'il fallait prodiguer pour armer tout le nord de l'Europe, il se voyait réduit à recourir à leurs richesses. Il fit de grands emprunts aux bourgeois de Gand, et remit même les riches joyaux de la couronne d'Angleterre en gage chez les Bardi, changeurs florentins fixés à Bruges, qui, après avoir, dès le règne de Henri III, affermé tous les péages de l'Angleterre, étaient devenus au quatorzième siècle, selon l'expression d'un historien italien, l'une des colonnes du commerce de la chrétienté.

Edouard III cherchait en même temps à s'attacher les communes et à éloigner Louis de Nevers de l'alliance française. Au mois de novembre 1338, il charge le comte de Gueldre de négocier le mariage de sa fille Isabelle avec Louis de Male, fils du comte de Flandre; puis il propose de rétablir en Flandre l'étape des laines anglaises : c'est le vœu constant des communes et le plus grand bienfait que leur industrie puisse recevoir d'un prince étranger; mais rien n'ébranle leur résolution de conserver une stricte neutralité dans les guerres qui se préparent.

Plus on approfondit l'histoire de cette époque, plus on reste convaincu que les communes flamandes étaient sincères dans leur détermination, et que si les événements ne s'y fussent opposés, Jacques d'Artevelde, aussi bien que leurs autres chefs, y eût persévéré. Si les liens qui les unissaient au comte de Flandre et à Philippe de Valois furent si peu durables, ce ne sont point les communes flamandes qu'il faut accuser d'avoir cherché à les rompre.

Le comte de Flandre, sachant qu'Edouard III s'était retiré en Brabant sans armée, avait formé le projet de soumettre les communes pendant l'hiver et avant qu'elles pussent être secourues par les Anglais. Ses partisans occupaient les cités de Lille, de Douay, de Saint-Omer. C'était au milieu d'eux que s'organisait l'armement des *Leliaerts*, qui devait renverser le gouvernement des communes pour rétablir l'autorité absolue du comte. Louis de Nevers espérait

être secondé par les populations du Franc, toujours quelque peu jalouses des bourgeois des villes ; pour se les rendre plus favorables, il leur avait restitué tous les priviléges dont elles jouissaient sous le règne de Philippe d'Alsace. La première entreprise de ses amis fut dirigée contre Bergues, où ils mirent vingt-cinq bourgeois à mort. Encouragés par ce succès, ils se portèrent rapidement vers Dixmude, et le comte de Flandre quitta aussitôt Tournay pour venir les rejoindre. Là se réunirent tous ses partisans qui depuis long-temps réservaient leurs forces pour cette importante tentative : i[illegible] comptaient pouvoir s'emparer aisément de la ville de Bruges, par[illegible] que la milice de la commune était retenue en ce moment sur [illegible]es frontières du Brabant, au siége du château de Liedekerke, que [illegible]fendaient quelques *Leliaerts*. Cependant, au premier bruit de l'[illegible]rivée du comte de Dixmude, les bourgeois de Bruges s'étaient [illegible]tés de rentrer dans leurs foyers, et le 12 février, vers le soir, il[illegible] trouvaient à Beerst sous les ordres du bourgmestre Gilles de C[illegible]debrouck et de leur capitaine Jean de Cockelaere ; ils voula[illegible] profiter de la nuit pour pénétrer à Dixmude et surprendre, pend[illegible] leur sommeil, le comte et ses chevaliers. Louis de Nevers repo[illegible] déjà, lorsqu'on l'éveilla précipitamment pour lui annoncer l'app[illegible]che des Brugeois. A peine eut-il le temps de saisir son armur[illegible] de sauter à demi-nu sur un cheval. La plupart des nobles acc[illegible]raient vers son hôtel, et ce fut grâce à leur secours qu'il parvin[illegible] faire briser les portes de la ville que les bourgeois de Dixmu[illegible] avaient déjà fermées : il s'élança aussitôt à toute bride hors [illegible] remparts, et ne s'arrêta qu'au pied des tours de Saint-Omer.

Les communes de Flandre adressèrent à Philippe de Valois [illegible] plaintes les plus vives contre la trahison qui les avait menacée[illegible] elles protestèrent contre cet asile accordé à leurs ennemis, et r[illegible]clamèrent la restitution des châtellenies de Lille et de Douay, do[illegible] elles n'avaient été dépossédées que par la fraude et la violence. Ph[illegible]lippe de Valois fit bon accueil à leurs députés. Si le mouvemen[illegible] des *Leliaerts* n'avait pas été immédiatement comprimé, Philippe de Valois l'eût soutenu avec les hommes d'armes qu'il avait chargé le roi de Navarre de conduire à Tournay. Leur défaite l'engageait à dissimuler de nouveau : il voulait à tout prix s'assurer, sinon l'obéissance des communes flamandes, du moins leur neutralité, au moment où il assemblait toutes les forces de son royaume pour les opposer aux Anglais.

L'été touchait à sa fin, lorsque les barons allemands rejoignirent Edouard III qui les attendait depuis quatre mois dans les prairies de Vilvorde. Il se mit immédiatement en marche et se rendit devant Cambray, que défendait une nombreuse garnison; mais ayant appris que Philippe de Valois réunissait son armée à Péronne, il résolut de lever le siége et d'aller lui livrer bataille, et le 16 octobre il passa l'Escaut près du mont Saint-Martin. Au moment où il quittait le Cambrésis pour entrer dans le Laonnais, le comte de Hainaut s'éloigna de ses bannières pour aller se ranger sous celles du roi de France, afin de remplir successivement ses devoirs de feudataire vis-à-vis de l'empire et vis-à-vis du royaume.

Des espions français avaient annoncé à Edouard III qu'on lui livrerait bataille le 23 octobre. Les deux armées se trouvaient en présence dans une vaste plaine entre les villages de Buironfosse et de la Flamengerie. Edouard III avait terminé tous ses préparatifs pendant la nuit. Ses bagages et ses chariots avaient été placés un peu en arrière, afin de former autour de ses troupes une enceinte fortifiée. Son armée était divisée en trois corps. L'un était composé d'Allemands et comptait environ huit mille hommes et vingt-deux bannières; l'autre, plus considérable, comprenait six mille hommes d'armes et six mille archers venus d'Angleterre; mais le plus important était celui que conduisait le duc de Brabant: on y voyait flotter vingt-quatre bannières et quatre-vingts pennons. Là paraissaient Henri de Flandre, qui, fidèle aux souvenirs de Philippe de Thiette et de Jean de Namur, combattait sous la bannière des communes flamandes et avait été le premier chevalier qu'Edouard III eût armé en France, et à côté de lui plusieurs nobles qui avaient quitté le parti de Louis de Nevers, messire Hector Vilain, l'un de ses plus illustres défenseurs à une autre époque, Jean de Rodes, Wulfart de Ghistelles, Guillaume de Straten, Goswin Van der Muelene, les sires de la Gruuthuse et d'Halewyn.

L'armée anglaise était toutefois bien loin d'égaler en nombre celle de Philippe de Valois. On remarquait dans le camp français deux cent vingt-sept bannières, cinq cent soixante pennons, quatre rois, six ducs, trente-six comtes, quatre mille chevaliers et soixante mille hommes de milices communales; mais rien n'effrayait plus Philippe de Valois que le nombre même de ses défenseurs. Le roi Robert de Naples, que l'on citait comme un célèbre astrologue, lui

avait écrit d'éviter à tout prix le combat, et l'on craignait que les bourgeois des communes opprimées par Philippe de Valois ne saisissent avec empressement l'occasion de le trahir et de l'abandonner.

Toute la journée du 23 octobre s'écoula sans combat : le lendemain, l'armée anglaise prit de nouveau les armes ; mais elle ne tarda point à apprendre que Philippe de Valois s'était retiré à Saint-Quentin, et Edouard III, jugeant la saison trop avancée pour continuer son expédition, retourna en Brabant, où il licencia son armée.

Les milices des communes flamandes étaient assemblées entre Menin et Deynze, prêtes à reconquérir les châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune, si Philippe de Valois repoussait leurs réclamations. De Douay à la plaine de la Flamengerie, la distance était courte, et elles pouvaient fixer la fortune du combat. Elles n'attendaient plus qu'un ordre des échevins pour se porter en avant, quand Louis de Nevers arriva à Courtray et invita les députés des communes de Flandre à se trouver près de lui le 21 octobre, afin qu'il leur annonçât l'adhésion du roi de France à toutes leurs réclamations. Les députés de Gand et ceux de Bruges, parmi lesquels figurent Jacques d'Artevelde et Jean Breydel, s'empressent de se rendre à Courtray ; mais ils n'y obtiennent que des engagements douteux et des promesses évasives. Quelques jours se passent en conférences ; enfin le comte cesse de dissimuler, et s'éloigne aussitôt qu'il a appris que le roi d'Angleterre est rentré dans le Hainaut. Dès ce jour, les garnisons françaises des villes les plus voisines de la Flandre, celles que commandaient Godemar du Fay à Tournay, les sires de Mirepoix et de Beaujeu à Cambray et à Mortagne, dirigèrent vers ses frontières de fréquentes excursions, dans lesquelles elles pillaient et saccageaient les habitations des laboureurs comme en terre ennemie.

Jacques d'Artevelde avait vu déchirer les traités de neutralité qu'il avait fait conclure. La convention du 10 juin 1338 portait que si le roi d'Angleterre manquait à ses engagements, les communes flamandes aideraient le roi de France. Il semblait qu'un devoir réciproque existât vis-à-vis du roi d'Angleterre, puisque le roi de France troublait la paix. D'autre part, Philippe de Valois s'était toujours montré hostile à la Flandre depuis sa victoire de Cassel, tandis qu'Edouard III était aussi favorable au maintien de leurs

franchises qu'au développement de leur industrie. Telles furent sans doute les raisons puissantes qui engagèrent Jacques d'Artevelde à se rendre à Bruxelles, avec les députés des communes, pour reconnaître Edouard III comme successeur de saint Louis, s'il consentait à se montrer digne d'un aïeul si vénéré et d'un si glorieux héritage. Edouard III répondit, assure Froissart, que c'était chose grave de prendre le titre de roi de France, lorsqu'il n'avait point enlevé une seule ville à Philippe de Valois. Cependant il se rendit à Gand dans les premiers jours de novembre, et, dès ce moment, cédant aux conseils de Jacques d'Artevelde, il ajourna son retour en Angleterre.

Edouard III n'avait point tardé à revenir à Anvers, où il présida, le 12 novembre, une assemblée à laquelle assistèrent ses principaux alliés. Nous en connaissons le résultat par des lettres portant la date du lendemain ; Edouard III y autorise Guillaume de Montaigu, Henri Ferrers, Geoffroi Scrop et Maurice de Berkley, à poursuivre les négociations relatives aux fiançailles de sa fille Isabelle et de Louis de Male, et, de plus, « à traiter avec le comte et les com« munes de Flandre, conjointement et séparément, d'une alliance « perpétuelle, à confirmer, en son nom, les libertés, les franchises « et les priviléges dont ils jouirent sous le règne des rois de France, « ses aïeux, et même à leur accorder de nouvelles libertés. » Les ambassadeurs anglais avaient également reçu le pouvoir « de res« tituer au comté de Flandre les châteaux, villes et terres qui en « avaient dépendu autrefois, et d'annuler toutes les sentences qui « avaient été prononcées par le siége apostolique, à la requête des « rois de France. »

Au moment où ces négociations allaient se terminer, le duc de Brabant demanda à accompagner les ambassadeurs pour interposer sa médiation auprès du comte de Flandre : Edouard III lui avait même permis d'offrir une indemnité pécuniaire pour tous les dégâts causés par les Anglais dans l'île de Cadzand ; mais Louis de Nevers persistait à se montrer fidèle à Philippe de Valois, et s'il ne put rien pour s'opposer au traité des communes avec le roi d'Angleterre, il y resta du moins complètement étranger.

Edouard III venait d'accorder à ses ambassadeurs de nouveaux pouvoirs pour recevoir sinon l'hommage des villes de Flandre, du moins leur déclaration en faveur de la légitimité de ses droits (*de*

recognitione nostræ superioritatis, in dicto regno Franciæ, per eos nobis, ut regi Franciæ, facienda). Il crut devoir se rendre lui-même à Gand, et ce fut là que le 23 janvier 1339 (v. st.), abjurant toute hésitation, « il enchargea les armes de France et les équartela « d'Angleterre, et en prit en avant le nom de roi de France. » — « Ceci eut lieu, ajoute l'historien anglais Knyghton, par le conseil « de Jacques d'Artevelde. »

Dès le 26 janvier, le roi d'Angleterre avait ordonné que l'on mît en liberté tous les prisonniers flamands qui avaient été conduits dans ses Etats après le combat de Cadzand, notamment Gui de Flandre, frère de Louis de Nevers. Deux jours après, il chargea le comte de Gueldre de jurer en son nom, sur le salut de son âme, et la main sur les saints Evangiles, les conventions qui avaient été approuvées par ses ambassadeurs. Plaçant désormais sa royauté sous l'égide des communes flamandes, il reconnut leur zèle et l'appui qu'elles lui offraient par trois traités également importants.

Le premier porte que le roi d'Angleterre protégera les navires des marchands flamands ; que leurs draps pourront librement circuler en Angleterre ; que les conventions commerciales faites en Flandre sous le scel des bonnes villes seront obligatoires en Angleterre contre les marchands anglais, et que l'étape des laines sera perpétuellement établie en Flandre ou en Brabant. Edouard III promet de plus de faire part aux communes flamandes de toutes les négociations qui auraient lieu et de ne conclure aucun traité avec Philippe de Valois, si ce n'est d'un commun accord et en y comprenant le comte de Flandre, s'il adhère aux résolutions prises par les bonnes villes. Il s'engage de plus à secourir et à aider les communes flamandes dans le cas où leurs lois et leurs franchises se trouveraient exposées à quelque péril, et s'il meurt avant que la guerre soit achevée, son successeur se rendra en Flandre, « avec ses sujets, alliés, aidans et amis, » pour la poursuivre comme il convient « à tiel prinche. »

Par un second traité, le roi d'Angleterre annonce que des forces navales seront immédiatement réunies afin que les marchands, de quelque pays qu'ils soient, n'aient rien à craindre. Les deux tiers des hommes d'armes qu'elles porteront seront choisis en Flandre et en Brabant, mais tous les frais de ces armements seront payés par le roi d'Angleterre.

Le second traité porte de plus que le roi Edouard payera aux communes de Flandre, en quatre termes, une somme de cent quarante mille livres sterling, et fixe pour quinze années l'étape des laines anglaises à Bruges.

Au point de vue politique, le troisième traité est le plus remarquable. Edouard III, comme roi de France, y fait droit à toutes les réclamations que les communes de Flandre ont élevées depuis plus d'un siècle.

Toutes les clauses insérées dans les anciens traités qui frappent la Flandre d'interdit et d'excommunication sont annulées et révoquées; de telle sorte que le comte et les habitants du pays seront désormais « aussi franc comme leurs prédécesseurs de Flandres « avant que les dites peines et servitudes furent faites. »

Les villes et les châtellenies de Lille, de Douay, de Béthune et d'Orchies sont rendues à la Flandre et ne pourront plus en être séparées, et il en sera de même du comté d'Artois et de la ville de Tournay, qui ne formeront plus qu'un même fief avec le comté de Flandre.

Tous les priviléges que les bonnes villes obtinrent de Robert de Béthune après la bataille de Courtray sont confirmés.

Aucune taille ne pourra être levée en Flandre, et l'on ne pourra soumettre à aucune taxe les marchandises que l'on porte de France en Flandre ou en Brabant.

Les habitants de la Flandre ne pourront point être distraits de leurs juges, ni assignés devant quelque cour que ce soit au royaume de France.

Une loyale, bonne et commune monnaie d'or et d'argent, de même poids et de même aloi, sera faite en France, en Flandre et en Brabant. Elle aura aussi cours en Angleterre, et on ne pourra ni la changer, ni l'affaiblir.

Ce langage est de nouveau dans l'histoire du moyen-âge. Après toutes les divisions féodales, après un si grand nombre de rivalités et de haines étroites et jalouses, quel homme, si ce n'est Artevelde, avait osé songer à proclamer la liberté du commerce, l'abolition des tailles, l'uniformité des monnaies? Il voulait, après tant de guerres désastreuses qui avaient décimé et ruiné les peuples, les rapprocher et les réunir par les liens du travail, en fondant sur leur réconciliation une ère de prospérité.

Jacques d'Artevelde avait déjà réussi à établir, entre les communes de Brabant et de Flandre, cette paix profonde qu'il avait rêvée entre la France et l'Angleterre. Un traité qui confirmait en le complétant celui du 1er avril 1336 (v. st.), avait été conclu, le 3 décembre 1339, entre les députés des communes de Brabant et de Flandre. « Cherchant à rendre de plus en plus étroite l'amitié et la « concorde qui unissent les deux pays, considérant que leurs nom- « breuses populations ne peuvent subsister que par leurs métiers et « leur industrie, dont la première condition est le maintien de la « liberté et de la paix, et voulant désormais établir entre les deux « pays une paix et une union perpétuelles, qui soient pour tous la « garantie de leurs biens, de leurs vies, de leurs libertés et de leur « industrie, en rendant désormais impossible toute discorde et « toute effusion de sang, nous avons conclu et approuvé les con- « ventions suivantes : La première, que nous nous soutiendrons « mutuellement contre nos ennemis; la seconde, que le duc de Bra- « bant et le comte de Flandre n'entreprendront plus dorénavant « aucune guerre sans l'assentiment des deux pays; la troisième, « que les marchands des deux pays pourront librement y circuler, « vendre et acheter toute espèce de marchandises; la quatrième, « que l'on frappera une monnaie commune pour les deux pays, qui « ne pourra jamais être modifiée : la Flandre fera vérifier la mon- « naie frappée en Brabant et le Brabant réciproquement celle qui « aura été frappée en Flandre; la cinquième, que si quelqu'un a « des motifs de se plaindre d'un fait injuste, il s'adressera aux ma- « gistrats de la ville à laquelle appartient le coupable, et ils seront « tenus de lui faire droit dans le délai de huit jours; s'ils ne le « faisaient point, il s'adressera à un conseil formé de dix personnes, « dont quatre désignées par le comte de Flandre et le duc de Bra- « bant, et les six autres par les six bonnes villes de Brabant et de « Flandre. Ce conseil s'assemblera dans le pays du plaignant dans « la ville la plus voisine de celle à laquelle appartient l'inculpé et « prononcera dans le délai de huit jours. Tous ceux qui le compo- « seront jureront sur les saints Evangiles de juger impartialement « toutes les discussions et de faire droit à toutes les plaintes qui se- « raient fondées. Ils seront même tenus de prononcer leur sentence « sans pouvoir quitter la ville dans laquelle ils se sont assemblés « et si l'un d'eux meurt, il sera remplacé dans le delai de trois jours

« par le prince ou la ville qui l'avait choisi. Nous promettons aussi « qu'à l'avenir on suspendra toute guerre, toute vengeance et tout « défi, afin que le commerce n'en souffre point. S'il arrivait que « l'un des princes ou l'une des bonnes villes violât les conventions « contenues dans ce présent traité, il n'en conservera pas moins « toute sa force, mais toutes les autres parties qui y ont adhéré se « réuniront pour le faire respecter sans délai et par tous les moyens « qui seront en leur pouvoir. De plus, comme il est de l'intérêt des « deux pays de ne point cesser de s'occuper attentivement de tous « les événements qui pourraient se présenter à l'avenir, nous avons « résolu que désormais les deux princes et les députés des six bonnes « villes de Flandre et de Brabant se réuniront en parlement trois « fois chaque année, savoir : le quatorzième jour après la Chandeleur, dans la ville de Gand; le quatorzième jour après la fête de la « Nativité de saint Jean-Baptiste, dans la ville de Bruxelles; et le « quatorzième jour après la Toussaint, dans la ville d'Alost. On « s'occupera dans ces assemblées de toutes les questions qui s'accordent avec le présent traité et qui peuvent développer les richesses et l'industrie des deux pays. »

Les communes de Hainaut, d'accord avec le comte dont les hommes d'armes français ne respectaient plus les frontières, ne tardèrent point à adhérer à cette confédération. Et quels étaient ceux qui soutenaient Artevelde dans ces nobles entreprises? Etaient-ce, pour emprunter le langage de Froissart, « toute manière de « gens huiseux, de bannis et de toute malvaise vie qu'il requelloit? » Leurs noms se trouvent dans le traité d'alliance des communes de Flandre et de Brabant; et sans nous arrêter aux députés des bonnes villes, nous nous contenterons de citer, parmi les chevaliers, Sohier de Courtray, beau-frère de Jacques d'Artevelde, Rasse d'Erpe, dont le neveu épousa plus tard la fille du capitaine de Saint-Jean, Philippe d'Axel, ancien *rewaert* de Flandre, Simon de Mirabel, qui devait bientôt après être appelé à la même dignité, Gérard de Rasseghem, Arnould de Gavre, Jean de la Gruuthuse, Olivier de Poucke, Wulfart de Ghistelles, Guillaume de Straten, Jean de Poelvoorde, Gérard d'Oultre, Roger de Vaernewyck, Gérard de Moerkerke, Jean de Masmines, Roger de Lichtervelde, Gilbert de Leeuwerghem, Arnould Baronaige, Jean d'Herzeele, Jean d'Uytkerke, Simon de Malstede, Hugues de Steelant, Jean de Bailleul; tous avaient juré

de l'observer « par leur chevalerie, loyalté, foy pleine et serment « sollennellement et publiquement fait, touchiez par eux, pour « faire che, les saintes Evangélies. »

Ce fut au milieu de ce mouvement qui, en peu de mois, avait élevé la Flandre au faîte de la puissance et de la prospérité, qu'on y reçut les lettres du pape Benoît XII, qui retraçaient ce que la position des communes avait eu de plus déplorable en ne leur proposant d'autre remède qu'une résignation complète aux volontés de Philippe de Valois. « C'est une opinion générale, leur écrivait le « pape, que la Flandre qui possède tant de cités, une noblesse si « illustre et des peuples si nombreux, ne peut se passer de la faveur « et de la protection du roi de France : de là dépendent l'approvi- « sionnement de ses habitants et l'activité de son commerce, prin- « cipal élément de sa puissance. Quelle quantité innombrable « d'hommes n'a-t-elle point vus périr dans ses guerres contre les « rois de France? Combien ses richesses n'ont-elles point souffert « de ses fréquentes rébellions? Le passé peut vous instruire pour « l'avenir et vous apprendre tout ce que vous auriez à redouter « pour vos personnes et vos biens, si, ce qu'à Dieu ne plaise, le roi « de France se trouvait réduit à vous combattre. » Lorsque ces lettres arrivèrent en Flandre, les communes avaient déjà reconnu Edouard III pour roi de France, et leur réponse fut le départ de Baudouin de Lisseweghe, qu'elles envoyèrent à Avignon afin qu'il y réclamât l'annulation de toutes les clauses relatives à l'interdit insérées dans les traités; pour l'obtenir, il portait avec lui l'acte du roi d'Angleterre qui y avait renoncé comme roi de France; mais cet acte devait être de peu de valeur aux yeux du pape, qui s'empressa de consulter Philippe de Valois sur l'accueil qu'il convenait de faire aux députés des communes de Flandre. « Nous avons, « disait-il, appris par des lettres venues d'Allemagne que les Fla- « mands ont prêté serment de fidélité au roi d'Angleterre en le « nommant expressément roi de France, et comme ils nous annon- « cent que leurs députés nous expliqueront plus complètement « leurs intentions, nous ne savons point si, dans ce cas, nous devons « leur accorder un sauf-conduit. »

Il ne paraît point que le pape ait reçu Baudouin de Lisseweghe et ses collègues. Dans une lettre qu'il adressa au roi d'Angleterre, il lui disait que, s'il s'appuyait sur l'allégation de ses droits, l'incapa-



cité politique des femmes dans l'ordre héréditaire de la monarchie le condamnait; que s'il comptait sur la force des armes, la France n'était point un pays tel que l'on pût en prendre possession par conquête; puis il ajoutait : « Si ceux qui t'ont donné ces conseils se « vantent d'avoir déjà soumis à ta domination la Flandre qui forme « l'un des fiefs du royaume de France, considère quels sont les « peuples sur lesquels reposent leurs espérances. La fidélité est une « vertu qu'on n'a jamais louée chez eux. On sait combien de fois, « violant leur serment, ils ont chassé leurs seigneurs naturels, et « si ceux-là mêmes ont été victimes de leur inconstance et de leurs « trahisons, que peux-tu, mon fils, attendre de leur part ?... Il ne « faut point se confier beaucoup aux Allemands ni aux Flamands; « leur zèle s'éteindra dès qu'ils ne pourront plus s'enrichir de tes « trésors. Si tu rappelles à ta mémoire l'histoire de tes prédécesseurs, « tu y verras comment les Allemands et les Flamands se sont con- « duits à leur égard, et tu y apprendras quelle foi tu dois ajouter à « leurs promesses. »

Edouard III avait, dès le 30 janvier, chargé Nicolas de Fiesque de porter sa justification à Benoît XII; mais elle avait été interceptée par les Français à quelques lieues d'Avignon. La réponse publique et solennelle du roi d'Angleterre aux accusations dirigées contre lui fut le manifeste publié à Gand le 8 février, où il déclara que, loin de songer à renouveler les exactions, maltôtes et changements de monnaie dont se plaignait le peuple, il voulait rétablir sa prospérité et ses franchises en faisant droit à tous et en revenant aux bonnes lois et aux coutumes qui avaient existé au temps de son aïeul saint Louis, roi de France.

On ne peut douter que Jacques d'Artevelde ne soit l'auteur de ce manifeste : il ne voyait dans Edouard III que le protecteur d'une confédération européenne des communes. Appelé à traiter avec l'un des princes les plus puissants du monde, il ne s'était pas contenté des engagements formels des ambassadeurs, et avait réclamé l'adhésion des communes anglaises, comme il avait obtenu celle des communes de Brabant et de Hainaut. Lorsque le roi d'Angleterre quitta la Flandre pour aller réunir ses hommes d'armes dans ses Etats, Guillaume de Steelant, Nicolas de Schotelaere et d'autres députés des communes flamandes s'embarquèrent avec lui. Un parlement fut convoqué à Westminster le mercredi après la mi-carême

(29 mars 1339, v. st.), et ce fut là que le roi Edouard, après « boine « deliberation, avis et meur quonseil avecques les archevesques, « évesques, prélats, ducs, contes, barons, nobles, et tous autres « procureurs des viscontées, villes et chastellenies de son royalme, » prêta solennellement serment sur les saints Evangiles d'observer les traités qu'il avait approuvés à Gand ; et quand le même serment eut été prononcé par les évêques de Canterbury, de Durham, de Lincoln et de Londres, les comtes de Derby, de Northampton, de Warwick, de Glocester, de Huntingdon, d'Oxford et d'autres chevaliers, il fut répété par « les mayors et communités des cinq boines villes « d'Engleterre, Londres, Warwick, Lincoln, Bristol et Norwich, « les baillius, mayors et communités des cinq ports, Sandwich, « Douvres, Winchelsea, Hastings et Rye, en signe de plus grande « sûreté, et par le commun conseil, octroy, assent, quonsent et « accord de tout le parlement. » La commune de Londres avait seule fait entendre quelques plaintes au sujet des priviléges accordés aux communes flamandes; mais Edouard III avait calmé son opposition en déclarant au maire et aux aldermen, réunis à Westminster, qu'il renoncerait à sa couronne et à sa famille plutôt que de manquer à ses engagements.

Edouard III avait promis de retourner en Flandre avant les fêtes de la Saint-Jean, et avait laissé pour otages les comtes de Derby et de Salisbury, que devaient rejoindre plus tard les comtes de Northampton et de Suffolk. La reine Philippine de Hainaut était aussi restée à Gand, à l'abbaye de Saint-Pierre, où elle était souvent « visitée et confortée d'Artevelde, des seigneurs, des dames et des « damoiselles de Gand. » Ce fut là qu'au milieu des témoignages du respect et de l'affection des bourgeois naquit Jean, depuis duc de Lancastre. Peu de temps après, Catherine de Courtray devint également mère d'un fils, que la reine d'Angleterre tint sur les fonts du baptême et auquel elle donna, en souvenir d'elle, le nom de Philippe. Un petit-fils du duc de Lancastre devait venger à Azincourt la défaite de Philippe d'Artevelde à Roosebeke.

Les légats du pape étaient arrivés à Tournay au mois de janvier pour y publier les censures ecclésiastiques dont le roi d'Angleterre avait été menacé, à cause de son alliance avec l'empereur Louis de Bavière, alors frappé d'excommunication; mais le roi de France intervint pour obtenir un sursis, car il cherchait dès cette époque à



réconcilier l'empereur avec le pape, pourvu qu'il révoquât le vicariat accordé à Edouard III. L'évêque de Carthagène et son collègue quittèrent Tournay : ils y furent remplacés par l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis, chargés par le roi de prononcer contre la Flandre, « un excommuniement si grand qu'il n'estoit prestre qui « y osât célébrer le divin service. »

L'excommunication avait été fulminée le 4 avril ; le même soir, Matthieu de Trie et Godemar du Fay rassemblèrent à Tournay environ mille hommes d'armes et trois cents arbalétriers, et ils se dirigèrent pendant la nuit vers les frontières de Flandre. Au point du jour, ils parurent devant les faubourgs de Courtray, puis, après y avoir escarmouché quelque temps, ils continuèrent à suivre la Lys jusque près de Warneton, pillant tout ce qu'ils rencontraient et faisant conduire à Tournay les troupeaux qui paissaient dans les prairies : encouragés par ce succès, ils avaient tenté à leur retour la même expédition sur les rives de l'Escaut, entre Tournay et Audenarde, lorsque, arrivés près de Berchem, ils se virent surpris par une nombreuse troupe de Gantois, commandée par Jacques d'Artevelde et leurs autres capitaines. A peine eurent-ils le temps de s'éloigner précipitamment, et le vendredi avant le dimanche des Rameaux, l'on aperçut, du haut des remparts de Tournay, les tentes des milices communales de Flandre, qui occupaient les villages de Chin et de Ramegnies.

Jacques d'Artevelde croyait que si les communes flamandes se réunissaient aux hommes d'armes anglais qui n'avaient point accompagné Edouard III, il ne serait point impossible de s'emparer de Tournay, refuge constant des garnisons françaises dont on redoutait les excursions dévastatrices, et, dans ce but, il avait envoyé un message à la commune d'Ypres et aux comtes de Salisbury et de Suffolk, qui se trouvaient dans cette ville, afin qu'ils le rejoignissent sans délai. Les bourgeois d'Ypres avaient montré le plus grand zèle pour cet armement : le châtelain Gérard d'Oultre, les échevins Jacques de Vroede et Nicolas de Dickebie, s'étaient placés à leur tête, et déjà ils s'étaient mis en marche quand ils supplièrent les chefs anglais de s'arrêter pour chasser d'Armentières quelques Génois qui ne cessaient de piller toutes les campagnes environnantes. Bien que les Génois fissent bonne défense, Armentières fut prise d'assaut et livrée aux flammes. Ce succès fut fatal aux vain-

queurs, car il leur donna une confiance exagérée dans leurs propres forces. Au lieu de se diriger vers Courtray, en se tenant sur la rive gauche de la Lys, où ils n'avaient rien à craindre, ils se persuadèrent qu'ils pourraient prendre Lille comme ils avaient enlevé Armentières; ils étaient arrivés assez près de l'abbaye de Marquette et s'avançaient entre des haies épaisses qui dominaient la route, quand ils furent tout à coup attaqués de front par cinq cents hommes d'armes et assaillis de toutes parts par des arbalétriers. La retraite était impossible : des deux échevins d'Ypres, l'un périt, l'autre fut fait prisonnier. Le comte de Salisbury partagea le même sort et fut conduit au Châtelet de Paris.

Jacques d'Artevelde apprit avec consternation la déroute de Marquette : avant de s'éloigner il établit toutefois une garnison dans le château d'Helchin, afin de prévenir désormais les excursions de Matthieu de Trie et de Godemar du Fay, et il ne revint à Gand que pour faire rédiger, de concert avec les autres communes, l'acte d'appel de la sentence d'interdit prononcée par l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis.

Cependant, de même que Jacques d'Artevelde avait voulu enlever Tournay avant l'assemblée des hommes d'armes français, Philippe de Valois avait résolu de conquérir les Etats du comte de Hainaut tandis qu'Edouard III se trouvait encore en Angleterre. Il voulait punir sévèrement sa rébellion, afin que cet exemple effrayât le duc de Brabant et les autres princes qui avaient abandonné son alliance. Une armée considérable avait été réunie à Cambray : on y comptait six mille hommes d'armes et huit mille sergents à pied, brigands ou badauds, comme les nomme Froissart. Le duc de Bourgogne et le comte d'Alençon y conduisirent de nombreux renforts, et bientôt après elle reçut pour chef le duc de Normandie, fils aîné du roi de France.

Le 1er juin 1340, les Français investirent le château de Thun-l'Evêque, situé à la jonction de la Scarpe et de l'Escaut, et défendu par les deux frères de Gauthier de Mauny. Le duc de Normandie avait fait venir de Cambray et de Douay six grandes machines de guerre. Mais Jean et Thierri de Mauny espéraient qu'ils ne tarderaient point à être secourus. Ils ne s'étaient point trompés : le comte de Hainaut avait convoqué dans les prairies de Nave les communes et la noblesse de ses Etats, dans laquelle on remarquait

les sires de Lalaing, d'Enghien, de Ligne, d'Antoing, de la Hamaide, de Roisin, de Trazegnies. Le duc de Brabant le suivait avec ses chevaliers et ses milices communales. Le comte de Gueldre lui avait également amené un grand nombre de chevaliers de Saxe et de Westphalie; le jeune comte de Namur était accouru lui-même avec deux cents lances; enfin, Jacques d'Artevelde, fidèle au traité qui unissait les communes de Flandre à celles du Hainaut, venait d'arriver à Condé avec une armée que Froissart évalue à plus de soixante mille hommes.

A cette nouvelle, le duc de Normandie ordonna aux échevins de Tournay d'armer précipitamment cinq cents sergents pour renforcer la garnison de Saint-Amand, de peur que Jacques d'Artevelde ne cherchât à s'emparer de cette ville pour surprendre l'armée française, campée sur la rive droite de la Scarpe. Il avait déjà envoyé des messagers au roi de France qui réunissait à Péronne et à Arras une nombreuse armée pour combattre Edouard III. Philippe de Valois se porta aussitôt en avant avec toutes ses forces, « et assez « tost après, ajoute Froissart, il y vint comme soudoyer du duc « son fils, car il ne pouvoit nullement venir à main armée sur « l'empire : pourquoi le duc son fils fut toudis chef et souverain « de cette entreprise, mais il s'ordonnoit par le conseil du roi son « père. »

Le comte de Hainaut avait chargé ses hérauts de défier le duc de Normandie, mais il n'obtenait aucune réponse. Irrité de ces retards, il proposa d'établir un pont sur l'Escaut et d'attaquer l'armée française; les communes de Brabant, qui se plaignaient de leur inaction, appuyèrent son avis, et les mêmes motifs y engagèrent sans doute les communes de Flandre. Rien n'était plus aisé que de franchir l'Escaut près de Maulde et d'assaillir le front de l'armée du duc de Normandie, tandis que Jacques d'Artevelde intercepterait sa retraite en se dirigeant de Condé vers Saint-Amand, par la forêt de Vicogne. Le duc de Brabant était le seul qui rejetât avec dédain ce projet audacieux: peut-être n'avait-il vu qu'à regret la confédération des communes de son duché avec celles de Flandre et désirait-il secrètement le triomphe du roi de France. Son rang lui assurait une grande influence dans toutes les délibérations, et l'on n'osa point adopter une résolution qu'il avait vivement désapprouvée. Tout ce qu'on obtint de lui fut un simulacre de mouvement offensif

qui permit à Jean et à Thierri de Mauny d'évacuer le château de Thun-l'Evêque et de se retirer sur la rive droite de l'Escaut. En vain le comte de Hainaut charge-t-il une dernière fois le sire de Maubuisson de défier le duc de Normandie; celui-ci se contente de répondre qu'il n'a pas coutume de combattre à la volonté de ses ennemis. L'armée française s'éloigne en bon ordre, afin de profiter d'événements plus favorables pour tenter une nouvelle invasion.

Le mouvement rétrograde de Philippe de Valois après le siége de Thun-l'Evêque rappelle la retraite de Philippe le Bel, attendant, pour attaquer les Flamands au Mont-en-Pévèle, la nouvelle du désastre de Zierikzee. Comme Philippe le Bel, Philippe de Valois avait recruté à grands frais une multitude de marins génois qui pillaient les côtes de Flandre et d'Angleterre et s'emparaient des navires qu'ils pouvaient atteindre. Sachant qu'on n'était plus éloigné de l'époque qu'Edouard III avait fixée pour son retour en Flandre, il avait ordonné à toute sa flotte de se réunir et de livrer combat aux vaisseaux qui ramèneraient le roi d'Angleterre. Cette flotte portait trente-cinq mille hommes placés sous les ordres d'un chevalier d'Artois, nommé Hugues Quiéret, et le commandement supérieur de cette expédition avait été donné au trésorier du roi, Nicolas Béhuchet, qui était aussi curieux de voir une bataille que Pierre Flotte lui-même le matin de la journée de Courtray. Trente galères génoises obéissaient à un chef de corsaires de Porto-Venere, nommé Barbavara : on y remarquait aussi cent quarante gros navires équipés à Calais et dans les ports de Normandie; enfin, en y comprenant sans distinction les diverses espèces de vaisseaux hokebos, dromons, galiots et coquets, elle comptait plus de huit cents voiles.

Le 8 juin, cet armement formidable parut à l'entrée du Zwyn. Nicolas Béhuchet débarqua aussitôt un grand nombre de ses hommes d'armes dans l'île de Cadzand, où il fit brûler toutes les habitations et égorger tous les laboureurs. Mais les bourgeois de Bruges, conduits par Jean Breydel et Jean Schynckele, accourent assez tôt pour secourir la ville de l'Ecluse; ils purent voir toute la flotte française se serrer autour des ruines fumantes de Cadzand, en se maintenant avec des chaînes de fer pour éviter le mouvement de la marée : c'était là que, cachée entre les dunes et fermant le passage du port de l'Ecluse, elle espérait s'emparer aisément du roi

d'Angleterre, au moment où il entrerait dans le Zwyn, sans soupçonner le danger qui le menaçait.

Cependant deux jours s'étaient à peine écoulés, lorsque l'arrivée de la flotte française fut connue à Orwell, où Edouard III devait s'embarquer le 12 juin. L'archevêque de Canterbury s'empressa de l'en instruire, mais le roi refusa de le croire : « Vous voulez m'obliger, lui disait-il, à renoncer à mon expédition, mais je l'exécuterai malgré vous; si vous avez peur, vous pouvez rester en Angleterre. » Ce fut en vain que son amiral, Robert de Morley, jura sur sa tête que ce récit n'était que la vérité, et lui amena même un pilote qui avait été le témoin de la manœuvre de Nicolas Béhuchet; Edouard III ne consentit à retarder de quelques jours son départ que lorsque des lettres du comte de Gueldre lui transmirent le même avis. Ses messagers se rendirent aussitôt dans tous les ports des comtés voisins, ordonnant à tous les vaisseaux de s'assembler immédiatement à Orwell. Enfin, le 22 juin, le roi, voyant que deux ou trois cents navires l'avaient déjà rejoint, n'hésita plus à quitter l'Angleterre. Il avait promis de revenir en Flandre avant les fêtes de la Saint-Jean, et à ses yeux il n'était point de péril qui pût justifier la violation de son serment.

Le lendemain, 23 juin, vers trois heures, Edouard III découvrit les côtes de Flandre. Il fit aussitôt ralentir la marche de sa flotte, et trois de ses chevaliers, Renaud de Cobham, Jean Chandos et Etienne de Labourkin, descendirent à terre près de Blankenberghe, et s'avancèrent le long des dunes. A peine avaient-ils fait quelques pas qu'ils aperçurent, au delà des prairies de Sainte-Anne, toute la flotte française rangée en ordre de bataille dans les deux bras que forme le Zwyn. Ils se hâtèrent d'aller raconter ce qu'ils avaient vu, et le roi d'Angleterre fit jeter l'ancre sur le rivage.

Edouard III attendait impatiemment le lever du soleil (24 juin 1340); mais le vent avait changé pendant la nuit: la marée était basse, et il était devenu impossible d'entrer dans le Zwyn. Tandis que les Anglais multipliaient leurs efforts, ils remarquèrent quelques galères génoises qui sortaient du golfe pour gagner la mer. C'était Barbavara. Il avait inutilement supplié Béhuchet de quitter une position où il perdait tout l'avantage de la supériorité du nombre. Le trésorier du roi, dont le courage faiblissait, n'avait pas voulu s'éloigner du havre de l'Ecluse. « Seigneur, lui avait répondu

l'amiral italien, puisque vous ne voulez me croire, je ne veux point me perdre avec vous, » et il s'était placé avc ses gros vaisseaux devant les coquets anglais.

Il était en ce moment près de midi. Edouard III, impatient de venger les pertes que lui avaient fait éprouver les galères génoises, ordonna de les attaquer. Barbavara se signala par sa valeur; il s'empara du premier navire qui l'aborda. Edouard III rétablit le combat en s'élançant au milieu des traits des ennemis : la cuisse percée d'une flèche, il continuait à exhorter ses amis par sa parole et son exemple à bien garder son honneur. Robert d'Artois, Henri de Flandre, Gauthier de Mauny, Chandos, Percy, Cobham et cent autres rivalisaient de courage autour de lui. Enfin Barbavara, réduit à céder, se retira, après avoir acquis autant de gloire que s'il eût été vainqueur.

La marée qui montait portait la flotte anglaise dans le Zwyn. Béhuchet était peut-être celui qui s'applaudissait le plus de la défaite de Barbavara : il allait obtenir seul tout l'honneur du succès; ses hommes d'armes étaient quatre contre un, ses vaisseaux plus nombreux et plus forts; aussi s'empressa-t-il de faire briser les chaînes qui les retenaient en ordre de bataille, et permit-il à chacun de s'assurer une part de butin et de prisonniers. Là s'engagea une nouvelle mêlée, non moins sanglante et non moins terrible; les Français manœuvraient en désordre : deux de leurs plus grands navires, *le Christophe* et *l'Edouard*, qu'ils avaient autrefois enlevés, chargés de laines anglaises destinées aux Flamands, avaient été reconquis par Edouard III, et les hommes d'armes qui avaient cherché à se réfugier sur le rivage avaient été impitoyablement massacrés par les communes flamandes qui se dirigeaient de toutes parts vers l'Ecluse.

La Flandre avait promis au roi d'Angleterre des secours plus importants. Lorsque Renaud de Cobham avait débarqué la veille à Blankenberghe, on lui avait annoncé qu'un jour suffirait pour réunir deux cents navires : en effet, les députés de Bruges avaient employé toute la nuit à préparer cet armement, et les Français entendirent bientôt résonner autour d'eux les trompes des marins flamands. Les uns étaient venus de Bruges par les eaux intérieures, d'autres sortaient du port de l'Ecluse et des baies voisines. Ils décidèrent la victoire : le trésorier du roi, Nicolas Béhuchet, tomba





en leur pouvoir, et n'écoutant que leur désir de venger la dévastation de l'île de Cadzand, ils le pendirent au haut d'un mât. Hugues Quiéret avait péri également, après avoir vu toute la flotte française détruite ou conquise, et avec lui un si grand nombre d'hommes d'armes, « que la mer en estoit toute ensanglantée en ce lez et « estimoit-on bien les morts à trente mille hommes. »

Dès le lendemain, la reine d'Angleterre arrivait de Gand, avec Thomas de Vaernewyck et Jean Uutenhove, pour féliciter Edouard III, que sa blessure retenait sur son navire. Le bruit de la victoire de l'Ecluse s'était promptement répandu dans tout le pays. Dès qu'elle fut connue à Valenciennes, où se trouvaient le duc de Brabant et le comte de Hainaut, Jacques d'Artevelde monta dans une tribune érigée sur la place du marché, « et montra, dit Froissart, de quel « droit le roi d'Angleterre avait en la chalenge de France, et aussi « quelle puissance les trois pays avoient, c'est à savoir Flandre, « Hainaut et Brabant, quand ils estoient d'un accord et d'une al- « liance ensemble; et fit adonc par ses paroles et son grand sens, « que toutes manières de gens qui l'ouïrent dirent qu'il avoit gran- « dement bien parlé et par grande expérience; et en fut de tous « moult loué et prisé, et dirent qu'il estoit bien digne de gouverner « la comté de Flandre. Après ces choses faites et devisées, les sei- « gneurs se partirent là l'un de l'autre, et prirent un bref jour d'être « ensemble à Gand. »

Jacques d'Artevelde les y précéda, et les comptes de la ville de Gand nous apprennent que le 30 juin il était déjà à Ardenbourg, où le roi d'Angleterre, à peine guéri de sa blessure, avait fait un pèlerinage : il l'accompagna à Bruges, où s'étaient réunis les comtes de Gueldre et de Hainaut, le marquis de Juliers et les autres alliés du roi, et ce fut là que les députés des communes flamandes demandèrent à Edouard III de les aider à repousser les Français, afin qu'ils pussent se mettre en possession de la ville de Tournay et du comté d'Artois qu'il leur avait accordés. Ils offraient un corps de cent mille hommes pour l'expédition de Tournay, que le roi Edouard lui-même devait commander, et cinquante mille hommes pour la seconde, qui devait être confiée à Robert d'Artois. Edouard III annonça la conclusion de cette convention au parlement d'Angleterre par des lettres écrites à Bruges le 9 juillet, et il se rendit à Gand pour y jurer solennellement de l'observer.

Si quelque chose peut peindre la puissance à laquelle étaient arrivées les communes flamandes, c'est la rapidité de leurs armements. En cinq jours, elles mirent cent quarante mille hommes sur pied. Tous ces bourgeois, que leurs ennemis accusaient d'être excités par l'or des Anglais, avaient déclaré qu'afin de venir en aide à la cause du pays, ils voulaient servir sans solde, « tant avoient pris la guerre en cœur. » Le 15 juillet, les bourgeois de Bruges et de Gand quittèrent leurs foyers pour obéir à l'appel de leurs capitaines : les uns se dirigeaient vers Audenarde, les autres vers la West-Flandre, où devaient les rejoindre les milices d'Ypres, de Furnes, de Poperinghe, de Cassel et de Bergues ; ils avaient choisi pour *rewaert* l'un des barons les plus puissants du pays, Simon de Mirabel, seigneur de Beveren, de Halle et de Perwez, qui était l'époux d'Elisabeth de Flandre, fille de Louis de Nevers.

Philippe de Valois s'était hâté d'envoyer à Tournay le connétable, les comtes de Foix, de Guines, de Poitiers, de Narbonne, les maréchaux de Trie et de Briquebec, Geoffroi de Charny, Jean de Landas et d'autres braves chevaliers, avec trois mille hommes d'armes et dix mille sergents. En même temps, il chargeait le duc de Bourgogne, le comte d'Armagnac, les sires de Créquy, de Wavrin, de Vergy et de Saint-Venant d'aller conduire des renforts non moins considérables à la garnison de Saint-Omer. Il avait lui-même réuni une armée de soixante et dix mille hommes entre Lens et Arras, afin de se porter partout où un secours important deviendrait nécessaire, défendant aux chevaliers qui occupaient les villes d'accepter aucune lutte en pleine campagne ; il avait habilement compris qu'il fallait contenir les communes d'Artois, déjà prêtes à se joindre aux communes flamandes, et éviter les chances d'une défaite qui eût pu être le signal d'une insurrection, s'il est vrai, comme le racontent plusieurs historiens, que les bourgeois de Saint-Omer voulaient profiter de la première occasion favorable pour livrer leurs remparts à Robert d'Artois.

« Seigneurs, que me conseillez-vous ? disait le duc de Bourgogne « à ses amis en voyant l'armée de Robert d'Artois rangée en ordre « de bataille entre Arques et Saint-Omer; il faut qu'aujourd'hui je « me voie déshonoré ou que je désobéisse au roi. » — « Sire, ré- « pondirent les autres chevaliers, à l'aide de Dieu et de vos bons « amis, à la paix du roi viendrez-vous bien. » Et sans attendre l'ar-



rivée de Philippe de Valois qui se dirigeait vers Saint-Omer, ils s'armèrent précipitamment. Le duc de Bourgogne s'avança vers l'aile droite de l'armée flamande, placée près de l'enceinte d'une maladrerie, où Robert d'Artois se tenait avec quelques archers anglais et les milices de Bruges et du Franc ; le comte d'Armagnac attaquait au même moment l'aile gauche formée des Yprois qui s'appuyaient sur le centre, composé des milices de Furnes et de Bergues. Les Flamands avaient fortifié leur position en creusant un large fossé garni de pieux ferrés, et il fut impossible de la forcer. Les Français se replièrent en désordre vers Saint-Omer, et toute l'aile droite, qu'animait la présence de Robert d'Artois en de Henri de Flandre, quitta aussitôt ses retranchements pour inquiéter leur retraite (26 juillet 1340).

Les milices de Bruges et du Franc suivaient de si près le duc de Bourgogne qu'elles parvinrent aux portes de Saint-Omer en même temps que les hommes d'armes français; mais il s'y pressait une telle foule de fuyards que Robert d'Artois ne put s'y ouvrir un passage, et les traits qu'on lançait des remparts l'empêchèrent de profiter de ses succès. La nuit était venue, et Robert d'Artois avait ordonné aux milices flamandes de se retirer; mais, en se dirigeant vers leur camp, elles rencontrèrent les hommes d'armes du comte d'Armagnac, qui avaient repoussé les Yprois. Déjà les archers anglais criaient « Saint-George ! » et une nouvelle mêlée s'engagea : ce fut là qu'un noble chevalier de Bourgogne, nommé Gauthier de Juilly, rendit son épée à la commune de Bruges. Lorsque le comte d'Armagnac et le duc de Bourgogne reparurent successivement à Saint-Omer à la lueur des torches, y portant avec eux les corps des plus illustres de leurs compagnons qui avaient succombé, les cris et les gémissements des chevaliers qui leur survivaient retentirent de toutes parts.

Cependant Robert d'Artois approchait du camp d'Arques. Quelques feux y étaient allumés, mais un profond silence y régnait. Toutes les tentes étaient désertes, et la milice victorieuse de Bruges, qui avait différé jusqu'aux premières heures du jour l'assaut de Saint-Omer, apprit avec stupeur que la terreur des Yprois s'était communiquée aux milices de Poperinghe, de Cassel et de Bailleul, chargées de la garde du camp, et qu'elles fuyaient vers la Flandre, comme si, depuis l'époque de Guillaume de Juliers, de tristes souvenirs devaient à

jamais les éloigner des bords de l'Aa. Robert d'Artois donna en pleurant l'ordre de les suivre ; et, vers l'aurore, les milices de Bruges placèrent leurs machines de guerre et leurs bagages sur leurs chariots, et se replièrent vers Ypres avec leurs capitaines Jean de Cockelaere, Jean Hooft et Jean Schynckele.

Robert d'Artois se rendit aussitôt au siége de Tournay : c'était là qu'allait désormais se concentrer toute la lutte entre les communes de Flandre et les hommes d'armes de Philippe de Valois. Edouard III se trouvait avec Jacques d'Artevelde à Helchin, où il attendait depuis le 21 juillet l'arrivée de ses alliés. Déjà il avait adressé à Philippe de Valois ses lettres de défi, pour lui annoncer qu'il était « entré en la terre de Flandre comme seigneur souverain d'icelle. » Mais le roi de France lui avait répondu avec dédain : « De ce que « vous cuidiez avoir les Flamens en aide, nous cuidons estre certains « que les bonnes gens et les communes du pays se porteront en telle « manière envers nostre cousin, le conte de Flandres, leur seigneur, « qu'ils garderont leur honneur et leur loyauté; et pour ce qu'ils « ont mespris jusques à ore, ce a esté par mal conseil de gens qui « ne gardoient pas au profit commun, mais au profit de eux seule- « ment. »

Ces lettres de Philippe de Valois furent remises au roi d'Angleterre le 31 juillet. En ce moment, tous ses alliés l'avaient rejoint, et il ordonna l'investissement immédiat de la ville de Tournay. Les comtes de Hainaut et de Gueldre portèrent leurs tentes près de l'abbaye du Saulchoy. Le duc de Brabant, qui paraît dès cette époque avoir été l'objet de quelque méfiance, se trouvait placé un peu plus vers le sud à côté du camp du roi d'Angleterre, qui s'était établi dans la léproserie de Vaulx. De l'autre côté de l'Escaut, Robert d'Artois occupait avec d'autres troupes anglaises tout l'espace compris entre Orcq et Pontariez. Enfin, Jacques d'Artevelde s'était réservé la position la plus périlleuse, c'est-à-dire la chaîne de collines qui s'étend depuis la route de Lille jusqu'au hameau de Sept-Fontaines. Cette armée qui fermait toute issue à la garnison de Tournay, ne comptait pas moins de cent vingt mille hommes.

Dès les premiers jours du siége, les Flamands donnèrent le signal de l'attaque. Ils avaient placé sur leurs navires des machines de guerre d'invention récente, « jetant feu et grands carreaux pour tout rompre. » C'étaient des ribaudequins formés de la réunion de plu-

sieurs petits canons : au siècle le plus fameux dans les fastes chevaleresques appartient cette arme nouvelle qui doit détruire la chevalerie.

Cependant tous les assauts furent repoussés, et l'on se vit réduit à serrer de plus en plus étroitement le blocus. Les Flamands et les Anglais se consolaient de leur inaction et multipliaient leurs chevauchées : c'est ainsi qu'ils brûlèrent tour à tour Orchies, Saint-Amand, Landas, Marchiennes, Seclin, et insultèrent les faubourgs de Lille et de Lens. Ces expéditions avaient duré pendant tout le mois d'août, lorsque les défenseurs de Tournay, exténués de fatigues et de privations, réussirent à faire parvenir au roi de France un message qui lui apprit leur triste situation.

Philippe de Valois n'avait pas quitté Aire ; il avait chargé le duc d'Athènes et le vicomte de Thouars d'aller piller toute la vallée de Cassel ; il avait même, disait-on, mis en délibération dans son conseil s'il ne devait point profiter de la fuite des Yprois pour les assiéger dans leur ville et envahir la West-Flandre. Il semble probable toutefois que ces rumeurs, répandues à dessein, ne furent qu'une ruse pour engager les Flamands à lever le siége de Tournay. Cependant la garnison flamande, qui protégeait la montagne de Cassel, inspirée par la mémoire héroïque de Zannequin, repoussa toutes les attaques, et bientôt après le roi de France, se rendant aux prières des chevaliers enfermés à Tournay, se dirigea vers Saint-Venant avec toute son armée, où l'on remarquait les rois de Bohême et de Navarre, les ducs de Normandie, de Bourbon, de Bretagne, de Bourgogne, de Lorraine et d'Athènes, les comtes de Flandre, de Savoie, d'Alençon, d'Armagnac, de Boulogne, de Dreux, d'Aumale, de Blois, de Sancerre, de Roussy, et un grand nombre d'autres barons. Il ne s'arrêta point à Lille, et alla aussitôt placer son camp au pont de Bouvines, afin de rappeler à Edouard III qu'un de ses aïeux avait expié par une sanglante défaite les mêmes projets et la même ambition (7 septembre).

Dès que l'arrivée de Philippe de Valois fut connue au siége de Tournay, Edouard III abandonna la léproserie de Vaulx pour passer l'Escaut, et, à son exemple, le comte de Hainaut et le duc de Brabant vinrent s'établir entre Chercq et les ruines de l'ancienne abbaye de Saint-Martin. Toute l'armée des assiégeants s'y était rangée en ordre de bataille, et avait fortifié sa position de telle sorte

que le roi de France ne pouvait faire parvenir le moindre secours à Tournay sans combattre ses ennemis sur les retranchements mêmes qu'ils avaient élevés.

Les maréchaux français rapportèrent à Philippe de Valois que la position qu'occupait Edouard III était à peu près inaccessible : jamais il ne s'était d'ailleurs mieux souvenu des sages conseils du roi Robert de Naples, et, bien plus que l'année précédente, il redoutait non-seulement la trahison des communes auxquelles s'adressait le manifeste du roi d'Angleterre, mais aussi celle de plusieurs de ses barons, comme le prouva depuis le supplice du sire de Clisson, qui était en ce moment près de lui à Bouvines. Loin de songer à une attaque, il craignait lui-même d'être assailli et avait résolu de ne point quitter sa position, qui n'était pas moins forte que celle de ses adversaires. La Marque, après avoir décrit une courbe autour de son aile droite, depuis Ennevelin jusqu'à Louril, s'étendait tout à coup devant le front de son armée, puis elle se repliait autour de son aile gauche en méandres sinueux qui se prolongeaient jusqu'auprès d'Annapes. D'un côté il était protégé par les marais de Hem, et de l'autre par les prairies de Péronne que séparait le Pont-à-Tressin, passage étroit que deux sergents n'auraient pu traverser à la fois.

Il faut toutefois le remarquer, ce choix d'une position militaire convenait bien mieux au roi d'Angleterre, qui continuait à bloquer la garnison de Tournay, qu'au roi de France, qui, de son camp de Bouvines, ne pouvait rien faire pour la secourir. Cette barrière de ruisseaux et de marais qui entouraient les Français avait aussi d'autres inconvénients. Les chevaucheurs anglais allaient intercepter les convois de vivres jusqu'aux portes de Lens et de Douay ; et l'armée du roi de France se voyait punie de l'abandon dans lequel elle laissait l'intrépide Godemar du Fay et ses amis, par la même famine et les mêmes contagions.

Alors vivait à l'abbaye de Fontenelle une pieuse princesse, petite-fille de Philippe le Hardi, et à la fois mère du comte de Hainaut et sœur du roi de France. Joignant ses efforts à ceux des cardinaux envoyés par le pape, elle cherchait à faire accepter son noble rôle de médiatrice. « Et par plusieurs fois, dit Froissart, la bonne « dame estoit chue aux pieds du roi de France son frère, en lui « priant que répit ou traité d'accord fust pris entre lui et le roi

« anglois. Et quand la bonne dame avoit travaillé à ceux de France, « elle s'en venoit à ceux de l'empire, especialement au duc de Bra- « bant et au marquis de Juliers, qui avoit eu sa fille, et à messire « Jean de Hainaut, et leur prioit que pour Dieu et pour pitié, ils « voulsissent entendre à aucun traité d'accord et avoier le roi d'An- « gleterre à ce qu'il y voulsist descendre. »

Philippe de Valois se prêtait volontiers à ces démarches : Edouard III les eût peut-être rejetées plus vivement, si, après un siége infructueux de soixante et quatorze jours, il n'avait vu s'approcher la fin de l'automne; il avait d'ailleurs épuisé tous ses trésors, et sa présence était devenue nécessaire dans ses Etats. Les communes de Flandre, fatiguées de leur oisiveté plutôt que découragées par la stérilité de leurs efforts, étaient également disposées à une trêve : mais elles exigeaient qu'elle ne fût faite qu'à des conditions telles qu'on eût pu les imposer à Philippe de Valois après une défaite, et les comptes des trois bonnes villes de Flandre, en 1340, rappellent l'envoi de leurs députés « pour régler les conditions de « la trêve entre les deux rois. »

Les conférences eurent lieu dans l'église d'Esplechin. Le roi de France avait désigné comme ses plénipotentiaires le roi de Bohême, le duc de Lorraine, l'évêque de Liége, les comtes de Savoie et d'Armagnac ; mais ils trouvèrent les députés des communes flamandes inébranlables dans leurs prétentions, et, quelle que fût leur habileté, ils se virent réduits à les subir.

La trêve qui fut signée le 25 septembre dans l'église d'Esplechin devait durer jusqu'au 24 juin 1341 ; elle suspendait aussi les hostilités des Ecossais contre l'Angleterre, et il y était convenu que, s'ils repoussaient une négociation à laquelle ils étaient restés étrangers, le roi de France les abandonnerait sans pouvoir désormais les secourir de quelque manière que ce fût. Enfin, Philippe de Valois y prenait l'engagement de ne point augmenter les fortifications ni les approvisionnements des forteresses que les Anglais assiégaient en Guyenne,

Ce que la trêve d'Esplechin nous offre de plus intéressant, c'est la grande place qu'y occupe la Flandre. Les Crespinois et les autres usuriers d'Arras ne pourront plus se prévaloir de leurs créances, et aucun des chevaliers flamands qui ont suivi le comte au camp de Bouvines ne pourra rentrer dans ses foyers, sous peine d'y être jugé

et de perdre tous ses biens avec l'assentiment du roi de France. De plus, Philippe de Valois y renonçait au pouvoir de faire excommunier les Flamands, que ses prédécesseurs tenaient de plusieurs papes, et cet article de la trêve fut reproduit dans une déclaration solennelle qui fut adressée aux communes de Flandre.

Jacques d'Artevelde, rentré à Gand, parut sur la place du Marché pour y rendre compte à tous les bourgeois assemblés de sa conduite au siége de Tournay ; et peu de jours après, le 7 octobre, les échevins déchirèrent publiquement à l'hôtel de ville les bulles et les sentences d'excommunication que le roi de France avait remises à leurs députés. Le même jour, Louis de Nevers, qui avait quitté le camp français pour accompagner Jacques d'Artevelde en Flandre, fit publier une déclaration par laquelle il abjurait tous ses griefs, approuvait tout ce qui avait eu lieu, et promettait de gouverner dorénavant en écoutant les conseils des trois bonnes villes.

Tandis que Louis de Nevers se voyait réduit à dissimuler vis-à-vis des communes victorieuses, Philippe de Valois se hâtait d'étouffer dans ses Etats les sympathies qu'y trouvaient les communes de Flandre et les tendances qui s'y manifestaient pour parvenir au but qu'elles avaient déjà atteint. « Beaucoup de personnes « s'étonnaient, dit Gilles li Muisis, de ce que le roi de France eût « consenti à tout ce qui était exprimé dans la trêve ; mais elles ne « pouvaient prévoir ce qui suivit, parce qu'il n'y en avait point « d'exemple : le roi de France fit saisir dans tout son royaume les « biens et les revenus des barons, des chevaliers et de tous ceux qui « lui étaient contraires. »

D'autres soins préoccupaient le roi d'Angleterre. Mécontent d'avoir dû renoncer à la conquête de Tournay, et surtout d'avoir été si près de l'armée de son adversaire sans pouvoir la combattre, il était revenu en Flandre, chargé de dettes énormes. En vain adressait-il les lettres les plus pressantes à l'archevêque de Canterbury et à ses autres ministres : ils ne lui envoyaient point d'argent, et se contentaient de chercher à se justifier par de pompeuses protestations ou de frivoles excuses. Enfin Edouard III appela près de lui Jacques d'Artevelde et les autres échevins et capitaines des villes de Flandre, qu'il nomme, dans une de ses lettres « ses fidèles « amis, les compagnons de son expédition et de ses tribulations. » Il leur exposa la coupable négligence de ses conseillers, et peut-être

ne leur cacha-t-il point les rumeurs qui les montraient associés à un complot. Leur avis unanime fut que le retour du roi en Angleterre était devenu indispensable. Il se rendit aussitôt secrètement à l'Ecluse, où il s'embarqua pour Londres. Il y arriva lorsqu'on ne l'y attendait point et au milieu de la nuit. Ses ministres furent aussitôt conduits à la tour de Londres, et un long manifeste apprit à la nation les méfaits de l'archevêque de Canterbury et la volonté du roi de n'employer sa puissance qu'à gouverner ses sujets avec justice et douceur. Tout ce document, où les pensées les plus généreuses sont exprimées dans un noble langage, semble un écho de la déclaration adressée le 8 février 1339 aux bonnes villes de France par le conseil de Jacques d'Artevelde.

Edouard III avait consenti à proroger jusqu'au 29 août le terme de la trêve qui devait expirer le 24 juin. En priant les communes de Flandre d'y donner leur adhésion, il leur avait annoncé que des conférences allaient s'ouvrir à Antoing et qu'il espérait qu'on pourrait y atteindre le but pacifique qu'elles se proposaient. En effet l'archevêque de Reims, le comte d'Eu, le duc de Brabant et plusieurs chevaliers d'Angleterre et de Flandre, se réunirent à Antoing le 1er août; mais comme il leur paraissait impossible de s'accorder sur les prétentions d'Edouard III, ils se séparèrent presque aussitôt; cependant, ils s'assemblèrent de nouveau dix jours après pour prolonger les trêves, et il fut bientôt convenu qu'elles dureraient jusqu'aux fêtes de la Saint-Jean 1342.

Le roi d'Angleterre, en subissant ces retards, ne pouvait ignorer combien ils lui étaient funestes. Il voyait se perdre tous les fruits de la merveilleuse activité qu'il avait déployée en 1338; car l'empereur, cédant aux démarches du roi de France, venait de révoquer, par une déclaration solennelle du 13 juin, les pouvoirs du vicariat qu'il avait accordé à Edouard III. Le roi d'Angleterre cherchait du moins à s'assurer de plus en plus l'appui de la Flandre, et par une charte du 18 août, il promulgua le règlement de l'étape de laines de Bruges qui devait être gouvernée par un maire et des connétables librement élus par les marchands anglais, et être moins soumise à l'autorité du droit strict qu'aux principes équitables de la juridiction commerciale.

Il n'était point douteux toutefois que les hostilités ne tarderaient pas à recommencer. Les députés de tous les alliés se trouvèrent

dans les derniers jours du mois de mai à Malines ; il s'agissait d'y décider de quel côté on porterait la guerre, et il paraît qu'à la prière des Flamands il y fut résolu que la première expédition aurait pour objet la conquête de l'Artois. Au mois de juillet, tout annonçait de plus en plus la reprise prochaine des hostilités. Edouard III terminait ses armements, et venait de nommer le comte de Northampton son lieutenant en France. Le 2 août, les milices des communes de Flandre se mirent en marche : elles s'avancèrent vers Cassel et de là jusqu'auprès de Gravelines, où elles campèrent vis-à-vis de l'armée française que commandaient le comte d'Eu et le comte de Valois. Cependant les Anglais ne paraissaient point. Une femme reçut la mission d'aller en Angleterre se plaindre de ces retards près d'Edouard III. La commune de Gand l'avait investie du mandat le plus étendu, et c'était à elle que les députés des autres communes flamandes devaient adresser leurs messages : fille de Sohier de Courtray, épouse de Jacques d'Artevelde, elle était à ce double titre digne de représenter la Flandre dans ces négociations importantes ; et l'on ne peut douter qu'on ne lui ait fait l'accueil le plus honorable en Angleterre, car le roi venait d'ordonner que des sergents royaux se rendissent au devant des ambassadeurs flamands et que chaque jour à leur lever, ses ménestrels jouassent de leurs instruments « en l'honneur de la terre de Flandre. »

Si Edouard III remet à Catherine de Courtray cinq cents livres pour payer les sergents des milices communales, il lui est devenu impossible d'exécuter son projet d'aborder en Artois. D'autres motifs exigent impérieusement sa présence au nord de la Loire. Le duc de Bretagne est mort, laissant son héritage contesté par son frère Jean de Montfort et son neveu Charles de Blois. Le premier soutient les Anglais ; le second, le parti de Philippe de Valois ; mais l'héroïne de la Bretagne est une sœur du comte de Flandre, Jeanne de Montfort. Héritière de la valeur et de l'énergie de ses aïeux, elle lutte contre tous les obstacles, et sa fermeté domine tous les revers. C'est dans les récits de Froissart qu'il faut suivre les exploits de cette princesse « qui bien avoit courage d'homme et cœur de lion. » C'est là qu'il faut la voir chevauchant dans les rues d'Hennebon, pour ranimer le zèle de ses amis, s'élançant bientôt dans le camp français qu'elle livre aux flammes, puis, lorsqu'on la

croit perdue, reparaissant tout à coup, « à grand son de trompettes « et de nacaires, » pour saluer au loin sur les flots les renforts que lui amènent Gauthier de Mauny et ses compagnons. Plus d'un chevalier de Flandre passa sans doute la mer pour tirer l'épée en faveur de la petite-fille de Gui de Dampierre et s'associer à ces luttes au milieu desquelles grandissait Duguesclin. Peu d'années après le siége du château d'Hennebon, plusieurs hommes d'armes flamands prirent part, sur la lande de Mivoie, à ce célèbre duel des Trente, où les combattants montrèrent autant de courage que « si tous fussent Rolands ou Oliviers. »

Cependant la comtesse de Montfort s'était rendue elle-même en Angleterre, pour y réclamer un secours immédiat. Robert d'Artois fut chargé du commandement des hommes d'armes qui devaient la seconder; mais à peine avait-il abordé en Bretagne, qu'il y fut mortellement blessé à la défense de Vannes. Edouard III n'hésita plus, et dans les premiers jours d'octobre, il fit voile avec tous les vaisseaux réunis au port de Sandwich, pour aller venger la mort du comte d'Artois; mais aussitôt arrêté dans son expédition par les forces supérieures du roi de France et du duc de Normandie, il se vit réduit à se soumettre à la médiation des légats du pape, et une trêve, qui devait durer jusqu'à la Saint-Michel 1346, fut conclue à Malestroit, le 19 janvier 1342 (v. st.). Les dispositions qui y sont relatives à la Flandre reproduisent les stipulations de la trêve d'Esplechin du 25 septembre 1340, sur les fugitifs et les bannis, et à l'égard des créances des Crespinois; mais il y est dit de plus que le comte de Flandre pourra, « comme seigneur sans « moyen quoique non souverain, » résider dans ses Etats en gouvernant de concert avec les communes de Flandre. Les cardinaux délégués par le pape s'y engagent aussi à travailler diligemment à ce que les Flamands puissent obtenir une bonne et valable sentence d'absolution, qui efface tous les interdits prononcés contre eux.

Dans les derniers jours de juillet 1342, c'est-à-dire au moment même où les milices des communes flamandes s'assemblaient pour combattre, le comte de Flandre était arrivé inopinément près de Menin : les députés des magistratures communales, qui n'avaient jamais cessé de l'honorer comme leur prince, s'étaient rendus au devant de lui, et le 4 août il était venu habiter son château de

Male. Il voulait profiter du moment où les communes, voyant s'évanouir le projet de la conquête de l'Artois, semblaient devoir être plus accessibles à ses brigues et à ses démarches. L'appui que lui prêtait le roi de France n'était point douteux, et il avait récemment conclu une alliance avec le duc de Bourgogne. Enfin, le pape Clément VI, près de qui Philippe de Valois, malgré les promesses les plus formelles, n'avait rien fait pour la suppression des bulles pontificales, menaçait de nouveau la Flandre. Invoquant une déclaration de Benoît XII, qui avait refusé d'approuver la renonciation du roi de France, il annonçait, par une bulle du 21 octobre 1342, que si les Flamands n'obéissaient point immédiatement aux ordres de Philippe de Valois, il les ferait excommunier par l'évêque de Bologne.

Il ne paraît point que ces tentatives pour séparer la Flandre de l'Angleterre soient restées inconnues d'Edouard III. Le 4 octobre, prêt à s'embarquer pour la Bretagne, il avait chargé Guillaume Trussell d'aller en Flandre pour y réveiller le zèle des communes. C'était précisément vers cette époque que Louis de Nevers, rassuré par l'absence du roi d'Angleterre retenu au siége de Vannes, avait résolu de tenter les plus grands efforts pour rompre l'alliance de son peuple avec les Anglais. Tous les députés des bonnes villes de Flandre se réunirent en parlement le 9 novembre à Damme, et le comte de Flandre crut pouvoir s'y expliquer plus ouvertement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors; mais ses propositions furent mal accueillies, et Guillaume Trussell, qui assistait à cette assemblée, put lui-même s'assurer que la Flandre ne songeait point à trahir ses engagements. Dans une lettre adressée peu après au roi d'Angleterre, les députés des trois bonnes villes, réunis à Gand, réitérèrent les mêmes protestations de fidélité et de dévouement.

Selon un récit dont l'exactitude est fort douteuse, le comte de Flandre avait fait préparer un certain nombre de bannières, sous lesquelles devaient se rallier tous ses partisans. L'un des chefs de cette conjuration était un noble d'Ardenbourg, nommé Pierre Lammens; mais Jacques d'Artevelde, instruit de ce qui se passait, se hâta de se diriger vers Ardenbourg, où il frappa le chevalier *leliaert* sur le seuil même de sa maison : peu d'instants après, on retrouvait cachée dans sa demeure la bannière qui était le signe d'une trahison déjà sévèrement punie. Si ce fait semble peu digne

de foi, il n'en est pas moins certain que les complots du comte devaient éclater au mois de décembre 1342, et que l'énergique activité de Jacques d'Artevelde les fit échouer dans toutes les parties de la Flandre. Nous savons d'ailleurs que Louis de Nevers, mécontent de cet échec et de plus en plus méprisé des communes, quitta la Flandre le 2 janvier pour se retirer en France.

A peine Jacques d'Artevelde est-il rentré à Gand, qu'un riche bourgeois, nommé Jean de Steenbeke, ose l'accuser de vouloir soumettre toute la Flandre aux lois de sa dictature militaire. Artevelde se défend et se justifie ; mais Steenbeke appelle ses amis aux armes et le sang est prêt à couler, quand les bannières de seize métiers viennent se ranger autour du capitaine de Saint-Jean. Au premier bruit de ce qui avait eu lieu, les bourgeois de Bruges, d'Ypres et de Courtray accoururent aussi à Gand pour soutenir le héros des communes : la paix était déjà rétablie, et les magistrats avaient ordonné aux deux adversaires d'habiter, l'un le château du comte, l'autre l'hôtel de Gérard le Diable, jusqu'à ce qu'une sentence légale eût été prononcée sur leur différend.

Cette fameuse querelle de Jacques d'Artevelde et de Jean de Steenbeke atteignit-elle les dimensions d'une lutte politique ? ne faut-il point y reconnaître plutôt les tristes conséquences d'une inimitié toute personnelle ? On ne peut guère en douter, car dès la fin du douzième siècle, selon le témoignage de Gilbert de Mons, on ne cessait de voir à Gand les hommes les plus puissants, secondés par de nombreux amis et protégés par les tours crénelées qui couronnaient leurs habitations, se livrer des combats où le nombre des morts était souvent considérable.

En 1306, c'est-à-dire quatre années après la bataille de Courtray, Jean Borluut, vainqueur des armées de Philippe le Bel, avait été menacé dans ses foyers par des querelles domestiques, et l'intervention des magistrats avait été nécessaire pour que les bourgeois de Gand ne vissent pas une héroïque famille répandre sur leurs places publiques les dernières gouttes du sang qu'avaient respecté les ennemis de la Flandre.

En 1342, la situation semble la même. Jean de Steenbeke était favorable à l'alliance d'Edouard III, car tour à tour échevin et doyen des métiers, il avait été l'un de ceux qui allèrent les premiers chercher les laines anglaises à l'étape de Dordrecht : des haines privées étaient l'unique cause de ses complots.

Plusieurs jours s'étaient écoulés, lorsque les magistrats de Gand ordonnèrent que Jacques d'Artevelde recouvrât la liberté, tandis qu'ils condamnaient Jean de Steenbeke et ses principaux amis à un exil de cinquante années.

Jacques d'Artevelde, triomphant des accusations de ses ennemis, n'en était que plus grand. La Flandre prospérait grâce à ses efforts. On recreusait le canal de la Lieve pour rendre plus faciles les communications de la ville de Gand et de la mer, une monnaie de bon aloi était frappée, et en même temps, afin que l'abondance ne cessât point de régner, un règlement obligea tous les marchands dont les navires arrivaient en Flandre avec du sel, des vins ou d'autres produits des pays étrangers, à prendre l'engagement d'y porter aussi des blés. Ces progrès ne sont pas les résultats d'une dictature, quelque glorieuse qu'elle puisse être, exercée par Jacques d'Artevelde; il n'y a pris part que par l'influence que lui assurent sa sagesse et son génie. Ils n'émanent point de réformes politiques que rêvent tous les ambitieux et tous les novateurs, mais de l'exécution complète et régulière des lois qu'ont depuis longtemps sanctionnées le respect du peuple et l'expérience des siècles. Nous n'apercevons aucune modification dans les institutions, aucune mention d'une autorité illégale en quelque lieu que ce soit. Les seuls faits qui frappent notre attention sont le rétablissement de ce qui existait à une époque antérieure : la reconstitution de tout ce que les comtes avaient aboli ou ébranlé. Ainsi à Gand, le métier des tisserands, dans lequel étaient inscrits les plus nobles bourgeois, tels que les Artevelde, les Wenemare, les Vaernewyck, les Borluut, les Goethals, les Uutenhove, avait toujours été placé au-dessus des foulons et des petits métiers; mais à l'époque où Louis de Nevers combattait la commune de Bruges, il avait redouté l'inimitié des bourgeois de Gand et avait relégué au dernier rang les membres du métier des tisserands, en les privant de leur doyen. En 1340, ils ont repris la position que leur assignent leurs richesses et leurs lumières, et les foulons qui, dans les rapports de l'industrie, ne sont en quelque sorte que leurs ouvriers privilégiés, redeviennent le troisième membre, c'est-à-dire la troisième classe de la cité. Les réformes de Louis de Nevers devaient engendrer l'anarchie : c'est à Jacques d'Artevelde, chargé du gouvernement supérieur de la ville, qu'appartient l'honneur de faire triompher le parti des hommes sages.

C'était aussi une loi ancienne que celle qui, laissant aux habitants des campagnes les soins de l'agriculture, réservait à quelques cités le monopole de la fabrication des draps. A Gand, le comte Gui de Dampierre l'avait formellement reconnue en 1296, et, depuis la fin du treizième siècle, les échevins de Gand avaient fait de fréquentes chevauchées pour la faire respecter. A Ypres, les mêmes règlements avaient établis peu après la mort de Robert de Béthune. En 1337, une expédition avait eu lieu pour obliger les habitants de Poperinghe à s'y soumettre, et le comte de Flandre lui-même les avait confirmés au mois de mai 1342. Cependant, dès que Louis de Nevers se fut convaincu que toutes ses démarches auprès des bourgeois des bonnes villes n'atteindraient point leur but, il adopta une politique toute différente, et tandis que le récit partial de quelques historiens accuse Jacques d'Artevelde d'avoir cherché un appui dans les mauvaises passions, nous voyons le comte exciter les habitants des campagnes à contester le privilége légal des villes, et les foulons à renverser l'autorité des tisserands. Au mois de mai 1344 selon les uns, au mois de septembre selon les autres, les habitants de Poperinghe déclarèrent ne plus reconnaître les priviléges des Yprois et se donnèrent un chef nommé Jacques Beyts. Les bourgeois d'Ypres prirent aussitôt les armes et sortirent de leurs remparts sous les ordres de messire Jean de Hautekerke. Une longue et terrible mêlée s'engagea : Jacques Beyts y périt avec le plus grand nombre de ses amis, et les Yprois, poursuivant leur triomphe, allèrent détruire tous les métiers à tisser les draps qu'ils trouvèrent à Bailleul, à Langemarck et à Reninghelst.

A Gand, l'émeute fut plus terrible : la lutte y éclata entre les tisserands et les foulons. Ceux-ci réclamaient une augmentation de salaire : ce fut le prétexte de la sédition. En vain les prêtres apportèrent-ils sur la place publique l'ostensoir et les hosties consacrées: rien ne put modérer la fureur des combattants. Jean Bake, doyen des foulons, succomba avec cinq cents des siens ; mais leur mort devait engendrer de tristes souvenirs : c'était non-seulement un symptôme de désorganisation publique, mais aussi une source de haines et de vengeances. Le lundi 2 mai 1345 fut un jour néfaste : il annonçait d'autres malheurs, et nos chroniqueurs ne se sont point trompés en le nommant *den quaden maendag*, c'est-à-dire le mauvais lundi.

Le comte ne dissimulait plus : il abordait sans hésiter cette affreuse ressource des guerres civiles qui présentent dans leurs péripéties tant d'éléments d'intrigues et de trahisons. Dès les derniers jours d'octobre 1344, il avait essayé de surprendre la forteresse d'Audenarde, si importante dans les guerres du quatorzième siècle, mais il n'y avait point réussi. Quelques mois plus tard, il conclut un traité avec le duc de Brabant ; nous avons déjà raconté comment ce prince, mécontent de la confédération des communes de son duché avec celles de Flandre, avait arrêté en 1340 les succès des alliés sur les bords de l'Escaut ; au siége de Tournay, la sincérité de ses engagements avait de nouveau paru douteuse. Il osait enfin lever le voile et se prononcer ouvertement en faveur de Louis de Nevers, qui lui faisait espérer le mariage de son fils Louis de Male avec l'une de ses filles. Grâce à l'appui du duc Jean, le comte de Flandre parvint à s'emparer de Termonde, et ce fut là qu'il invita tous ses partisans à le rejoindre.

Il semble que Louis de Nevers, en recourant inopinément à la force des armes, ait agi à l'instigation de Philippe de Valois : la trêve de Malestroit avait été rompue par la trahison dont le sire de Clisson et ses amis avaient été les victimes, et Edouard III venait d'adresser aux communes de France un nouveau manifeste pour leur annoncer que son unique but était de rétablir les institutions et les libertés du règne de saint Louis. Un grand armement avait été réuni au port de Sandwich et le roi d'Angleterre était prêt à passer la mer, quand des messagers envoyés de Flandre réclamèrent sa présence, comme le seul moyen d'y maintenir son autorité et de protéger ses alliés.

Edouard III quitta, le 3 juillet, le port de Sandwich, suivi de cent trente navires, et le surlendemain il entrait dans le Zwyn. Le 7 juillet, Jacques d'Artevelde arriva à l'Ecluse pour le féliciter sur sa venue et le conduire à Gand. Cependant les partisans du comte enfermés à Termonde ne faisaient point de progrès, et Jacques d'Artevelde apaisa si complètement les craintes du roi d'Angleterre, que celui-ci jugea inutile de poursuivre son voyage jusqu'à Gand. Il demanda seulement que les députés des bonnes villes se rendissent près de lui à l'Ecluse, et dès le 11 juillet ils obtempérèrent à son désir. Nous remarquons Thomas de Vaernewyck, Jean Uutenhove, Liévin de Waes, parmi les députés de Gand ;

Jean de Cockelaere, Jean d'Harlebeke, Gilles Hooft, parmi ceux de Bruges.

Si nous acceptions le récit de Froissart et de Villani, nous placerions à l'Ecluse cette célèbre conférence où Jacques d'Artevelde, en voulant élever le prince de Galles au comté de Flandre, se sépara de ses amis et prépara la révolution qui devait le perdre. Mais tous les documents officiels s'accordent à le démentir : il n'est fait mention de ces négociations ni dans la lettre qu'Edouard III adressa vers cette époque à tous les vicomtes d'Angleterre, ni dans les comptes des bonnes villes de Flandre. On s'occupa, il est vrai, de Louis de Nevers, de ses intrigues, de ses complots : c'était la grande question du moment, celle qui agitait toutes les communes et qui avait amené Edouard III à l'Ecluse. Peut-être quelques bourgeois, instruits que le comte se proposait de marier son fils à une princesse de Brabant, insistèrent-ils aussi dès ce moment pour que l'on reprît l'ancien projet de lui faire épouser plutôt une fille d'Edouard III. Hors de ces données positives, de ces conjectures probables, il n'y a de place que pour les calomnies des *Leliaerts* qui, prêts à tenter un dernier effort contre Jacques d'Artevelde, cherchaient à lui aliéner les sympathies du peuple en ne cessant d'accuser son ambition. Ils redoutaient son influence plus que son autorité et voulaient le désarmer avant de le combattre. Cinq siècles se sont écoulés : il est temps que, dégagée des rumeurs des factions et des mensonges de l'envie, l'histoire redevienne impartiale et juste.

Les communes de Flandre, loin de songer à reconnaître pour comte le prince de Galles, avaient seulement déclaré que l'absence et l'hostilité de Louis de Nevers rendaient nécessaire de créer de nouveau un *rewaert*, c'est-à-dire un dictateur investi de la puissance suprême ; après plusieurs entrevues avec Edouard à l'Ecluse, et une assemblée tenue à Bruges, le 16 juillet, leur élection unanime désigna Sohier de Courtray, héritier d'un nom illustre et uni étroitement par les liens du sang à Jacques d'Artevelde. Son premier soin fut de se rendre à Alost pour s'opposer aux entreprises des *Leliaerts*, commandés par Florent de Brugdam, tandis que les milices communales des bonnes villes de Flandre, soutenues par Jean de Mautravers et une troupe d'archers anglais qui avaient débarqué à l'Ecluse, se préparaient à former le siége de Termonde.

Grâce à ces mesures, Edouard III put se féliciter de s'être assuré l'alliance de la Flandre plus fermement que jamais. Ne jugeant pas nécessaire de s'arrêter plus longtemps à l'Ecluse, il donna à sa flotte l'ordre d'appareiller le 24 juillet, soit vers les côtes de Bretagne, où le comte de Montfort et ses partisans, harcelés de toutes parts par les garnisons françaises, réclamaient instamment son appui; soit vers celles de la Gascogne, où le comte de Lancastre venait d'aborder. Mais ce projet ne devait point s'exécuter : à peine était-il sorti du havre de l'Ecluse, qu'une horrible tempête s'éleva, et, après deux jours de périls, le roi d'Angleterre fut jeté, le 26 juillet, sur les rivages de son royaume. Les nouvelles qu'il ne tarda point à y recevoir de Flandre l'obligèrent à modifier complètement ses projets.

Le 22 juillet, une dernière conférence avait eu lieu entre Edouard III et les députés des communes. Il n'est point douteux que Jacques d'Artevelde y ait assisté, et le même jour il s'arrêta à Bruges pour annoncer au peuple les mesures qui avaient été prises pour maintenir la paix; le lendemain, il arrive à Ypres pour y remplir la même mission, et l'enthousiasme avec lequel sont accueillies ses paroles est une nouvelle preuve de l'affection que lui conservent les bourgeois. Cependant lorsqu'il rentre à Gand, le dimanche 24 juillet, il aperçoit sur son passage quelques hommes aux traits sinistres qui semblent le menacer, et vers le soir il entend tout à coup résonner des clameurs furieuses autour de sa demeure : c'est en vain que ses valets se hâtent de fermer les portes; les cris redoublent : Artevelde a reconnu la voix de ses ennemis, car les uns l'accusent de vouloir faire piller Gand par les Anglais, les autres répètent qu'il a profité de son autorité pour rassembler d'immenses richesses et que déjà il a envoyé son trésor à Londres. Cependant il n'hésita pas et paraît à une fenêtre : « Seigneurs, leur « dit-il, tel que je suis vous m'avez fait, et me jurâtes jadis que con- « tre tous hommes vous me défendriez et garderiez : et maintenant « vous me voulez occire et sans raison. Faire le pouvez, si vous vou- « lez, car je ne suis qu'un seul homme contre vous tous, à point de « défense. Avisez, pour Dieu, et retournez au temps passé. Si consi- « dérez les grâces et les grands courtoisies que jadis vous ai faites. « Vous me voulez rendre petit guerdon des grands biens que au « temps passé je vous ai faits. Ne savez-vous comment toute mar-

« chandise estoit périe en ce pays? Je la vous recouvrai. En après, « je vous ai gouvernés en si grand'paix que vous avez eu, du temps « de mon gouvernement, toutes choses à volonté, blés, laines, avoir « et toutes marchandises dont vous êtes recouvrés et en bon point. » L'éloquence de Jacques d'Artevelde, la justice de sa défense, le souvenir de ses services, ne purent le sauver. Les hommes qui le menaçaient étaient bien résolus à ne point l'écouter. Les querelles politiques n'étaient pour eux qu'un prétexte, et leurs haines personnelles étaient impatientes de frapper le capitaine de Saint-Jean. On remarquait parmi eux un bourgeois, nommé Jean Panneberch, qui était excité par des rancunes semblables à celles qui avaient naguère fait naître le complot de Jean de Steenbeke, et avec lui ses parents Gauthier de Mey, Jean van Meerlaer, Jean Pauwels, Paul et Simon de Westhuc. De ceux qui les suivaient, les uns étaient les débris du parti des foulons, qui aspiraient à venger Jean Bake; les autres, les membres des petits métiers, des tuiliers, des corroyeurs, factieux vulgaires qui avaient été soudoyés par le duc de Brabant et le comte de Flandre.

Jacques d'Artevelde comprit qu'il était inutile de chercher plus longtemps à se justifier; cédant aux prières de ses serviteurs, qui lui exposaient que toutes les portes allaient être brisées, il se retirait dans la cour de sa maison pour gagner une église voisine et y trouver un asile au pied des autels, quand ses ennemis, triomphant dans leurs efforts, se précipitèrent vers lui en poussant des cris de mort. Un savetier les précédait, et tel fut l'instrument du complot détestable qui termina prématurément une vie à laquelle étaient attachées la grandeur et la gloire de la Flandre.

Les ennemis de Jacques d'Artevelde (les principaux étaient Gérard Denys et Simon Parys) dominèrent pendant quelques jours; mais bientôt l'indignation publique s'éleva contre les autenrs du crime, et les députés des communes flamandes traversèrent la mer pour se rendre à Westminster, près d'Edouard III. « Là s'excusè- « rent-ils de la mort d'Artevelde, dit Froissart, et jurèrent solen- « nellement que nulle chose n'en savoient, et s'ils l'eussent sçu, « défendu et gardé l'eussent à leur pouvoir, mais estoient « de la mort de lui durement courroucés et désolés, et le plai- « gnoient et regrettoient grandement; car ils reconnaissoient « bien qu'il leur avoit esté moult propice et nécessaire à tous

« leurs besoins, et avoit régi et gouverné le pays de Flandre « bellement et sagement..... » La mort de Jacques d'Artevelde avait été toutefois un événement d'une si haute importance, qu'Edouard III remit à l'année suivante l'expédition qu'il était prêt à conduire en France.

Déjà les magistrats de Gand avaient ordonné une enquête sur ce qui avait eu lieu. Les coupables, fidèles à l'usage du *wehrgeld*, qui s'était maintenu dans les lois et dans les mœurs, offrirent aussitôt le prix de l'homicide, mais ils furent de plus condamnés à une expiation solennelle. En 1375, malgré trente années d'émeutes, malgré la restauration de Louis de Male, la sentence des magistrats continuait à être exécutée et une lampe expiatoire brûlait encore dans le cloître de Notre-Dame de la Biloke, où les bourgeois de Gand s'étaient réunis la première fois autour de Jacques d'Artevelde.

La puissance de Jacques d'Artevelde a duré moins de dix années, et cependant elle semble remplir dans nos souvenirs toute l'histoire du moyen-âge : c'est que son génie a remué plus d'idées, excité plus d'espérances, conçu plus de profonds desseins, que les hommes qui l'ont précédé pendant plusieurs siècles. Après avoir osé rêver la réconciliation de l'Europe par la paix et l'industrie, après avoir réussi à unir dans une même fédération toutes les provinces voisines de la Flandre, il meurt frappé par les armes qu'il voulait briser, par les haines envieuses et jalouses qu'il avait voulu étouffer. Si Jacques d'Artevelde avait vécu quelques années de plus, s'il avait pu, par ses conseils, rétablir sur une base nationale l'autorité du jeune prince qui était né à Male, quelle n'eût pas été son influence dans le vaste mouvement qui éclata sous le roi Jean? N'y avait-il point déjà un remarquable symptôme d'une union pacifique et industrielle dans la manifestation de ces communes sympathies pour les traditions du règne de Louis IX?

L'Angleterre du moins conserva quelques vestiges des liens qui existèrent entre l'un de ses princes et « le sage bourgeois de Gand. » Edouard III, en devenant son allié, avait soumis sa grandeur et sa renommée à l'autorité de sa prudence ; c'est à l'époque de Jacques d'Artevelde qu'appartient la fondation du régime constitutionnel tel qu'il existe encore aujourd'hui en Angleterre, avec la

triple direction du gouvernement par le roi, les pairs et les communes.

A peine les Gantois avaient-ils appris que Louis de Nevers, s'applaudissant du succès de la plus odieuse trahison, envoyait ses chevaliers occuper Hulst et Axel, qu'ils coururent aux armes pour les repousser. Axel, où s'étaient enfermés le sire de Brugdam et François Vilain, fut aussitôt enlevé d'assaut, et Hulst partagea le même sort. Les milices de Gand, soutenues par celles de Bruges et d'Ypres, résolurent de poursuivre leur expédition vers Termonde. Leur nombre et leur courage, l'enthousiasme qui les animait, leur ardeur à venger la mort de Jacques d'Artevelde sur les hommes qu'elles accusaient de l'avoir préparée, rendaient leur puissance irrésistible. Le comte de Flandre se hâta de fuir en France, tandis que le duc de Brabant accourait au camp des communes flamandes pour renouveler ses serments d'alliance et interposer sa médiation en faveur des chevaliers qui n'avaient pu s'éloigner. Termonde entra dans l'alliance des communes et ne conserva ses remparts qu'en s'engageant à laisser ouvertes du côté de Gand trois brèches de quarante pieds.

Louis de Nevers, plus irrité que jamais, s'efforçait d'exciter de sa retraite quelque autre complot. Les haines publiques et les haines privées qui avaient frappé Jacques d'Artevelde armèrent des meurtriers contre Simon de Mirabel, qui avait été élu *rewaert* en 1340, et, le 9 mai 1346, il tomba victime d'une nouvelle trahison. Cependant l'indignation populaire n'en devint que plus vive, et, le 24 juin, les députés de toutes les villes de Flandre réunis à Gand déclarèrent qu'ils seraient toujours fidèles au roi Edouard III. Une année ne s'était pas écoulée depuis la mort de Jacques d'Artevelde.

Tandis que la paix renaissait en Flandre, Edouard III pressait en Angleterre les préparatifs d'un vaste armement, afin d'atteindre le but qu'il se proposait depuis plusieurs années; et, dans les premiers jours du mois de juillet 1346, seize cents navires, que montaient trente mille hommes, quittèrent l'île de Wight : cette flotte portait Edouard III en France. Le prince de Galles, les comtes d'Arundel, de Suffolk, de Warwick, d'Herefort, de Northampton, d'Oxford, d'Huntingdon l'accompagnaient, ainsi qu'un grand nombre de braves chevaliers, parmi lesquels on remarquait Wulfart de

Ghistelles. Godefroi d'Harcourt avait pris au conseil du roi d'Angleterre la place de Robert d'Artois, et ce fut par son avis que le pilote reçut du roi lui-même l'ordre de cingler vers la Normandie.

Edouard III aborda près de la Hogue, lieu toujours néfaste pour la France dans ses luttes avec l'Angleterre, et sa première parole fut également un présage de victoire. Edouard III tomba sur le sable comme le dictateur romain en Afrique ou le conquérant normand sur la plage d'Hastings, et prononça à peu près les mêmes paroles : « C'est un très-bon signe pour moi, cette terre me désire. » La Normandie semblait abandonnée sans défense à cette invasion. Tout le Cotentin, la riche cité de Caen, Lisieux, Louviers, Mantes et Vernon furent pillés ou livrés aux flammes, et les Anglais s'avancèrent au centre de la France en suivant la rive gauche de la Seine jusqu'aux portes de Paris. L'on put croire un instant qu'une lutte décisive allait s'engager sous les murs de la capitale, qui devait être le prix de la victoire. Edouard III avait établi son camp à Poissy, berceau de Louis IX, afin de placer ses droits sous la protection du pieux monarque dont il avait souvent allégué l'exemple. Philippe de Valois s'était rendu à l'abbaye de Saint-Denis, comme s'il voulait invoquer contre les étrangers l'appui des ombres royales endormies dans leurs tombeaux; mais la position des deux rois n'était point la même. Autant Philippe de Valois cherchait à éloigner le combat, afin de permettre à tous ses sergents de le rejoindre, autant Edouard III montrait d'ardeur à le provoquer. Un grand nombre de ses hommes d'armes, entraînés par le pillage, avaient quitté ses bannières, et une insurrection des barons normandsavait interrompu ses communications avec la mer; mais il comptait sur un mouvement des communes flamandes.

Le 16 juillet, Hugues d'Hastings avait abordé en Flandre avec vingt navires que montaient six cents archers. Il venait, comme lieutenant d'Edouard III, inviter les bourgeois de Flandre à remplir les engagements que leurs députés avaient pris à Gand le 24 juin. Toutes les milices s'armèrent aussitôt, et, le 2 août, elles s'éloignèrent de leurs foyers, sous les ordres de Henri de Flandre, pour envahir l'Artois. Repoussées par la garnison française qui gardait le pont d'Estaire, elles franchirent la Lys à Merville, et, le 14 août, elles mirent le siége devant Béthune. Les sergents français, auxquels avait été confiée la défense de Béthune, étaient nombreux.

Un chevalier de la châtellenie de Lille, nommé Godefroi d'Annequin, les commandait, et dès le commencement du siége il se distingua par son courage. Il s'était caché dans un bois près de la ville, tandis que les Flamands s'approchaient, et avait même fait incendier les faubourgs de Béthune pour augmenter leur confiance. En effet, il arriva que les chefs de l'armée flamande pensèrent que c'était leur avant-garde qui les avait précédés pour brûler les faubourgs, et ils s'avançaient imprudemment, croyant n'avoir rien à redouter, quand les Français parurent tout à coup et s'élancèrent dans les rangs de leurs adversaires surpris, qui ne se rallièrent qu'après avoir éprouvé des pertes importantes. Deux jours après, les Flamands voulurent se venger en escaladant les remparts de la ville, mais leurs efforts ne furent pas couronnés de succès. L'assaut dura du matin jusqu'au soir, et lorsqu'ils se virent réduits à cesser de combattre, plusieurs chevaliers flamands avaient été blessés : Henri de Flandre lui-même avait été atteint d'un trait en cherchant à donner aux siens l'exemple du courage.

Une expédition dirigée vers Lillers ne fut pas plus heureuse : les Flamands y perdirent cent chariots et cinq cents hommes. De graves dissensions avaient éclaté entre les milices de Bruges et celles du Franc, et Godefroi d'Annequin parvint, grâce au désordre qui régnait dans leur camp, à brûler leurs tentes. Ce dernier échec acheva de décourager les assistants ; ils détruisirent leurs machines de guerre, et se replièrent vers Merville.

Cependant Edouard III avait appris que l'armée flamande avait franchi la Lys et avait pris immédiatement toutes ses mesures pour aller réunir ses forces à celles que lui amenait Henri de Flandre. Le 16 août il envoya ses chevaucheurs piller Arpajon, comme si son intention était de poursuivre sa marche vers la Guyenne; mais dès qu'il eût été instruit que le roi de France, trompé par son mouvement, avait traversé la Seine à Paris avec toute son armée pour se porter vers Bourg-la-Reine, il fit rétablir en grande hâte le pont de Poissy, et le lendemain il passa l'Oise à Beaumont. Les Anglais n'avaient point de chariots; ils avaient chargé tous leurs approvisionnements sur les chevaux qu'ils avaient enlevés dans les prairies de la Normandie, et s'empressaient de profiter de l'éloignement de leurs ennemis pour se dérober aux dangers qui les menaçaient.

Au premier bruit du mouvement du roi d'Angleterre, Philippe de Valois avait ordonné à ses maréchaux de s'avancer vers l'Oise; il espérait encore atteindre les Anglais dans leur retraite, à travers un pays couvert de villes et de châteaux depuis Poissy jusqu'à Béthune. Les chevaliers français poussaient si vivement leur marche qu'ils faisaient dix lieues chaque jour, et dès le 20 août Philippe de Valois les avaient précédés à Amiens.

La position d'Edouard III devenait critique. Arrêté à Pont-Rémy par les hommes d'armes du roi de Bohême, il se trouvait rejeté vers Saint-Valéry entre la mer et l'embouchure de la Somme. Tous les ponts étaient gardés, et Godemar du Fay, qui s'était signalé en 1340 par la défense de Tournay, occupait, avec mille hommes d'armes et cinq mille fantassins génois, le gué de la Blanche-Taque, vis-à-vis du bourg de Noyelles. Ce fut de ce côté qu'Edouard III se dirigea, après avoir confié à Wulfart de Ghistelles le soin de protéger son mouvement en s'emparant d'Argies. Il n'ignorait point que les Français s'approchaient, et ordonna aussitôt à son avant-garde de forcer le passage. Tous ses chevaliers rivalisaient de courage et d'ardeur; ils attaquèrent si vaillamment les compagnons de Godemar du Fay qu'ils vengèrent leurs revers au siége de Tournay et les forcèrent à leur abandonner le rivage. Le combat avait été long toutefois, et les Anglais avaient à peine réussi à traverser la Somme lorsque la marée qui montait rapidement les sépara de l'armée française qui se montrait déjà sur la rive opposée du fleuve.

Cependant Edouard III venait d'entrer dans le Ponthieu. Peut-être quelque doute secret sur la justice de ses prétentions l'avait-il empêché de livrer bataille entre la Seine et l'Oise; il n'hésita plus dès qu'il eut atteint une province qui était le légitime héritage de sa mère, et plaça son camp près de la forêt de Crécy en annonçant qu'il attendrait les Français. Les trois corps que formait son armée dans sa retraite s'étaient réunis; mais épuisés par de fréquentes escarmouches et leur longue marche depuis le Cotentin jusqu'à la Picardie, ils ne présentaient qu'un nombre peu considérable de combattants : car l'on y comptait à peine sept cents hommes d'armes et deux mille archers.

Le roi de France avait passé la Somme à Abbeville et s'était hâté de se porter vers Saint-Riquier. L'oriflamme avait été déployée et il s'avançait précipitamment entouré de ses plus illustres barons :

on distinguait près de lui le duc de Lorraine, les comtes d'Alençon, de Flandre, de Namur, de Blois, d'Auxerre, de Sancerre, de Saint-Pol, d'Aumale, d'Harcourt, de Sarrebruck, le roi de Bohême, « qui n'avoit mie oublié les chemins de France, » et le noble sire de Beaumont, Jean de Hainaut, qui, cédant aux prières de son gendre Louis de Blois, avait renoncé à l'amitié d'Edouard III pour servir la cause française avec le même dévouement. Toutes les routes étaient couvertes d'écuyers et de sergents qui faisaient retentir leurs cris de guerre. Ce fut le samedi 26 août 1346, vers midi, que cette innombrable armée parut à l'extrémité de la gorge étroite où les Anglais s'étaient retranchés devant la forêt de Crécy.

D'un côté, l'on apercevait une multitude de chevaliers qui galopaient en désordre afin de combattre tous au premier rang, et derrière eux cent mille hommes de milices communales; de l'autre, une faible troupe de bannerets anglais, attendant avec sang-froid le signal du combat au milieu de leurs archers couchés sur le gazon. Ici, l'agitation et le tumulte révélaient une confiance aveugle dans la victoire; plus loin, le silence cachait, sous les dehors d'une patiente résignation, une ardeur belliqueuse qu'encourageaient la parole et l'exemple d'Edouard III.

En vain quelques chevaliers, instruits par une longue expérience, engagèrent-ils Philippe de Valois à donner à ses hommes d'armes le temps de se ranger en bon ordre et le repos dont ils avaient besoin. Impatient de recueillir l'honneur d'un triomphe dont il se croyait assuré, il rejeta leurs conseils et ordonna aux arbalétriers génois de se porter en avant.

De nombreuses troupes de corbeaux, planant dans les airs, semblaient déjà par leurs croassements sinistres appeler l'heure du carnage, et le ciel s'était couvert de nuées épaisses qui interceptaient les rayons du soleil. Soudain un effroyable coup de tonnerre les entr'ouvrit et des torrents de pluie en descendirent sur les deux armées. Les Gallois s'étaient prudemment hâtés d'envelopper leurs arcs, mais les mercenaires génois qui s'étaient déjà avancés dans la plaine n'avaient pu prendre le même soin de leurs armes et la plupart ne réussissaient point à bander les cordes humides de leurs arbalètes. Les traits qu'on leur lançait augmentaient leur désordre. Lorsque les barons français virent que l'avant-garde hésitait dans son mouvement et semblait prête à reculer, ils ne purent retenir un

cri d'indignation, et Philippe de Valois s'écria lui-même à haute voix : « Or tôt, tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent « la voie sans raison. » A ces mots, tous les chevaliers lancèrent leurs chevaux au milieu des Italiens, qu'ils frappaient de leurs épées, mais ils se voyaient eux-mêmes décimés par leurs ennemis cachés derrière leurs retranchements. « Et toujours traioient les Anglais, « dit Froissart, en la plus grande presse, qui rien ne perdoient de « leur trait; car ils empalloient et féroient parmi le corps ou parmi « les membres, gens et chevaux qui là chéoient et trébuchoient à « grand meschef. » Villani a soin de remarquer que la même faute avait, quarante-quatre années auparavant, causé la destruction d'une autre armée française sous les murs de Courtray.

Le roi de France était le témoin des revers de son armée. Il demanda conseil à Jean de Hainaut sur ce qu'il fallait faire, et bien que celui-ci, jugeant la bataille perdue, l'engageât à se retirer, il résolut de s'élancer dans la mêlée afin de rétablir, s'il en était temps encore, les chances du combat. Il venait d'apercevoir, au sommet d'une colline, les bannières du comte d'Alençon et du comte de Flandre, qui avaient tourné la position occupée par les archers anglais et assaillaient impétueusement les hommes d'armes commandés par le prince de Galles. Le comte de Flandre se signalait surtout par son courage : il pressait de plus en plus vivement les Anglais, qui n'étaient plus protégés par leurs palissades. Un historien raconte même qu'il parvint un instant à s'emparer du prince de Galles, mais les comtes de Northampton et d'Arundel se précipitèrent aussitôt à son secours et le délivrèrent. La lutte était opiniâtre et le succès semblait douteux. Un chevalier nommé Thomas de Norwich courut prévenir Edouard III du péril qui menaçait son fils. « Messire Thomas, répliqua le roi d'Angleterre, retournez vers « ceux qui vous ont envoyé, et dites-leur que je leur mande qu'ils « laissent l'enfant gagner ses éperons. » Ces paroles ranimèrent le courage des Anglais, et comme Edouard III l'avait annoncé, l'honneur de la journée resta au prince de Galles.

Philippe de Valois avait vu s'abaisser les bannières des comtes de Flandre et d'Alençon sans avoir réussi à les rejoindre. Le désordre de la mêlée s'accroissait rapidement autour de lui. Des sergents, recrutés dans le pays de Cornouailles, pénétraient au milieu des chevaliers français avec de grands sabres dont ils frappaient tous

ceux qui étaient renversés. Le coursier du roi de France fut percé de traits, mais Jean de Hainaut releva Philippe de Valois, et, l'ayant placé sur un autre cheval qu'il saisit par le frein, il l'emmena « comme par force » du champ de bataille, pour aller chercher un refuge au château de Broie.

Parmi les plus illustres chevaliers qui secondèrent le comte de Flandre dans son attaque, se trouvait le roi de Bohême. Il avait été en 1337 chargé de plusieurs missions importantes en faveur de Louis de Nevers. Devenu vieux et aveugle, il n'avait point hésité à soutenir, les armes à la main, cette cause qu'il avait déjà servie de ses conseils, et on le trouva le lendemain gisant au milieu de ses compagnons, tous les chevaux liés par le frein, celui du roi un peu plus avant, parce qu'il avait voulu être le premier « à férir un coup d'épée, voire trois, voire quatre. »

Près de là, on retrouva aussi le corps sanglant du comte de Flandre. Sa mort avait été le signal de la défaite des Français, dans cette triste journée où ils perdirent quatre-vingts bannerets, douze cents chevaliers et trente mille sergents, et bien qu'il eût pénétré plus avant que personne au milieu des Anglais, on racontait que, loin d'avoir succombé sous leurs coups, il avait été la victime d'une trahison.

Le comte de Flandre et le roi de Bohême descendaient tous les deux de Marguerite de Constantinople : le premier, par Gui de Dampierre ; le second, par Baudouin d'Avesnes. Oubliant les démêlés qui avaient divisé leurs aïeux sous le règne de Philippe-Auguste, ils ne s'étaient réunis sous Philippe de Valois que pour partager les mêmes malheurs et le même trépas.

———

LIVRE TREIZIÈME.

1346-1383.

Louis de Male. — Continuation des guerres. Mouvements des communes en France et en Flandre. Bataille de Roosebeke.



Tandis que le roi d'Angleterre poursuivait sa marche triomphante vers Calais, Philippe de Valois, prêt à se rendre à Paris pour assembler une nouvelle armée, recevait précipitamment à Amiens l'hommage du jeune comte de Flandre. Louis de Male n'avait pas seize ans : il était fort beau, disent les historiens, et avait été armé chevalier à la bataille de Crécy ; quelques chroniques ajoutent qu'il y avait été blessé en combattant vaillamment près de son père.

Les milices flamandes n'avaient point quitté l'Artois. Elles assiégeaient depuis trois semaines la ville de Béthune que défendaient Geoffroi de Charny et Eustache de Ribeaumont, lorsque le bruit se répandit que les Anglais vaincus fuyaient devant les Français ; elles levèrent aussitôt le siége de Béthune afin de protéger la retraite d'Edouard III, mais elles ne tardèrent point à apprendre que le roi d'Angleterre n'avait plus d'ennemis à redouter, et, dans les derniers jours d'octobre, elles rentrèrent dans leurs foyers, après avoir brûlé Térouane.

Dès qu'une fausse rumeur avait porté à Gand la nouvelle de la défaite d'Edouard III, les magistrats s'étaient hâtés de faire publier une ordonnance pour inviter tous les bourgeois, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de soixante, à se diriger immédiatement vers l'Artois. Si cette prise d'armes devint inutile, le zèle généreux qu'avaient montré les communes flamandes pour rester fidèles à leurs promesses mérita du moins la reconnaissance du roi d'Angleterre ; il quitta pendant quelques jours le siége de Calais et vint lui-même les remercier de leurs bonnes intentions. Le 17 octobre,

il se trouvait à Ypres avec la reine Philippine qui y rencontra sa sœur Marguerite, épouse de l'empereur Louis de Bavière, devenue depuis peu l'héritière du comté de Hainaut. De là Edouard III se rendit à Gand, et, pendant toute la durée de son séjour en Flandre, il eut de fréquentes entrevues avec les échevins des bonnes villes : ils protestèrent unanimement de leur désir d'observer les alliances qui avaient été conclues autrefois, et peu de jours après le roi d'Angleterre et les deux princesses poursuivirent leur voyage vers Ath, où les députés de la Flandre, du Brabant et du Hainaut renouvelèrent solennellement leur serment de maintenir la confédération fondée par Jacques d'Artevelde.

Cependant les communes flamandes continuaient à concilier le respect dû aux traités et celui qu'elles n'avaient cessé de conserver pour les droits héréditaires de leurs princes. Louis de Male leur avait fait connaître son avénement, et immédiatement après l'assemblée d'Ath s'ouvrirent à Halewyn des conférences où l'on discuta les conditions auxquelles pourrait avoir lieu sa rentrée en Flandre. Il paraît que Louis de Male accepta sans hésitation toutes celles qui lui furent proposées, car dès le 7 novembre, il arriva à Courtray d'où il se rendit successivement à Ypres, à Bruges et à Gand. Les chevaliers qui avaient accompagné son père dans son long exil (parmi ceux-ci il faut nommer Roland de Poucke et Louis Van de Walle) étaient revenus en Flandre avec lui, et loin d'écouter les conseils de l'expérience et les graves enseignements de l'histoire, il ne suivait que l'avis des flatteurs qui l'excitaient chaque jour à renverser l'influence légitime des communes au moment même où elles l'accueillaient avec honneur. A cette pensée se liait intimement, dans l'esprit de Louis de Male, celle de séparer la Flandre de l'Angleterre pour y rétablir la suzeraineté de Philippe de Valois, dont la protection lui était assurée. Il ne cachait point ses espérances à cet égard, et engageait publiquement les échevins des bonnes villes à se réconcilier avec le roi de France.

Le dissentiment qui existait entre le comte et les communes se manifesta à l'occasion d'un double projet de mariage. Les négociations qui avaient été entamées, lors de la surprise de Termonde, entre le comte de Flandre et le duc de Brabant, n'avaient point été abandonnées. Au mois de novembre 1345, Philippe d'Arbois, doyen de Bruges et Josse de Hemsrode avaient été chargés de les renouer ;

et peu après, le 3 février, ils avaient scellé à Binche une convention qui portait que Louis de Male épouserait Marguerite de Brabant, et renoncerait, en faveur de ce mariage, à toutes ses prétentions sur la ville de Malines. Si la guerre avait fait suspendre la conclusion de ce projet, Louis de Male n'y avait du moins pas renoncé; d'un autre côté, les communes flamandes avaient conçu l'espoir de voir l'héritier des comtes de Flandre s'unir à l'une des filles d'Edouard III; à leurs yeux, cette alliance devait affirmer à jamais les relations commerciales qu'elles entretenaient avec l'Angleterre, et quelle que fût l'opposition du comte qui déclarait qu'il n'épouserait jamais la fille de celui qui avait tué son père, elles insistaient vivement pour que ce mariage eût lieu. Des ambassadeurs anglais (c'étaient les comtes de Northampton et d'Arundel et le sire de Cobham) arrivèrent en Flandre pour en régler les conditions avec leurs députés, et elles avaient, de concert avec Edouard III, désigné le marquis de Juliers, beau-frère du roi d'Angleterre, pour gouverneur de leur jeune prince, qu'elles faisaient garder avec le plus grand soin, de peur qu'il n'allât rejoindre le roi de France. Cependant Louis de Male supportait impatiemment ce que Froissart nomme « sa prison courtoise : » il feignit de céder aux prières des communes, et consentit à se rendre le 14 mars à Bergues, à l'abbaye de Saint-Winoc, où le roi et la reine d'Angleterre se trouvaient déjà avec leur fille Isabelle. Les échevins des villes de Flandre s'y étaient également réunis avec toute la pompe qui convenait à l'éclat de cette cérémonie. Dès qu'Edouard aperçut le jeune comte de Flandre, il le prit doucement par la main, l'assurant dans les termes les plus affectueux qu'il était tout à fait étranger à la mort de son père. Louis de Males parut satisfait de ces protestations, et ce fut une grande joie pour les magistrats de Flandre de le voir jurer au pied des autels qu'il épouserait une princesse anglaise. Edouard III, s'associant à leurs sentiments, promit de fonder un hôpital pour les pauvres et une église avec une chartreuse destinée à treize religieux dans l'île de Cadzand, où avait eu lieu le combat du 9 novembre 1337, afin que le souvenir de toutes les discordes qui avaient existé entre les deux peuples fût complètement effacé.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis les fiançailles de Bergues; les communes flamandes s'applaudissaient de ce que leur

jeune comte s'était montré si docile à leurs vœux, et dans leur enthousiasme, elles l'exhortaient déjà à rompre tous les liens qui l'unissaient au roi de France en rendant solennellement hommage au roi d'Angleterre. Le 27 mars, c'est-à-dire quinze jours environ avant l'époque fixée pour son mariage avec la fille d'Edouard III, des ambassadeurs anglais l'avaient invité à prendre le commandement de l'armée flamande qui se préparait à rentrer en Artois pour combattre le roi de France. Leurs instances hâtèrent sa détermination, et dès le lendemain, prétextant une partie de chasse dans son domaine de Male, il frappa son cheval de l'éperon, aussitôt que ses veneurs eurent lancé le faucon à la poursuite des oiseaux, et ne s'arrêta que lorsqu'il fut parvenu, avec Roland de Poucke et Louis Van de Walle, aux portes de Lille.

Le roi d'Angleterre fut vivement offensé de cette violation des serments les plus solennels. Isabelle d'Angleterre se montrait surtout affligée : triste victime, trahie le lendemain de ses fiançailles, elle ne pensait pas qu'il suffît à Louis de Male de fuir en France pour être dégagé de sa promesse. Elle disait qu'elle était bien réellement comtesse de Flandre et continuait à en porter les armes sur sa robe.

Les communes de Flandre protestaient également contre un parjure dont elles n'étaient point complices. Avant que Louis de Male fût arrivé à la cour de Philippe de Valois, leurs milices prirent les armes et se dirigèrent vers Saint-Omer. Mais elles furent repoussées aux bords de l'Aa par les hommes d'armes de Morel de Fiennes et de Gui de Nesle. On attribua depuis ce revers à la trahison d'un chevalier français nommé Oudart de Renty qui, après s'être présenté aux Flamands comme un transfuge et avoir pris part à leur expédition, ne tarda point à rentrer en France pour combattre sous les bannières de Philippe de Valois. Les Flamands s'étaient repliés vers leurs frontières. Edouard III leur avait promis de leur annoncer plus tard le moment où il réclamerait le concours de leurs nombreuses milices.

Le roi de France était arrivé à Arras dans les premiers jours de mai 1347, suivi de trente-cinq mille chevaux et de cent mille hommes de pied : il espérait que cette grande armée assurerait la destruction de tous ses ennemis. Cependant, craignant un mouvement offensif des communes flamandes, qui pouvaient plus aisément se-

courir Edouard III sous les murs de Calais qu'au bourg de Poissy ou sur les bords de la Somme, il avait résolu de tenter un dernier effort pour obtenir leur neutralité. Le 13 mai, l'évêque de Tusculum, exécutant une bulle de Clément VI, publia solennellement, dans l'église de Notre-Dame de Tournay, en présence de l'évêque et de tout le clergé, la sentence pontificale qui frappait la Flandre d'interdit. Un complot avait été organisé à Gand, afin de profiter des premiers moments de la stupeur publique pour y rétablir l'autorité du comte, mais il fut découvert, grâce au zèle des magistrats. Il ne restait au roi de France qu'à négocier avec les communes flamandes. Les propositions qu'il leur adressa par ses ambassadeurs étaient si brillantes qu'il semblait qu'elles ne pussent être rejetées. Il voulait non-seulement, disait-il, oublier toutes les violations des traités conclus entre la France et la Flandre, mais il leur offrait aussi de faire lever l'interdit et de fournir aux Flamands, pendant six années consécutives, au prix de quatre sous, la mesure de blé, qui à cette époque en valait douze; il promettait de faire porter dans leur pays toutes les laines de France, et de leur reconnaître le droit de fixer à la fois le prix auquel ils les achèteraient et celui auquel ils jugeraient convenable de vendre leurs draps, qui devaient être les seuls que l'on pût présenter aux marchés de France; Philippe de Valois ajoutait qu'il leur restituerait les villes de Lille, de Douay et de Béthune avec leurs châtellenies, qu'il les défendrait en même temps contre tous leurs ennemis, et qu'il donnerait des biens et une position avantageuse aux jeunes gens les moins riches qui étaient robustes et courageux. Des sommes considérables auraient été remises aux Flamands pour garantir l'exécution de ces promesses. Les communes de Flandre avaient été trop souvent trompées par les discours fallacieux de Philippe de Valois pour ajouter foi aux bienfaits dont il leur étalait complaisamment le pompeux tableau, et elles répondirent unanimement qu'il n'était rien qui pût les engager à ne pas rester fidèles à leurs serments vis-à-vis d'Edouard III.

Dès que Philippe de Valois apprend l'altier refus des communes flamandes, il ordonne à ses chevaucheurs d'aller livrer aux flammes Arleux, Hazebrouck et d'autres villes situées au sud et au nord de la Lys. Ces dévastations révèlent à la Flandre le péril qui la menace et rappellent toutes les communes sous leurs bannières. Tandis

que les bourgeois de Bruges se dirigent vers Bergues et vers Bourbourg, les milices de Gand, commandées par le *rewaert* Sohier de Courtray, se sont hâtées d'accourir à Cassel, où elles établissent de nouveaux retranchements, garnis de tours et de barbacanes. Cassel est l'une des portes de Flandre : l'autre est à Courtray. C'est vers Cassel que se dirige le 8 juin une armée de quarante mille hommes, sous les ordres du duc de Normandie, fils aîné du roi. Les Français semblent résolus à ne reculer devant aucun sacrifice pour réussir dans leur tentative, puisque leur victoire doit préparer la délivrance de la garnison de Calais. Un premier assaut est repoussé, mais ils en tentent immédiatement un second ; cette fois il dure pendant deux jours, et les Français ne se retirent que pour recommencer de nouveau le combat le lendemain. Quoi qu'il en soit, les défenseurs de Cassel résistent à toutes les attaques : tantôt ils renversent les assaillants en les perçant de leurs piques, tantôt ils précipitent sur eux des troncs d'arbres, suspendus par des chaînes à leurs remparts. Lorsque les Français se retirèrent, ils emmenaient avec eux deux cent quatre-vingt chariots chargés de leurs morts et de leurs blessés. Les assiégés, qui, d'après le témoignage assez douteux de Robert d'Avesbury, n'avaient point perdu un seul homme, les poursuivirent jusqu'aux portes de Saint-Omer.

Une autre armée française, qui, selon le récit toujours hyperbolique de nos chroniqueurs, comptait soixante et dix mille combattants, fut chargée de venger cet échec. Ayant pour chefs Jacques de Bourbon, le duc d'Athènes et le sire de Saint-Venant qu'avaient rejoint Charles d'Espagne, les sires de Montmorency et de Beaujeu et beaucoup d'autres chevaliers accourus de Lille et de Saint-Omer, elle devait, en se portant rapidement de Béthune vers Ypres, tourner la position des milices communales, et envahir la Flandre abandonnée sans défense. Toute la contrée qu'elle traversa fut dévastée, et la capitulation de Merville et d'Estaire lui livra le passage de la Lys. De là, continuant sa marche, elle s'avançait vers Messines et vers Bailleul par des chemins bordés de larges fossés, lorsque tout à coup on entendit retentir le tocsin dans tous les villages. Les laboureurs saisissaient leurs épieux et leurs faux, tandis que le sire d'Hautekerke, qui commandait à Ypres, se hâtait de faire prendre les armes à tous les bourgeois pour partager leurs périls. Le sire d'Hautekerke, repoussé d'abord par les Français,

leur disputait pas à pas le sol de la Flandre, et bientôt, grâce aux difficultés d'un terrain argileux et humide où les chariots et les chevaux de l'armée française s'enfonçaient profondément, il la réduisit à une seconde retraite non moins désastreuse que celle de Cassel.

Le siége de Calais durait encore. Cette ville, qu'un comte de Boulogne allié aux Anglais avait fortifiée au treizième siècle en l'entourant d'un rempart et d'un fossé et en y faisant construire un château, n'avait jamais été plus importante pour la France. Le courage de sa garnison, commandée par Jean de Vienne, et le dévouement de ses habitants à la cause française, paraissaient devoir permettre à Philippe de Valois de venger, sur les rivages de cette mer qui baigne l'Angleterre, l'injure qui avait été faite à son honneur au milieu de son propre royaume.

Philippe de Valois s'était avancé jusqu'à Hesdin pour profiter de l'une ou de l'autre des expéditions dirigées contre la Flandre en attaquant l'armée du roi d'Angleterre dès que celle des communes flamandes aurait été détruite. La funeste issue du siége de Cassel et la malheureuse retraite de Jacques de Bourbon avaient trompé tous ses projets, et il passa un mois dans son camp, inquiet et plein d'incertitude.

Ce fut pendant ce repos si fatal à ses intérêts, au moment où les braves habitants de Calais expiraient de faim et de misère, qu'on célébra le 1er juillet, à Tervueren, les fiançailles de Marguerite de Brabant et de Louis de Male. Le chancelier de France, Guillaume Flotte, avait remis au duc Jean III une charte par laquelle le roi, considérant que ce mariage était fait à sa demande afin de maintenir la paix et la tranquillité du royaume, promettait de donner à Louis de Male une somme de dix mille livres parisis et cinq mille livres de rentes en terres, dont une partie provenait de la confiscation de la dot de Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort. Peu de jours après, le fils aîné du duc de Brabant épousa à Vincennes une petite-fille de Philippe de Valois, afin qu'aucun doute ne pût plus subsister sur la confédération du roi de France avec le duc de Brabant et le comte de Flandre.

Cependant la position des défenseurs de Calais devenait d'heure en heure plus précaire, et, dans les derniers jours de juin, on intercepta une lettre où Jean de Vienne écrivait à Philippe de Valois

qu'après avoir mangé les chevaux et les chiens, il ne leur restait qu'à se dévorer les uns les autres, mais qu'ils étaient résolus à chercher la mort sous les coups des Anglais.

Philippe de Valois, cédant aux reproches qui s'élevaient autour de lui, s'avança jusqu'à Sandgate le 27 juillet. Tout semblait annoncer une lutte prochaine, et les deux armées se trouvaient à peine éloignées d'une demi-lieue l'une de l'autre, quand le roi de France apprit que les milices communales de Flandre avaient quitté Bergues et Bourbourg, et qu'elles accouraient au nombre de soixante mille hommes, sous les ordres du marquis de Juliers, pour seconder le roi d'Angleterre et venger la part que les marins de Calais avaient prise quarante-trois années auparavant à la bataille de Zierikzee. Peut-être n'était-ce qu'un motif de plus pour hâter l'heure du combat; mais le roi de France craignait qu'après un assaut aussi malheureux que celui de Cassel, il ne fût exposé à être attaqué simultanément par les Flamands et par les Anglais. Son effroi s'accrut lorsqu'on lui annonça le 1er août que l'avant-garde de l'armée flamande, composée de dix-sept mille hommes, avait rejoint dans la soirée de la veille les troupes d'Edouard III; et, par une résolution qui devait le couvrir de plus de honte que la défaite de Crécy, il se retira précipitamment pendant la nuit du 1er au 2 août, abandonnant tous ses bagages et ayant à peine eu le temps de brûler ses tentes.

La fuite du roi de France entraîna immédiatement la reddition de Calais. Autant les courageux défenseurs de cette ville s'étaient réjouis en voyant paraître les bannières fleurdelisées sur les hauteurs de Sandgate, autant ils s'affligèrent d'apprendre que Philippe de Valois s'était éloigné sans combattre. Il ne leur restait plus aucun moyen de défense, aucun espoir de secours; le roi Edouard était d'ailleurs si irrité d'avoir été retenu onze mois au siége de Calais, qu'il avait formé le dessein d'en exterminer toute la population. Cependant, grâce aux instances de Gauthier de Mauny, il se contenta d'exiger que six des plus notables bourgeois de Calais vinssent se livrer à lui, nu tête et nu pieds, la hart au cou, les clefs de la ville dans leurs mains, pour qu'il en fît sa volonté. L'un d'eux fut Eustache de Saint-Pierre, dont le généreux dévouement a inspiré à Froissart l'une de ses plus belles pages. Calais était une ville flamande. Eustache de Saint-Pierre nous rappelle ces bourgeois de

nos communes dont l'héroïsme s'alliait à une si noble simplicité. Quelle que soit la bannière sous laquelle ils aient combattu, on retrouve toujours dans leur courage des caractères communs qui les rapprochent et révèlent la même patrie.

L'armée flamande s'était jointe aux hommes d'armes anglais pour envahir l'Artois. La première expédition fut dirigée vers Fauquemberghe, d'où Philippe de Valois s'éloigna à leur approche. Un autre corps flamand s'était avancé jusqu'aux portes d'Aire; enfin, dans les premiers jours de septembre, toutes les milices communales se replièrent vers Cassel : le roi de France avait déjà licencié son armée.

Quelque repos succéda à ces longues guerres. Une trêve, due aux efforts persévérants des légats du pape, fut conclue le 28 septembre 1347 : elle devait durer jusqu'aux premiers jours de juillet de l'année suivante. Cette trêve s'étendait à tous les alliés d'Edouard III, et plusieurs articles y concernent spécialement la Flandre. Elle porte notamment que « le counte de Flaundres soit « liés en especial par serment de tenir les trewes et toutz les points « de ycelles, et qu'il ne ferra guerre, ne grevaunce par luy, ou par « ses alliés, ne aultre de par luy en païs de Flaundres ne as Flem- « mynges durantz les triewes. » La même défense s'appliquait à tous les partisans de Louis de Male qui l'avaient suivi en France. Philippe de Valois promettait également de ne pas recourir à des négociations, soit publiques, soit secrètes, « afyn de eaux attraire « à sa part, ne pour rien faire ou procurer au contraire de l'aliance « fait entre le roi d'Engleterre. » Toutes les relations commerciales devaient reprendre leur cours, et il était expressément entendu que les bourgeois des communes flamandes, même ceux qui avaient été autrefois proscrits par Louis de Nevers, pourraient librement circuler en France, « saunz moleste ou empêchement du counte de « Flaundres. » De même que, pendant les trêves d'Esplechin et de Malestroit, toutes les poursuites relatives aux créances des Crespinois étaient défendues; les cardinaux s'engageaient aussi à suspendre la lecture des sentences d'excommunication prononcées contre la Flandre, qui avait lieu régulièrement chaque semaine dans les diocèses de Cambray, de Tournay, de Térouane et d'Arras, et à faire tous leurs efforts près du pape pour que ces sentences fussent définitivement révoquées.

Il semblait toutefois que le rétablissement de la paix dût être moins favorable à la Flandre que la guerre même, puisque les intrigues qui se cachent sous le voile des négociations lui avaient été fatales à toutes les époques. Le roi de France avait fait publier solennellement à Saint-Omer une défense de recommencer les hostilités; mais ce n'était qu'une ruse pour tromper les communes flamandes. Le 23 août, les hommes d'armes de la garnison de Saint-Omer, soutenus par ceux de la ville d'Aire, s'avancèrent tout à coup, sous les ordres de Charles d'Espagne, dans la vallée de Cassel, abandonnée sans défense à l'invasion : ils y livrèrent aux flammes toutes les habitations qui se trouvaient sur leur passage. Plusieurs villages furent détruits, d'immenses troupeaux de bœufs, de vaches et de brebis furent enlevés dans les prairies ou dans les fermes des laboureurs. Au bruit de ces dévastations, douze députés des communes de Flandre se rendirent en Angleterre pour y réclamer le secours d'Edouard III. Le roi d'Angleterre leur fit bon accueil; mais ses trésors étaient épuisés par dix années de guerres, et, tout en protestant de son zèle pour leurs intérêts, il leur exposa que s'il avait autrefois payé les frais de leurs grandes expéditions, à l'époque où il avait eu recours à leur appui pour envahir la France, il était devenu également nécessaire que les Flamands lui fournissent à leur tour des subsides pour assurer la défense de leurs frontières. Cette réponse paraît avoir vivement mécontenté les communes flamandes, et lorsque, peu de jours après, le roi d'Angleterre, aimant mieux rétablir la paix que de venger par les armes le pillage de la vallée de Cassel, leur annonça la prorogation de ses trêves avec Philippe de Valois, l'irritation s'accrut et les bourgeois favorables à Louis de Male, répétèrent tout haut : « Nous sommes trompés par « le roi d'Angleterre ! »

En 1338, le signal du mouvement des *Leliaerts* avait été donné à Dixmude; en 1348, il partit de la ville d'Alost, qu'ils avaient sans doute préférée parce qu'elle était plus voisine du Brabant. Bien que Louis de Male en adhérant à la trêve eût formellement promis de ne point chercher à rentrer en Flandre, il s'empressa de se rendre à l'appel de ses amis et de planter aux bords de la Dendre la bannière qui devait les rallier autour de lui. Les échevins de Gand, se plaçant à la tête de la commune, s'étaient aussitôt dirigés vers Alost; mais le comte de Flandre ne se croyait pas encore assez fort

pour les attaquer ouvertement : recourant de nouveau aux négociations, il leur fit proposer le 14 septembre une conférence. « Mes « bons amis, leur dit-il, vous savez que je suis le légitime héritier « du comté de Flandre : je ne l'ai point acheté, je ne m'en suis point « emparé par violence; c'est de mes ancêtres que je tiens tous « les droits que je possède. Je n'ai jamais fait tort à aucun de vous « et je suis prêt à jurer d'observer toutes les bonnes coutumes qui « ont existé du temps du comte Robert et de ses prédécesseurs. Je « veux vous pardonner tous mes griefs, suivre désormais tous vos « conseils, et faire en toutes choses ce qui appartient à un bon sei- « gneur pour rétablir la concorde, l'union et la paix. »

Lorsque les chefs de l'armée gantoise eurent rapporté les paroles de Louis de Male aux bourgeois et aux gens de métiers assemblés, un grand tumulte éclata; les bouchers, les pêcheurs et les autres membres des petits métiers voulaient recevoir le comte comme leur seigneur ; mais les tisserands répliquaient qu'ils ne violeraient point les serments qui les liaient au roi d'Angleterre, et cette délibération se changea bientôt en une lutte sanglante dans laquelle les tisserands triomphèrent.

Les Gantois avaient invité les Brugeois à venir les rejoindre au siége d'Alost; mais ceux-ci, plus portés à la paix, semblaient disposés à accepter les propositions du comte, qui venait de confirmer tous leurs priviléges (18 septembre 1348) : l'ancienne jalousie qui séparait les villes de Bruges et de Gand avait contribué puissamment à ce résultat, et les Brugeois s'applaudissaient surtout de pouvoir concourir à l'humiliation de leurs rivaux. Termonde, Grammont, Audenarde et Courtray avaient suivi leur exemple; mais les bourgeois de Gand et d'Ypres persistaient dans leur résolution.

Le comte de Flandre s'était rendu d'Alost à Courtray, et de là au château de Male. Ses fidèles compagnons, Roland de Poucke et Louis Van de Walle, avaient fait en son nom les plus brillantes promesses : il avait même consenti, pour plaire aux communes, à congédier tous les chevaliers français qui l'accompagnaient. Cependant une extrême agitation régnait dans les villes qui avaient reconnu son autorité; c'était surtout dans le métier des tisserands que l'inquiétude était la plus vive; leur puissance avait été si grande au temps de Jacques d'Artevelde qu'ils comprenaient bien

que le comte ne la leur pardonnerait jamais. A Bruges, Gilles de Coudebrouck, qui a été longtemps bourgmestre de la ville, se place à la tête des mécontents. Louis de Male croit éviter une sédition en le faisant conduire captif à Audenarde ainsi que plusieurs de ses amis; leur arrestation ne fait que hâter l'explosion de l'irritation populaire : les tisserands et les foulons se réunissent sur la place publique en réclamant à grands cris leur délivrance ; mais les partisans du comte accourent pour les disperser; les tisserands, privés de leurs chefs, sont vaincus après un combat acharné, et on leur ordonne, sous peine de mort, de porter aux halles toutes leurs armes.

Ce succès encourage Louis de Male dans sa lutte contre ses adversaires. Jusqu'à ce jour il s'est contenté d'adresser aux bourgeois d'Ypres et de Gand de belles lettres où il leur promet de les gouverner loyalement, et de se conformer à leurs lois et à leurs coutumes. Ses exhortations ont produit peu de résultats, lorsqu'il se décide à régner par la force à Gand et à Ypres comme à Bruges. Il assemble ses chevaliers et presse les armements de ses alliés. Le 1er novembre 1348, le duc de Brabant et le duc de Limbourg arrivent à Termonde avec un grand nombre d'hommes d'armes et envahissent la Flandre. Tous les moyens sont employés dès ce moment pour amener la soumission des cités rebelles : on arrête les convois de vivres qui leur sont destinés ; on détruit dans les campagnes environnantes les moissons qui auraient pu suppléer à l'insuffisance des blés étrangers. Louis de Male se propose de les affamer, en même temps qu'il ruine leur commerce. Ce fut alors qu'on vit au sein de ces villes livrées à la misère, mais fidèles à la cause des libertés nationales, les plus nobles bourgeois s'empresser de porter dans le trésor de la commune ce qu'ils avaient recueilli dans l'héritage paternel, ou ce qu'ils avaient acquis eux-mêmes par d'utiles travaux. Si Jacques d'Artevelde ne vivait plus pour les éclairer de ses conseils, il n'était du moins dans sa famille personne qui ne fût resté digne de porter son nom : Marie de Cocquelberghe, femme de Guillaume d'Artevelde, concourut par sa générosité à la défense de Gand, comme Baudouin Goethals qui avait épousé Catherine d'Artevelde, et de tous les dons il n'y en eut point de plus considérables que ceux que la veuve même de Jacques d'Artevelde était venue offrir, vêtue de deuil, et entourée de trois fils orphelins.

Ces exemples de zèle et de patriotisme n'étaient point stériles : les bourgeois de Gand et d'Ypres persévéraient chaque jour de plus en plus dans leur résolution de ne point ouvrir leurs portes à Louis de Male, qui s'y présentait suivi de mercenaires étrangers, et parfois ils sortaient de leurs remparts pour les repousser. Quelques Anglais qui n'avaient pas quitté la Flandre soutenaient les Gantois tour à tour victorieux et vaincus, et l'approche de l'hiver leur permettait d'espérer que les chevaliers du Brabant et du Limbourg ne tarderaient point à s'éloigner.

Louis de Male reconnut bientôt qu'il lui serait plus difficile de désarmer les tisserands de Gand et d'Ypres que ceux de Bruges ; plus il se voyait près d'être abandonné par ses alliés à ses propres forces, plus il sentait le besoin de se réfugier de nouveau dans un système de fraudes et de déceptions pacifiques : tristes alternatives de guerres sanglantes et de négociations désastreuses qui semblent, pendant deux siècles, remplir toute l'histoire de la Flandre dans ses relations politiques, non-seulement avec les rois étrangers, mais même avec ses propres princes. Si les historiens du quatorzième siècle n'avaient soin d'observer combien était naïve et crédule la bonne foi des communes flamandes toutes les fois qu'on leur offrait des conditions avantageuses pour leur industrie et leurs libertés, nous ne comprendrions point un aveuglement aussi étrange, une confiance si funeste dans ce qui était évidemment une ruse et un mensonge. Louis de Male affectait un changement complet dans ses relations privées et dans ses alliances publiques. Il déclarait hautement qu'il se proposait de se séparer de Philippe de Valois et de reconquérir les châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune qui avaient été injustement enlevées à la Flandre : il voulait, disait-il, se réconcilier avec Édouard III en l'acceptant pour médiateur dans toutes ses discordes avec les communes insurgées. Le comte de [illegible], qui était comme lui issu de Gui de Dampierre, mais qui s'était du moins constamment montré fidèle à la cause de la Flandre, se chargea avec joie de porter ce message aux comtes de Lancastre et de Suffolk qui se trouvaient à Boulogne pour y traiter de la paix avec Philippe de Valois, et peu de jours après le roi d'Angleterre adressa à ses ambassadeurs de nouveaux pouvoirs pour [illegible] de ses fidèles sujets [illegible] sur tous les débats et

« différends qui pouvaient exister entre eux, et pour conclure la « paix définitive et tous traités de ligue, de confédération et d'amitié « perpétuelle. » Le comte de Lancastre, qui avait été nommé dans les derniers jours d'octobre son lieutenant « ès parties de Calais et « de Flandre et en son royaume de France, » conduisit activement ces négociations; dans la trêve conclue entre les rois de France et d'Angleterre, le 17 novembre 1348, il plaçait déjà les Flamands au nombre des alliés d'Edouard III, et désignait le *rewaert* de Flandre avec le capitaine de Calais comme gardiens des trêves en Flandre et en Picardie. Les conditions proposées par Henri de Flandre et Sohier d'Enghien, comme députés de Louis de Male, et par Jacques Metteneye, comme représentant de la commune de Bruges, furent approuvées par le comte de Lancastre, et le 10 décembre Edouard III les ratifia. Elles portaient que le comte pardonnait aux bourgeois de Gand, de Bruges et d'Ypres, et confirmait leurs franchises; qu'il exécuterait tous les traités conclus entre le roi d'Angleterre et les communes flamandes, et qu'il obligerait les chevaliers qui l'avaient accompagné en France à adhérer aux engagements que les communes flamandes avaient pris vis-à-vis du roi d'Angleterre.

Il ne restait plus qu'à recevoir la ratification du comte de Flandre, et ce fut dans ce but que Louis de Male se rendit à Dunkerque où il jura, le 13 décembre, en présence des comtes de Lancastre et de Suffolk et de l'évêque de Norwich, d'observer les conventions arrêtées avec le roi d'Angleterre. C'était également à Dunkerque que, moins de deux années auparavant, Louis de Male avait promis « de « fiancer loyaument Ysabel d'Engleterre pour l'amour et le bien du « pays de Flandres. »

Le traité de Dunkerque fut accueilli en Flandre avec une grande joie. Les bourgeois qui avaient cru pendant longtemps que les conventions conclues avec le roi d'Angleterre ne leur permettaient point de recevoir un prince intimement allié à Philipe de Valois, n'osaient plus le repousser depuis que Edouard III lui-même interposait sa médiation en sa faveur. Ce fut ainsi qu'à Gand les habitants du bourg qui entourait le monastère de Saint-Pierre se soumirent à l'autorité de Louis de Male, et plusieurs hommes sages sortirent de la ville, croyant qu'au lieu de perpétuer les guerres civiles, il valait mieux profiter de la pacification de Dunkerque : la

même opinion prévalut bientôt chez beaucoup de bourgeois qui chargèrent des députés d'aller en leur nom traiter de la paix avec le comte de Flandre : des otages lui avaient déjà été remis quand six cents membres du métier des tisserands, qui s'étaient assemblés sur la place du marché, protestèrent qu'ils ne se confieraient jamais dans les serments de Louis de Male et refusèrent d'approuver ces négociations : leur capitaine, Jean Van de Velde, était l'un des otages réclamés par le comte ; mais il avait refusé d'obéir parce qu'il craignait qu'on ne le livrât au supplice, et déclarait que s'il devait mourir il ne voulait d'autre tombeau que la place du marché. Dans ces circonstances Louis de Male crut urgent de profiter des bonnes dispositions de la plus grande partie des bourgeois, et il ordonna à Louis Van de Walle et au sire de Steenhuyze d'entrer à Gand pour y attaquer les tisserands (13 janvier 1348, v. st.). Ceux-ci, décimés par les guerres et privés sans doute de l'appui des membres les plus considérables de leur métier, étaient trop faibles pour résister longtemps : les uns se noyèrent dans la Lys, les autres furent impitoyablement massacrés. Jean Van de Velde s'était réfugié dans la boutique d'un boulanger : on l'y découvrit et on l'en arracha aussitôt pour le traîner vers la place du marché qu'il avait lui-même désignée comme son tombeau. Avec lui périt l'ancien doyen des tisserands, Gérard Denys, qui expiait ainsi par sa mort la part qu'il avait prise à celle de Jacques d'Artevelde.

Ypres avait déjà ouvert ses portes, et le sire d'Halewyn s'y était aussitôt rendu avec des hommes d'armes pour en prendre possession au nom du comte : là comme à Gand, les tisserands succombèrent après avoir tenté un dernier effort. Sept de leurs chefs furent décapités sur la place publique, et ceux qui réussirent à se dérober aux mêmes supplices allèrent chercher dans d'autres villes de la Flandre un asile qu'ils ne devaient point y trouver.

Au milieu de ces longues guerres et de ces sanglantes divisions, la main de Dieu s'appesantit tout à coup sur les princes et sur les peuples pour leur rappeler, par d'effroyables désastres, tout ce que sa colère renferme de grandes leçons et de châtiments terribles. La peste noire avait paru en Europe : on racontait qu'elle avait commencé dans les régions éloignées du Cathay et des Indes ; puis elle avait visité l'Egypte, l'Arménie et la Grèce ; des navires l'avaient portée à Pise en 1348, et, bientôt après, elle avait franchi les Alpes

pour s'arrêter à Avignon et à Montpellier : c'était de là que, prenant un immense essor, elle avait envahi rapidement l'Espagne, l'Allemagne, le Brabant, la Flandre, l'Angleterre, d'où elle s'était étendue jusqu'à l'Islande, enlevant dans plusieurs pays les deux tiers des populations. Ici, les maisons restaient sans habitants et tombaient en ruine ; plus loin, les troupeaux erraient, privés de leurs pasteurs, dans les champs abandonnés sans culture : la désolation était générale. Un léger gonflement sous les aisselles était un signe fatal qui précédait à peine la mort de deux ou trois jours, et la violence de l'épidémie était si grande que, pour en être atteint, il suffisait d'apercevoir de loin un malade. Tous les liens de la famille, tous ceux de l'affection et de la reconnaissance étaient méconnus, et rien n'eût retracé les devoirs de l'humanité si le zèle courageux de quelques prêtres n'eût fait revivre, au milieu de ces scènes d'égoïsme et de douleur, les plus beaux exemples de la charité chrétienne.

En Flandre, la peste éclata d'abord au port de l'Ecluse ; de là, elle se répandit dans tout le pays. A Tournay le son des cloches qui annonçaient de nombreuses funérailles révéla l'apparition du fléau, et les magistrats firent aussitôt publier une proclamation par laquelle ils conjuraient tous les bourgeois de mettre un terme aux désordres qui appelaient le courroux du ciel. Ils défendirent en même temps aux marchands d'ouvrir leurs boutiques le dimanche et ordonnèrent que dorénavant on n'attestât plus par serment le nom de Dieu ni celui des saints ; ils prohibèrent aussi les jeux de hasard, et l'on se hâta de toutes parts de tailler les dés en grains de chapelet. Aucun repas de plus de dix convives ne pouvait avoir lieu, et l'on ne devait plus à l'avenir porter le deuil pour personne, pas même pour un père, un fils ou un mari. Les magistrats avaient également décidé qu'on inhumerait immédiatement les corps des pestiférés, et que des fosses creusées à une profondeur de six pieds seraient sans cesse prêtes à les recevoir. Deux nouveaux cimetières avaient été établis hors de la ville ; mais les malades demandèrent comme une dernière consolation que si la mort les devait séparer de leurs enfants, il leur fût du moins permis d'aller rejoindre sous la pierre de la tombe leurs frères et leurs aïeux. Bien que l'épidémie se développât presque toujours dans les rues les plus étroites, et quoique l'usage du vin fût considéré comme l'un des moyens les plus efficaces pour

se préserver de la peste, elle parut se jouer de tous les calculs de la prudence humaine en frappant les riches plutôt que les pauvres, et les hommes robustes plutôt que les enfants et les vieillards. L'abbé de Saint-Martin de Tournay, Gilles li Muisis, évalue à vingt-cinq mille le nombre de ceux qui périrent dans la seule cité de Tournay, et il n'est point douteux que les mêmes ravages n'aient attristé toutes les autres villes de Flandre.

Une terreur profonde s'était répandue dans le peuple, toutes les églises étaient remplies de familles désolées qui venaient y porter leurs prières. On avait renoncé aux fêtes, aux danses et aux chansons ; les maisons, qui avaient été jusque-là l'asile des rixes et des désordres, s'étaient fermées, et il n'y avait personne qui n'eût juré de pardonner à ses ennemis toutes leurs injures. Ce fut alors que se forma la secte bizarre des flagellants. Elle avait pris naissance en Hongrie, de là elle s'était propagée dans l'Allemagne. Mais c'était surtout en Flandre et dans les contrées voisines que ces confréries avaient atteint la plus grande extension. Les flagellants prétendaient être guidés par la volonté divine, et racontaient qu'un ange était descendu du ciel sur l'autel de Saint-Pierre à Jérusalem devant le patriarche et tout le peuple, qui, prosternés à terre, saluèrent son éclatante apparition en chantant : *Kyrie eleïson;* c'était là, disaient-ils, qu'il avait déposé une table de pierre semblable à celles qu'avait jadis reçues Moïse, où le doigt de Dieu avait tracé une nouvelle loi, celle de l'expiation.

Si les confréries des flagellants croyaient, en présence des châtiments de Dieu, devoir recourir à une pénitence aussi publique que les vices qui l'avaient offensé, elles mêlaient à ce zèle religieux une exaltation mystique qui leur en exagérait le mérite en leur faisant croire que leur sang se mêlait à celui que Jésus-Christ avait répandu dans sa passion. Tous s'appelaient du nom de frère, distribuaient d'abondantes aumônes, observaient un silence rigoureux et s'abstenaient de coucher dans un lit; tous avaient juré de ne prendre part à aucune guerre, si ce n'est à celles auxquelles ils seraient tenus de se rendre pour obéir à leur légitime seigneur. Ils étaient vêtus de longues robes qui descendaient jusqu'aux pieds, et leurs capuces étaient marqués d'une croix rouge. Chaque jour, ils devaient se flageller trente-trois fois; ils s'agenouillaient cinq fois avant leur repas et récitaient à plusieurs reprises des prières.



Souvent ils parcouraient les campagnes en marchant la nuit à la clarté des flambeaux. Leurs chefs portaient le crucifix et tous ceux qui les suivaient entonnaient des litanies et des hymnes. On les voyait aussi parfois traverser les villes pour aller exécuter quelque vœu de pèlerinage. Des flagellants arrivés d'Allemagne avaient paru au mois de juin 1349 à Gand; le 15 août, d'autres flagellants venant de Bruges entrèrent à Tournay. Ils se rendirent aussitôt sur l'une des places de la ville, et là, saisissant leurs fouets armés d'aiguilles d'acier, ils accomplirent publiquement ce qu'ils nommaient eux-mêmes leur pénitence. Rangés en cercle autour de quelques moines appartenant aux ordres mendiants, ils se précipitaient le visage contre terre, les bras étendus en croix, et se relevaient trois fois pour se flageller. Les bourgeois de Tournay, qui n'avaient jamais assisté à un semblable spectacle, les accueillirent avec admiration. A Tournay comme à Bruges, les hommes les plus puissants et les plus nobles dames se soumirent à cette règle sévère, et les flagellants y eurent pour chefs deux chevaliers, nommés Jean de Léaucourt et Jacques de Maulde, et un chanoine de Saint-Nicolas des Prés.

Aux flagellants de Bruges succédèrent bientôt ceux de Gand, de l'Ecluse, de Damme, de Nieuport, d'Eecloo, de Cassel, de Deynze, de Dixmude, d'Audenarde, de Lille, de Maubeuge et de Bailleul, qui venaient successivement prier dans l'église de Notre-Dame de Tournay.

D'autres pèlerins se rendaient en grand nombre à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons où était déposé le corps de saint Sébastien, vénéré comme le patron des pestiférés. On vit même s'embarquer dans les ports de Flandre des flagellants de Hollande et de Zélande, qui traversaient la mer pour aller visiter l'église de Saint-Paul à Londres.

Tant que la peste exerça ses ravages, les flagellants conservèrent l'austérité de leur vie, les rigueurs de leur pénitence, et la ferveur d'une imagination si vivement émue qu'elle brisait le joug de l'obéissance et de l'orthodoxie; cependant à mesure que l'épidémie s'éteignit, leur zèle devint moins sincère, et les désordres du vieux monde reparurent au milieu et parfois même sous le voile des pieuses cérémonies qui devaient en être l'expiation.

Quelque repos avait succédé aux discordes politiques et au fléau

des épidémies, quand on apprit en Flandre la mort du roi de France. Il laissait à son fils le soin de continuer la dynastie des Valois et de lutter contre le mécontentement des communes qu'il avait lui-même réussi à comprimer pendant toute sa vie.

Les premiers événements qui signalèrent le règne du roi Jean furent le supplice du comte d'Eu et la conclusion d'une alliance avec Pierre le Cruel, roi de Castille. Une flotte nombreuse avait quitté les ports de l'Espagne pour aller attaquer les navires des marchands anglais dans la Gironde et jusque sur les côtes de l'Angleterre. Bientôt après, emmenant avec elle vingt navires qu'elle avait capturés, elle jeta l'ancre dans le port de l'Ecluse, et il semble que Louis de Male, impatient de violer le traité conclu moins de deux années auparavant avec Edouard, se soit dès ce moment associé secrètement à tout ce que cette expédition présentait d'hostile et de menaçant. En 1350, comme depuis en 1386, un armement considérable, sortant inopinément du havre du Zwyn, devait envahir l'Angleterre, brûler ses villes maritimes et piller ses rivages. Edouard III s'était rendu avec ses plus braves chevaliers à bord des vaisseaux qu'il avait réunis au port de Sandwich, et croisait devant Winchelsea : ses ménestrels faisaient entendre autour de lui des chants joyeux comme s'ils voulaient célébrer son triomphe, même avant le combat, quand on signala à l'horizon un grand nombre de voiles. La lutte commença vers le soir : Edouard III et le prince de Galles faillirent y périr, mais ils restèrent victorieux ; quatorze navires espagnols étaient tombés au pouvoir des Anglais ; les autres poursuivirent leur navigation vers l'Espagne ou rentrèrent dans les ports de Flandre (29 août 1350.)

Les communes flamandes apprirent avec joie le triomphe des Anglais ; elles proclamèrent de nouveau, sans que rien pût les intimider, leurs sympathies pour l'alliance d'Edouard III. Ce fut la patrie de Jacques d'Artevelde qui donna le signal de ce mouvement, comme nous l'apprend une lettre adressée le 20 mai 1351, par le roi d'Angleterre aux bourgeois de Gand, par laquelle il leur annonce qu'en souvenir de leur ancienne affection et du zèle qu'ils montrèrent autrefois pour soutenir ses droits à la couronne de France, il leur pardonne tout qu'ils ont fait contre lui par le conseil de ses ennemis, et les reçoit dans son amitié comme ceux de ses sujets qu'il honore le plus, *ut fideles præcipuos, consideratione gestus laudabilis in futurum.*

Un prince anglais qui jouissait de toute la confiance d'Edouard III, Henri de Derby, récemment créé duc de Lancastre, fut chargé de profiter de ces circonstances pour former dans toute l'Europe et jusqu'au sein de la France une ligue formidable contre le successeur de Philippe de Valois. Il devait se rendre d'abord en Flandre, et les instructions qui lui furent remises le 27 juin à la Tour de Londres, portaient qu'il proposerait à Louis de Male le mariage de sa fille unique Marguerite, née le 15 avril 1350, avec l'un des fils d'Edouard III, et qu'il réclamerait en même temps un subside au nom du roi d'Angleterre pour la guerre qu'il se proposait de porter en France de concert avec les communes flamandes.

A ces pourparlers se mêlait une autre négociation dont nous ne connaissons point exactement tous les détails. En 1350, un valet nommé Taillevent, accusé d'avoir voulu attenter aux jours du comte et de la comtesse de Flandre pendant un voyage qu'ils firent à Aspre, protesta dans les tortures qu'il n'avait agi qu'à l'instigation de Sohier d'Enghien; mais Gilles Tollenaere, autre valet arrêté comme son complice, jura au contraire jusqu'à sa dernière heure « sur la dampnacion de son ame, que le dit Seigneur d'Enghien et « lui estoient sanz coulpe des choses susdites. » Sohier d'Enghien voulait se justifier : il n'avait pu toutefois obtenir de sauf-conduit du comte de Flandre qui lui reprochait peut-être d'avoir été l'un des négociateurs de l'alliance de 1348, et vers le mois de septembre il s'était rendu à Londres, annonçant qu'il y attendrait jusqu'aux fêtes de la Noël quiconque oserait répéter une accusation offensante pour son honneur; personne ne s'était présenté, et Edouard III, ayant aussi proposé inutilement une conférence pour y entendre les allégations des conseillers du comte et la défense de l'accusé, avait proclamé solennellement que le sire d'Enghien, ayant offert « tout ce que chivaler poet resonablement offrir, » devait être tenu « pur excusez devers totes gentz. » Bien que selon les usages de la chevalerie il arrivât souvent aux princes de présider au champ clos des champions qui les acceptaient pour juges, l'intervention du roi d'Angleterre dans ce démêlé avait bien plus le caractère d'un acte de suzeraineté : sous ce rapport, il était important de la faire accepter au comte de Flandre, surtout s'il consentait en même temps à concourir par un subside à une nouvelle invasion de la France. Ces tentatives échouèrent, et le duc de Lancastre ne comptait sans doute

que peu sur leur succès : sa véritable mission s'adressait aux communes flamandes dont il cherchait à réveiller l'indépendance et le courage, parce qu'il espérait que leur exemple ne serait point sans influence sur les communes françaises.

Le roi de France continuait à imiter le fondateur de sa dynastie dans les actes les plus déplorables de son règne. Dès le mois de mars 1350 (v. st.), il avait recommandé à ses officiers de cacher le véritable aloi de la monnaie, et de ne point reculer, s'il le fallait, devant un mensonge : il avait même osé déclarer coupable de trahison quiconque exécuterait maladroitement ces falsifications, « afin « que les marchands ne puissent apercevoir l'abaissement. » Cependant ces ressources avaient été presque aussitôt épuisées par la frivolité de ses goûts et de ses dépenses, et en 1351 il se vit réduit à convoquer les états des provinces pour leur demander des subsides. Les réclamations y furent nombreuses, les murmures parfois menaçants. Les états annonçaient en 1351 ce qu'ils devaient être en 1355. Les barons et les hommes des communes n'attendaient qu'un chef pour se réunir de nouveau dans une même ligue. Ce fut, comme en 1314, un prince issu de la maison de France ; il se nommait Charles de Navarre et se souvenait peut-être que, si Edouard III descendait de Philippe le Bel, il était lui-même, par sa mère, le petit-fils de Louis le Hutin. A peine âgé de vingt ans, mais déjà dépouillé d'une partie de ses domaines par Charles d'Espagne, il était courageux, affable, éloquent, et jamais prince n'affecta plus de qualités et de vertus pour cacher plus de vices. Robert d'Artois était mort depuis neuf ans lorsque Charles le Mauvais arriva à Ypres, accompagné des sires de Pecquigny, qui avaient été naguère les chefs des *alliés* en Artois. Il venait y négocier une alliance étroite avec les communes flamandes et les ambassadeurs d'Edouard III, et il est probable que ce fut à Ypres qu'il conclut, le 1er août 1351, avec Etienne de Kensington, cette célèbre convention par laquelle Edouard III lui céda les comtés de Champagne et de Brie et la ville d'Amiens, en se réservant « la couronne et le seurplus du royaume de France. »

Peu après, le duc de Lancastre se rendit à Mons, près de la comtesse de Hainaut, qui était sœur de la reine d'Angleterre : elle consentit volontiers à tout ce qui lui fut demandé, et le bruit se répandit bientôt qu'elle avait résolu de livrer ses Etats aux Anglais.

Tandis que le duc de Lancastre allait poursuivre de semblables négociations en Allemagne, des ambassadeurs du roi Jean se hâtaient d'accourir en Flandre afin de persuader à Louis de Male de se déclarer solennellement en faveur du roi de France. Par un traité conclu à Fontainebleau le 24 juillet 1351, et destiné probablement à rester secret, le roi Jean promettait au comte dix mille livres de rente en terres héritables, assises dans le comté de Flandre. Il s'engageait aussi à le soutenir contre le roi d'Angleterre en lui envoyant une armée pour défendre ses frontières, une garnison de deux cents hommes d'armes pour garder Gravelines, et l'argent nécessaire pour qu'il pût solder lui-même mille hommes d'armes. Enfin le roi annonçait que si le comte avait recours à des moyens de rigueur contre les communes, il lui abandonnerait toutes les confiscations prononcées pour délit de rébellion, et que si, au contraire, Louis de Male jugeait plus utile de se les attacher en réclamant, comme il s'y était engagé autrefois, la restitution des châtellenies de Lille, de Douay et de Béthune, il ne s'y opposerait point. Si rien ne devait justifier cette prévision d'un rapprochement des communes flamandes avec le roi, ce traité assura du moins définitivement son alliance avec le comte de Flandre.

Louis de Male rompit bientôt toute négociation avec Edouard III: se croyant désormais assez fort pour ne plus ménager les communes, il fit proclamer à Bruges, le 4 octobre 1351, une sentence de bannissement perpétuel contre trois cent quatre-vingts bourgeois, qu'il accusait d'avoir traité avec les ambassadeurs anglais. Ils n'étaient pas moins coupables à ses yeux d'être l'objet du respect de la commune ou de porter un nom qu'elle vénérait : on remarquait parmi eux, Guillaume, Jacques, Lampsin et Gilles Coning, Jean Zannequin, Guillaume et Gilles Lam, Martin Koopman, Jean de Lisseweghe, Jean de Biervliet, Sohier de Poelvoorde, Nicolas de Cruninghe, Jean de Rodes. Peu de jours après, le comte de Flandre partit pour Paris avec quelques échevins des bonnes villes, pour y renouveler son acte d'hommage et de vassalité entre les mains du second monarque de la maison de Valois.

Si les dernières vengeances du comte avaient accru le mécontentement des communes, son départ les encouragea dans leur résistance. Elles résolurent d'opposer à l'autorité oppressive de Louis de Male une manifestation légale qui devait frapper ceux qui en

avaient été les instruments les plus odieux : c'étaient Josse d'Halewyn, seigneur d'Espierres, et son frère Gauthier d'Halewyn. Au mois de juin 1347, au moment où les bourgeois de Flandre se signalaient par leur héroïque défense à Cassel, le sire d'Espierres avait abandonné leurs bannières pour fuir dans le camp du roi de France. Les habitants de Courtray, dans leur indignation, avaient brûlé aussitôt le château d'Espierres afin que rien ne rappelât sur le sol de la patrie le séjour d'un traître, mais Josse d'Halewyn s'était vengé en venant à son tour des frontières françaises dévaster les biens des habitants de Courtray. C'était Gauthier d'Halewyn qui, l'année suivante, avait inauguré la restauration de la puissance de Louis de Male dans la cité d'Ypres par l'extermination de ses tisserands. Depuis cette époque l'orgueil des sires d'Halewyn n'avait plus connu de limites, et ils croyaient qu'il n'était point de crime dont l'impunité ne leur fût assurée. Souvent ils sortaient de leurs domaines pour aller enlever sur les grandes routes des marchands ou de paisibles voyageurs qu'ils forçaient par une cruelle captivité à leur payer rançon : un jour le bailli de Courtray faillit périr sous leurs coups, et ils ne respectaient pas même les prêtres qui tombaient en leur pouvoir.

L'absence de Louis de Male devait rétablir le règne de la justice et des lois : il s'était à peine éloigné de ses Etats, lorsqu'un pauvre laboureur de Menin vint se plaindre aux magistrats de Courtray d'un nouvel attentat du sire d'Espierres : Josse d'Halewyn avait fait briser, pendant la nuit, à coups de hache et d'épée, la porte et les fenêtres de sa maison ; saisi par ses ordres au moment où il se précipitait demi-nu au milieu des glaçons que charriait la Lys, il avait été couvert de blessures et retenu prisonnier jusqu'à ce qu'il eût pu remettre à ses geôliers le prix de sa liberté. Ce fut dans ces circonstances que les magistrats des trois bonnes villes de Flandre, « considérant qu'aucune justice n'était faite des grands crimes et « que les pauvres n'avaient aucun moyen de maintenir leurs droits « contre les hommes puissants, » jugèrent convenable d'ordonner une enquête. Une citation légale fut immédiatement adressée au sire d'Espierres et à son frère, au nom des communes de Gand, de Bruges et d'Ypres ; mais ils maltraitèrent leur messager et lui firent avaler les lettres dont il était porteur. Peu de jours après, les deux chevaliers, arrêtés dans leurs domaines, puis condamnés par

les magistrats, en vertu des règles du droit commun, malgré leur rang et leur pouvoir, furent décapités sur la place publique de Courtray.

La sentence avait été prononcée par les échevins des trois bonnes villes assemblés à Courtray. Ceux de la ville de Gand se disposaient à rentrer dans leurs foyers et étaient arrivés à Vyve-Saint-Bavon, lorsque des *Leliaerts*, conduits par Gérard de Steenhuyze, les attaquèrent et vengèrent par leur mort celle de leurs chefs. On éleva plus tard, dans ce pauvre village où Louis de Male avait traversé l'Escaut en 1347 pour fuir en France, une chapelle expiatoire qui rappelait l'assassinat des juges qui avaient condamné le sire d'Espierres et son frère.

Ces événements hâtèrent le retour de Louis de Male. Il se rendit immédiatement à Gand où il se présenta, précédé de sa bannière et entouré de ses serviteurs, aux tisserands réunis sur la place publique. Ceux-ci demandaient à haute voix que l'on supprimât les impôts auxquels ils avaient été soumis. On ne répondit à leurs murmures que par des supplices, et leur sang coula au pied de ces murailles qu'avait déjà rougies celui des compagnons de Jean Van de Velde.

Cependant Edouard III fit une nouvelle tentative auprès de Louis de Male. Le duc de Lancastre, qui dirigeait en ce moment d'autres négociations avec les envoyés du roi de France, vint de Calais en Flandre, et peu après le chancelier du roi de Navarre se rendit à Damme, après s'être arrêté à Bruges pour emprunter les sommes dont il avait besoin, en y laissant pour gage les joyaux de son maître. Ce fut à Damme qu'il remit au duc de Lancastre les lettres du roi de Navarre qui appelaient les Anglais en France, et là aussi dans l'embrasure d'une fenêtre, eut lieu, selon les documents de cette époque, une longue conférence dont les détails sont restés secrets.

Les nombreuses possessions de Charles le Mauvais en Normandie pouvaient ouvrir de nouveau aux Anglais la route qu'ils avaient suivie en 1346, depuis la Hogue jusqu'à la plaine de Crécy. Le roi Jean s'effraya et feignit de pardonner à ses ennemis. Il n'avait pas toutefois abandonné ses projets, et tandis que le roi de Navarre et le duc de Lancastre s'assemblaient à Avignon afin d'y poursuivre leurs complots, il pressait lui-même activement le cours des négo-

[illegible]

[illegible] Le roi de France avait également [illegible] armée à Amiens, et [illegible] que la guerre [illegible] frontières de Flandre et d'Artois; mais [illegible] ne tarda point à rappeler le roi d'Angleterre [illegible]

[illegible] de la Langue-d'oil avaient été convoqués [illegible] pour suppléer par de nouvelles taxes à l'insuffisance du [illegible] de la misère qui régnait de toutes parts, ils [illegible] qu'elles fussent désormais uniquement appliquées [illegible] de la guerre, et que leur levée, aussi bien que leur [illegible] à la surveillance des députés que désigneraient [illegible] le roi accéda à leur prière pour obtenir la gabelle [illegible] de huit deniers par livre sur chaque objet qui [illegible] mais impatient de punir les intrigues du roi [illegible] Il le fit inviter par son fils aîné, le duc de Normandie, [illegible] au château de Rouen, où on l'arrêta avec le comte

d'Harcourt et d'autres chevaliers, à qui le roi des ribauds trancha la tête.

Il était plus aisé de s'emparer par trahison du roi de Navarre que de vaincre le prince de Galles, qui se dirigeait vers la Loire en pillant toutes les provinces qui se trouvaient sur son passage. Le roi Jean osa toutefois l'attaquer au milieu des vignes et des haies de Maupertuis, près de Poitiers : quoique les Français fussent sept contre un, les archers anglais décidèrent la victoire comme à Crécy. Geoffroi de Charny, imitant l'exemple d'Anselme de Chevreuse, tomba en tenant dans ses bras la bannière de France, et le roi, abandonné par le duc de Normandie, rendit son épée au sire de Morbecque. Philippe, le plus jeune de ses fils, plusieurs comtes, un grand nombre de chevaliers et deux mille hommes d'armes partagèrent sa captivité.

Denis de Morbecque appartenait à l'illustre maison de Saint-Omer, qui avait donné à l'ordre du Temple l'un de ses fondateurs, et aux possessions chrétiennes d'Asie des princes de Tabarie et des comtes de Tripoli : avec lui avaient combattu près du prince de Galles deux autres chevaliers de Flandre, le sire de Pamele et Jean de Ghistelles, qui brillèrent également par leur courage. Le Hainaut comptait aussi à cette grande journée, dans l'une ou l'autre armée, un sire de Lalaing, dont l'obituaire des Frères mineurs de Poitiers nous a conservé le nom, Eustache d'Aubrecicourt, qui engagea le combat pour les Anglais, Jean de Landas, qui était gouverneur du duc de Normandie, et ne le suivit pas dans sa fuite.

Tandis que les Français succombaient à Poitiers, la Flandre voyait éclater la guerre entre le duc de Brabant et Louis de Male. Selon les uns, d'anciennes discussions relatives à la possession de Malines en étaient la cause ; selon d'autres, elle avait été le résultat du refus du duc Wenceslas de payer la dot promise à sa fille ; les rumeurs populaires toutefois en expliquaient autrement l'origine, et aujourd'hui encore l'on montre au château de Male l'horrible cachot où le comte de Flandre avait, dit-on, fait enfermer Marguerite de Brabant, coupable d'avoir donné un libre cours à sa cruelle, mais trop légitime jalousie. Le duc de Brabant et le comte de Flandre se montraient animés des dispositions les plus hostiles. Si Louis de Male semblait avoir perdu la mémoire de tout ce que le vieux duc Jean III avait fait en 1347 pour le remettre en possession

de son autorité, les communes flamandes n'avaient point oublié que c'étaient les chevaliers brabançons qui avaient à cette époque assiégé et réduit à la famine et à la misère les bourgeois d'Ypres et de Gand ; quelle que fût l'énergie du sentiment qui les séparait de Louis de Male, la guerre contre les chevaliers du Brabant excitait toutes leurs sympathies, enflammait tout leur zèle. Mathieu Villani raconte qu'elles réunirent cent cinquante mille combattants. Il ajoute que les chevaliers brabançons étaient plus redoutables que ceux de Flandre, mais que les milices flamandes n'étaient pas moins supérieures par leur courage à celles du Brabant. Ce fut inutilement que des conférences s'ouvrirent à Assche. Malines avait déjà capitulé, et Louis de Male en profita pour s'avancer jusqu'à Scheut, aux portes de Bruxelles. Ce fut là qu'il rencontra l'armée du duc de Brabant. Dès que les Flamands l'aperçurent, ils se précipitèrent en avant en poussant, selon leur coutume, de grands cris qui remplirent leurs ennemis de terreur et qui s'élevèrent, dit Villani, jusqu'au ciel pour y lutter avec le bruit du tonnerre. Les Brabançons se dispersèrent aussitôt qu'ils eurent vu tomber la bannière du sire d'Assche, et le duc de Brabant, réduit à fuir en Allemagne, abandonna au comte de Flandre Bruxelles, Louvain et toutes les villes les plus importantes de ses Etats. Un triomphe si rapide accrut la renommée et la gloire des armes flamandes; cependant Louis de Male était à peine revenu dans ses Etats quand l'un des plus braves chevaliers brabançons, Everard T'Serclaes, qui n'avait point assisté à la bataille de Scheut, rallia un grand nombre de ses parents et de ses amis, et escalada pendant la nuit les remparts de Bruxelles. Son premier soin fut d'aller arracher de l'hôtel de ville la bannière de Flandre pour la remplacer par celle du duc Wenceslas. A ce signal, tous les bourgeois le rejoignirent, et la garnison flamande, surprise par l'insurrection et trop faible pour la combattre, se hâta d'évacuer Bruxelles.

Ce fut en ce moment que le comte Guillaume de Hainaut interposa sa médiation : elle fut acceptée, et le 4 juin 1357, le comte de Hainaut, considérant que les bonnes villes de Brabant avaient déjà fait acte de foi et d'hommage au comte de Flandre, déclara comme arbitre que tant qu'il vivrait elles seraient tenues de le servir dans ses expéditions pendant six semaines, chacune avec vingt-cinq hommes d'armes, et que la noblesse du Brabant devrait éga-

lement lui envoyer en ce cas deux chevaliers et deux bannières. Il confirma aussi ses prétentions sur Malines et lui accorda la ville d'Anvers pour lui tenir lieu de la dot promise à la comtesse de Flandre.

Il était temps que les communes flamandes cessassent de combattre en Brabant : elles allaient entrer dans cette période du moyen-âge où elles devaient s'unir aux communes françaises pour opposer le respect des institutions et des lois aux désordres propagés tour à tour par l'orgueil ou la faiblesse des princes. Plus les malheurs et les désastres qui accablaient les communes avaient été longs et terribles, plus il importait d'en prévenir le retour. Les états du royaume se réunirent de nouveau, et ils offrirent au Dauphin des subsides qui eussent permis d'équiper trente mille hommes d'armes, mais le duc de Normandie s'effraya des remontrances et des réformes qui s'y associaient ; il congédia les membres des états et partit pour la Lorraine, abandonnant aux Anglais toutes les provinces situées à l'ouest du royaume.

Si la France était réduite à chercher en elle-même tout ce que réclamait le soin de sa sécurité et de sa paix intérieure, les communes se montrèrent dignes de leur tâche : à Paris, le prévôt des marchands, Etienne Marcel, fit creuser des fossés, construire des tours, élever des remparts garnis de balistes et de canons, et Paris sauva la France.

Plusieurs mois s'étaient écoulés quand le Dauphin rentra à Paris où il avait essayé vainement de faire émettre, pendant son absence, de nouvelles monnaies de mauvais aloi. La situation était restée la même, et quelle que fût l'influence qu'exerçassent sur lui les anciens conseillers de son père, la pénurie du trésor royal l'obligea bientôt à rappeler les députés des trois états ; on vit alors, et c'est peut-être le plus mémorable événement de l'histoire politique de la France au moyen-âge, les communes, qui luttaient depuis si longtemps pour recouvrer leurs bonnes coutumes du règne de saint Louis, devenues tout à coup dépositaires de l'autorité suprême et investies légitimement du soin d'amender tous les griefs, de corriger tous les abus. Tel fut le but de l'ordonnance du mois de mars 1356 (v. st.).

Des députés choisis « pour la réformation du royaume « se con-

formeront aux ordonnances approuvées par les états généraux. Tout ce qu'ils ordonneront sera observé irrévocablement.

Tous les subsides seront employés à la défense des frontières.

Toutes les taxes autres que celles consenties par les états seront immédiatement supprimées.

Les offices de justice ne seront plus vendus, mais confiés à des juges impartiaux qui réprimeront sévèrement les criminels. Tous les procès seront terminés dans l'ordre de leur inscription au rôle des présentations, et les gens du parlement et de la chambre des enquêtes, aussi bien que ceux du grand conseil et de la chambre des comptes, auront soin de se réunir « à l'heure de soleil levant, » pour expédier promptement les affaires.

On frappera dorénavant bonne monnaie d'or et d'argent.

Toutes les haines privées seront suspendues tant que durera la guerre. Les hommes d'armes qui pilleront le pays seront punis de mort.

Aucune trêve ne pourra être conclue si ce n'est avec l'adhésion des trois états.

Le tableau de la taille de Paris en 1313 nous a appris combien de bourgeois flamands s'étaient fixés sur les bords de la Seine et quelle position leur y avaient assurée leur industrie et leurs richesses. Nous pouvons nous demander si, persécutés par Philippe le Bel comme coupables de représenter au sein de son royaume les tendances généreuses du pays dans lequel ils étaient nés, ils ne travaillèrent point activement en France au triomphe des franchises communales et s'ils n'eurent point quelque part à ces mémorables ordonnances presque semblables aux conventions qu'avaient conclues, le 3 décembre 1339, les bonnes villes de Flandre et de Brabant. Les chroniqueurs français de cette époque nous ont eux-mêmes conservé quelques traces de leurs efforts; car parmi vingt et un bourgeois qu'ils désignent comme amis de Marcel, ils citent Colin le Flament, Hannequin le Flament, Pasquet le Flament, Jacques le Flament, trésorier des guerres, et Jacques le Flament, maître de la chambre des comptes. A ces noms, il faut ajouter celui de Geoffroi le Flament, du porche Saint-Jacques.

Ces six bourgeois, dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, voyaient dans les réformes récemment proclamées une règle commune qui devait, par l'unité des lois, de la justice et des monnaies,

s'étendre jusqu'à leur ancienne patrie ; et ce fut sans doute par leur avis que les états ordonnèrent au comte de Flandre de comparaître dans leur prochaine assemblée, en lui rappelant qu'il était tenu de leur obéir. Ces naïves espérances, qui portaient les hommes du quatorzième siècle vers un temps meilleur, ces illusions et ces rêves dans lesquels ils se représentaient les destinées de leur pays consolidées et agrandies par leur zèle, ne devaient point tarder à s'évanouir. Dès le 5 avril on publia à Paris des lettres royales qui établissaient une trêve sans que les états eussent été consultés, et qui annulaient le subside qu'ils avaient voté, en leur défendant de se réunir de nouveau, comme cela avait été convenu, dans la quinzaine de Pâques. Si le duc de Normandie les révoqua presque aussitôt pour ne pas combattre ouvertement l'autorité si populaire des trois états, il chercha par tous les moyens à l'affaiblir et à la ruiner, et, au mois d'août, il se crut assez fort pour déclarer « que « il vouloit dès or en avant gouverner et ne vouloit plus avoir « curateurs ; et leur défendit qu'il ne se meslassent plus du gou- « vernement. » Le Dauphin avait réussi à s'attacher l'archevêque de Reims et une partie du clergé, et parmi les chevaliers qui l'entouraient, la plupart se montraient impatients de faire éprouver aux communes, dont ils étaient méprisés depuis la bataille de Poitiers, le courage qui leur avait fait défaut en présence des Anglais. « Toute la France, dit le continuateur de Guillaume de « Nangis, fut livrée à l'anarchie et à la désolation, parce qu'elle « ne trouvait plus personne qui la protégeât. »

Le 8 novembre, l'un des chevaliers que le régent a naguère chassés de Paris, Jean de Pecguigny, a délivré Charles le Mauvais de sa prison au château d'Arleux, afin d'opposer au duc de Normandie un adversaire d'autant plus dangereux qu'il cachera son ambition sous les dehors d'un grand dévouement au bien public. En effet, le roi de Navarre est à peine redevenu libre qu'il paraît à Amiens, y fait assembler la commune et s'y inscrit au nombre des bourgeois. Peu de jours après, il rentre solennellement à Paris où le parti des états a retrouvé son influence et harangue le peuple du haut d'un échafaud dressé au Pré-aux-Clercs.

Le duc de Normandie a recours aux mêmes ruses, à la même dissimulation. Il se rend aux halles le 11 janvier 1357 (v. st.), et déclare aux bourgeois qu'il veut vivre ou mourir avec eux. Le len-

demain il renouvelle les mêmes protestations au monastère de Saint-Jacques de l'Hôpital, et continue à réunir aux portes de Paris des hommes d'armes qu'il veut, assure-t-il, conduire contre les Anglais. Il quitte même bientôt Paris pour les rejoindre, mais au lieu de les employer à repousser les ennemis qui pillent les rives de la Seine, il les établit dans les forteresses de Meaux et de Montereau, où il leur sera aisé d'intercepter les vivres qui arrivent par la Marne et l'Yonne aux bourgeois de Paris : il les attaque bientôt ouvertement, et le 11 juillet 1358, le prévôt des marchands, les échevins et les maîtres des métiers de la capitale du royaume adressent aux communes de Flandre un long et important manifeste, où ils réclament leur appui dans la grande lutte qu'ils soutiennent pour la défense de leurs franchises. Vingt jours après, Etienne Marcel périssait assassiné à la porte Saint-Antoine.

Au moment où la cause des communes succombait, le duc de Normandie resserrait son alliance avec le comte de Flandre. Un mois après la soumission des Parisiens, se croyant assez puissant pour démembrer les provinces que les Anglais ne lui avaient pas encore enlevées, il déclara lui abandonner, comme compensation des dix mille livres promises en 1351, les villes de Péronne, de Crèvecœur, d'Arleux et de Château-Chinon. Louis de Male méritait ces bienfaits par son dévouement. Tandis que Henri de Flandre allait en Normandie combattre sous les drapeaux du duc de Lancastre, il faisait décapiter ou exilait les marchands anglais résidant dans ses Etats et étouffait à Bruges une sédition à laquelle cette mesure n'était pas étrangère : il se ligua même avec quelques nobles picards et normands pour aller en Angleterre délivrer le roi Jean; mais cette tentative ne réussit point. L'étape des laines n'existait déjà plus en Flandre depuis plusieurs années : elle avait été rétablie, le 2 août 1353, par l'ordre d'Edouard III, à Westminster et dans les autres villes d'Angleterre. Les liens politiques qui avaient uni autrefois l'Angleterre et la Flandre se trouvaient complètement rompus, et l'une des conditions auxquelles Edouard III consentit à accepter dans la paix de Brétigny la rançon du roi Jean, portait que le roi de France abandonnerait les Ecossais et que le roi d'Angleterre renoncerait également à ses alliances avec les Flamands. Le comte de Flandre avait été compris dans ces négociations, et lorsque Edouard III reconduisit son illustre captif jusqu'à Calais, il y arriva

inopinément et salua les deux rois en ne s'agenouillant toutefois que devant le roi de France. Ceci se passait le 12 octobre 1360 : neuf jours après, c'est-à-dire quatre jours avant la délivrance du roi Jean, Edouard III obtint de Louis de Male des lettres de rappel de ban en faveur de Jean et de Jacques d'Artevelde. Cet hommage rendu par le roi d'Angleterre, alors même qu'il se séparait de la Flandre, à des proscrits dont le nom était la gloire, semblait recevoir des lieux et des circonstances quelque chose de plus mémorable et de plus solennel.

Louis de Male restait dévoué aux intérêts du roi de France, et au mois de juillet 1361, le jeune duc de Bourgogne épousa, à Audenarde, Marguerite de Flandre. Bien qu'elle n'eût que onze ans, il l'emmena avec lui dans ses Etats; mais elle n'y fit point un long séjour, car Philippe de Bourgogne mourut quatre mois après au château de Rouvre; en lui s'éteignait la seconde maison des ducs de Bourgogne issus du roi Robert et de Constance de Provence.

De tristes présages avaient marqué des fêtes auxquelles devait succéder si promptement la pompe des funérailles. Les pestes, les inondations, les incendies se succédaient sans relâche en Flandre. L'épidémie de 1360 avait à peine cessé ses ravages quand, dans un même mois, la flamme consuma le quartier de la Biloke à Gand et plus de quatre mille maisons à Bruges. Les mêmes désastres se reproduisirent à Alost, à l'Ecluse, à Furnes. Rien ne fut plus terrible toutefois que la grande tempête du 12 décembre 1367. Elle s'éleva vers le soir portée du nord au sud et s'étendit rapidement sur toute la Flandre, et de là jusqu'en Brabant et jusqu'en Picardie. Les arbres des forêts et des vergers furent jetés à terre. Les tours des châteaux, les beffrois des cités, les clochers des églises ne résistèrent pas mieux à l'ouragan; la mer même avait de toutes parts rompu les dunes, et elle ne se retira qu'en laissant sur le rivage de nombreux cadavres et les débris de tous les vaisseaux qui avaient sillonné, pendant cette nuit funeste, les flots de l'Océan. Dix ans plus tard, une autre inondation engloutit dix-sept villages.

Les discordes civiles étaient une autre source de malheurs. Les bourgeois de Bruges et les habitants du Franc s'agitaient. A Ypres, ce fut une véritable rébellion; mais elle fut sévèrement réprimée. Quinze cents tisserands furent arrêtés et décapités sans jugement : jamais, racontent les chroniques, on ne vit plus de vic-

times livrées aux supplices. Cependant le comte parut tout à coup s'apaiser : il pardonna aux habitants d'Yprès et de Bruges, et adressa aux communes du Franc des lettres où il protestait de son zèle pour leurs franchises.

Louis de Male avait voulu assurer la tranquillité de la Flandre avant de se rendre à Anvers pour y veiller de plus près à ce qu'exigeait le soin de ses intérêts en Brabant. Wenceslas, son ancien adversaire, avait formé le siége de Louvain pour mettre un terme aux émeutes qui y avaient éclaté. Or c'était dans cette ville, antique résidence des ducs de Brabant, qu'étaient conservés les diplômes impériaux qui admettaient les filles au droit de succession au duché, à défaut d'hoirs mâles, et Louis de Male ajoutait d'autant plus de prix à leur conservation que Wenceslas n'ayant pas de postérité, la comtesse de Flandre Marguerite se trouvait appelée à recueillir son héritage, et il prenait déjà lui-même le titre de duc de Brabant. Il semble, par la réponse que lui adressa Wenceslas, que ses intentions étaient en effet assez douteuses; mais Louis de Male eut recours à des menaces, et Louis de Namur, issu comme lui de Gui de Dampierre, qui avait amené au siége de Louvain de puissants renforts, le seconda en annonçant l'intention de se retirer. Wencelas céda. Il protesta qu'il n'avait jamais songé à faire porter ces chartes à Luxembourg, et elles furent, après la reddition de Louvain, déposées par son ordre au château de Genappe.

Au moment où la paix paraissait rétablie en Flandre, un événement fortuit la troubla de nouveau. Parmi les bourgeois les plus riches de la ville d'Ypres, on citait Florent Malghewaert qui, l'année précédente, avait été nommé par le comte l'un des commissaires chargés de diriger les enquêtes criminelles dans la ville de Gand : compromis dans l'émeute d'Ypres, il s'était retiré à Tournay et s'y croyait à l'abri de tout péril, quand Olivier de Steelant, chevalier du parti *leliaert*, traversant les faubourgs de cette ville pour se rendre à Mons, y reconnut par hasard Florent Malghewaert à la porte de la maison d'un prêtre ; il se précipita aussitôt sur lui et, saisissant en même temps le prêtre qui lui avait donné l'hospitalité, il les fit placer, l'un sur le cheval de son page, l'autre sur celui de son valet, et se hâta de reprendre le chemin de Courtray. Ceci se passait le jour de la fête de la Chandeleur ; plusieurs processions étaient sorties de la ville : l'une d'elles aperçut le sire de Steenlant

qui fuyait avec ses prisonniers ; elle entendit les cris que poussait le prêtre et accourut à son secours. Le prêtre recouvra presque immédiatement la liberté, et l'on s'empara du valet du chevalier *leliaert* qui fut pendu le lendemain.

Cependant le sire de Steelant a disparu avec son page, emmenant avec lui l'infortuné bourgeois d'Ypres ; il ne tarde point à le livrer à Louis de Male, mais il lui demande pour prix de ce service qu'il lui soit permis de tirer vengeance du supplice que les bourgeois de Tournay ont fait subir à l'un de ses serviteurs. Le comte autorise tout, et Olivier de Steelant assemble soixante hommes bien armés avec lesquels il ravage les environs de Tournay; il ose même aller briser la potence de la ville et en détacher le corps de son valet. A peine les bourgeois l'ont-ils appris qu'ils sortent de leurs portes pour l'attaquer. Le sire de Steelant feint de fuir, mais arrivé à une lieue de la ville, il attend que la troupe des bourgeois de Tournay se presse en désordre sur un pont étroit, et s'élance inopinément au milieu d'eux. Quarante-trois bourgeois y perdent la vie ; les autres cherchent leur salut dans la fuite.

Le sire de Steelant ne s'éloignait plus de Tournay : c'étaient chaque jour de nouveaux combats. Il fallut non-seulement l'intervention du comte de Flandre, mais celle du roi de France lui-même pour les faire cesser. La ville de Tournay fut condamnée à payer une amende au sire de Steelant et à élever une chapelle pour le repos de l'âme de son valet ; trente-six de ses principaux bourgeois devaient aller se remettre entre les mains du comte et accepter les pèlerinages qu'il leur imposerait ; mais la commune de Tournay aima mieux payer une amende de douze mille francs.

Au milieu de ces déchirements et de ces désordres, le pape Urbain réunissait à Avignon, à la prière du roi de Chypre, le roi Jean de France et le roi Waldemar de Danemark qui y prirent la croix. Le roi de Chypre se dirigea bientôt vers la Flandre où le roi Waldemar l'avait déjà devancé, et le comte Louis de Male leur fit grand accueil ; mais le roi de Chypre se trompait s'il espérait retrouver dans la Flandre le berceau des héros des anciennes croisades. La brillante intrépidité de Robert, le zèle pieux de Thierri ne devaient plus renaître dans leurs héritiers : ils avaient emporté dans leur tombeau l'épée qui délivra et protégea tour à tour Jérusalem. Dans les autres contrées de l'Europe, l'ardeur des guerres lointaines

s'était également calmée. Le roi d'Angleterre, qui avait pendant longtemps rêvé une expédition en Orient, était devenu vieux; et le roi Jean lui-même, malgré son vœu récent à Avignon, songeait peu à l'accomplir, quand il retourna en Angleterre soit pour réparer la déloyauté d'un de ses otages, soit pour y chercher la vie joyeuse de Londres, où deux mois de fêtes et de banquets hâtèrent sa mort. Son successeur fut ce duc de Normandie qui avait trahi les états à Paris après avoir abandonné son père à Poitiers. C'étaient de tristes auspices pour la royauté de Charles V. Le trône chancelait, les finances étaient épuisées, les communes se montraient agitées. Les Anglais ne se contentaient plus des concessions qui leur avaient été faites dans le traité de Brétigny; ils voulaient recommencer la guerre, et loin d'abjurer désormais l'alliance de la Flandre, ils s'efforçaient de se l'assurer en opposant à l'autorité de Louis de Male, privé de l'appui du roi Jean, les sympathies des communes flamandes, qui, depuis Jacques d'Artevelde, considéraient une union étroite avec l'Angleterre comme la condition la plus indispensable de leur industrie.

Bien que le roi d'Angleterre eût promis aux ambassadeurs français de renoncer à ses anciens traités avec la Flandre, il n'avait jamais interrompu les relations qu'il entretenait depuis longtemps avec ses bourgeois les plus influents et les plus riches. Ce fut à un marchand de Bruges, nommé Jean Walewayn, qu'il confia le soin de recevoir en son nom les sommes stipulées pour la délivrance du roi d'Ecosse, David Bruce. Ce même Jean Walewayn se trouva de nouveau chargé, quelques mois plus tard, de se faire payer deux cent mille écus d'or offerts par le duc de Bourgogne pour que les Anglais ne pillassent pas ses Etats. Edouard III regretta même bientôt les conditions qu'il avait acceptées, et cinq mois s'étaient à peine écoulés depuis la paix de Brétigny, quand il déclara, le 24 octobre 1360, que tant que les lettres de cession qui y étaient mentionnées n'auraient pas été remises à ses envoyés dans l'église des Augustins de Bruges, lieu convenu pour cette formalité, il ne se croirait pas tenu d'observer les clauses du traité par lesquelles il s'était engagé à abandonner l'alliance des Flamands. Enfin, en 1363, il manifesta plus ouvertement son affection pour les communes flamandes en fixant à Calais, près de leurs frontières, l'étape des laines anglaises.

Dès que le roi d'Angleterre avait appris la fin prématurée du



jeune duc de Bourgogne, il avait résolu de chercher, quelques difficultés que dût rencontrer ce projet, à faire épouser l'héritière de Flandre à l'un des princes de sa maison, et son choix s'était arrêté sur le cinquième de ses fils, Edmond, comte de Cambridge : il n'avait pas tardé à envoyer en Flandre l'évêque de Winchester et le comte de Suffolk pour qu'ils négociassent ce mariage. Leurs propositions furent sans doute rejetées avec dédain par Louis de Màle : cependant, après la mort du roi Jean, d'autres ambassadeurs anglais traversèrent la mer et s'arrêtèrent à Audenarde. Ce fut dans cette ville, où avait été célébré le premier mariage de Marguerite de Flandre avec un prince français, que l'on en conclut pour elle un second avec l'un des fils d'Edouard III. Louis de Màle, se confiant moins dans l'appui de Charles V, n'osait plus résister aux désirs des communes, et leurs députés se rendirent avec les siens au château de Douvres, où une convention fut définitivement scellée le 19 octobre 1364, par le duc de Lancastre, les comtes d'Arundel, d'Hereford, d'Oxford, de Suffolk, Henri de Flandre, Louis de Namur, Roland de Poucke et Gérard de Rasseghem. Par cette convention, Louis de Màle déclarait qu'afin d'assurer le repos, le bien et le profit de ses sujets, il avait, de l'avis et du consentement des prélats, des nobles et de tous ses conseillers, résolu de donner sa fille au comte de Cambridge. Ce mariage devait être célébré à Bruges le mardi après la Chandeleur, et il avait été arrêté que la jeune princesse serait aussitôt après remise à son époux. Edouard III promettait à son fils six mille francs de rentes assises en terres, et de plus il lui cédait tout le comté de Ponthieu, le comté de Guines, la terre de Marcq et le château de Calais, ainsi que tous les droits que pouvait posséder la reine d'Angleterre sur les comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande et la seigneurie de Frise. Louis de Male, toujours avide de l'or que dévorait rapidement sa vie fastueuse et dissolue, devait recevoir cent mille francs.

Des dispenses pontificales, pour cause de consanguinité, étaient nécessaires pour la célébration de ce mariage. Edouard III s'était chargé de les obtenir. Plusieurs mois s'écoulèrent toutefois sans qu'il réussît dans ses démarches, et il se vit réduit à autoriser, par des lettres du 18 décembre, Henri Scrop, gouverneur de Calais, à retarder, de concert avec Louis de Male, l'époque qui avait été fixée pour les noces de la princesse flamande. Charles V s'était hâté d'en-

voyer des ambassadeurs à Avignon pour supplier le pape de ne point accorder les dispenses qu'on lui demandait. Ils lui remontraient que si la Flandre s'alliait étroitement à l'Angleterre, il en résulterait un trop grand dommage pour le roi de France, et ajoutaient que puisque les Flamands étaient tenus de lui obéir, ils ne pouvaient pas traiter avec ses ennemis. Ces observations furent favorablement accueillies, et les dispenses ecclésiastiques furent refusées au roi d'Angleterre par Urbain V. Le mariage du comte de Cambridge n'eut pas lieu : Marguerite de Flandre ne devait point fonder la maison d'York, dont une princesse épousa, au quinzième siècle, son arrière-petit-fils, Charles le Hardi : il appartenait à une fille de Pierre le Cruel d'être l'aïeule de Richard III.

De nouveaux traités de confédération entre la Flandre et l'Angleterre avaient été conclus en 1367, lorsque Charles V forma lui-même le dessein de donner la Flandre à son frère le duc de Bourgogne, en lui faisant obtenir la main de Marguerite de Male ; mais il reconnut aisément que pour réussir dans ce projet il devait s'assurer l'adhésion des communes, et ne négligea aucun moyen de se la concilier. Il commença par prendre sous sa protection les tisserands flamands qui se rendaient à Tournay : puis il envoya des ambassadeurs chargés d'offrir la restitution des trois châtellenies de Lille, de Douay et d'Orchies,pour qu'elles tinssent lieu des dix mille livres de rentes héritables promises à Louis de Male en 1351, et des villes de Péronne, de Crèvecœur. d'Arleux et de Château-Chinon qui lui avaient été assignées en 1358. Ces propositions, qui exauçaient, sans luttes et sans guerres, des vœux si fréquemment renouvelés, en reconstituant dans toute sa puissance sinon l'héritage de Baudouin de Constantinople, du moins celui de Gui de Dampierre, furent acceptées avec joie par les communes, et le 27 mars, jour du mardi saint, Marguerite de Male jura solennellement qu'elle ne consentirait jamais à ce que ces châtellenies fussent séparées de la Flandre.

Ce fut le 12 avril 1369 que fut scellée à Gand la convention où l'évêque d'Auxerre et Gauthier de Châtillon déclarèrent que le roi, afin de satisfaire aux réclamations du comte relatives aux dix mille livres qui lui étaient dues, lui cédait à perpétuité, pour lui et ses successeurs, les villes et les châtellenies de Lille, de Douay et d'Orchies, en se réservant seulement le droit de rachat dans le cas où



viendrait à s'éteindre la postérité mâle qui naîtrait du mariage du duc de Bourgogne avec Marguerite de Male. Douze jours après, le roi de France confirma cette charte, « en bonne foy et loyalté et « parolle de roy, sans fraude. » Quelque solennelle que fût cette promesse et malgré cet appel à la bonne foi et à la loyauté de la parole royale, la fraude existait, car, dès le mois de septembre 1368, Charles V avait exigé que son frère s'engageât, par des lettres secrètes, à lui restituer les châtellenies de Lille et de Douay aussitôt après la mort de Louis de Male. Par ces mêmes lettres, le duc de Bourgogne avait consenti au rétablissement des censures ecclésiastiques à peine révoquées depuis quelques années par le roi Jean, en maintenant dans leurs fonctions si redoutées d'exécuteurs l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis.

Cependant un obstacle imprévu faillit faire échouer, au moment même où elle allait se terminer, une négociation si habilement conduite. Les ambassadeurs français avaient cru s'assurer l'assentiment du comte de Flandre en se montrant généreux à son égard. Edouard III lui avait accordé cent mille francs dans le contrat de mariage du comte de Cambridge; ils lui en promirent deux cent mille dans celui du duc de Bourgogne; mais Louis de Male, par un de ces changements de système politique qui révèlent dans l'esprit des princes autant de faiblesse que d'inconstance, refusait de se rapprocher de la France. Il savait que Charles V l'aimait peu, et les mesures rigoureuses qui avaient été prises contre une princesse de sa maison le confirmaient dans ce sentiment. Yolande de Flandre, fille de Robert de Cassel et veuve de Philippe de Navarre, avait été arrêtée et retenue captive, d'abord à Sens, puis à Paris. Louis de Male s'en plaignit sans doute, et ce fut un de ses bâtards, Louis, dit le Haze de Flandre, que l'on vit plus tard brûler les domaines du sire de Longueval, qui avait repris la prisonnière évadée de la Tour du Temple.

Le duc d'Anjou et le cardinal d'Amiens multiplièrent inutilement leurs efforts pour que le comte de Flandre changeât d'avis, et lorsque le roi de France lui-même se rendit de Péronne à Tournay, afin d'y trouver l'occasion d'une entrevue, il ne voulut point aller le saluer dans cette ville si voisine des frontières flamandes. Tout espoir de le persuader semblait perdu, quand sa mère Marguerite, digne fille de Philippe le Long, réussit à dompter sa résistance

elle lui avait annoncé, dans le langage le plus énergique, qu'elle le renierait pour son fils en mutilant le sein qui l'avait nourri, et qu'elle lèguerait à quelque prince étranger son beau comté d'Artois. Cette menace seule engagea Louis de Male à ratifier, le 12 mai, les stipulations matrimoniales telles qu'elles avaient été réglées au mois d'avril.

La bannière du Lion de Flandre avait été arborée de nouveau, le 13 mai 1369, sur les remparts de Lille, de Douay et d'Orchies, d'où elle avait disparu depuis un demi-siècle, et les villes de Saint-Omer, d'Aire, de Béthune et d'Hesdin avaient été en même temps remises aux hommes d'armes de Louis de Male, pour qu'ils les occupassent jusqu'à l'accomplissement de la convention du 12 avril. Ils n'y restèrent que quelques jours : le duc de Bourgogne avait hâte d'aller recevoir la main de cette jeune princesse qui lui portait pour dot « la conté Flandre, laquelle est, dit Christine de Pisan, la « plus noble, riche et grant, qui soit en crestienté. » Le 10 juin, il avait fait acte de foi et d'hommage entre les mains de son frère; huit jours après il arrivait à Gand, et la cérémonie des noces y fut pompeusement célébrée le 19 juin.

Le duc de Bourgogne était accompagné d'une suite nombreuse, dans laquelle on distinguait les comtes d'Etampes, de Tancarville, de Joigny, le sire de Coucy et beaucoup d'autres chevaliers. Il avait emprunté des sommes considérables pour paraître avec éclat au milieu des somptueux banquets que lui préparaient les bourgeois de Gand et de Bruges, et il affectait partout une grande générosité. Ce fut ainsi qu'il donna tour à tour au prévôt d'Harlebeke « un entablement d'un chastel à trois brigands devant tenant arbalètes, « et un hanap à couvercle tout émaillé; » au sire de Dixmude, « un « entablement d'un chastel à trois hommes devant jouans de guitares; » au seigneur de Praet, « un autre entablement à trois « hommes en mantelets; » au chancelier de Flandre, « une « aiguière émaillée et dorée; » à messire Gérard de Rasseghem, « une aiguière; » au seigneur d'Escornay, « une aiguière de co- « quille de perle en guise de femme et de sirenne, dorée et émail- « lée; » à Jean de Beveren, « une aiguière en guise de femme « pèlerine; » au seigneur de Maldeghem, « une aiguière dorée et « vairée: » à Roland de Poucke, « une quarte taillée à lettres de « sarrasin dorée; » à Wulfart de Ghistelles, « une ceinture à

« perles et à cloux d'argent doré. » Ces présents avaient si bien absorbé le trésor que le duc avait apporté avec lui de Bourgogne, que, moins d'une semaine après son mariage, il se vit réduit à lever de l'argent chez trois marchands de Bruges. Enfin, le 29 juin, il quitta la Flandre, emmenant avec lui sa jeune compagne qu'il conduisit d'abord à Lens, puis à Paris. C'était là un grand triomphe pour la France; mais beaucoup de personnes jugeaient, dit un historien du quinzième siècle, que Charles V eût dû l'épouser lui-même et ne pas sacrifier l'avantage de son royaume à son amour pour Jeanne de Bourbon qu'il trouvait plus belle que Marguerite de Flandre. N'y avait-il pas d'ailleurs quelque péril à porter si haut la puissance de l'un de ses frères, qu'il dépendrait de son ambition ou de celle de ses successeurs de dominer et peut-être de renverser la royauté ?

Cependant Charles V s'applaudissait vivement d'avoir empêché l'hymen projeté entre l'héritière de la Flandre et le comte de Cambridge. Il adressa à la commune de Bruges des lettres très-affectueuses pour la remercier du bon accueil qu'elle avait fait à son frère et pour réclamer son amitié. Dans ces mêmes lettres il cherchait à se disculper de tout reproche de violer les conventions conclues avec les Anglais, et afin de témoigner plus de déférence pour les communes flamandes, il avait chargé ses ambassadeurs Tristan du Bos et Sohier de Gand de leur communiquer le texte original du traité de Brétigny, que tout le monde invoquait, mais que personne ne respectait plus.

Rien ne devait d'ailleurs plus contribuer à dissiper tout espoir de réconciliation entre les deux rois que le mariage de Marguerite de Male. Au moment même où il venait d'être célébré, Edouard III avait fait déclarer par son parlement qu'il était délié de tout engagement relatif à la paix, et il avait aussitôt repris le titre de roi de France et d'Angleterre. Il voulait prouver que, quel que fût l'époux que Louis de Male eût accepté pour sa fille, il n'en conservait pas moins en Flandre l'influence qu'il avait maintenue au milieu de toutes les guerres pendant trente années, et il abjurait tous les liens qui existaient entre l'Angleterre et la France pour renouveler ceux qui l'unissaient aux communes de Flandre. Le système de neutralité commerciale qui dominait dans nos villes favorisait ces négociations, et ce fut au moment même où elles

obtenaient de Charles V la libre circulation de leurs monnaies dans ses Etats, qu'elles conclurent avec Edouard III un traité d'alliance.

Charles V eût préféré toutefois que la Flandre prît une part active à ses expéditions dirigées contre l'Angleterre. Louis de Male, dont le zèle pour l'alliance française avait reparu, s'associait à ses desseins en cherchant à troubler les relations des marchands anglais et flamands. Le 1er juillet 1371, le roi d'Angleterre avait écrit au comte et aux communes de Flandre pour se plaindre « des grevances, outrages, injuries et damages faitz et commis par aucuns « du dit pays de Flandres tant en personnes, come en niefs, vessealx, biens et marchandises. » Le même jour, des navires flamands qui revenaient chargés de vins du port de la Rochelle, s'arrêtaient dans le havre de Torbay, où ils rencontrèrent des vaisseaux anglais commandés par le comte d'Hereford. Les Anglais, ignorant qu'ils eussent devant eux les navires des marchands flamands, les attaquèrent. La mêlée fut longue et sanglante, et bien que les marins flamands, commandés par Jean Pietersone, se défendissent vaillamment, ils furent tous tués ou pris.

Les communes flamandes, peu disposées à rompre leurs relations commerciales avec l'Angleterre pour plaire au comte, envoyèrent aussitôt des ambassadeurs près d'Edouard III, et, après des conférences dans lesquelles intervint l'archevêque de Canterbury, la paix fut rétablie par une convention signée à Marcq, près de Calais, le 20 mars 1371 (v. st.); huit jours après, Edouard III écrivit au maire de Londres pour qu'elle fût immédiatement proclamée.

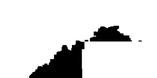
Deux années s'étaient écoulées lorsque le pape Grégoire XI interposa sa médiation pour faire cesser également les hostilités entre la France et l'Angleterre. L'archevêque de Ravenne et l'évêque de Carpentras, qu'il avait nommé ses légats, se rendirent à Londres et montrèrent un si grand zèle pour la paix qu'ils réussirent à faire conclure, à l'abbaye de Notre-Dame de Bourbourg, une trêve qui devait durer depuis le 11 février 1374 (v. st.) jusqu'aux fêtes de Pâques. Pendant cette suspension d'armes, le duc d'Anjou, frère de Charles V, s'avança jusqu'à Saint-Omer, tandis que le duc de Lancastre abordait à Calais, et les légats pontificaux obtinrent presque aussitôt qu'afin d'éviter les délais qu'entraînaient les fréquents voyages des messagers entre ces deux villes, des conférences pour

la paix s'ouvriraient à Bruges. Là se réunirent, dans les derniers jours de mars, le duc de Bourgogne, le comte de Tancarville, le duc de Lancastre et son frère Thomas de Woodstock, depuis duc de Glocester. Leur premier soin avait été de prolonger la trêve ; mais les négociations faisaient peu de progrès, et ils ne tardèrent point à se séparer, après avoir promis de s'assembler de nouveau aux fêtes de la Toussaint.

A cette époque, les conférences recommencèrent à Bruges en présence des légats pontificaux. Le duc d'Anjou avait rejoint le duc de Bourgogne, et le duc de Lancastre était accompagné du duc de Bretagne. Le duc de Brabant et le duc Albert de Bavière s'étaient rendus en Flandre pour les saluer. Un grand nombre de seigneurs et de nobles dames y étaient aussi accourus pour voir les princes de France et d'Angleterre, et pour assister aux joutes qu'avait annoncées le duc de Bourgogne. « Si furent ces joutes, dit Froissart, bien « fêtées et dansées, et par quatre jours joutées. Et tint là adonc le « comte de Flandre grand état et puissant, en honorant et exhaus- « sant la fête de son fils et de sa fille, et en remontrant sa richesse « et sa puissance à ces seigneurs étrangers de France, d'Angleterre « et d'Allemagne. » Malheureusement, quelles que fussent les démonstrations d'amitié qu'affectassent les ambassadeurs des deux rois, ils ne parvinrent point à s'entendre pour régler les conditions de la paix. Le roi d'Angleterre tenait aux stipulations du traité de Brétigny. Le roi de France exigeait au contraire qu'on lui restituât ce qui avait été déjà payé de la rançon du roi Jean et que les murailles de Calais fussent démolies. Il était difficile de concilier des prétentions si opposées : les conférences furent bientôt rompues et ajournées à l'année suivante.

Au milieu de ces discussions s'agitait à Bruges un procès d'autant plus important qu'il touchait aux mêmes questions de rivalité politique représentées par les noms les plus illustres du quatorzième siècle. L'une des parties était le connétable de France, Bertrand Duguesclin ; l'autre, l'un des fils du roi d'Angleterre, le duc Jean de Lancastre, qui se trouvait alors en Flandre, et il s'agissait de la rançon de messire Jean d'Hastings comte de Pembroke. Jean d'Hastings avait brillé parmi les plus intrépides chevaliers de ce temps : après avoir eu pour première femme Marguerite d'Angleterre, il avait épousé en secondes noces la fille de Gauthier de

Mauny, si noblement célébré par Froissart, qui, digne héritière de sa gloire, devait rendre aux arts, par la fondation du musée de Cambridge, tout ce que les lettres avaient fait pour immortaliser son père. C'était en 1372 qu'il avait été pris dans la baie de la Rochelle par des corsaires espagnols. Livré aussitôt à Henri de Transtamare, il avait passé une année dans une étroite prison, et tout annonçait qu'on l'y laisserait jusqu'à sa mort, lorsque ses amis résolurent de s'adresser au plus généreux de ses adversaires, à Bertrand Duguesclin, qui avait placé la couronne sur le front de Henri de Transtamare. Bertrand Duguesclin se hâta de répondre qu'il était prêt à sacrifier toutes les terres qu'il possédait en Castille pour obtenir la liberté du comte de Pembroke, s'il s'engageait à l'en indemniser plus tard. Ces terres comprenaient le domaine de Soria, c'est-à-dire les ruines de l'ancienne Numance, renversée par Scipion, qui attendaient pour se relever qu'un héros du moyen-âge effaçât les traces de la dévastation du conquérant romain. Bertrand Duguesclin ignorait peut-être les glorieuses traditions de son bailliage de Soria : s'il les eût connues, il n'eût pas hésité davantage à briser les fers de l'un des compagnons de Chandos, dont il avait été lui-même le prisonnier. Le comte de Pembroke, délivré grâce à sa médiation, se rendit aussitôt à Paris, et là il fut convenu qu'il payerait au connétable cent vingt mille francs, savoir immédiatement cinquante mille francs et le reste six semaines après son retour en Angleterre. Le connétable avait également promis de le faire reconduire hors des frontières de France avant les fêtes de Pâques; mais il fut impossible au comte de Pembroke de trouver l'argent dont il avait besoin pour le premier payement : un délai fut accordé, et l'évêque de Bayeux alla à Bruges avec le comte de Sarrebruck pour sceller, chez un marchand lombard, nommé Forteguierre, le sac dans lequel avaient été enfermées, outre vingt-trois mille cent trente-cinq nobles et demi et deux gros, valant cinquante mille francs, des obligations représentant une somme de soixante et dix mille francs, garanties par les comtes de Warwick, de Strafford, de Salisbury, de Suffolk, et d'autres chevaliers anglais. Cependant le comte de Pembroke épuisé de fatigue ou peut-être affaibli par un poison secret qui lui avait été donné en Castille, avait rendu le dernier soupir sur la route de Paris à Calais, à Moreuil, pauvre bourg de Picardie, le lundi des Rameaux, et les gens du connétable



s'étaient hâtés d'enlever son cadavre, afin que leur captif atteignît vif ou mort les frontières anglaises ; mais lorsqu'ils se présentèrent aux portes de Guines, les Anglais refusèrent de les laisser passer : ils avaient eu l'ordre de recevoir le comte de Pembroke et non pas un cercueil. On fut reduit à déposer dans une abbaye voisine les restes de l'infortuné chevalier, qui ne devait rentrer dans sa patrie que pour y trouver un tombeau ; mais les fêtes de Pâques étaient arrivées avant que ce triste voyage s'accomplît.

C'était dans ces circonstances que les héritiers du comte de Pembroke réclamaient la restitution des sommes déposées à Bruges et Bertrand Duguesclin l'exécution de sa promesse. Les magistrats de Bruges évoquèrent cette contestation ; mais le duc de Lancastre intervint aussitôt, alléguant que les sommes confiés à Forteguierre avaient été prêtées par le roi d'Angleterre.

A cette époque appartient un mémoire qui nous a été conservé : c'est celui de maître Yves de Kaërenbars, procureur du connétable. L'exposé des faits y est aussi intéressant que l'argumentation y est logique et pressante. N'existe-t-il pas en faveur de Bertrand Duguesclin des principes de justice et d'équité consacrés par les Pandectes au titre *De captivis et redemptis ab hostibus ?* Ulpien n'ajoute-t-il pas que le rachat d'un captif suffit pour lui imposer, à l'égard de son bienfaiteur, les mêmes devoirs que ceux d'un fils vis-à-vis de son père : *Potestatis verbum non solum ad liberos, verum etiam ad eum quem redemit ab hostibus ?* Ce n'est pas toutefois uniquement dans le droit romain que ces règles se trouvent tracées : elles ne sont pas étrangères aux devoirs de la chevalerie. Si l'on vit un lion délivré de l'attaque d'un serpent garder une éternelle reconnaissance à son libérateur, les héritiers et les amis du comte de Pembroke se montreront-ils moins généreux vis-à-vis de celui qui le sauva si ce n'est de la mort, du moins de la captivité la plus cruelle ? Rien n'est d'ailleurs, remarque Yves de Kaërenbars, plus odieux que l'ingratitude ; « car c'est contre Dieu, contre vérité et contre bonne foy. »

La réponse du procureur anglais ne nous est point parvenue, et en présence du mémoire de maître Yves de Kaërenbars nous ne pouvons nous empêcher de soupçonner les échevins de Bruges de s'être laissé dominer dans ce procès par des sympathies politiques. Nous ne connaissons même exactement ni les termes, ni l'époque

de leur jugement ; nous savons seulement, par un acte du 20 juillet 1375, que le roi, prenant en considération l'appel interjeté par Bertrand Duguesclin, ordonna d'ajourner le bourgmestre et les échevins de Bruges à comparaître le 13 août devant son parlement. Le 25 juillet, l'un des sergents d'armes royaux, nommé Pierre le Cochetier, arrivait à Bruges porteur de la citation du roi ; dès le lendemain, il se présenta sous le portique de l'antique hôtel des échevins, bâti par Baudouin Bras de Fer, que Louis de Male se préparait à faire démolir. Cependant, bien que Pierre le Cochetier eût annoncé qu'il était envoyé par le roi, on lui fit dire qu'on ne pourrait le recevoir qu'à l'heure des vêpres. Le sergent d'armes français n'ignorait pas les mauvaises dispositions des communes flamandes pour tout ce qui leur rappelait la suzeraineté d'un prince étranger : la réponse des échevins lui parut peu favorable. Il s'effraya, essaya inutilement de remettre les lettres du roi à l'huissier qui gardait les portes de la salle où s'assemblaient les magistrats, et lorsqu'on lui demanda dans quelle hôtellerie il était logé, il n'osa point dire la vérité et indiqua celle qui était située « en la grant rue, à l'enseigne du Mirouir. » On alla bientôt l'y chercher pour le conduire auprès des échevins, mais on ne l'y découvrit point. Mille bruits se répandirent aussitôt parmi les bourgeois, qui ne voyaient plus dans le sergent du roi qu'un espion ou un imposteur. Les *scaerwetters*, chargés de la police de la ville, allaient d'hôtel en hôtel sommer quiconque lui aurait donné l'hospitalité de le déclarer, sous peine de forfaire la moitié de ses biens, et déjà ils s'approchaient de la maison qu'habitait Pierre le Cochetier, lorsque celui-ci, averti du tumulte pendant qu'il se trouvait à table, jugea prudent de fuir en toute hâte loin des remparts de Bruges.

Le duc de Lancastre ne quitta la Flandre qu'après y avoir obtenu cette double manifestation du zèle des échevins et du peuple pour la cause anglaise ; il ne devait plus y revenir. En 1376, il y eut d'autres conférences à Bruges, mais elles furent sans résultats, « car les Anglois demandoient, dit Froissart, et les François aussi. » Ce n'étaient pas seulement les contestations des rois de France et d'Angleterre qui s'opposaient à la paix ; les prétentions de leurs alliés n'étaient pas plus aisées à concilier en Bretagne et en Castille. Enfin un prince de plus en plus enclin aux crimes et aux in-



trigues ténébreuses, le roi Charles de Navarre, cherchait dans de nouvelles discordes le moyen de relever sa puissance détruite. Ses espions parcouraient toute l'Europe pour lui rendre compte de ce qui se passait en France, en Flandre, en Angleterre, de ce que faisaient le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou, le connétable Bertrand Duguesclin et l'amiral Jean de Vienne. Leurs lettres ne contenaient toutefois que des noms mystérieux, afin que ceux qui les intercepteraient n'y pussent rien comprendre. Dans ce langage énigmatique, ils appelaient la France la caverne, la Flandre le lac. Ils désignaient Louis de Male par le nom de l'habitant du marais, les ducs de Berry et de Bourgogne par ceux d'Orphée et d'Arion. Le parlement était le zodiaque, la chambre des comptes l'abîme. Ces ruses réussirent si bien qu'au moment même où les derniers députés des deux rois s'éloignaient de Bruges, Edouard III désigna d'autres ambassadeurs pour qu'ils traitassent avec le roi de Navarre. Dans un document qui nous a été conservé, Edouard III, en remerciant le roi de Navarre de son bon vouloir, fait allusion à une alliance secrète du roi de France avec le duc de Lancastre, qui, depuis la mort du Prince noir, convoitait le vaste héritage promis à un enfant. Il rappelle aussi que Charles V a privé le roi de Navarre du duché de Bourgogne qui lui appartenait légitimement, qu'il empêche les pairs de battre monnaie, et qu'il veut asservir le roi de Navarre, le duc de Bretagne et le comte de Foix, « quar eux supplantés, il ne tient compte des aultres. »

Bien que Louis de Male eût résolu de demeurer dorénavant étranger à toutes les négociations, le duc de Bretagne, qui était resté à Bruges, cherchait à l'attirer dans le parti des Anglais. Un événement fortuit vint favoriser ses efforts : Charles V, voulant profiter de la mort d'Edouard III, décédé à Sheen, le 21 juin 1377, avait chargé le sire de Bournazel d'aller engager les Ecossais à s'associer à ses expéditions contre l'Angleterre. Le sire de Bournazel se dirigea vers l'Ecluse pour s'y embarquer, mais les vents étaient contraires, et il fut réduit à y passer quinze jours pendant lesquels il déploya tout le faste d'un ambassadeur, sans aller jusqu'à Bruges pour y saluer le comte de Flandre. Le bailli de l'Ecluse se hâta de rendre compte à Louis de Male de l'arrivée d'un chevalier français qui vivait comme un prince. Le duc de Bretagne réussit aisément à exciter l'orgueil offensé du comte de Flandre, et il se trouvait avec

lui causant vivement près d'une fenêtre, quand Louis de Namur, qui avait reçu l'ordre de conduire à Bruges l'ambassadeur du roi, revint avec le sire de Bournazel. Celui-ci se mit aussitôt à genoux devant le comte en lui disant : « Monseigneur, voici votre prison« nier. — Comment, répliqua vivement le comte, tu dis que tu es « mon prisonnier parce que je t'ai mandé ici ? Les gens du roi peu« vent bien se présenter devant moi, et tu t'es mal conduit en fai« sant un si long séjour à l'Ecluse sans daigner venir me parler. » Le chevalier voulait s'excuser, mais on ne l'écouta point : « Beaux « discoureurs du palais, s'était écrié le duc de Bretagne, vous dis« posez du royaume et vous vous jouez du roi en éloignant de lui « les princes de son sang; mais un jour viendra où l'on pendra tant « de ces flatteurs que les gibets en seront remplis. »

Lorsque le sire de Bournazel rentra à l'Ecluse, les Anglais connaissaient déjà ses projets, et il n'osa plus continuer son voyage de peur de tomber entre leurs mains : il retourna donc à Paris où le roi fut étonné de le revoir, et il eut grand soin d'y raconter tout ce qui lui était arrivé en Flandre, l'exagérant peut-être afin de se faire pardonner plus aisément la triste issue de sa mission.

Un chambellan du roi, allié à la maison de Flandre, se trouvait en ce moment à la cour de Charles V. Ce fut en vain que Jean de Ghistelles interrompit le sire de Bournazel pour maintenir l'honneur de Louis de Male : le roi, profondément irrité de l'outrage fait à son ambassadeur, adressa des lettres « moult dures » à Louis de Male, où il lui reprochait l'hospitalité qu'il donnait à l'un de ses ennemis les plus redoutables; mais Louis de Male s'obstinait à ne point céder à ces menaces, et le duc de Bretagne ne sortit de Bruges qu'après avoir réussi à le séparer, du moins pour quelque temps, du roi de France. Cinq cents lances anglaises, commandées par le comte de Salisbury, l'attendaient près de Gravelines, afin de le protéger contre les entreprises des capitaines français; elles le conduisirent jusqu'à Calais, et ce fut dans ce port qu'il s'embarqua pour Douvres, où le roi Richard II lui fit un grand accueil.

Froissart raconte que Louis de Male, ayant montré aux députés des communes les lettres de Charles V, en reçut cette réponse : « Monseigneur, nous ne savons aujourd'hui quel qu'il soit, s'il vous « vouloit faire guerre, que vous ne trouvissiez dedans votre comté « deux cent mille hommes tout armés et bien à point pour eux dé-



« fendre. » Mais Louis de Male ne voyait dans le zèle des bonnes villes qu'une occasion favorable pour lever de nouveaux impôts : il voulait, dit le religieux de Saint-Denis, comme un autre Roboam, faire peser sur ses sujets des tributs qu'ils n'avaient jamais connus. Ses favoris lui servaient de conseillers, et il passait ses journées tantôt à faire de la musique avec ses ménestrels, tantôt à s'occuper de ses oiseaux, de ses singes et de ses chiens.

Le funeste exemple du prince, qui sacrifiait à ses débauches et à ses fêtes les trésors réunis par l'industrieuse activité de son peuple, se répandait peu à peu dans toute la Flandre. La plupart des nobles oubliaient ce qu'ils devaient au nom qu'ils avaient reçu de leurs ancêtres ; de semblables désordres avilissaient les dignitaires du clergé, et s'étendaient de la maison crénelée du bourgeois jusqu'au foyer rustique du laboureur. Les habitants des villes et des campagnes passaient leurs journées à s'enivrer ou à jouer aux dés : il n'en était point qui ne portassent des vêtements aussi somptueux que ceux des plus illustres seigneurs de France. Tandis que les hommes étalaient leurs manteaux de fourrures, leurs ceintures émaillées, leurs grands chapeaux de bièvre, leurs souliers à poulaines d'argent, les femmes se paraient de robes d'écarlate dont les boutons étaient de perles ou d'émeraudes, de voiles de soie, de failles de cendal rouge ou de samyt vert : au milieu de ce faste se multipliait le nombre des usuriers lombards, qui avaient payé à Louis de Male de fortes sommes afin de pouvoir se fixer dans ses Etats. C'est ainsi que, dès la fin du quatorzième siècle, on voit poindre dans toute la Flandre cette déplorable transformation des mœurs qui sera l'un des caractères du gouvernement des ducs de Bourgogne.

Un cordelier, dont on vantait la science en astrologie, avait fait de nombreuses prédictions sur l'année 1379. Vers les derniers jours du mois de mai de cette année, c'est-à-dire peu après l'affaire du sire de Bournazel et le départ du duc de Bretagne, le comte s'était rendu à Gand pour présider à une joute à laquelle avaient été invités les chevaliers du Brabant, de la Hollande, du Hainaut, de la Picardie et de l'Artois. Ce fut au milieu des préparatifs de ces fêtes qu'il fit proclamer la nouvelle taxe qu'il avait résolu d'établir ; mais un bourgeois de Gand, nommé Goswin Mulaert, éleva la voix pour protester contre cette exaction illégale : « Il ne faut plus, « s'écria-t-il, que les impôts payés par le peuple soient employés

« aux folies des princes et à l'entretien des histrions et des bala-
« dins ; » et tous les autres bourgeois s'associèrent à son refus.

Le comte rentra fort irrité à Bruges où il réclama le même subside de la commune, ajoutant qu'il était lui-même prêt à accorder tout ce qu'on lui demanderait. Les Brugeois, guidés par la jalousie qui sépara presque constamment, pour le malheur de la Flandre, ses deux plus grandes cités, formèrent aussitôt le projet de la satisfaire en ruinant les Gantois. Il ne s'agissait de rien moins que de détourner la Lys par un canal qui la joindrait à la Reye, ce qui permettrait de fixer à Bruges l'étape des blés de l'Artois dont Gand avait joui sans interruption.

Ces concessions du comte ne restent pas longtemps secrètes. Une extrême agitation éclate dans la cité de Gand. Ses habitants se pressent sur les places publiques, pleins d'inquiétude et se communiquant les uns aux autres leurs craintes et leur indignation. Tout à coup une femme, les vêtements en désordre et les pieds couverts de poussière, paraît au milieu d'eux et s'assied près de la croix du marché. On l'interroge : elle répond qu'elle revient d'un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, et qu'elle a vu cinq cents pionniers brugeois qui, travaillant jour et nuit, ne tarderont pas à s'emparer du cours de la Lys. Ces paroles excitent un nouveau mouvement. Les Gantois s'écrient qu'ils ne le souffriront pas, et comme autrefois, sous le règne de Louis de Nevers, ils se hâtent d'aller réclamer les conseils d'un de leurs concitoyens dont ils honorent le patriotisme et le dévouement.

Le sage bourgeois de 1379 s'apppelait Jean Yoens. Son nom n'était point inconnu des Gantois, car Guillaume Yoens avait été en 1338 l'un des collègues de Jacques d'Artevelde dans le commandement de l'expédition de Biervliet. Jean Yoens avait siégé lui-même à deux reprises parmi les échevins de la keure. Froissart ajoute qu'il avait été aussi doyen des francs bateliers. Mais une de ces haines privées dont l'histoire de la Flandre offre de fréquents exemples, l'avait bientôt éloigné de l'exercice de toute magistrature et de toute autorité. D'après un récit qui n'a rien d'invraisemblable, il y avait eu autrefois au port de Damme « guerre mortelle de deux riches hom-
« mes et de leurs lignages. » Le premier se nommait sire Jean Piet ; le second, sire Jean Baert. Au lignage de l'un appartiennent les Yoens ; à celui de l'autre, les Mahieu. Vers 1330, Pierre Mahieu



figure parmi les bourgeois les plus riches de Bruges : ses fils s'établissent à Gand, et dans le laps de vingt-deux ans, c'est-à-dire de 1358 à 1379, on remarque quinze fois leurs noms cités dans l'énumération des échevins. C'est à Gand qu'ils retrouvent les Yoens qui ont oublié leurs anciennes querelles. Ils se rencontrent, se parlent, s'asseient aux mêmes banquets ; mais les Mahieu ne songent qu'à satisfaire ce que Froissart nomme « leurs haines couvertes. » L'un d'eux, Gilbert Mahieu, « subtil et entreprenant grandement, trop plus que nuls de « ses frères, » court près du comte accuser Yoens. A l'entendre, Jean Yoens est le seul obstacle qui empêche Louis de Male d'établir un nouvel impôt de six ou sept mille florins sur le commerce de l'Escaut et de la Lys. « Le comte, qui ne véoit mie bien clair, car « la convoitise de la chevance l'aveugloit, » donna Gilbert Mahieu pour successeur à Jean Yoens.

La popularité de Jean Yoens n'en fut que plus grande, et lorsque les Gantois apprirent le péril qui menaçait leur commerce et leur prospérité, ils se réunirent tous autour de lui et le supplièrent de les aider de ses conseils. « Seigneurs, leur répondit Yoens, « il faut que en la ville de Gand un ancien usage qui jadis y fut, « soit renouvelé, c'est que les blancs chaperons soient remis avant.— « Nous le voulons, répondit toute la commune : or avant aux blancs « chaperons ! » En 1337, Jacques d'Artevelde avait donné aussi à ses amis ce signe de ralliement, et en 1357 les chaperons rouges et bleus avaient également été adoptés en France par tous les membres du parti des états.

Deux troupes de bourgeois revêtus du chaperon blanc, commandées par Arnould Declercq et Simon Colpaert, avaient immédiatement quitté Gand pour s'opposer aux travaux des Brugeois, qui voulaient réunir la Lys à la Reye par un canal qui devait se diriger de Deynze vers Saint-George-au Chardon. Ils se trouvaient occupés à le creuser entre Aeltre et Knesselaere quand les Gantois arrivèrent. La plupart des ouvriers prirent la fuite : ceux qui résistèrent furent tués.

Cependant l'un des Gantois s'étant éloigné de ses compagnons avait été arrêté et conduit à Eecloo ; peu de jours après, un sergent du comte osa, au milieu de la ville de Gand, mettre la main sur un habitant qui portait le chaperon blanc et criait : Bourgeoisie ! Le lendemain, tous les bourgeois de Gand se rendaient près de Roger

de Hauterive, bailli du comte, pour demander qu'il fût mis en liberté; mais celui-ci les repoussa rudement en leur disant qu'il châtierait de même désormais quiconque oserait prendre le chaperon blanc. Cette réponse accrut l'agitation. Les capitaines des chaperons blancs se réunirent, et le doyen des tisserands qui avaient vu renaître leur puissance, ordonna la suspension de tous les travaux tant que le bailli n'aurait point délivré les deux prisonniers. « Sei-« gneurs, disaient les Gantois à leurs magistrats, on tient en la « prison du comte un notre bourgeois, et avons sommé le baillif de « monseigneur de Flandre ; mais il dit que il ne le rendra point ; « ainsi se dérompent petit à petit et affoiblissent nos franchises, qui « du temps passé ont été si hautes, si nobles et si prisées, et « avecques ce si bien tenues et gardées, que nul ne les osoit pren-« dre ni briser, non plus les nobles chevaliers que les autres; et s'en « tenoient les plus nobles chevaliers de Flandre à bien parés quand « ils estoient bourgeois de Gand. »

Les échevins de Gand partirent sans délai pour le château de Male. Le comte, instruit par Gilbert Mahieu de ce qui se passait, dissimulait sa colère : dans sa réponse aux députés de Gand, il se montra disposé à leur rendre leurs concitoyens captifs et à faire défendre aux Brugeois de continuer leur canal; mais il exigeait que les Gantois renonçassent à leurs chaperons. « Tels les portent « maintenant, se disait Mahieu, devenu le confident du comte, qui « temprement n'auront que faire de chaperons. »

Jean Yoens soupçonna la ruse de Louis de Male : « Ce sont les « chaperons blancs qui vous ont sauvés, dit-il à l'assemblée de la « commune : en les prenant vous êtes devenus libres ; vous cesserez « de l'être dès que vous les quitterez. » « Yoens, ajoute Froissart, « parloit si belle rhétorique et par si grand art que ceux qui « l'oyoient estoient tout réjouis de son langage. » Toute la commune approuva son avis, et les tisserands ne déposèrent plus les armes.

Il avait été décidé à Male, dans une assemblée des chefs du parti *leliaert*, que Roger de Hauterive réunirait deux cents chevaux et entrerait à Gand, la bannière du comte déployée, en se dirigeant vers le marché aux Grains où les amis de Gilbert Mahieu l'auraient rejoint. De là il se serait rendu immédiatement devant la maison de Jean Yoens qu'il aurait fait conduire avec le doyen des chape-



rons blancs et six ou sept de ses amis les plus influents au château de Gand où ils devaient être mis à mort.

Roger de Hauterive avait peut-être compté sur l'effet des promesses et des paroles pacifiques du comte; cependant, bien qu'on lui annonce que les tisserands ne se sont point séparés, il n'hésite pas: Gilbert Mahieu et ses frères le reçoivent au marché aux Grains; mais déjà un cri d'alarme a retenti dans toute la cité. « Trahison! trahison! » répètent les bourgeois qui accourent de toutes parts. Le sire de Hauterive, abandonné par les Mahieu, cherche en vain à se défendre : il devient la victime de l'exaspération populaire. Elle est si vive que les Gantois déchirent la bannière du comte (5 septembre 1376), et trois jours après ils vont brûler le château de Wondelghem, dont la construction, source de nombreuses exactions, avait coûté plus de deux cent mille francs. A leur retour, ils détruisent les ponts de la maison de la Poterne, résidence habituelle de Louis de Male, qui était placée à l'extrémité de leurs remparts du côté de la campagne, « afin que nul ne puest entrer de« dans la ville sans leur congiet. »

Cependant des bourgeois de Gand étaient déjà arrivés à Male pour s'excuser de la mort du bailli et pour rétablir la paix. Quand le comte apprit l'incendie du château de Wondelghem, sa fureur ne connut plus de bornes. « Males gens, s'écria-t-il en s'adressant « aux députés gantois, vous me priez de paix l'épée en la main. Je « vous avois accordé toutes vos requêtes ainsi que vous vouliez, et « vos gens m'ont ars l'hôtel au monde que je aimois le mieux. Ne « leur sembloit-il que ils m'eussent fait des dépits assez, quand ils « m'avoient occis mon baillif faisant son office, et desciré ma ban« nière et foulé aux pieds? Sachez que, si ce ne fût pour mon « honneur et que je vous ai donné sauf-conduit, je vous fisse à tous « trancher les têtes. Partez, et dites bien à vos males gens orgueil« leux de Gand que jamais paix ils n'auront, ni à nul traité je n'en« tendrai, tant que j'en aurai des quels je voudrai; et tous les ferai « decoller, ni nul ne sera pris à merci. » Et, sans vouloir leur permettre de se justifier, il ordonna qu'on les chassât de sa présence.

Tandis que Louis de Male se retirait à Lille et faisait renforcer la garnison d'Audenarde et celle de quelques autres châteaux, Jean Yoens, proclamé capitaine de Gand, visitait tour à tour Termonde, Alost, Deynze, Ninove, dont les communes le reçurent avec joie.



Yoens comprenait toutefois aussi bien que Jacques d'Artevelde que ce mouvement ne serait point considéré en Flandre comme l'expression unanime du sentiment national tant que les bourgeois de Bruges ne s'y seraient point associés. Quelle que fût dans cette cité l'influence du parti *leliaert*, quels que fussent les priviléges que leur eût accordés le comte, il ne doutait point que leur ancien bourgmestre, Gilles de Coudebrouck, ne trouvât des vengeurs parmi eux. Plusieurs doyens des métiers se rendirent aux barrières de Bruges accompagnés par neuf ou dix mille Gantois. « Allez à Bruges, leur « avait dit Jean Yoens, et que l'on sache que nous ne venons point « pour combattre, mais pour savoir quels sont nos amis. » Pendant que l'on délibérait, Jean Yoens arriva lui-même près de la ville. Les échevins de Bruges firent aussitôt ouvrir le guichet et, après avoir parlementé un instant, ils laissèrent entrer les Gantois. « Et che- « vauchoit Jean Yoens delez le bourgmaistre, qui bien sembloit « et se montroit être hardi et courageux hom ; et toutes ses gens « armés au clair le suivoient par derrière. Et fut adonc très-belle « chose d'eux voir entrer par ordonnance en Bruges ; et s'en vinrent « ens ou marché. Ainsi comme ils venoient, ils s'ordonnoient et « rangeoient sur la place, et tenoit Jean Yoens un blanc bâton en « sa main. Entre ceux de Gand et de Bruges furent là faites al- « liances, qu'ils devoient toujours demeurer l'un de-lez l'autre, « ainsi comme bons amis et voisins. Et furent en cel état ceux de « Gand en la ville de Bruges moult amiablement. »

Jean Yoens se dirigea de Bruges vers Damme. Un mois lui avait suffi pour rétablir dans toute la Flandre l'autorité des communes. Ses rapides succès rappelaient ceux qui, quarante ans plus tôt, avaient illustré Jacques d'Artevelde : mais l'on ignorait encore si Jean Yoens montrerait le même génie en consolidant son triomphe. L'avenir ne devait point lui permettre de justifier les espérances qui le saluaient : à peine s'était-il arrêté dans la patrie de Jean Piet et de Jean Baert, où les Mahieu comptaient peut-être quelques parents et quelques complices, « que moult soudainement lui prit « une maladie dont il fut tout enflé : et la propre nuit que la ma- « ladie le prit, il avoit soupé en grand revel avecques damoiselles « de la ville, parquoi les aucuns veulent maintenir qu'il fut empoisonné. » On le mit aussitôt sur une litière pour le rapporter à Gand, mais il expira avant d'y arriver, à Ardenbourg, selon les

uns; à Eecloo, selon les autres. Froissart, si fréquemment injuste pour les communes flamandes, nous a conservé le tableau des regrets que fit naître la triste fin de leur capitaine. « Quand « les nouvelles de la mort furent venues à Gand, toutes gens furent « durement courroucés; car moult y estoit aimé. Si vinrent les gens « d'église à l'encontre du corps; et fut amené en la ville à aussi « grand'solemnité que si ce fût le comte de Flandre; et fut enseveli « moult révéremment en l'église de Saint-Nicolas. »

Si le comte et ses amis affectaient une grande joie de la mort d'Yoens, le deuil des Gantois n'avait rien qui pût encourager leurs espérances. Aucun symptôme d'anarchie ne révélait la faiblesse du parti des communes. Il avait déjà choisi de nouveaux chefs : c'étaient Pierre Van den Bossche, Jean Pruneel, Jean Bolle et Rasse d'Herzeele. Ils jurèrent tous de maintenir les franchises de Gand, et le peuple leur prêta serment d'obéissance. Pierre Van den Bossche fut appelé à poursuivre la tâche que Jean Yoens avait commencée : il sortit de Gand le 11 septembre avec douze mille hommes, pour se rendre à Deynze et de là à Courtray où il passa trois jours. Il s'agissait cette fois de compléter la restauration de l'autorité politique des communes en la faisant reconnaître dans la cité d'Ypres, autre métropole de la triade flamande. Malgré le sire d'Antoing et les chevaliers qui avaient été chargés de sa défense, les tisserands et les foulons avaient pris les armes, et mille voix répétaient le cri du doyen des métiers, Jacques Van der Beerst: « Flandre au lion et nos libertés! » A Ypres comme à Bruges, aucun désordre ne signala la victoire des Gantois, et l'alliance des communes flamandes y fut également proclamée.

Le comte de Flandre se trouvait en ce moment à Lille : « Si nous « avons perdu Ypres cette fois, s'écria-t-il en apprenant le mouvement « des Yprois, nous le recouvrerons une autre fois à leur male mes- « chéance; car j'en ferai encore tant trancher de têtes, et là et ail- « leurs, que les autres s'en ébahiront. » Tous ses soins furent désormais employés à fortifier Audenarde, dont il voulait se faire une cidatelle d'où il pût intercepter le commerce de l'Escaut et dominer toute la Flandre. La garnison était de plus de huit cents lances : on y remarquait Gauthier d'Enghien, Thierri de la Hamaide, Gui de Ghistelles, Gauthier d'Halewyn, Thierri Van der Gracht, François d'Haveskerke, Gérard d'Uytkerke, Roger de Lichtervelde, les sires

de Moerkerke, de Moorslede, d'Iseghem, d'Avelin, d'Hontschoote, de Liedekerke, de Lembeke, de Rodes, de Masmines, de Poucke, de Meetkerke, et une foule d'autres illustres chevaliers. Audenarde était le dernier asile de l'autorité du comte et de la puissance des *Leliaerts*.

Les capitaines gantois connaissaient l'importance de la forteresse d'Audenarde. Peu de bourgeois s'étaient associés au sire d'Herzeele pour attaquer Termonde, où était arrivé Louis de Male; mais quand il fut décidé que l'on assiégerait Audenarde, toute la Flandre se leva, et dès le 15 octobre, cent mille hommes de milices communales dressèrent leurs tentes dans les belles prairies de l'Escaut.

La vieille comtesse de Flandre, Marguerite d'Artois, reprochait vivement à son fils de s'engager imprudemment dans une grande guerre contre les communes flamandes : petite-fille de Philippe le Bel, elle avait appris par une longue expérience qu'elles étaient redoutables dans les combats, et qu'elles n'avaient jamais été vaincues que par la ruse. Elle se hâta d'écrire au duc de Bourgogne pour lui exposer que s'il ne parvenait à calmer les Flamands, son héritage était en péril. Le duc de Bourgogne n'était ni moins habile, ni moins sage ; il se conforma à ce conseil et accourut à Tournay. Son premier soin fut d'envoyer tour à tour l'abbé de Saint-Martin au camp flamand pour prêcher la paix, et le maréchal de Bourgogne à Audenarde pour s'assurer de la situation des assiégés. Leurs messages le convainquirent que la paix était nécessaire et qu'elle était possible : quoique les communes de Flandre se montrassent très-fières et bien résolues à maintenir leurs libertés, le duc de Bourgogne cherchait à les apaiser en leur promettant que le comte retournerait à Gand, et qu'il oublierait tous ses griefs. « Mais les « Flamens, dit un chroniqueur anonyme, ne s'y volrent acorder se « le conte ne les remettoit en leurs libertez et franchises que le « conte Robert leur avoit jadis donné, et tant furent Flamens au « siége que il convint par force que le conte leur accordast leur « voulenté. »

Ce fut dans un banquet que le duc de Bourgogne, après avoir inutilement essayé de séduire les députés flamands par de vaines protestations, souscrivit à toutes leurs demandes et obtint que les communes lèveraient le siége d'Audenarde. La paix avait été conclue aux conditions suivantes :

Le comte pardonnera tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Les communes conserveront les priviléges, usages, coutumes et libertés que le comte, lors de son avénement, leur a promis de maintenir, de telle manière que le comte soit un seigneur libre et son peuple un peuple libre.

Tous ceux qui se sont éloignés comme adversaires des communes pourront requérir enquête légale et jugement, afin que personne ne puisse dire qu'on procède arbitrairement et non selon la loi.

Tous les baillis seront changés; s'ils réclament une enquête, elle leur sera accordée; si elle leur est favorable, ils jouiront de toute protection; mais s'ils étaient jugés coupables, ils ne pourraient à l'avenir être appelés à d'autres fonctions.

L'enquête légale aura lieu dans toute la Flandre: le bailli du comte y sera assisté des délégués des trois bonnes villes, et il jurera de n'épargner personne: de plus, s'il manque à ce serment, il sera lui-même soumis à l'enquête, et à l'avenir chaque année de semblables enquêtes seront tenues par vingt-cinq personnes, dont neuf seront choisies par les échevins de Gand, huit par ceux de Bruges et huit par ceux d'Ypres, afin qu'elles punissent tous ceux qui se conduiraient déloyalement, et qu'elles maintiennent les priviléges et les libertés du pays.

Le comte confirma à Malines, le 1er décembre 1379, ces conventions importantes. Louis de Male avait aussi promis aux Gantois d'aller habiter leur ville, pour leur prouver « qu'il leur pardonnoit « tout, dit Froissart, sans nulle réservation, exception ni dissimu- « lation. — Mais depuis, ajoute un autre chroniqueur, ne volt le « conte tenir l'ordonnanche que ses gens luy avoient fait sceller « par force. » La paix de 1379 ne fut qu'une paix à deux visages, comme l'appelle Froissart. Un instant, les Gantois parurent soupçonner la mauvaise foi du comte; lorsqu'ils s'éloignèrent, le 4 décembre, ils regrettaient d'avoir renoncé à la démolition des murailles d'Audenarde, et voulaient les détruire avant de rentrer dans leurs foyers: mais on parvint à les en dissuader. Un de leurs capitaines, Jean Pruneel, avait déjà fait ratifier le traité par les échevins de Gand, et peu après il retourna à Tournay pour le faire sceller, « et là, dit Froissart, lui fit le duc de Bourgogne très- « bonne chère. » Nous raconterons bientôt ce que présageait à Jean Pruneel ce généreux accueil.

Dès que les milices communales s'étaient séparées, la garnison d'Audenarde avait reçu de nouveaux approvisionnements et le comte ne cachait plus combien était peu sincère sa réconciliation avec les communes. Partout il faisait entendre des plaintes et d'amères récriminations. Loin d'exécuter la promesse qu'il avait faite aux Gantois, il avait déclaré qu'il ne retournerait au milieu d'eux que lorsqu'ils lui auraient livré les principaux auteurs de la rébellion, puis il s'était rendu à Bruges pour y reprocher aux bourgeois de l'avoir abandonné le jour où Yoens avait paru devant leurs murailles. Il ne tarda point toutefois à accepter leur excuses, car il savait bien que, grâce à leur ancienne rivalité avec les Gantois, il n'était point de ville où il comptât plus de partisans; mais l'affection même que le comte témoignait aux habitants de Bruges irritait ceux de Gand ; ils se souvenaient qu'il s'était engagé à résider dans leur ville, et chargèrent vingt-quatre députés de lui exposer combien ils le désiraient, afin que la paix fût mieux affermie. Un refus eût peut-être fait éclater immédiatement une seconde guerre civile à laquelle le comte n'était point préparé en ce moment. Cédant aux sages conseils du prévôt d'Harlebeke il quitta Bruges, et s'était déjà avancé jusqu'auprès de Deynze lorsqu'il rencontra les députés de Gand : ceux-ci se rangèrent des deux côtés de la route, et, bien qu'ils s'inclinassent avec un grand respect, le comte porta à peine la main à son chapeau et continua à chevaucher sans les regarder. Les députés le suivirent à Deynze, et ce fut là qu'ils s'acquittèrent de leur ambassade en le priant d'oublier tous ses anciens griefs : « Ah! je voudrais, répliqua le comte, qu'il ne me sou-
« vînt jamais de grandes cruautés et félonies que j'ai trouvées en
« ceux de Gand ; mais il sera, veuille ou non. » Les députés gantois s'efforcèrent de l'apaiser, lui rappelant qu'il avait tout pardonné, et le comte se leva en ordonnant qu'on apportât le vin.

Le lendemain, Louis de Male entra à Gand : tous les bourgeois s'étaient portés au devant de lui pour lui faire honneur, les uns à pied, les autres à cheval; mais il ne leur adressait pas une parole et les saluait à peine de la tête: arrivé à son hôtel, il y déclara aux magistrats que son intention était d'observer la paix, mais qu'il voulait que les chaperons blancs fussent abolis et qu'une amende fût payée pour le meurtre de Roger de Hauterive. Il persistait aussi à exiger qu'on lui remît les principaux chefs de la sédition. Le len-

demain matin, le comte parut au marché du Vendredi pour y haranguer le peuple. Il remarqua tristement que tous les chaperons blancs s'y étaient réunis ; cependant il ne changea pas de projet, et quoique leurs murmures l'interrompissent, il demanda leur suppression. « Je ne triompherai jamais de ces chaperons blancs ! » s'écria-t-il en regagnant son hôtel. Trois jours après il sortit de Gand et se retira à Paris, où Marguerite d'Artois chercha à le réconcilier avec Charles V.

La fuite du comte annonça à la Flandre le renouvellement des discordes civiles. Il n'avait point tardé à retourner de Paris à Lille, où il réunissait toute une armée de mercenaires étrangers. En même temps les *Leliaerts* prenaient en Flandre des chaperons rouges pour indiquer leur hostilité aux chaperons blancs, et ornaient leurs vêtements de fleurs de lis, tandis que les *Clauwaerts* adoptaient pour signe de ralliement trois griffes de lion. Un acte odieux de trahison ouvrit la guerre. Olivier de Hauterive et quelques autres chevaliers, cherchant à venger la mort du bailli de Gand, s'emparèrent de quarante barques qui naviguaient sur la Lys, et renvoyèrent les bateliers à Gand, après leur avoir fait crever les yeux et couper les mains. Cet affreux spectacle y souleva tous les esprits. On ne doutait point que ce crime n'eût eu lieu par l'ordre du comte de Flandre, et il n'y avait personne qui osât le justifier. Les bourgeois de Gand sentirent de plus en plus le besoin de réunir leurs forces, et pendant sept années (c'est Froissart qui le raconte) l'on ne vit point une seule querelle dans cette ville qu'avaient si fréquemment troublée des discordes intestines. Les bourgeois se montraient prêts à sacrifier de nouveau leur or et leurs joyaux pour la défense de leurs franchises.

Jean Pruneel et les chaperons blancs avaient résolu de répondre par quelque éclatant exploit au défi d'Olivier de Hauterive. Ils sortirent de Gand le 22 février et se dirigèrent, au nombre de cinq cents, vers Audenarde. Les chevaliers *leliaerts*, qui n'avaient point prévu cette attaque, avaient quitté les remparts pour célébrer, au milieu des banquets et des jeux, les fêtes de la mi-carême, et les Gantois s'en emparèrent sans rencontrer de résistance.

Cependant quelques riches bourgeois de Gand, qui appartenaient secrètement au parti des *Leliaerts*, Simon Bette, Gilbert de Gruutere et Jean Van der Zickele, se hâtèrent d'interposer leur média-

tion et la guerre cessa presque aussitôt. Les Gantois (c'était là le grand désir du comte) évacuèrent Audenarde le 12 mars, et l'on rétablit sans délai les murailles qu'ils avaient commencé à détruire. Afin de punir également tous ceux qui avaient violé la paix, une même sentence d'exil frappa Jean Pruneel et les chevaliers qui avaient mutilé les bateliers de l'Escaut. L'un de ceux-ci voulait aller habiter Valenciennes, mais la commune de cette ville refusa de le recevoir. Quant à Jean Pruneel, il s'était retiré à Ath. S'il n'avait rien à y craindre des bourgeois, le ressentiment de Louis de Male ne devait point l'y laisser dans le repos. En effet, à peine était-il arrivé à Ath qu'il fut enlevé par des hommes d'armes et conduit à Lille, où le comte lui fit trancher la tête.

La mort de Pruneel est une déclaration de guerre : le 7 avril le comte traverse la Lys, en mettant à mort tous les laboureurs qu'il surprend occupés aux travaux des champs, et entre inopinément à Ypres. Sept cents habitants périssent aussitôt par ses ordres ; puis il retourne à Lille pour y attendre de nouveaux renforts d'Allemagne, de Picardie et de Bourgogne.

Ces désastreuses nouvelles parvenaient successivement aux bourgeois de Gand ; ils virent une triste leçon dans ces supplices, et se hâtèrent de reprendre les armes pour aller autour de la ville détruire les châteaux des chevaliers alliés au comte. Leurs chefs étaient Pierre Van den Bossche, Jean Bolle, Arnould Declercq, Pierre de Wintere, Jean de Lannoy et le sire d'Herzeele.

Les *Leliaerts* avaient aussi leur armée, et le comte leur avait permis d'y arborer sa bannière. Leurs chefs étaient le sire de Steenhuyze, qui avait tour à tour immolé à Gand Jean Van de Velde et surpris à Ypre les juges de Gauthier d'Halewyn, et le sire d'Antoing, dont la commune d'Ypres avait naguère épargné la vie : l'on remarquait près d'eux, Gauthier d'Enghien, arrière-petit-fils de Robert de Béthune, qui faisait ses premières armes. Louis de Male s'était rendu lui-même à Wervicq pour observer de plus près la marche des événements.

A Ypres, les bourgeois s'assemblèrent aux portes de l'église de Saint-Martin. Les amis du comte s'étaient rangés sous la bannière du grand bailli [illegible] s'étaient placés autour de Jacques Van der [illegible] qui soutenaient la cause des Gantois : toute la paroisse de Saint-[illegible] leur était dévouée ; les tisserands et les

foulons les appuyaient. Dès le premier moment du combat, les petits métiers les rejoignirent et décidèrent la victoire.

La défaite des *Leliaerts* à Ypres fit triompher la cause communale dans toute la Flandre. Bruges s'y associa, et là, aussi bien qu'à Gand et à Ypres, l'on ordonna, selon les anciens usages, une chevauchée pour aller de ville en ville proclamer la paix du pays; mais cette mission toute pacifique, loin d'étouffer les discordes intérieures, devait les rendre plus vives que jamais. Les Gantois et les Brugeois ne pouvaient, même en se confédérant contre le comte, oublier leurs anciennes contestations. Le 13 mai une troupe de Gantois était entrée à Bruges, et le bruit se répandit aussitôt qu'ils avaient formé le projet de détruire la ville pour mettre fin à toute lutte de puissance et à toute rivalité d'industrie. Ce n'était évidemment qu'une fausse rumeur semée par les *Leliaerts ;* mais la plupart des bourgeois s'empressèrent d'accourir armés sur la place publique. Là s'engagea une sanglante mêlée : deux fois les Gantois, surpris et assaillis de toutes parts, tentèrent un nouvel effort pour disperser leurs adversaires, deux fois ils furent repoussés, et bientôt après ils se retirèrent, abandonnant plusieurs morts et quelques prisonniers.

Au premier avis de ce succès des *Leliaerts*, le comte reparut à Bruges, et des lettres du 11 juin annoncèrent le rétablissement de son autorité dans cette ville. Les Gantois, qui venaient de conquérir Termonde, se préparaient déjà à venger la mort de leurs concitoyens. Il ne s'agissait de rien moins que d'aller briser les portes de Bruges pour en chasser le comte et tous ses amis : cependant le moment n'était pas encore arrivé où ce projet audacieux devait s'accomplir; et Louis de Male, cédant aux prières des Brugeois effrayés, consentit à conclure un traité avec les bourgeois de Gand.

Cette paix dure sept semaines, du 19 juin au 8 août. Les tisserands de Bruges, cruellement opprimés par le comte, qui leur reproche d'avoir secondé les Gantois dans le combat du 13 mai, accusent Louis de Male de violer l'amnistie sanctionnée par ses serments : leurs plaintes réveillent toute la Flandre; Gand, Ypres, Courtray, Thielt, Deynze, Roulers, s'associent sans hésitation à ce mouvement.

Nous abordons une nouvelle guerre civile : Louis de Male s'est rendu à Dixmude ; là, cherchant un appui dans les populations du

Franc, qui n'ont jamais cessé d'envier aux grandes villes le monopole de l'industrie, il appelle sous ses bannières les chevaliers du Hainaut et de l'Artois. Les Yprois, menacés par ces préparatifs, se hâtent d'envoyer une partie de leurs milices vers Woumen pour s'opposer à l'entreprise du comte de Flandre ; en même temps ils décident, de concert avec les bourgeois de Gand, qu'une autre expédition empêchera les *Leliaerts* de Bruges de se réunir à leurs amis au camp de Dixmude.

Pierre Van den Bossche avait quitté Gand avec neuf mille hommes ; Arnould Declercq et Jean Bolle, qui se trouvaient avec quatre ou cinq mille Gantois à Ypres, se préparèrent à le rejoindre avec quelques bourgeois de cette ville ; mais ils se précipitèrent aveuglément dans les embûches que les *Leliaerts* leur avaient préparées à Roosebeke. Douze cents Gantois et autant d'Yprois avaient péri. Louis de Male profita de cette victoire pour disperser les Gantois qui campaient à Woumen. Dès le lendemain, Ypres lui ouvrit ses portes. Les députés de cette ville vinrent se jeter à ses pieds en réclamant des conditions favorables. Il les leur accorda ; mais lorsqu'il fut entré dans leurs remparts, suivi d'une armée que Froissart évalue à soixante mille hommes, il changea de langage. Trois cents des plus notables bourgeois furent chargés de fers et l'on arrêta surtout un grand nombre de tisserands. Sept cents de ceux-ci furent immédiatement décapités ; quatorze cents, conduits à Bruges, y subirent le même sort : quatre cents furent exilés à Douay et à Orchies. Ce n'était point assez : Louis de Male ordonna qu'on mît le feu à une partie de la ville ; puis il convoqua la commune, se vantant que désormais chacun respecterait son seigneur.

Les bourgeois de Courtray, intimidés par ces supplices, se soumirent également au comte, qui choisit parmi eux trois cents otages.

Louis de Male, encouragé par ses succès, vint mettre, le 2 septembre, le siége devant Gand : il avait, dit-on, résolu de détruire complètement cette célèbre cité. Cependant, quelque nombreuse que fût son armée, il lui fut impossible d'empêcher les assiégés de recevoir des renforts et des vivres. C'est à Gand que reposent les destinées de la Flandre communale, qui s'appuient au dedans sur de glorieux souvenirs, au dehors sur de vives et sympathiques espérances.

Les habitants de Malines, appelés par Louis de Male pour servir comme feudataires sous ses drapeaux, ont refusé de combattre les Gantois, et toutes les communes du Brabant leur sont également favorables. Dans la cité épiscopale de Liége les bourgeois se sont aussi assemblés, et d'une voix unanime ils ont adressé à leurs frères des bords de l'Escaut ce message : « Si vous êtes maintenant assié-« gés, ne vous déconfortez pas ; car Dieu sait et toutes bonnes villes « que vous avez droit en cette guerre. » Enfin, il semble que la suzeraineté même du roi de France ne doive plus être pour la Flandre une source de désastres et un prétexte d'intrigues, mais une garantie de paix et de protection.

Les échevins de Gand avaient fait exposer au roi de France qu'ils n'avaient pris les armes que pour la défense de leurs franchises, et il accueillit favorablement leur message : peut-être n'avait-il pas oublié que le plus illustre de ses aïeux, dont il se proposait désormais d'imiter la sagesse, avait rendu le repos à la Flandre troublée par d'autres discordes, et eût-il voulu, à l'exemple de saint Louis, imposer la paix à l'arrière-petit-fils de Marguerite de Dampierre. Si la vie de Charles V s'est écoulée au milieu des guerres et des discordes civiles, s'il y a pris lui-même une part active plus par son habileté et ses ruses que par son courage, une longue expérience lui a montré du moins dans les souvenirs de sa jeunesse une leçon plutôt qu'un exemple. Après avoir, en 1356, fait échouer la mémorable réforme abordée par les états généraux, il marche sur leurs traces en écoutant toutes les plaintes de son peuple. Il recherche les conseillers les plus instruits et les plus respectables, et dans ses loisirs il recourt volontiers à l'étude des historiens et des philosophes. A quarante-six ans, Charles V est devenu Charles le Sage ; mais ses forces s'affaiblissent d'heure en heure ; un mal qui résiste à la science de ses médecins le menace d'une fin prochaine. La crainte de sa médiation a pu, au moins de juin, engager le comte de Flandre, qu'il n'a jamais aimé, à conclure la paix ; ses infirmités ne lui permettent plus quelques mois plus tard d'intervenir pour arrêter la guerre qui se rallume, mais il ne manque pas à sa tâche réparatrice vis-à-vis des communes françaises, car le jour même où il expire, il ordonne l'abolition de toutes les tailles injustes établies sous son règne ou sous celui de ses prédécesseurs.

Jean Desmarets, avocat général au parlement, saluait avec enthou-

siasme le nouveau règne qui allait s'ouvrir sous de si heureux auspices : *Novus rex, nova lex, novum gaudium !* et le chancelier de France ajoutait, en confirmant au nom du jeune roi le dernier acte de Charles V : « Un gouvernement modéré et sage fut toujours utile « au royaume ; l'obéissance régulière des peuples fait sa force. Les « rois ne règnent que par l'appui de leurs peuples et leur doivent la « puissance qui les rend redoutables. Sachez donc que le roi ne « veut point abuser de son autorité, mais vous gouverner avec clé- « mence et douceur, afin que, libres du joug de toute servitude, vous « viviez heureux et jouissant de la paix. » Le lendemain, il ne restait plus rien des efforts que Charles V avait tentés, des projets qu'il avait conçus. Les ducs de Bourgogne, de Berry, d'Anjou et de Bourbon se disputaient l'exercice de la puissance royale ; l'un de ces princes dérobait même le trésor de Charles V ; mais il n'en était aucun qui songeât à exécuter son dernier vœu.

Jamais les circonstances n'avaient été plus favorables au comte de Flandre : il en profita pour diriger de nouvelles tentatives contre la ville de Gand. Robert de Namur l'avait rejoint avec ses hommes d'armes, et il voyait chaque jour s'augmenter le nombre des chevaliers de l'Artois et du Hainaut qui espéraient recueillir à la conquête de Gand quelque gloire et peut-être aussi quelques dépouilles. Le plan du siége fut modifié. Le comte, qui avait d'abord placé son camp dans les prairies de Tronchiennes, jugea qu'il était plus avantageux de s'établir au nord de la ville : ce n'était qu'en occupant cette position qu'il pouvait intercepter les approvisionnements que la commune de Gand tirait du pays de Waes, et empêcher ses relations avec les villes du Brabant.

Il n'était d'ailleurs pas moins important pour le comte de Flandre de s'opposer aux excursions des divers capitaines de Gand. Jamais elles n'avaient été plus fréquentes. Pierre Van den Bossche, Rasse d'Herzeele, Arnould Declercq, Jean de Lannoy et Jacques Vander Beerst, qui avait quitté Ypres pour s'associer à la défense de Gand, parcouraient toutes les châtellenies où le comte n'avait point d'armées, et c'est ainsi qu'ils avaient conquis tour à tour Termonde, Alost, Ninove et Grammont. Arnould Declercq réussit même à surprendre une partie de la garnison d'Audenarde, et le sire de Steenhuyse, cet implacable ennemi des Gantois, atteint à l'abbaye d'Eenhaem, venait d'être la victime de la cruelle loi des

représailles, lorsqu'ils se virent eux-mêmes entourés au lever de l'aurore par six cents chevaliers *leliaerts* et de nombreux arbalétriers qu'avait réunis le sire d'Enghien. Arnould Declercq succomba avec un grand nombre des siens (23 octobre 1380).

Louis de Male, qui deux fois avait fait attaquer inutilement les retranchements de Langerbrugge, reprit courage au bruit de la défaite d'Arnould Declercq, et les attaques devinrent plus vives et plus multipliées.

Parmi les bourgeois assiégés se trouvait un poète. Baudouin Vander Lore, dont la postérité a à peine recueilli le nom, traçait dans des vers admirables le tableau de cette triste lutte à laquelle sans doute il prit une part active :

« Il me semblait que je me trouvais dans un bois verdoyant, où le parfum des plantes s'unissait pour me charmer au chant des oiseaux cachés dans le feuillage; j'y errais depuis longtemps au milieu des fleurs lorsque, dans un vallon où se réunissaient deux rivières, j'aperçus devant moi le joyau le plus précieux qu'ait créé la nature : c'était une noble vierge qui portait un écu de sable, comme si ces couleurs eussent dû retracer son deuil, et je vis s'élancer sur ses genoux un lion de perles couronné d'or. La vierge le pressait dans ses bras pour l'y réchauffer; elle le couvrait de ses baisers. Puis elle chanta, et sa voix s'élevait jusqu'aux cieux : « Vivre vertueux et libre vaut mieux que de l'or ou de riches pierreries. O « Jésus de Nazareth ! conserve-moi une vie vertueuse et libre. »

« A peine avait-elle cessé de chanter que je vis paraître un prince monté sur un fier coursier, et, à sa suite, un si grand nombre de chevaliers et d'écuyers que tout le bois en tressaillit. Tous menaçaient la noble vierge, mais aucun n'osait traverser la rivière jusqu'à elle; car le lion, se dressant contre eux, leur montrait ses griffes et ses dents.

« Cependant le prince s'irritait : « Fille perverse? s'écriait-il, je « m'indigne de ta désobéissance ; et si jamais j'en ai le pouvoir, je « te punirai. » Alors la vierge, s'agenouillant, lui répliqua : « Mon « père et mon seigneur, au nom de Dieu, faites de moi tout ce que « vous voudrez, mais laissez-moi ma vie vertueuse et libre. » En achevant ces mots, ses larmes coulèrent; et je pensais que le prince allait lui répondre : « Tu es ma fille ! » Mais, parmi ceux qui l'entouraient, plusieurs l'excitaient à la repousser, en le trompant par

Gand, et sans écouter aucun conseil, il engagea le combat. La mêlée fut sanglante; mais les rangs des Gantois furent rompus par le choc des chevaliers *leliaerts*. Poursuivis vivement à travers les champs et jusque dans les rues de Nevele, ils cherchèrent à se défendre en se ralliant auprès de l'église; cependant avant qu'ils eussent pu se réfugier dans la tour, qui avait été fortifiée avec soin, plusieurs de leurs plus intrépides compagnons avaient péri : là succomba, en protégeant leur retraite, Rasse d'Herzeele, de la maison de Liedekerke, « qui avoit été un grand capitaine en Gand, et « que les Gantois aimoient moult pour son sens et pour sa prouesse. » Jean de Lannoy et ses compagnons, qui s'étaient retranchés dans le clocher, ne furent pas plus heureux. Le comte avait fait allumer un grand feu devant l'église, et ils n'échappèrent à l'incendie qu'en se précipitant au milieu des piques de leurs ennemis.

Lorsque la nouvelle de ce revers arriva à Gand, la désolation y fut générale : on pleurait surtout le sire d'Herzeele qui avait dignement représenté, dans le camp des communes, cette patriotique fraction de la noblesse qui ne s'était jamais associée au parti des *Leliaerts*. Les bourgeois qui favorisaient le comte profitaient déjà de la consternation publique pour répandre le bruit que Pierre Van den Bossche avait trahi les Gantois au lieu de leur porter secours. Ils se flattaient d'exciter, par ces rumeurs, le peuple à le perdre, ne doutant pas que sa mort ne rendît plus aisée la conclusion de la paix avec le comte de Flandre. Les chefs de ce complot étaient Gilbert de Gruutere et Simon Bette, dont nous avons déjà signalé le dévouement à Louis de Male; mais ils ne réussirent point dans leur projet. Pierre Van den Bossche protesta de son zèle et justifia aisément sa conduite.

Soit que le comte eût placé ses espérances dans les intrigues de ses amis, soit que le grand effort qu'il avait fait à Nevele contre les six mille Gantois du sire d'Herzeele eût épuisé toutes ses forces, il s'était retiré à Bruges après avoir conduit son armée au nord de Gand jusqu'au village d'Artevelde. Il croyait inutile de s'opposer à de nouvelles excursions des Gantois, et s'attribuait l'honneur d'avoir exterminé tous leurs combattants; mais ses illusions furent de peu de durée. Gand équipa cinq armées qui se dirigèrent le même jour, l'une vers Grammont, les autres vers Courtray, Deynze, Termonde et le pays des Quatre-Métiers. La première réussit com-

plètement dans la mission qui lui avait été confiée : elle chassa de Grammont la garnison que le comte y avait laissée, et rétablit sur les remparts de cette ville la bannière de Gand.

Cependant la confiance que les bourgeois de Gand plaçaient dans leurs propres forces leur fut fatale, et de nouveaux désastres leur enlevèrent le fruit de leurs derniers armements. Le sire d'Enghien avait réuni quatre mille hommes d'armes, et à peine avait-il paru devant Grammont qu'il ordonna un assaut général. Bien que les assiégés se défendissent vaillamment, les portes furent brisées et les *Leliaerts* se précipitèrent dans les rues en égorgeant tous ceux qu'ils rencontraient; puis ils mirent le feu à la ville, et un grand nombre de femmes et de vieillards périrent dans les maisons où ils s'étaient réfugiés (30 juin 1381).

Louis de Male était déjà arrivé devant les murailles de Gand lorsqu'on lui annonça la prise de Grammont. Tandis qu'il félicitait le sire d'Enghien, qui était venu le rejoindre, du courage qu'il avait montré au sac de cette ville, il y avait à Gand des hommes qui priaient chaque jour le ciel de permettre qu'il fût vengé : c'étaient des habitants de Grammont qui n'étaient parvenus à fuir de leurs foyers embrasés, qu'en y abandonnant leurs femmes ou leurs enfants. Ils connaissaient l'aventureuse intrépidité du sire d'Enghien et lui tendirent des embûches. En effet, il arriva peu de jours après qu'il sortit un matin du camp avec Michel de la Hamaide, Eustache de Montigny et quelques autres chevaliers. Il avait résolu d'aller reconnaître les moyens les plus aisés d'attaquer la ville de Gand et s'avança si loin qu'il se vit tout à coup entouré de bourgeois armés de piques qui s'élançaient vers lui en criant : « A la mort ! à la mort ! » Gauthier d'Enghien, surpris, demanda conseil à ses amis : « Conseil ! répondit le sire de Montigny, il est trop tard ; ven-« dons nos vies ce que nous pourrons : car ici il n'y a pas de ran-« çon. » Les chevaliers, s'étant recommandés à Dieu et à monseigneur saint George, se préparèrent aussitôt à combattre; mais leur courage ne put les sauver. Louis de Male versa des larmes en apprenant la triste fin du sire d'Enghien, que les chroniqueurs nous dépeignent jeune et beau. Gauthier d'Enghien était le dernier duc d'Athènes : il avait aussi des prétentions à la seigneurie de la république de Florence; mais les bourgeois italiens avaient repoussé ce jeune prince, qui devait trouver la mort en luttant contre les communes flamandes.

Le siége de Gand avait été levé immédiatement après la mort du sire d'Enghien. Louis de Male s'était contenté d'augmenter les garnisons des villes voisines et de chercher à intercepter tous les approvisionnements destinés à la ville de Gand, mais le succès de ses efforts semblait douteux. Toutes les villes de Flandre, accablées par les exactions du comte, étaient secrètement favorables aux Gantois, et la crainte d'être la cause de la mort de leurs otages maintenait seule leur soumission. Hors de la Flandre, les Gantois rencontraient d'autres sympathies. La cité de Liége, invitée à interrompre toutes ses relations avec les bourgeois de Gand, avait répondu fièrement qu'ayant toujours été libre, elle voulait en délibérer avec les communes de Saint-Trond, de Huy et de Dinant. En Zélande et dans le Hainaut, les populations n'étaient pas moins bien disposées pour la Flandre, malgré les ordres les plus sévères des baillis et de leurs sergents.

Louis de Male eut de nouveau recours à la ruse : il feignit d'accepter la médiation d'Albert de Bavière ; des conférences s'ouvrirent à Harlebeke, et le comte de Flandre, pour se concilier plus aisément les communes flamandes, y fit donner lecture de plusieurs lettres de Charles VI, qui ordonnait de punir les corsaires qui inquiéteraient les marchands flamands, et assurait à ceux-ci la liberté du commerce dans ses États, aussi bien par terre que par mer.

Parmi les députés de Gand qui s'étaient rendus à Harlebeke se trouvaient les deux chefs du parti *leliaert*, Simon Bette et Gilbert de Gruutere ; ces négociations n'étaient pour eux qu'un prétexte, afin de poursuivre plus librement leurs complots avec le comte, dont la rentrée à Gand eût été le signal de supplices non moins nombreux que ceux qui avaient naguère ensanglanté les places d'Ypres. Un crime devait préparer cette trahison : le premier capitaine de Gand, Gilles de Meulenaere, périt le 2 janvier 1381 (v. st.), frappé, comme Simon de Mirabel en 1346, par les amis du comte.

Une confusion extrême régnait à Gand, et les bourgeois, reportant leur souvenir vers une ère de gloire et de grandeur, ne cessaient de répéter : « Si Jacques d'Artevelde vivait, nos choses seraient en bon état, et nous aurions paix à volonté. » Pierre Van den Bossche avait entendu souvent Jean Yoens raconter combien la Flandre avait été puissante et redoutée dans ces années à jamais

fameuses où elle repoussait Philippe de Valois pour dominer le génie belliqueux d'Edouard III, et sans hésiter plus longtemps il conçut le projet de placer la résistance des communes sous la protection du nom le plus illustre du quatorzième siècle.

Le 25 janvier, le peuple s'assembla. On lui proposa divers capitaines, mais il n'en était aucun qui voulût accepter une mission aussi difficile ou qui fût capable de la remplir. Pierre Van den Bossche avait gardé pendant quelque temps le silence ; enfin il éleva la voix : « Seigneurs, je crois que cils qui ont esté nommés « méritent d'avoir le gouvernement de la ville de Gand ; mais je « en sais un qui point n'y vise, n'y ni pense, et si il s'en vouloit en- « soigner, il n'y auroit pas de plus propice, ni de meilleur nom : « c'est Philippe d'Artevelde, qui fut tenu sur fonts, à Saint-Pierre « de Gand, de la noble reine d'Angleterre, en ce temps que son père, « Jacques d'Artevelde, séoit devant Tournay avec le roi d'Angle- « terre, le duc de Gueldre et le comte de Hainaut ; lequel Jacques « d'Artevelde gouverna la ville de Gand et le pays de Flandre si « très bien que oncques puis ne fut si bien gouvernée, à ce que j'en « ai ouï et ois encore recorder tous les jours ; ni ne fut oncques de- « puis si bien gardée, ni tenue en droit que elle fut de son temps, « car Flandre estoit toute perdue quand par son grand sens il la re- « couvra. Et sachez que nous devons mieux aimer les branches qui « viennent de si vaillant homme que de nul autre. » — « Nous ne « voulons autre, nous ne voulons autre ! » s'écrièrent tous les bourgeois, pleins d'enthousiasme ; et, sans tarder plus longtemps, ils se dirigèrent vers la maison de Philippe d'Artevelde, qu'ils honoraient beaucoup et qu'ils avaient même chargé, l'été précédent, du commandement de l'une de leurs armées. Le sire d'Herzeele, Pierre Van den Bossche, Pierre de Wintere et les doyens des métiers exposèrent à Philippe d'Artevelde quels étaient les vœux unanimes des habitants de Gand. Philippe d'Artevelde rappela tristement la mort de son père, victime de l'ingratitude de ses concitoyens, auxquels il avait rendu tant de services; mais Pierre Van den Bossche le rassura en lui disant que grâce à sa sagesse, « toutes gens se loueroient de lui. » — « Je ne le voulroie mie faire autrement, » répondit noblement Philippe d'Artevelde. Dès ce jour, il ne fut pas seulement premier capitaine de la ville de Gand, mais *rewaert* de Flandre, « et acquit en ce commencement grand'grâce, car il par-

« loit à toutes gens qui à besogner à lui avoient, doucement et sa-« gement, et tant fit que tous l'aimeient. » Avec Philippe d'Artevelde avaient été élus quatre autres capitaines de la ville de Gand: l'un était Pierre Van den Bossche; les autres se nommaient Rasse Van de Voorde, Jacques Derycke et Jean d'Heyst.

Le plus grand péril qui menaçât la liberté de Gand était la trahison des bourgeois favorables au comte. Simon Bette et Gilbert de Gruutere, revenant d'Harlebeke à Gand, y avaient trouvé le zèle de la commune ranimé par l'élection de Philippe d'Artevelde; cependant ils se persuadèrent qu'en portant des paroles de paix au milieu de ces populations décimées par une longue guerre, ils triompheraient de tous les obstacles, et ils se rendirent sans délai sur la place publique. Là, Gilbert de Gruutere vanta longuement la générosité de Louis de Male qui consentait à pardonner aux Gantois pourvu qu'ils lui livrassent deux cents de leurs concitoyens. Pierre Van den Bossche rejeta avec indignation cet avis, et mille voix s'élevèrent pour reprocher à Simon Bette et à Gilbert de Gruutere leurs complots, qui n'étaient plus ignorés. « Ils se découvrirent trop tôt à leurs amis, » dit Froissart. Simon Bette et Gilbert de Gruutere furent arrêtés par l'ordre du *rewaert* et conduits dans la salle des échevins. Le 2 février, Simon Bette fut décapité; deux jours après, Gilbert de Gruutere subit le même supplice. Avec eux périt un frère de Gilbert Mahieu.

Aussitôt après, Philippe d'Artevelde fit publier une ordonnance ainsi conçue:

Toutes les haines privées seront suspendues jusqu'au quatorzième jour qui suivra la conclusion de la paix avec le comte.

Celui qui commettra un homicide aura la tête tranchée. Les combats dans lesquels aucune blessure n'aura été faite seront punis d'une détention sévère de quarante jours dans la prison. Ceux qui blasphémeront dans les mauvais lieux, joueront aux dés ou ameuteront le peuple, subiront la même peine.

Chaque mois il sera rendu compte de l'emploi des deniers publics, et tous les bourgeois pourront assister à l'assemblée de la commune.

Tout habitant de Gand portera un gantelet blanc sur lequel seront écrits ces mots: « Dieu ayde! »

Ces mesures étaient insuffisantes: il fallait assurer l'approvi-

sionnement de la ville de Gand. Barthélemi Coolman reçut le commandement d'une flotte destinée à aller chercher des vivres dans les ports de la Hollande et de la Zélande, tandis que François Ackerman se plaçait à la tête de trois mille hommes chargés de parcourir le pays dans le même but. Lorsque ces mesures eurent été adoptées, Philippe d'Artevelde exigea que tous les autres bourgeois et tous les corps de métiers reprissent paisiblement leurs occupations. En associant l'ordre à la liberté, il voulait renouveler cet admirable spectacle de l'histoire des communes flamandes : l'industrie florissant au sein de la guerre, comme l'alcyon bâtit son nid sur des flots soulevés par la tempête.

Le nom d'Artevelde reparaissant après quarante années d'agitations stériles semble le drapeau d'un nouveau mouvement qui assurera le triomphe des libertés communales. A peine quelques jours se sont-ils écoulés qu'Ackerman paraît aux portes de Bruxelles, où les bourgeois viennent lui apporter des vivres. Les habitants de Louvain lui font grand accueil; à Liége, il réunit en deux jours six cents chariots de blé. « Si cil pays, lui disaient les communes « des bords de la Meuse, vous fût aussi prochain comme sont Bra- « bant et Hainaut, vous fussiez autrement confortés de nous que « vous n'êtes, car nous savons bien que tout ce que vous faites c'est « sur votre bon droit et pour garder vos franchises. »

Vers la même époque, c'est-à-dire dans les derniers jours de février 1381 (v. st.), Paris se soulève contre les collecteurs des impôts réclamés par le duc d'Anjou. Les bourgeois, qui depuis longtemps ont préparé leurs armes et leurs chaînes, s'emparent de l'hôtel de ville et du Châtelet et poursuivent les fermiers des aides; mais un sage vieillard, l'avocat général Jean Desmarets, se fait porter en litière dans les rues de Paris : sa parole apaise le peuple qui le respecte, et, de concert avec l'évêque, l'université et les premiers bourgeois de la cité royale, il se rend à Vincennes, où les oncles du roi n'osent pas résister à ses représentations. La volonté de Charles V expirant sera respectée, toutes les franchises des Parisiens seront confirmées et les états généraux s'assembleront le 15 avril à Compiègne. Dans d'autres villes le même mouvement avait éclaté, et tous les historiens du temps l'expliquent par les relations étroites qui s'étaient établies entre les communes françaises et les communes flamandes.

Cependant la lutte recommença presque aussitôt. Les oncles du roi firent prévaloir de nouveau leur autorité à Paris, et lorsque les députés des trois ordres se réunirent à Compiègne, loin d'écouter leurs plaintes, on leur ordonna d'aller engager ceux dont ils étaient les mandataires à consentir au rétablissement des tailles.

En Flandre, Louis de Male multipliait ses efforts pour étouffer l'insurrection des Gantois. Deux de leurs troupes furent battues, à Seveneecken et près d'Audenarde; mais ce qu'ils redoutaient bien plus que le glaive des chevaliers *leliaerts,* c'était la famine. Tous les approvisionnements venus de Liége et du Brabant étaient épuisés, et les mesures prohibitives adoptées par Albert de Bavière ne permettaient point aux communes hollandaises et zélandaises, amies de la Flandre, de continuer à les renouveler; tous les greniers étaient vides. En vain Philippe d'Artevelde avait-il acheté, pour les distribuer au peuple, le blé déposé dans les abbayes et chez les plus riches bourgeois : la disette s'accroissait de jour en jour, et l'une des villes les plus prospères et les plus puissantes du monde se voyait réduite à envier le pain des serfs et des pauvres.

Philippe d'Artevelde, ému de ce triste spectacle, quitta Gand pour assister à des conférences qui s'ouvrirent à Tournay à l'époque où les états généraux s'assemblaient à Compiègne. Il demanda que le comte jurât de respecter la vie et les franchises des bourgeois de Gand, et se contentât de bannir ceux qu'il désignerait « à toujours, « sans nul rappel, ni espérance de ravoir la ville, ni le pays. » Philippe d'Artevelde ne s'en exceptait point, car il se fût volontiers dévoué pour le salut de Gand ; mais les conditions du comte étaient de plus en plus rigoureuses. Il exigeait que tous les habitants de Gand, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de soixante, vinssent au devant de lui jusqu'à Buscampveld, à mi-chemin de Bruges : ce n'était qu'alors qu'il devait se résoudre à les condamner ou à les pardonner. Le comte semblait d'ailleurs si irrité contre les Gantois qu'il avait mandé à tous les vassaux qu'il comptait dans le Hainaut de se trouver à Bruges le jour de la célèbre procession du Saint-Sang « pour détruire » les bourgeois de Gand. Il avait également fait part de son dessein aux bonnes villes de Flandre qui lui étaient restées fidèles.

Philippe d'Artevelde rentra à Gand le 29 avril 1382. Les bourgeois étaient accourus en foule au devant de lui pour l'interroger :

« Ah! cher sire, réjouissez-nous, dites-nous comment vous avez « exploité. » Mais Philippe d'Artevelde baissait la tête et gardait le silence; à peine une ou deux fois l'entendit-on répondre: « Retour-« nez en vos hôtels, Dieu nous aidera; et demain, au matin à neuf « heures, venez au marché du Vendredi, là orrez-vous toutes nou-« velles. » Le même soir, Pierre Van den Bossche re rendit près du *rewaert*. « Dedans briefs jours, s'écria-t-il en apprenant la mena-« çante issue des conférences de Tournay, la ville de Gand sera la « plus honorée ville des chrétiens ou la plus abattue. »

Le lendemain, à neuf heures, Philippe d'Artevelde, suivi des autres capitaines de Gand, paraissait au milieu du peuple assemblé. Lorsqu'il eut raconté que le comte voulait que tous les bourgeois se remissent en sa merci, et que ses conseillers n'avaient point caché qu'il se proposait d'en condamner le plus grand nombre, un profond gémissement s'échappa du sein de la foule agitée; mais le silence se rétablit presque aussitôt et Philippe d'Artevelde continua: « Bonnes gens de Gand, vous avez ouï ce que j'ai dit: si n'y « vois d'autre remède ni porvéance nulle que brief conseil, car vous « savez comme nous sommes estreints de vivres et il y a tels trente « mille testes en cette ville qui ne mangèrent de pain, passé à « quinze jours. Si nous faut faire de trois choses l'une: la première « si est que nous nous enclouons en cette ville et enterrons toutes « nos portes et nous confessions à nos loyaux pouvoirs et nous bou-« tons ens ès églises et ès moûtiers, et là mourons confès et repen-« tans comme martyrs de qui on ne veut avoir nulle pitié. En cel « état, Dieu aura merci de nous et de nos âmes, et dira-t-on, par-« tout où les nouvelles en seront ouïes et sçues, que nous sommes « morts vaillamment et comme loyaux gens. Ou nous mettons tous « en tel parti que, hommes, femmes et enfans, allons crier merci, les « hars au col, nuds pieds et nuds chefs, à monseigneur de Flandre. « Il n'a pas le cœur si dur, ni si hautain que quand il nous verra « en tel état, que il ne se doie humilier et amollir et de son povre « peuple il ne doie avoir merci; et je tout premier lui présenterai « ma tête, et vueil bien mourir pour l'amour de ceux de Gand. Ou « nous élisions en cette ville cinq ou six mille hommes des plus « aidables et les mieux armés et le allons querir hâtivement à « Bruges et le combattre. Si nous sommes morts en ce voyage, ce « sera honorablement; et aura Dieu pitié de nous et le monde aussi,

« et dira-t-on que vaillamment et loyaument nous avons soutenu « et parmaintenu notre querelle. Et si en cette bataille Dieu a pitié « de nous, qui anciennement mit puissance en la main de Judith « qui occit Olofernes, nous serons le plus honoré peuple qui ait « régné puis les Romains. » Cédant aux instances du peuple qui le pressait de faire connaître son avis, il se prononça pour le dernier parti, le seul qui, au-dessus de l'héroïsme du désespoir ou des tristes nécessités de la famine, plaçât l'espérance, quelque faible qu'elle pût être, d'un triomphe glorieux. « Nous le voulons ni au-« trement ne finirons, » répondirent unanimement les bourgeois.

Toutes les portes de la ville avaient aussitôt été fermées afin que la résolution des Gantois restât plus longtemps secrète. Les connétables des paroisses avaient choisi les hommes les plus robustes pour qu'ils prissent part à l'expédition, et l'on chargeait en même temps deux cents chariots de canons et d'autres machines destinées à lancer des projectiles; mais l'on en comptait à peine sept qui portassent des approvisionnements, c'est-à-dire quelques pains et deux tonneaux de vin, les seuls que l'on eût trouvés dans toute la ville de Gand. La famine avait fait des progrès si rapides que cinq mille hommes épuisés par les privations représentaient dans cette lutte suprême l'une des communes les plus populeuses de l'Europe, mais leur courage suppléait à leurs forces. Ils comprenaient qu'ils étaient les derniers dépositaires de l'honneur de leur patrie et du salut de leurs familles. Les prêtres avaient béni leur dévouement, et, prêts à quitter Gand, ils avaient entendu leurs concitoyens s'écrier : « N'ayez nulle espérance de retourner si ce n'est à votre « honneur, car sitôt que orrons nouvelles si vous êtes morts ou dé-« confits, nous bouterons le feu en la ville et nous détruirons nous-« mêmes ainsi que des gens désespérés. »

Les capitaines de Gand s'arrêtèrent le premier jour à Somerghem; le lendemain, ils poursuivirent leur marche vers Bruges, jusqu'à ce qu'arrivés près d'Oedelem, ils quittèrent tout à coup le chemin qu'ils avaient suivi pour se porter vers les vastes bruyères de Beverhoutsveld. Là, ils se construisirent des retranchements devant lesquels s'étendait une mare couverte de joncs et attendirent le retour des députés qu'ils avaient chargés de tenter une dernière démarche près du comte. Ainsi s'acheva la journée du 2 mai : les Gantois, réservant pour l'heure de la lutte les approvisionnements

qu'ils avaient apportés de Gand, n'avaient vécu depuis leur départ que de ce qu'ils avaient trouvé dans les campagnes et dans les villages.

Lorsque l'aurore se fut levée, on vit trois chevaliers, montés sur des coursiers rapides, sortir des portes de Bruges et s'approcher du camp des Gantois pour en examiner la situation. C'était la réponse de Louis de Male aux pacifiques propositions de la veille. Philippe d'Artevelde fit aussitôt prendre les armes à tous les siens. Sept frères mineurs célébrèrent la messe, puis ils prêchèrent et leurs sermons durèrent plus d'une heure. Ils comparaient les Gantois, opprimés par Louis de Male, aux Israélites persécutés par Pharaon et appelés par Dieu des misères de la servitude aux délices de la terre de promission. Ils leur citaient les exploits des Macchabées et ceux des Romains, et empruntèrent peut-être aux annales de la Flandre quelques exemples non moins admirables d'héroïsme et de dévouement. Philippe d'Artevelde harangua aussi ses compagnons. Il raconta en peu de mots toutes les atteintes portées aux priviléges de Gand et les conditions insultantes que le comte avait mises au rétablissement de la paix. Puis il leur fit distribuer le pain et le vin qu'ils avaient avec eux. « Voilà toutes vos provisions, leur dit-il en « terminant, partagez-les paisiblement comme des frères : celles « dont vous vivrez demain, il faut les demander à la victoire. »

Cependant les hommes d'armes que le comte avait mandés à Bruges, et les bourgeois dévoués à sa cause qu'y avait attirés la procession du Saint Sang, s'élançaient précipitamment hors des portes de la ville. Les métiers, qui avaient vaincu en 1380 les bourgeois de Gand sur le marché du Vendredi (c'étaient les tailleurs, les bouchers, les poissonniers et les vairiers), se montraient surtout pleins d'ardeur pour les combattre, et se vantaient de pouvoir en moins d'une heure exterminer tous les Gantois. En vain un sage chevalier, nommé Alard de Poucke, représenta-t-il qu'il était imprudent d'aller, avec des hommes marchant en désordre et la plupart pris de vin, attaquer des ennemis intrépides : ses conseils ne furent point écoutés, et le comte se vit réduit à se joindre, avec huit cents chevaliers et écuyers, à cette multitude armée, qui ne comptait pas moins de quarante mille hommes.

La lutte s'était déjà engagée ; les partisans du comte, arrivés aux limites de Beverhoutsveld, s'étaient séparés pour faire le tour du

marais, qui les empêchait d'assaillir les Gantois de front : en ce moment, les rayons du soleil les frappaient directement au visage ; ils s'avançaient au hasard, par petites troupes, lorsqu'on entendit la détonation de toute l'artillerie gantoise, et sans hésiter plus longtemps, les Gantois sortirent de leurs retranchements en poussant leur cri de guerre. Une confusion inexprimable régnait parmi les *Leliaerts*. Atteints par les balles des canons et les pierres que lançaient les espringales, poursuivis en même temps le fer dans les reins par des ennemis qu'animait l'énergie du désespoir, ils se culbutaient les uns les autres et cherchaient inutilement à reformer leurs rangs. Un instant seulement Alard de Poucke réussit à rallier les fuyards près de l'église d'Assebrouck : sa mort mit fin à toute résistance. Les Gantois s'avançaient si rapidement qu'ils arrivèrent mêlés aux vaincus jusqu'au pied des remparts de Bruges, et l'un d'eux, jetant sa pique entre les battants de la porte qu'on se hâtait de fermer à leur approche, assura à ses amis la conquête de la ville.

Louis de Male avait pris part à la bataille du Beverhoutsveld. Il y avait même été renversé, mais il était aussitôt remonté à cheval et s'était dirigé vers Bruges, suivi de trente ou quarante chevaliers. Tandis que les gardiens des portes recevaient l'ordre de les fermer (le temps leur manqua pour l'exécuter), il rentrait précipitamment dans son hôtel et envoyait ses hérauts publier dans les rues que tous les bourgeois devaient se rendre immédiatement sur la place du marché sous peine de mort. Il espérait encore pouvoir réunir ses partisans et se venger des Gantois.

Il était trop tard. Les clercs des doyens des métiers parcouraient les divers quartiers de la ville pour convoquer les nombreuses corporations qu'on comptait à cette époque à Bruges lorsqu'un chevalier, qui avait épousé l'une des filles illégitimes du comte (il se nommait Robert Maerschalck), accourut annonçant que les Gantois avaient pénétré dans la ville ; Louis de Male ne voulut rien entendre, tant il était impatient de tirer une seconde fois l'épée pour réparer l'outrage fait à son honneur. Déjà la nuit était venue ; ses serviteurs le précédaient avec des torches et criaient autour de lui : « *Flandre au Lion au comte !* » Mais à peine s'approchait-il de la place du marché qu'il y aperçut la bannière de Gand.

Philippe d'Artevelde avait été instruit des projets des *Leliaerts* ;

divisant son armée en deux corps, il avait envoyé l'un attaquer près de l'église de Saint-Jacques et au delà de l'ancienne enceinte de la ville les bouchers, les poissonniers et les autres corporations qui se préparaient à tenter un dernier effort en faveur du comte : il avait conduit lui-même le reste de son armée sur la place du marché, où les tisserands et les foulons se rangèrent sous ses bannières. En voyant de loin les flambeaux que portaient les serviteurs de Louis de Male, il le croyait déjà son prisonnier ; cependant le comte avait compris de quel péril il était menacé : il avait fait éteindre toutes les torches et se disposait à regagner son hôtel quand il entendit derrière lui le métier des maréchaux qui avaient quitté leur quartier, sous le commandement de leur doyen, Simon Cockermoes, pour rejoindre les Gantois. Il n'eut que le temps de s'écrier : « *Chacun se sauve qui peut!* » et se jeta aussitôt derrière une petite chapelle consacrée à saint Amand. Ce fut là qu'il échangea sa brillante armure contre la houppelande d'un de ses valets.

Louis de Male était resté seul. Il était près de minuit et il avait à peine osé faire quelques pas lorsqu'il vit passer près de lui un Gantois nommé Regnier Campioen qui le reconnut. C'était un bourgeois accoutumé à recevoir dans sa maison les bateliers de la Lys, et, bien qu'il eût combattu au Beverhoutsveld, il partageait peut-être toutes les sympathies de leur ancien doyen, Gilbert Mahieu. Il eut pitié d'une si grande infortune, et, jugeant qu'il ne fallait point perdre un instant pour sauver le comte, il l'entraîna dans une maison dont la porte était entr'ouverte.

Qu'on se représente une pauvre habitation où il n'y avait qu'une chambre qui servait de cuisine. Dans une large cheminée, dont quelques lambeaux de toile ornaient le manteau, brûlait un feu de tourbes, et la fumée qui sortait de l'âtre était si noire et si épaisse qu'elle permettait à peine d'apercevoir une échelle qui conduisait au grenier. Une femme était assise près du foyer : elle s'effraya en voyant deux hommes paraître sur le seuil de sa demeure. « Femme, « sauve-moi, lui dit Louis de Male vivement ému, je suis ton « seigneur, le comte de Flandre. » Cette femme avait reçu quelquefois l'aumône aux portes de l'hôtel du comte ; elle n'hésita point à se montrer digne de ses bienfaits et le fit monter sans retard sous le toit, en lui recommandant de se cacher dans la paille d'un méchant grabat. « Or regardez, vous qui oez cette histoire, s'écrie Froissart,

« les merveilleuses adventures ou fortunes qui arrivent par le « plaisir de Dieu : au matin, le comte de Flandre se véoit l'un des « plus grands princes de la terre des crestiens, et au vespre il le « convint muchier en celle povre maison de povre femme. »

Regnier Campioen s'était à peine éloigné lorsqu'il rencontra des Gantois qui allaient de maison en maison chercher le comte de Flandre. Il les rejoignit pour les accompagner dans leurs investigations et pénétra avec eux dans l'humble asile du prince fugitif. La pauvre femme berçait son plus jeune enfant : elle répondit avec calme à toutes les questions qui lui furent adressées. Campioen feignit même de vouloir visiter son grenier, mais il déclara bientôt qu'il n'y avait rien découvert, et ses compagnons, persuadés par ses paroles, allèrent continuer ailleurs leurs recherches désormais inutiles.

Combien dut paraître longue au comte de Flandre, poursuivi par ses ennemis, cette triste nuit du 3 mai 1382 ! Des clameurs lamentables s'élevaient de toutes parts vers le ciel, car les Gantois frappaient sans merci les magistrats et les membres des métiers qui avaient accompagné, la veille, Louis de Male au Beverhoutsveld. Cependant Philippe d'Artevelde et Pierre Van den Bossche avaient, vers les premières heures du jour, fait défendre, sous peine de mort, que l'on pillât les maisons ou qu'on se livrât à des actes de violence. Les mesures les plus énergiques avaient été prises pour protéger les marchands étrangers, surtout les marchands anglais, et les bourgeois de Bruges avaient été convoqués sur la place du marché. « Voulez-vous, leur dit Philippe d'Artevelde, vivre désormais « comme nos frères et nos alliés ? » Toutes les mains se levèrent en signe d'assentiment. Au milieu de cette assemblée, on vint annoncer à Philippe d'Artevelde que l'un de ses compagnons, qui n'était même point étranger à sa famille, avait méprisé ses ordres et poursuivait le cours de ses vengeances. Il le manda près de lui, et sans lui laisser le temps de se justifier : « Vous eussiez dû, lui « dit-il, donner l'exemple de l'obéissance et vous avez été le premier « à la violer. » Aussitôt après, plaçant les devoirs publics du *rewaert* au-dessus de l'affection privée, il fit précipiter le coupable du haut d'une fenêtre au milieu de ses frères d'armes. Dès ce moment, l'ordre et la paix furent complètement rétablis, toutes les relations commerciales reprirent leur cours, et les bourgeois de Bruges

s'écrièrent : « En Philippe a bon justichier : il est bien taillés « d'estre capitaine de Flandre. »

Les chefs des Gantois s'étaient empressés de faire porter à leurs concitoyens, exténués par la famine, les nombreux approvisionnements, déposés à Damme et à l'Ecluse, de sorte qu'en peu d'heures la désolation fit place à l'allégresse la plus vive; car l'on vit comme par prodige les vivres abonder tout à coup à Gand, comme si l'on eût été à Valenciennes ou à Tournay. En même temps, voulant faire disparaître tout ce qui retraçait l'hostilité des Brugeois et la rendre désormais impossible, ils avaient résolu de démolir les portes de Sainte-Croix, de Sainte-Catherine et de Gand, et autour de chacune de ces trois portes trente pieds de murailles. De nombreux otages avaient été désignés dans le parti des *Leliaerts,* et deux capitaines avaient été chargés de rester à Bruges : l'un était Pierre Van den Bossche ; l'autre, Pierre de Wintere, qui, proscrit autrefois de sa ville natale, y rentrait les armes à la main plus puissant que ceux qui l'avaient exilé.

Au milieu de ces soins, les capitaines gantois continuaient à ignorer ce qu'était devenu le comte. La plupart persistaient à croire qu'il avait réussi à sortir de Bruges le soir même de la mêlée du Beverhoutsveld. Le 4 mai il quitta son asile pendant la nuit pour se diriger, à travers le cimetière et le pré de Saint-Sauveur, vers le fossé de la ville, qu'il traversa dans une nacelle. Il ne connaissait point toutefois les chemins, et entendit bientôt qu'on s'approchait de lui ; il s'était réfugié dans une haie, quand il reconnut la voix de Robert Maerschalck : ceci se passait à Saint-Michel, près du château de Craenenburg, nom de sinistre augure, qui devait rappeler à Maximilien d'Autriche les revers de Louis de Male.

Le comte de Flandre ne dédaignait plus les conseils de Robert Maerschalck. Il le pria de lui enseigner la route de Lille, et ne cessa point de marcher jusqu'à ce qu'il eût rencontré un laboureur à qui il acheta une jument, sur laquelle il se plaça « sans selle et sans pannel. » Ce fut dans ce modeste équipage que l'un des princes les plus illustres de l'Europe s'arrêta à Roulers chez un bourgeois qui tenait l'hôtellerie du *Cornet*, à qui il dit comme à la pauvre veuve de Bruges : « Sauve-moi, je suis ton sire le comte de Flandre. » Celui-ci, s'honorant par la même fidélité au malheur, lui donna le meilleur cheval de ses écuries, et ne le quitta que lorsqu'il l'eut

conduit à Lille. Chaque jour de nombreux chevaliers, échappés aux mêmes désastres, venaient l'y rejoindre, et ce fut dans cette ville qu'il apprit la mort de sa mère qui lui laissait le comté d'Artois, au moment même où sa puissance paraissait plus faible et plus ébranlée que jamais.

Ypres, Courtray, Bergues, Cassel, Poperinghe et Bourbourg avaient embrassé successivement la cause des communes flamandes. A Ypres, Philippe d'Artevelde harangua le peuple du haut d'une tribune qui avait été élevée sur la place du marché ; à Courtray, il présida à l'élection des nouveaux échevins. Lorsqu'il rentra à Gand, tous les bourgeois se rendirent au devant de lui en le saluant par de longues acclamations. Il était plus respecté dans toute la Flandre que s'il eût été le comte lui-même : il avait autant de valets et de coursiers qu'un grand prince, et chaque jour les trompettes sonnaient aux portes de l'hôtel, où, vêtu d'écarlate et de menu vair, il réunissait les dames et damoiselles dans de somptueux banquets.

L'écho de la bataille de Beverhoutsveld avait retenti, selon le témoignage de Froissart, depuis le Rhin jusqu'au delà des Pyrénées.

Les villes du Brabant et du pays de Liége se souvenaient de la confédération de 1339, et elles disaient de nouveau : « Nous serons tous un, eux avec nous et nous avec eux. »

En France, les états généraux, invités à faire connaître leur réponse aux intimations menaçantes des oncles de Charles VI, avaient déclaré que tous leurs commettants préféraient la mort au rétablissement des impôts. On avait vu, disait-on, une flamme brillante serpenter, par un temps serein, autour des remparts de Paris et se montrer successivement à tous les points de l'horizon : c'était le mouvement qui partait de la capitale du royaume pour se propager dans toutes ses cités et dans toutes ses provinces, à Reims comme à Orléans, à Rouen comme à Blois, dans le Beauvoisis comme dans la Champagne.

En Angleterre, le roi Richard II avait réussi à disperser les rassemblements tumultueux des hommes des communes qu'un grand nombre de Flamands avaient rejoints ; mais la mort de Walter Tyler n'empêchait point le parlement de déclarer que si l'on voulait sauver le royaume, une réforme immédiate était devenue nécessaire, et qu'il fallait concilier la dignité royale avec les besoins et les droits des communes.

Louis de Male avait quitté Lille où il ne se croyait plus en sûreté, et s'était retiré d'abord à Hesdin, puis à Bapaume. Ce fut dans cette dernière ville qu'il fit décapiter les otages de Courtray, pour punir leurs concitoyens d'avoir accueilli les Gantois : vengeance qui rappelait ses revers sans pouvoir lui tenir lieu de victoire.

Cependant le parti *leliaert* comptait encore des chevaliers aussi intrépides que ceux qui, sous Louis de Nevers, avaient combattu les communes flamandes alliées à Edouard III. Le 17 mai, Daniel d'Halewyn et ses frères, réunissant sous leur bannière les sires de Moorslede, d'Haveskerke, de Moerkerke, de la Hamaide, de Condé, de Meetkerke, de Wavrin, de Montigny, de Poucke, d'Hondschoote, de Rasseghem, de Rodes, de Masmines, de Liedekerke, de Calonne, et d'autres nobles des plus illustres maisons de Flandre, d'Artois et de Hainaut, s'enfermèrent précipitamment à Audenarde. Ils formaient à peine cent cinquante lances; mais Daniel d'Halewyn, avant de s'éloigner de Lille, avait juré au comte qu'il défendrait vaillamment les murailles d'Audenarde: jamais serment ne fut plus important ni mieux gardé.

Philippe d'Artevelde avait fait publier un mandement général, afin que toutes les communes de Flandre convoquassent leurs nombreuses milices. Elles se hâtèrent d'accourir à sa voix, et dans les premiers jours de juin, cent mille hommes campaient aux bords de l'Escaut. Philippe d'Artevelde voyait autour de lui les fils des compagnons de son père, Simon de Vaernewyck, Jean de Beer, Goswin Mulaert. Toute son armée demandait à grands cris le combat, et ce fut une faute irréparable de ne pas profiter de cet enthousiasme, puisqu'il s'agissait non-seulement de rétablir la paix de la Flandre, mais de la rétablir assez tôt pour que la Flandre pût, en secondant les efforts des communes françaises, rendre impossible l'exécution des desseins hostiles des oncles de Charles VI. On racontait dans toutes les contrées voisines, et cela n'était que trop vrai, que Philippe d'Artevelde avait résolu de s'emparer d'Audenarde sans livrer un seul assaut, espérant beaucoup de ses machines de guerre et encore plus de la famine, qui ne devait pas tarder à se faire sentir parmi les assiégés. On arrivait du Brabant et même de l'Allemagne pour visiter les tentes innombrables des milices communales; les uns admiraient les halles qu'elles avaient construites pour les marchands de draps et de pelleteries, le marché où les fermières, cou-

vertes de riches joyaux, étalaient leur beurre, leur lait et leurs fromages, les vastes tavernes où coulaient sans cesse les vins les plus précieux du Rhin et de Malvoisie; d'autres passaient du quartier des Gantois, placé du côté du Hainaut, par un pont construit sur l'Escaut, au quartier des Brugeois, et de là ils reconnaissaient au nord d'Audenarde, à leurs pavillons variés, les communes d'Ypres, de Courtray, de Poperinghe, de Cassel et du Franc. Ce qui excitait surtout leur étonnement, c'étaient les balistes, les canons et les terribles engins des Flamands, parmi lesquels se voyait une grande bombarde dont on entendait la détonation à six lieues.

Le sire d'Halewyn continuait à opposer à la supériorité numérique des assiégeants la plus héroïque résistance. Par ses ordres, on avait détruit ou couvert de terre les maisons situées le plus près des remparts, et l'on avait même jugé prudent d'enfermer tous les habitants dans les églises, afin que les hommes d'armes n'eussent à redouter ni leurs plaintes, ni quelque émeute imprévue. Ce fut toutefois parmi les sergents eux-mêmes que le mécontentement se manifesta d'abord. Depuis plusieurs semaines, ils ne recevaient plus de solde; enfin un marchand consentit à leur avancer six mille francs pourvu que le comte fît déposer cette somme chez un changeur de Valenciennes, et un valet traversa pendant la nuit les eaux de l'Escaut et le retranchement des assiégeants pour aller annoncer à Louis de Male l'arrangement qui avait été conclu.

Le comte de Flandre se trouvait en ce moment à Hesdin, les lettres que lui adressait Daniel d'Halewyn lui apprirent la triste situation des défenseurs d'Audenarde, et, s'arrachant de son honteux repos, il se rendit sans délai près du duc de Bourgogne, afin de réclamer l'appui de son influence dans le conseil du roi. Le duc de Bourgogne, qui avait épousé l'héritière de la Flandre, était plus intéressé que personne à voir comprimer le mouvement des communes flamandes. Il s'empressa d'accourir à Senlis où était la cour, et y eut une longue conférence avec son frère le duc de Berri. Ils s'entretenaient des troubles de Flandre, lorsque Charles VI arriva tout à coup auprès d'eux en riant et un épervier sur le poing. Il s'écria aussitôt que son plus grand plaisir serait d'abattre l'orgueil des Flamands. L'héritier de Charles le Sage, pauvre enfant à l'esprit prématurément affaibli, ne voyait dans cette grande lutte qu'un champ clos chevaleresque où il pourrait, en brisant sans danger quelques



lances, s'égaler aux preux dont les romans avaient charmé ses premiers loisirs. Il ne cessait d'en entretenir tous ceux qui l'entouraient, et les mêmes images le préoccupaient pendant son sommeil. Peu de jours après son entrevue avec ses oncles, il rêva qu'il se trouvait au milieu de tous les barons de son royaume : le comte de Flandre était venu lui offrir un beau faucon, et, dans son impatience de l'essayer, il le faisait lancer par le sire de Clisson; l'oiseau avait pris son essor vers la Flandre, et il l'avait suivi à cheval jusqu'à ce qu'il se vît arrêté par de vastes marais couverts de ronces et de broussailles, mais un cerf ailé vint s'offrir à lui et le porta à travers les airs : son faucon s'était emparé d'un si grand nombre de hérons qu'on ne saurait le dire. Ce songe plaisait beaucoup au jeune prince, qui ne tarda point à placer le cerf volant dans sa devise; et les oncles du roi, mettant à profit cette ardeur puérile, convoquèrent immédiatement à Arras le ban et l'arrière-ban du royaume.

Ce fut dans ces circonstances qu'un héraut de Philippe d'Artevelde arriva à Senlis avec une lettre « moult douce et moult amiable, » dans laquelle les communes flamandes priaient le roi de vouloir bien les réconcilier avec leur seigneur et de se contenter d'une médiation pacifique, lui promettant, s'il renonçait à soutenir le comte par la force des armes, de conserver elles-mêmes la neutralité dans les querelles de la France et de l'Angleterre. Les conseillers du roi ne répondirent rien au messager et le firent même mettre en prison ; cependant quelques jours après il fut délivré : on s'était souvenu de la puissance de Jacques d'Artevelde et de son alliance avec Edouard III, et les oncles de Charles VI avaient résolu de chercher, comme Philippe de Valois, à détourner à la fois les communes flamandes de leurs projets hostiles et du respect qu'elles portaient au *rewaert*.

Les évêques de Laon, d'Auxerre et de Beauvais, Gui d'Honnecourt, Arnould de Corbie, le sire de Rayneval et d'autres chevaliers se rendirent à Tournay : mais les capitaines des milices flamandes avaient déclaré qu'ils n'entameraient aucune négociation pour la paix avant la reddition d'Audenarde et de Termonde, les seules villes qui n'eussent point reconnu leur autorité. Les ambassadeurs français n'étaient pas autorisés à céder à de si grandes exigences : le but de leur mission n'était pas de conclure la paix en livrant aux

communes les forteresses du comte, mais de chercher à les sauver par leurs négociations. Ils insistèrent pour qu'on leur adressât des sauf-conduits, en se contentant d'exprimer le désir de traiter avec les magistrats des bonnes villes, et, dès le 16 octobre, ils signèrent des lettres qui, bien que le nom de Philippe d'Artevelde y fût inséré, furent toutefois adressées directement aux trois bonnes villes de Flandre.

Philippe d'Artevelde se trouvait à Gand lorsque ces lettres y furent portées : telles étaient la confiance et l'autorité dont il était investi, que s'il eût été absent personne n'eût osé les ouvrir. A Bruges et à Ypres on arrêta les messagers envoyés par les ambassadeurs français, et, le 20 octobre, Philippe d'Artevelde termina les négociations par un important manifeste où il justifiait toute la conduite des communes flamandes, en déclarant que si Charles VI refusait d'exercer la médiation pacifique qu'elles attendaient de lui comme de leur souverain seigneur, ses projets d'éveiller des discordes dans le pays ne réussiraient point, et que l'on ne redoutait pas davantage ses armées ni sa grande puissance.

Les oncles du roi se trouvaient à Péronne. Ils furent fort irrités de voir que Philippe d'Artevelde rejetait ainsi les propositions qu'ils lui adressaient. Le comte de Flandre était le seul qui s'applaudît de l'orgueil des Flamands, parce qu'il se flattait de pouvoir rentrer triomphant dans ses Etats, comme son père après la bataille de Cassel. « Comte, lui avait dit le roi au milieu de tous ses conseil-
« lers, vous retournerez en Artois et brièvement nous serons à
« Arras, car mieux ne pouvons-nous montrer que la querelle soit
« nôtre que de approcher nos ennemis. »

Il semble que Philippe d'Artevelde ait conservé assez longtemps, après la bataille de Beverhoutsveld, l'espoir de voir le roi de France céder aux plaintes des communes françaises et à l'avis de plusieurs de ses conseillers qui s'efforçaient de le dissuader de toute expédition en Flandre. Lorsque les tentatives des ambassadeurs arrivés à Tournay l'eurent convaincu qu'ils ne cherchaient qu'à exciter des troubles pour affaiblir la Flandre, il n'hésita plus à traiter avec les Anglais. Les lettres de sauf-conduit accordées par le roi Richard II portent la date du 7 octobre 1382, et ce ne fut que deux jours avant l'arrivée des messagers français dans les bonnes villes de Flandre que les communes envoyèrent des députés à Londres, parmi lesquels

il faut citer François Ackerman et Rasse Van de Voorde, et au premier rang un savant théologien nommé Jean de West, qui, après avoir été tour à tour chapelain de Saint-Donat de Bruges, et doyen de Cambray et de Tournay, avait été élu, lors du schisme, évêque de Tournay par les partisans du pape Urbain VI, tandis que le siége de cette ville restait occupé par un prélat favorable à Clément VII. Les députés des communes flamandes se dirigèrent de Bourbourg vers Gravelines et de là vers Calais, où le gouverneur anglais, messire Jean d'Evereux, l'un des ancêtres du comte d'Essex, si fameux sous le règne d'Elisabeth, leur fit grand accueil. Un vent favorable favorisa leur débarquement à Douvres, et ils poursuivirent aussitôt leur voyage vers Londres. Une audience solennelle leur fut accordée au palais de Westminster : ils y exposèrent leur mission en présence du duc de Lancastre, des comtes de Buckingham, de Kent et de Salisbury, « et partout, dit Froissart, estoient bien venus « espécialement du commun d'Angleterre, quand ils dirent qu'ils « estoient de Gand, et disoient que les Gantois estoient bonnes « gens. »

Cependant tout se préparait en France pour une lutte complète et décisive ; mais ce n'est point dans quelques séditions et au milieu de quelques tentatives anarchiques qu'il faut en chercher le véritable caractère. Certes, parmi les laboureurs de France et d'Angleterre, chez les fils de Jacques Bonhomme, de même que chez les compagnons de Wat-Tyler et de Jack Straw, il y avait une excitation violente provoquée par les malheurs de tout genre qui s'étaient appesantis sur les pauvres cultivateurs, pillés par les gens de guerre : leurs passions grossières et brutales les portaient à d'horribles excès ; mais dans les classes éclairées, parmi tous les bourgeois et même chez un grand nombre de nobles, on retrouvait un sincère enthousiasme pour les traditions des libertés communales. Le vénérable Jean Desmarets était l'un de ces hommes qui avaient appris par une longue expérience, comme Charles V dans ses dernières années, à placer le salut des peuples dans une paix stable que garantiraient le respect de leurs droits et la régularité de leurs institutions. Leurs adversaires étaient au contraire des princes cruels et jaloux qui ne voulaient rendre la royauté absolue que pour être seuls à s'en disputer la tutelle, des barons qu'effrayait le mouvement communal, parce que leurs rigueurs dans leurs domaines

avaient contribué à le faire naître, ou des chevaliers de noblesse douteuse dont les ancêtres étaient les courtisans de Philippe le Bel ou de Philippe de Valois. Ce fut ainsi que l'on vit les comtes de Foix et d'Armagnac, si redoutés dans le Midi, oublier leurs querelles et se diriger vers la Flandre en même temps qu'un sire de Revel, qui s'appelait Antoine Flotte. Jusque dans les montagnes de la Savoie et de l'Auvergne, jusque dans les plaines de la Lorraine et de la Gascogne, les feudataires de Charles VI s'empressaient de déployer leur pennon et d'obéir au mandement du roi qui était allé lui-même prendre l'oriflamme à Saint-Denis.

Tandis que Philippe d'Artevelde exhortait les bourgeois d'Ypres et de Courtray à se bien défendre, le roi de France recevait, à l'abbaye de Saint-Nicolas-au-Bois, l'hommage de Louis de Male; mais le dessein d'envahir la Flandre paraissait si périlleux que son frère avait été laissé à Péronne, afin qu'un désastre commun ne détruisît point toute la postérité de Charles V. Lorsque Charles VI arriva le 4 novembre à Arras, rien n'était encore décidé sur la route que suivrait l'armée, et l'on commençait à croire que si les passages de la Lys étaient bien gardés, il serait impossible d'entrer en Flandre. Les uns proposaient de remonter jusqu'aux sources de la Lys; mais la saison était si avancée que l'on devait craindre de trouver des chemins impraticables dans les terres argileuses des pays de Cassel, de Bourbourg et de Furnes. Les autres jugeaient préférable de se diriger vers Tournay et d'y traverser l'Escaut pour aller attaquer les Gantois au pied des murailles d'Audenarde. Le connétable de France, Olivier de Clisson, soutint au contraire qu'il fallait sans hésiter marcher droit aux Flamands, afin de les combattre avant l'arrivée des Anglais. On savait que Philippe d'Artevelde avait annoncé à Ypres la conclusion d'une étroite fédération avec Richard II, et qu'il s'applaudissait de voir régner dans le ciel les vents d'ouest qui devaient favoriser la navigation de ses alliés : on ajoutait qu'une flotte était prête à aborder à Calais. L'avis d'Olivier de Clisson prévalut, et l'on ne songea plus qu'à régler l'ordre de marche de l'armée. Un chevalier flamand, Josse d'Halewyn, qui, de même que Guillaume de Mosschere en 1302, conduisait les étrangers dans le domaine de ses pères avant de concourir à leurs efforts pour ruiner sa patrie, guidait dix-huit cents ouvriers chargés d'élargir les routes, de couper les haies, de combler les ruisseaux. A l'avant-garde parais-

saient les maréchaux de l'armée avec six mille quatre cents hommes d'armes, quatorze mille arbalétriers et cinq mille gens de pied recrutés en Artois. Le corps de bataille où se trouvait le roi comptait douze mille hommes d'armes et dix-huit mille arbalétriers. Le comte de Flandre avait prodigué tous ses trésors pour réunir seize mille hommes sous sa bannière dans ce camp où l'on rêvait la dévastation de ses Etats. A son exemple, le duc de Bourgogne avait fait fondre à Malines une partie de la vaisselle et des joyaux de Marguerite de Male, pour entretenir à ses frais un grand nombre de chevaliers, parmi lesquels on remarquait les comtes d'Eu et de la Marche, l'amiral de France, Jean de Vienne, les sires de Châlons, de Vergy, d'Antoing, de Charny, de Montaigu. A ces corps principaux se joignaient un grand nombre de troupes indisciplinées, composées principalement d'aventuriers bretons qui conservaient le nom si redouté de grandes compagnies. Les oncles du roi avaient jugé utile de réclamer leur concours depuis que, dans un conseil tenu à Montargis, ils avaient résolu que l'on n'associerait à cette expédition aucun corps de milices communales. Suivant les données les plus exactes, l'armée de Charles VI ne comptait pas moins de quatre-vingt mille hommes.

D'Arras le roi s'était dirigé vers Lens et de là vers Lille, où l'on avait préparé un hôtel pour le recevoir; mais des espions flamands y mirent le feu, et les Français s'avancèrent de Seclin jusqu'à l'abbaye de Marquette. C'était à Commines qu'ils se proposaient de franchir la Lys; mais lorsque les maréchaux s'approchèrent, ils trouvèrent le pont rompu et remarquèrent sur l'autre rive Pierre Van den Bossche, qui s'était placé, une hache à la main, devant neuf ou dix mille hommes rangés en bon ordre. On ne pouvait plus songer à tenter en cet endroit le passage de la rivière; les valets que l'on avait envoyés pour reconnaître le pays n'avaient point apercu de gués, et le connétable lui-même se voyait, à son grand regret, réduit à déclarer qu'il ne restait d'autre ressource que de se retirer vers Aire où existait un pont sur la Lys.

La folle témérité de quelques jeunes bannerets devait déjouer toutes les prévisions des conseillers les plus sages de Charles VI et renverser les espérances des Flamands. Trois nacelles avaient été portées de Lille; on les lança secrètement dans la Lys à quelque distance du pont de Commines. Les sires de Saimpy, d'Enghien, de

Vertaing et d'autres chevaliers s'y précipitèrent aussitôt, et à mesure qu'ils atteignaient la rive opposée, ils se cachaient dans un petit bois d'aunes pour attendre leurs compagnons. Le maréchal de Sancerre les avait rejoints avec quatre cents hommes d'armes, et un si grand enthousiasme les animait que le sire de Rieux, envoyé vers eux par le connétable, oublia sa mission pour s'associer à leur entreprise. Olivier de Clisson ne s'en alarma que davantage : cependant, voyant qu'il était trop tard pour faire entendre ses conseils et qu'il ne lui restait plus qu'à employer tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour aider ses compagnons d'armes, il donna aux arbalétriers l'ordre de s'avancer vers le pont de Commines. Ils avaient amené avec eux de nombreuses bombardes qu'ils placèrent vis-à-vis des ennemis, et multiplièrent leurs efforts pour s'emparer du passage de la Lys. Quoique toutes leurs attaques eussent été repoussées, ils avaient réussi à attirer sur un seul point, pendant toute la journée, l'attention des milices communales de Flandre.

L'étonnement de Pierre Van den Bossche fut extrême quand il vit vers le soir la petite armée du sire de Saimpy qui venait bravement lui présenter bataille: quelques-uns de ses amis l'engageaient à l'attaquer sans délai; mais il rejeta leur avis, soit qu'il subît cette influence fatale qui désarme le courage à l'approche des revers, soit que, par une prudence mal justifiée, il se crût plus assuré de la vaincre le lendemain. Les Flamands, dociles à sa voix, restaient immobiles dans leur position; autant leur attitude était calme et silencieuse, autant l'agitation était grande parmi les Français, qui, sur l'autre rive de la Lys, se voyaient condamnés à être les témoins d'une lutte inégale dans laquelle ils ne pourraient secourir leurs amis et leurs frères. Olivier de Clisson était surtout en proie à une vive anxiété, et on l'entendait répéter à haute voix : « Pourquoi suis-je connétable de France? »

Déjà le jour finissait et la nuit approchait froide et longue comme elle l'est toujours en Flandre au mois de novembre, surtout dans un pays couvert de prairies et de marais. Tandis que les hommes d'armes du connétable s'efforçaient de rétablir le pont de Commines, en jetant sur les piliers à demi détruits des planches et des débris de boucliers, le sire de Saimpy et ses compagnons campaient au milieu de la boue, n'ayant point de provisions pour réparer leurs forces, et glacés par la pluie qui ne cessait de tomber

à torrents; tous se montraient toutefois pleins de courage et d'espoir : ils comprenaient que de leur succès dépendait l'issue de l'expédition de Charles VI, et chacun d'eux faisait entendre tour à tour les cris d'armes de tous les barons français, afin d'exagérer leur nombre aux yeux des défenseurs de Commines.

Lorsqu'au lever de l'aurore les Flamands s'avancèrent en silence pour surprendre les Français, ceux-ci trouvèrent dans la supériorité des armes un avantage propre à balancer celui que les Flamands plaçaient dans la force du nombre. Les chevaliers arrêtaient de loin les hommes des communes avec leurs longues lances, et déchiraient aisément leurs cottes de mailles, grâce à leurs glaives de Bordeaux. Le désordre se mit bientôt dans les rangs des assaillants : une devineresse leur avait annoncé qu'elle ferait la première couler le sang français et que ce serait le signal de la victoire : mais elle fut tuée dès le commencement du combat. Au même moment, Pierre Van den Bossche reçut deux blessures, l'une à l'épaule, l'autre à la tête ; son frère, qui était capitaine du château de Gavre, périt en voulant le défendre, et ce fut à grand'peine que ses compagnons parvinrent à le porter hors de la mêlée. Privés de leur chef, les Flamands reculaient, mais ils étaient prêts à se rallier, et le tocsin qui retentissait dans les campagnes appelait tous les laboureurs à leur aide, lorsqu'un cri effroyable retentit des remparts de Commines. Le pont avait été rétabli, et le connétable venait de passer la Lys avec l'avant-garde de l'armée française qu'appuyaient les hommes d'armes du comte de Flandre. Louis de Male introduisait lui-même le successeur de Philippe le Bel dans l'héritage de Gui de Dampierre.

La résistance avait cessé. La ville de Commines fut saccagée et l'on égorgea tous les habitants, qui s'étaient réfugiés dans les églises, et bientôt les flammes, qui s'élevaient de ces ruines vers le ciel, se reflétèrent dans un autre incendie : c'était celui du bourg de Wervicq, fameux par ses richesses et l'industrie des tisserands : les Bretons du sire de Laval y avaient trouvé tant d'or et tant d'argent qu'ils avaient abandonné les draps les plus précieux aux sergents d'armes.

Charles VI avait quitté l'abbaye de Marquette : il crut avoir sa part dans le triomphe des siens en passant la nuit au milieu des cendres fumantes de Commines; le lendemain, il poursuivit sa

marche et campa sur le mont Saint-Eloi : il n'était plus qu'à une lieue d'Ypres.

Ce fut au mont Saint-Eloi que les princes français reçurent d'importantes nouvelles de Paris. Pendant quelque temps, les Parisiens avaient été calmés par les pompeuses promesses du duc de Bourgogne; mais un secret pressentiment leur annonçait que l'armement du roi Charles VI menaçait autant leurs priviléges que ceux des cités flamandes. Ils n'hésitèrent plus et arrêtèrent les chariots destinés à l'expédition. Ils eussent même renversé le château du Louvre et les autres forteresses qui entouraient Paris, si un de leurs chefs n'eût réussi à leur faire entendre le langage de la prudence et de la modération. « Attendez, leur disait-il, que nous « ayons appris le triomphe des Gantois. » Le bourgeois, respecté de tous, qui parlait ainsi, était un vieillard qui avait autrefois été l'ami de Marcel. Son nom expliquait peut-être aussi bien son influence que ses sympathies : il s'appelait Nicolas le Flamand.

Ce mouvement des Parisiens inquiétait d'autant plus les oncles du roi que, bien qu'ils eussent obtenu un éclatant succès au pont de Commines, ils n'avaient encore soumis aucune ville importante de la Flandre. Une tentative dirigée la veille contre Ypres avait été repoussée, et le bruit courait que toutes les communes des châtellenies d'Ypres, de Cassel et de Bergues s'armaient pour les attaquer en leur rendant toute retraite impossible ; il arriva même, dans la soirée du 19 novembre, que les Français prirent le bruit que faisaient quelques valets en se disputant, pour une agression imprévue. On alluma à la hâte des flambeaux. Les chevaliers s'armèrent et rangèrent leurs gens sous leurs pennons, et la nuit s'était presque entièrement écoulée lorsqu'ils se crurent assez rassurés pour rentrer dans leurs tentes.

Il était trop tard pour reculer : c'était dans les campagnes de la Flandre, théâtre de tant de sanglants combats, que devait se dénouer cette lutte mémorable où derrière les milices flamandes combattaient toutes les communes de France. Du sommet du mont Saint-Eloi Charles VI pouvait apercevoir les hauteurs de Cassel et les prairies de Courtray : devant lui s'ouvrait l'avenir, c'est-à-dire le triomphe ou le revers, sombre mystère caché dans les desseins de la Providence.

Cependant Charles VI se sentait plus faible : il defendit aux

hommes d'armes de piller les biens de ceux qui se soumettraient, et offrit des conditions si avantageuses à la ville d'Ypres qu'elle livra son capitaine, Pierre Van den Broucke. Les Français avaient promis aux bourgeois d'Ypres que tous leurs biens seraient respectés et que personne ne pénétrerait dans leurs remparts. En effet, Charles VI avait porté son camp près des étangs de Zillebeke, et un grand nombre de membres des métiers avaient pu se retirer à Courtray, quand le sire de Neuillac et d'autres chevaliers français, se proposant d'aller attaquer la partie occidentale de la Flandre, jugèrent que pour atteindre leur but ils devaient traverser Ypres. Ils y laissèrent même quelques-uns de leurs hommes d'armes qu'on empêcha à grand'peine de piller. Ceux qui accompagnaient le sire de Neuillac se dédommagèrent à Poperinghe où ils égorgèrent les habitants et saccagèrent tout ce qu'ils possédaient. Cassel, Bergues, Bourbourg, Dunkerque, Bailleul, Messines, redoutant une semblable dévastation, se soumirent. Toutes ces villes, imitant l'exemple des habitants d'Ypres, avaient aussi livré leurs capitaines qui furent immédiatement décapités.

Les hommes d'armes français continuaient à recueillir un immense butin. Depuis plusieurs mois, les fermiers du sud de la Lys, prévoyant leur arrivée, avaient conduit tout leur bétail dans les riantes prairies de la West-Flandre. C'était aussi dans ce pays que l'on fabriquait des étoffes précieuses qui étaient recherchées dans toutes les contrées de l'Europe. Un vaste marché s'était établi au camp de Charles VI: on y offrait à vil prix ce qui, peu de jours auparavant, formait le trésor du laboureur ou la laborieuse récompense des efforts de l'ouvrier; enfin, les Bretons trouvèrent que leurs pillages encombraient trop le marché : ils réunirent des chariots et les chargèrent des dépouilles de la Flandre. Plusieurs jours s'écoulèrent dans ces scènes d'épouvante et de désolation. Les chefs de l'armée ne pouvaient retenir leurs hommes d'armes sous les drapeaux : Louis de Male lui-même n'osait se plaindre de ce dont il était chaque jour le témoin. De plus en plus méprisé par ceux-là mêmes qui s'étaient armés à sa prière, il n'était plus appelé au conseil du roi, et les maréchaux avaient ordonné à ses hommes d'armes de crier : « Montjoie Saint-Denis ! » et de ne plus porter l'antique massue armée du *scharmsax*, énergique emblème de leur nationalité, que les historiens du quatorzième siècle appellent le

bâton à viroles. Il leur avait été également défendu de parler la langue flamande, désormais condamnée comme le peuple dont elle rappelait l'existence. Antoine Flotte, compagnon d'armes de Charles VI, se souvenait sans doute que ce n'était point en français que Breydel et Coning avaient prononcé à Bruges et à Courtray le *væ victis !*

Dès que Philippe d'Artevelde avait connu le passage de la Lys, il s'était rendu à Gand où dix mille bourgeois s'éloignèrent aussitôt de leurs foyers pour le suivre à Bruges. Pierre Van den Bossche, à peine guéri de ses blessures, et Pierre de Wintere, que les mêmes revers avaient chassé de Warneton, exhortèrent également les bourgeois à résister vaillamment aux Français, leur disant que si Charles VI s'était avancé jusqu'à Ypres, ils ne pouvaient oublier que l'armée de Philippe le Bel avait aussi pénétré jusqu'aux remparts de Courtray. A Damme, à Ardenbourg, à l'Ecluse et dans le pays des Quatre-Métiers, les communes armèrent de nouvelles milices. Philippe d'Artevelde avait déjà choisi vingt mille combattants parmi ceux qui assiégeaient Audenarde, de sorte que toutes ses forces réunies comprenaient environ cinquante ou soixante mille hommes.

Il a paru à quelques historiens que Philippe d'Artevelde avait fait une grande faute en quittant le siége d'Audenarde, car les pluies et le mauvais temps n'eussent peut-être pas permis d'aller l'y combattre ; selon une autre opinion, il eût agi plus habilement s'il était resté à Courtray, placé sur le flanc de l'armée ennemie, prêt à la surprendre au premier moment favorable, et ne pouvant être lui-même attaqué qu'en la forçant de tenter de nouveau le passage de la Lys, qu'aurait défendu cette fois une armée plus nombreuse que celle de Pierre Van den Bossche. N'y avait-il pas d'ailleurs, dans les souvenirs des plaines de Courtray, une source éternelle d'enthousiasme et presque un gage de victoire ? Cependant, en étudiant la situation des choses, on reconnaît bientôt qu'il ne dépendit de Philippe d'Artevelde de livrer bataille aux Français ni devant Audenarde, ni à Courtray. C'eût été assurément un immense avantage que de temporiser jusqu'à l'arrivée des Anglais, dont les ambassadeurs étaient venus chercher à Calais la ratification du *rewaert* et renouveler eux-mêmes leurs promesses d'alliance, et surtout de pouvoir attendre un secours bien plus prochain, bien plus certain que celui des Anglais, l'approche de l'hiver, qui devait inévitablement

dissoudre tout l'armement de Charles VI; mais après la perte d'Ypres, il était un devoir auquel le *rewaert* de Flandre ne pouvait se dérober : il fallait défendre Bruges dont il avait lui-même fait démanteler les murailles, et il était d'autant plus urgent de protéger cette ville qu'il était à craindre que les *Leliaerts*, qui s'y trouvaient en grand nombre, ne s'empressassent d'imiter cè qui avait eu lieu à Ypres en livrant leurs portes aux Français.

A ce point de vue, la position que Philippe d'Artevelde occupa le 25 novembre à Roosebeke était admirablement choisie : elle commandait la route d'Ypres à Bruges et s'appuyait à la fois sur Dixmude, sur Roulers et sur Thourout. Son camp, placé sur une colline parsemée de broussailles, au pied de laquelle coulait un ruisseau, était à peu près inabordable pour la chevalerie française. En conservant cette position, il pouvait troubler les ennemis dans leur mouvement s'ils se dirigeaient vers la forteresse d'Audenarde, dont le siége n'avait point été levé ; il les obligeait, s'ils voulaient l'attaquer, à accepter pour champ de bataille le terrain où il avait élevé ses retranchements.

Dès que l'on eut appris à Zillebeke la marche des Flamands de Courtray vers Roulers, l'armée française, que le duc de Berri venait de rejoindre avec des renforts considérables, se porta en avant; mais les maréchaux ne tardèrent point à annoncer que Philippe d'Artevelde s'était avancé jusqu'à Roosebeke pour couvrir la route de Bruges, et les Français s'arrêtèrent sur les hauteurs de Passchendale. Les conseillers de Charles VI avaient jugé utile de prendre des précautions extraordinaires pour mettre le jeune prince à l'abri de tout péril : on voulut même enlever le commandement de l'armée au sire de Clisson pour le charger de ce soin; mais le connétable maintint sa prérogative, et l'on se contenta de placer près du roi huit braves chevaliers qui ne devaient point le quitter un instant. Lorsque toutes ces dispositions eurent été approuvées, un dernier message fut adressé à Philippe d'Artevelde : on lui offrait la paix si ses compagnons voulaient demander merci au comte et s'engager à payer six mois de solde aux hommes d'armes français; mais les capitaines des communes flamandes répondirent unanimement qu'ils ne déposeraient point les armes tant que le comte ne leur aurait pas rendu les priviléges qu'ils avaient reçus de Robert de Béthune après la bataille de Courtray.

Cependant Philippe d'Artevelde ne comprenait point le péril qui le menaçait, et la prudence eût pu donner de meilleurs conseils à son audace. Il se souvenait de son triomphe du Beverhoutsveld, où, avec cinq mille Gantois résolus à mourir, il avait vaincu une multitude confuse et tumultueuse, et, par un vain désir de gloire, il se persuadait qu'il pourrait, avec ses milices réunies à la hâte, disperser aussi aisément la grande ligue de la royauté absolue et de la noblesse féodale. En vain plusieurs des chefs gantois l'avaient-ils conjuré de ne pas compromettre dans une lutte douteuse les destinées de la Flandre et peut-être celle de l'Europe. En vain lui représentait-on que déjà des chevaliers anglais avaient abordé à Calais pour le rejoindre. Le 26 novembre au soir, il réunit tous les capitaines dans un pompeux banquet et leur annonça la bataille pour le lendemain, en les exhortant à montrer pour la légitime défense de leurs franchises tout le courage qu'attendaient d'eux les communes de France.

Philippe d'Artevelde cherchait à propager chez ses compagnons une confiance qui n'était peut-être point exempte de quelque inquiétude secrète : lorsqu'il s'était éloigné d'Audenarde, de nombreuses troupes de corbeaux avaient, disait-on, fait entendre leurs lugubres croassements au-dessus de sa tête. La veille même de la bataille, de sombres pressentiments vinrent l'agiter de nouveau; sa femme, Yolande Van den Broucke, l'avait accompagné et veillait dans sa tente. Peu de jours s'étaient écoulés depuis que son frère avait péri à Ypres, victime de son dévouement à la cause des communes : peu d'heures encore, et un semblable sacrifice devait la rendre veuve. Pendant quelque temps, elle avait suivi en silence le pétillement de la flamme qui dévorait lentement le charbon à demi éteint dans le foyer du *rewaert;* le sommeil se dérobait à ses yeux, et chaque souffle du vent qui frémissait entre les troncs des arbres couverts de givre lui semblait quelque voix de menaçant augure. Enfin, vers minuit elle sortit de sa tente et dirigea ses regards vers le camp de Charles VI où brûlaient un grand nombre de feux, lorsque tout à coup elle crut entendre les cris des Français qui profitaient des ténèbres pour surprendre les Flamands. Elle réveilla précipitamment Philippe d'Artevelde, et celui-ci reconnut les mêmes cris. On sonna aussitôt la trompette, et toutes les milices communales s'armèrent : cependant on apprit bientôt, par les hommes qui faisaient le guet, que les

Français n'avaient point quitté leur position, et Froissart ne peut expliquer cette étrange aventure qu'en rapportant « qu'aucuns « disoient que c'estoient les diables d'enfer qui là jouoient et « tournoient où la bataille devoit estre pour la grand'proie qu'ils « en attendoient. »

La nuit était déja avancée : l'armée flamande ne songea plus qu'à se préparer au combat. Les communes de Gand, d'Alost et de Grammont se placèrent au premier rang ; au second, se trouvaient les milices de Bruges, de Damme et de l'Ecluse ; au troisième, celles du Franc, toutes différentes de costumes, toutes groupées autour de leurs bannières et composées de bourgeois qui n'avaient le plus souvent point de casques et de cuirasses, mais des maillets, des épieux ferrés et de grands couteaux suspendus à leurs ceintures. Au milieu d'elles, quelques archers anglais aiguisaient leurs flèches. Les uns avaient été recrutés par Philippe d'Artevelde à l'époque où il avait commencé le siége d'Audenarde ; les autres étaient accourus de Calais au bruit de l'invasion du roi de France.

Cette même nuit, le comte de Flandre avait été désigné par le connétable pour faire le guet avec ses hommes d'armes, parmi lesquels on remarquait le bourreau, nommé le grand Coppin, et ses seize valets ; mais c'était assez que les chevaliers français lui eussent confié le soin de veiller tandis qu'ils se reposaient : ils ne combattaient pas pour lui et avaient résolu de combattre sans lui. En effet, dès le lever de l'aurore, les capitaines chargés de régler les préparatifs de la journée, firent ordonner que dès que la lutte s'engagerait, sa *bataille* se retirât à part de toutes les autres. Ils prétendaient qu'il ne leur était point permis d'admettre parmi leurs compagnons de périls et de gloire le comte et ses chevaliers, qui appartenaient à la communion du pape de Rome. Louis de Male souffrit sans murmurer ce nouvel outrage ; mais parmi les nobles *leliaerts* qui l'entouraient, il y en eut quelques-uns dont le cœur s'émut aux tristes images de la honte de leur prince et de la désolation de leur pays : ceux-là envoyèrent secrètement un message à Philippe d'Artevelde pour lui annoncer que les Français étaient bien décidés à l'attaquer.

Cependant les Flamands s'étonnaient de plus en plus de ce que les Français ne paraissaient point : ils avaient vu seulement le bâtard de Langres et quelques autres chevaliers qui comprenaient

la langue flamande s'approcher de leur position pour la reconnaître et s'éloigner. Leur patience se lassait : il était huit heures du matin et un épais brouillard leur rappelait la fameuse journée de Courtray, sans qu'ils songeassent à imiter la prudence de leurs aïeux, qui avaient attendu sans s'ébranler le choc de la chevalerie française. Philippe d'Artevelde ne se croyait que trop assuré du succès, parce qu'à l'exemple de Guillaume de Juliers, de funeste mémoire, il avait recommandé à tous les siens d'entrelacer leurs bras et de porter leurs lourds épieux de fer droit devant eux : au moment de la mêlée, les balles des canons et les traits des arbalétriers devaient leur ouvrir les rangs des chevaliers et des sergents d'armes. Dans cette disposition, tout était prévu pour la victoire, rien pour le revers.

Les Flamands avaient reçu l'ordre de se porter en avant, et, renonçant aussitôt à la protection de leurs retranchements, ils cherchèrent un étroit défilé au milieu des fondrières qui se prolongeaient devant eux pour gravir une vaste colline qu'on nommait le mont d'Or. Ce fut là qu'ils rencontrèrent l'armée française. Le sire de Villiers y avait déployé l'oriflamme autour de laquelle on avait vu voltiger une colombe et presqu'au même moment les rayons du soleil, dispersant la brume, vinrent frapper les milices communales au visage.

Déjà les bombardes flamandes ont donné le signal de la lutte et dès leur première détonation deux chevaliers de Flandre, qui combattent sous les étendards de Charles VI, ont succombé, comme si le ciel ne leur permettait pas d'être les témoins d'un triomphe que leur trahison a préparé : l'un est le sire d'Halewyn ; l'autre, le sire de Wavrin ; Antoine Flotte a été renversé à leurs côtés. Un cri de victoire retentit parmi les Flamands : leur immense bataillon, poursuivant sa marche, heurte avec une force irrésistible l'armée française qui recule d'un pas et demi ; la bannière royale est tombée en leur pouvoir, mais c'est à tort qu'ils se vantent d'avoir conquis l'oriflamme, ignorant que Pierre de Villiers, de même qu'Anselme de Chevreuse, ne livre aux chances de la guerre qu'une bannière « par droite semblance pareille » à celle qui est restée déposée dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis.

Cependant le sire de Clisson avait prévu la tactique des Flamands, et, par une manœuvre habile, il avait étendu rapidement les deux

ailes placées sous les ordres des ducs de Berri et de Bourbon, ordonnant aux chevaliers de renvoyer leurs chevaux et de frapper de loin avec leurs longues lances les bourgeois de Flandre, tandis que leurs valets, se glissant sur le gazon, pénétraient sous les épieux des milices communales et poignardaient leurs adversaires. Ce fut dans cette attaque, d'un caractère tout nouveau dans les fastes de la chevalerie, que se signalèrent les sires de Saint-Didier, de Vergy, de la Roche-Guyon, de Châlons, de Charny, de Villersexel, de Ray, de Châtillon, de Chambly. Ce fut là que Boucicault fit ses premières armes. Il était à peine âgé de vingt ans et comme un Flamand, à la stature gigantesque, se riant de sa jeunesse et de sa petite taille, lui criait de retourner dans les bras de sa mère, il lui enfonça sa dague dans le flanc en lui disant : « Sont-ce là les jeux des enfants de ton pays ? » L'armée flamande reculait à son tour. Les premiers rangs, blessés sans pouvoir se défendre, se rejetaient sur ceux qui les suivaient : si quelques-uns étaient frappés par le fer ennemi, d'autres, plus nombreux, sentaient leurs poitrines se briser dans cet affreux reflux de cinquante mille hommes qui roulaient les uns sur les autres. Sur dix combattants, neuf mouraient étouffés. Parfois cette masse énorme s'arrêtait dans sa lente et tumultueuse retraite, et telle que le sanglier aux abois elle semait l'effroi parmi les chasseurs. Le duc de Bourbon, s'étant trop avancé, fut blessé et jeté à terre et le sire de Cuzant tomba près de lui : mais cette escarmouche fut sans résultat. Les communes flamandes étaient arrivées près du ruisseau au delà duquel elles avaient campé la veille. A mesure qu'elles descendaient dans un terrain humide et marécageux le désordre s'accroissait; chacun s'efforçait d'atteindre le premier la colline opposée. En vain Philippe d'Artevelde cherchait-il à les rallier : il fut entraîné dans leur fuite jusque près d'une montagne qui doit à un sol aride et chargé de gravier, le nom de *Keyaerts-berg*. Pour la tourner et gagner Staden et Thourout et de là Thielt ou Bruges, il n'existait qu'une seule route, tracée dans un profond ravin, au milieu d'un bois dont les rameaux entrelacés formaient tantôt un dôme épais et tantôt une barrière. Ce fut là que Philippe d'Artevelde périt foulé aux pieds des siens, sourds à sa voix et impatients de s'ouvrir un passage pour se dérober à la poursuite des Français. Etrange destinée du père et du fils! Tous les deux, après avoir

consacré leur vie à l'affranchissement et à la gloire de leurs concitoyens, leur durent la mort ; l'un assassiné par des traîtres dans sa ville natale, près du foyer domestique ; l'autre, finissant ses jours au milieu d'une bataille, sans que du moins il lui eût été donné d'être frappé par une main étrangère.

Trois mille Gantois, témoins du désastre du corps principal de l'armée, s'étaient retirés à gauche de la route de Roosebeke vers des prairies à demi couvertes de saules et de broussailles, qu'arrosent les sources de la Mandel : ils y élevèrent à la hâte quelques retranchements et cherchèrent à se défendre, mais, entourés de toutes parts par les Français, ils se virent bientôt chassés de leur position et la plupart furent tués. Toute lutte avait cessé, mais le massacre continua jusqu'au soir sur le champ de bataille. Jamais la Flandre n'eut plus de sujet de deuil ; car la plupart des chroniqueurs évaluent le nombre des morts à vingt-cinq mille et il en est qui le portent à quarante et à soixante mille. « La terre, dit le moine « de Saint-Denis, était inondée d'un déluge de sang. »

Le jeune roi de France n'avait entendu que de loin les acclamations des vainqueurs et les gémissements des mourants. Lorsque tout danger eut disparu, ses oncles allèrent le féliciter de sa victoire et lui montrèrent la plaine couverte des cadavres de ses ennemis. Le royal enfant n'était point satisfait toutefois : il voulait qu'on lui fît voir ce fameux Philippe d'Artevelde dont il avait si souvent entendu répéter le nom. On savait déjà qu'il n'était pas parmi ceux qui avaient quitté le champ de bataille, mais on ignorait ce qu'il était devenu. Les valets de l'armée, espérant une riche récompense, poursuivirent leurs recherches pendant toute la nuit à la lueur des feux qu'on avait allumés avec les débris des épieux flamands; cependant le lendemain vers l'aurore, ils aperçurent, au milieu des victimes sanglantes du combat de la veille, un bourgeois de Gand ou de Bruges qui respirait encore. Ils le relevèrent et ce fut lui qui leur indiqua le corps du *rewaert*. « Je devais hier, dit-il, « recevoir de ses mains l'ordre de chevalerie. » Charles VI put considérer à loisir cet homme, plus puissant peut-être par son nom que par son génie, puis il ordonna qu'on le pendît à un arbre, qui longtemps après resta célèbre dans toute la contrée. Plus généreux à l'égard du soldat blessé qui survivait à son capitaine, il lui offrit de faire panser ses plaies s'il consentait à devenir Français. « C'est

« en vain que vous cherchez à me séduire, répliqua le héros expi-« rant, déjà je sens que mes forces et la vie m'abandonnent. Je fus, « je suis et serai toujours Flamand. » Charles VI, loin d'honorer un si noble courage chez ceux qu'il avait vaincus, ne s'éloigna qu'après avoir fait défendre qu'on les ensevelît, afin qu'ils servissent de pâture aux chiens et aux oiseaux : Philippe le Bel lui en avait donné l'exemple après la journée de Mont-en-Pévèle.

Une profonde terreur régnait à Bruges. Bien que les bourgeois eussent porté tout ce qu'ils possédaient de plus précieux sur des bateaux prêts à appareiller pour les îles de la Zélande, ils avaient résolu de recourir aux prières les plus humbles pour conjurer la colère du roi et l'avidité des Bretons. Charles VI s'était avancé dès le lendemain de la bataille de Roosebeke jusqu'à Thourout. Douze députés de la commune de Bruges, qu'accompagnaient deux frères mineurs, se rendirent près de lui pour implorer sa miséricorde et lui annoncer qu'ils avaient rétabli sur leurs murailles la bannière du comte. Le duc de Bourgogne appuya leurs efforts pour sauver une cité qui, par ses richesses et son commerce avec les nations étrangères, était l'un des plus brillants joyaux de l'héritage de Marguerite de Flandre, et ils trouvèrent également des protecteurs dans le connétable, dans le maréchal de Sancerre, dans le sire de Beaumanoir et dans d'autres chevaliers auxquels ils avaient offert de nombreux présents. Mais Charles VI ne consentit à leur pardonner qu'à cette condition qu'ils indemniseraient les *grandes compagnies* recrutées en Bretagne. Cela n'était point aisé : les députés brugeois eurent à ce sujet de longues conférences avec le sire de Ray, et dès que le chiffre de l'amende eut été fixé, ils firent acte d'hommage, de foi et d'obéissance comme hommes liges du roi de France. Ils renoncèrent à toutes les alliances faites avec les Anglais par Jacques ou Philippe d'Artevelde, et jurèrent de reconnaître dorénavant le pape Clément VII.

Les Bretons, irrités d'avoir vu s'évanouir les espérances qu'ils fondaient sur le sac de Bruges, ravageaient les champs et pillaient les villages. « Les Français, raconte le religieux de Saint-Denis, « égorgeaient tous ceux qu'ils rencontraient, n'épargnant ni le « rang, ni l'âge, ni le sexe, de telle sorte qu'on pouvait dire d'eux : « Ils ont tué la veuve avec l'orphelin, le jeune homme avec la jeune « fille, l'enfant à la mamelle avec le vieillard. » Le comte de

Flandre approuvait ce qu'il ne pouvait empêcher. « Il est quelques « personnes, disait-il à Charles VI, qui demandent, très-redouté « seigneur, comment l'on pourra comprimer l'esprit de révolte inné « chez ce peuple turbulent, soit en épargnant le pays, soit en le ré- « duisant à n'être plus qu'une vaste solitude; pour moi, je me « contenterai de dire que le comté de Flandre est à vous, si vous le « voulez, et j'aurai pour très-agréable tout ce qu'il plaira à votre « royale majesté d'ordonner de sa conquête. »

Le jeune roi de France semblait prendre plaisir à toutes ces scènes de dévastation. Sa raison, déjà chancelante, avait éprouvé, à la vue du massacre de Roosebeke, une émotion profonde qui s'était bientôt transformée en un délire frénétique. Il faisait trembler par ses fureurs ceux qui plus tard devaient en profiter dans l'intérêt de leur ambition. En vain ses conseillers l'engagèrent-ils à marcher vers les remparts de Gand pour y terminer la guerre de Flandre, ou bien à se diriger rapidement vers Calais, afin de reconquérir sur les Anglais surpris cette porte toujours ouverte aux invasions ennemies : leurs efforts furent inutiles. On lui avait raconté que l'on conservait à Courtray, dans l'église de Notre-Dame, cinq cents paires d'éperons, glorieux trophée de la journée de Groeninghe; on lui avait dit aussi que c'était au milieu des dépouilles des serviteurs de Philippe le Bel que l'on avait déposé les lettres secrètes d'alliance des communes de Flandre et de France. C'était assez pour qu'il crût devoir détruire cette ville dont les hommes d'armes du duc de Bourbon s'étaient emparés immédiatement après la bataille de Roosebeke. Depuis sa victoire, il se croyait l'Alexandre d'un autre combat d'Arbelles : il lui fallait l'incendie de Persépolis.

Cependant le comte de Flandre s'était jeté aux pieds du roi et l'avait supplié de renoncer à ses desseins. Charles VI ne voulut point l'écouter : il avait résolu de ne se rendre à Courtray que pour y prononcer une sentence d'extermination. A peine le duc de Bourgogne eut-il le temps de faire enlever de la tour des Halles une horloge qui passait pour l'une des merveilles de la chrétienté : toute la ville fut livrée aux flammes, et les habitants, femmes, enfants et jeunes filles, furent emmenés pour être vendus « par « manière de servage. »

Les Bretons avaient renversé dans le château de Courtray les

statues des aïeux de ce comte de Flandre dont les malheurs avaient été le prétexte de leur expédition; mais les dépouilles qu'ils avaient conquises ne les satisfaisaient point, et ils se préparèrent à quitter les campagnes désolées de la Flandre pour piller le Hainaut, afin de châtier, disaient-ils, la neutralité douteuse qu'Albert de Bavière avait observée pendant cette guerre. D'autres s'enrôlaient pour soutenir les querelles particulières du sire de Dixmude contre la ville de Valenciennes. Ce fut à grand'peine que le comte de Blois réussit à les détourner de leurs projets. On leur promettait cette fois qu'on leur abandonnerait le pillage de Gand. Les Français se tenaient chaque jour prêts à aller investir cette ville ; il était trop tard. Les habitants de Gand n'avaient rien négligé pour assurer leur défense ; après avoir recueilli au milieu d'eux le corps qui avait continué le siége d'Audenarde et les débris de l'armée qui avait combattu à Roosebeke, ils avaient ouvert leurs portes à tous les fugitifs et à tous les bannis, déclarant qu'ils considéraient comme jouissant du droit de cité dans leurs murs tous ceux à qui l'invasion étrangère enlèverait une patrie ; c'était y appeler toute la Flandre.

La saison devenait d'ailleurs de plus en plus mauvaise. On était arrivé au moins de décembre. Les pluies se succédaient sans relâche et toutes les rivières débordaient. Après de longues délibérations, on jugea prudent que le roi allât se reposer à Tournay pour y célébrer les fêtes de Noël. On congédia en même temps les hommes d'armes des provinces les plus éloignées, tels que ceux de l'Auvergne, du Dauphiné ou de la Bourgogne. Les Bretons restèrent, et les désordres qui avaient signalé leur marche ne cessèrent point d'accabler les populations. Les oncles du roi, tour à tour prodigues et avares, les encourageaient peut-être dans leurs excès. On en vit un triste exemple à Tournay. Cette ville, qui avait été à plusieurs reprises le boulevard de la France, fut rançonnée comme les villes de Flandre et contrainte à payer la somme énorme de douze cent mille francs. On n'avait point de rébellion à lui reprocher, mais on l'accusait d'avoir refusé de reconnaître le pape d'Avignon.

Charles VI prolongea son séjour à Tournay, se flattant de recevoir la soumission des Gantois, auxquels il avait écrit de Thourout, trois jours après la bataille de Roosebeke, pour les engager à se soumettre, leur promettant « raison, justice et grâce. » Des con-

« férences s'ouvrirent, mais ès parlements qui là furent ordonnés, « dit Froissart, on les trouva aussi durs et aussi orgueilleux que si « ils eussent tout conquêté et eu à Rosebecque la journée pour eux. » Pierre Van den Bossche exhortait constamment ses concitoyens à ne point perdre courage. Ackerman, revenu à Gand par la Zélande, leur faisait aussi espérer l'arrivée prochaine d'une armée anglaise. On ne put jamais obtenir de leurs députés qu'ils renonçassent à leurs franchises ou à l'obédience du pape de Rome, et les oncles du roi reconnurent bientôt qu'il fallait ajourner la guerre au printemps. Ils laissèrent Jean de Ghistelles avec deux cent cinquante lances à Bruges, le sire de Saimpy à Ypres, Jean de Jumont à Courtray, Gilbert de Leeuwerghem à Audenarde. Deux cents lances bretonnes occupèrent Ardenbourg pour interrompre toutes les communications des Gantois avec le port de l'Ecluse.

Peut-être les oncles du roi étaient-ils impatients de recueillir les résultats de leur victoire de Roosebeke en châtiant les communes de France. Charles VI traversa, entouré de toute son armée comme s'il se trouvait encore sur une terre étrangère, Arras, que pillèrent les Bretons, Péronne, où le quitta le comte de Flandre, Noyon, Compiègne, Senlis et Meaux : la terreur régnait dans toutes ces villes depuis longtemps favorables à la cause des libertés communales ; elle se répandit bientôt jusque dans la capitale du royaume ; car l'on assurait que les oncles du roi avaient promis aux Bretons de leur y payer la solde méritée par leurs services dans la guerre de Flandre. La commune de Paris s'arma tout entière par un vague sentiment d'inquiétude, et se rangea en ordre de bataille devant la colline de Montmartre, protestant qu'elle voulait seulement montrer de quel secours ses nombreuses milices pouvaient être au roi. Elle croyait qu'en étalant toutes ses forces elle se rendrait redoutable et obtiendrait de meilleures conditions ; c'était une grave erreur ; les vainqueurs s'intimident rarement, et plus la commune de Paris était puissante, plus il fallait l'affaiblir. Ne connaissait-on pas d'ailleurs son alliance avec les communes flamandes ? Le roi de France avait résolu de la traiter en ennemie, afin de pouvoir user contre elle dans toute leur rigueur des droits de la victoire. Le connétable envoya ses hérauts demander un saufconduit aux Parisiens, puis il les somma de déposer les armes. Pour compléter ce menaçant simulacre d'hostilité, les barrières

furent brisées, et le jeune prince passa à cheval, suivi de ses hommes d'armes, sur les portes de la première cité de son royaume arrachées de leurs gonds, sans vouloir écouter le prévôt des marchands qui venait avec les principaux bourgeois lui adresser une courte et humble harangue.

Les Bretons commencèrent aussitôt à piller les maisons, mais on les arrêta : les oncles du roi avaient d'autres desseins. Ils avaient d'abord fait enlever les chaînes des rues et fait porter à Vincennes toutes les armes des bourgeois, qui eussent suffi, selon le témoignage évidemment exagéré d'un historien contemporain, pour équiper huit cent mille hommes ; on défendit en même temps toutes les confréries établies à l'instar des gildes flamandes. Enfin, aussitôt qu'on n'eût plus rien à craindre de Paris, on arrêta trois cents des plus riches bourgeois : parmi ceux-ci se trouvaient l'honneur de la magistrature française, le prudent ami de Charles V, Jean Desmarets, qui avait plus d'une fois, par l'autorité d'une haute vertu, réconcilié le roi et le peuple, et Nicolas le Flamand, coupable d'avoir exhorté la commune à s'abstenir de toute agitation pour espérer dans l'avenir. Ils montèrent sur le même échafaud, et avec eux des chevaliers, de notables bourgeois, des avocats au parlement. Le même jour, une ordonnance royale abolit tous les priviléges de la ville de Paris, et lui retira le droit d'élire le prévôt des marchands. Enfin, lorsque la hache du bourreau se fut émoussée, lorsque les eaux de la Seine eurent charrié assez de cadavres, une solennelle assemblée fut convoquée au palais, et là le chancelier, se plaçant au pied de la statue de Philippe le Bel, raconta la défaite des Flamands et les rébellions des Parisiens. Des femmes échevelées demandèrent grâce pour leurs pères et leurs époux, et quand les oncles du roi eurent pris part à cette scène réglée d'avance, Charles VI déclara pardonner à ses sujets de Paris et commuer la peine criminelle en peine civile, c'est-à-dire que, satisfait du sang des bourgeois qui avaient péri dans les supplices, il n'exigeait plus que l'or de ceux qui leur survivaient. Tous les habitants, quel que fût leur rang, se virent réduits à une affreuse misère, et leurs trésors ne servirent qu'à leur préparer de nouveaux malheurs. Deux tiers des amendes devaient couvrir les frais de l'expédition de Roosebeke ; le dernier tiers était destiné à rétablir l'ordre dans les finances du royaume ; mais les oncles du roi s'en emparèrent pour

alimenter leurs complots et les intrigues que multipliait leur ambition jalouse et envieuse; le surplus de la somme resta aux mains des maréchaux et des capitaines, et les hommes d'armes, n'ayant rien reçu de ce qu'on leur avait promis, se répandirent dans les campagnes pour arrêter les marchands et piller les laboureurs.

A Rouen, à Reims, à Châlons, à Troyes, à Sens, à Orléans, les mêmes châtiments firent place à de semblables exactions.

Louis de Male imitait en Flandre les rigueurs de Charles VI. Il y ordonna de nombreux supplices, de plus nombreuses confiscations; une foule de malheureux, qui n'avaient pas réussi à se réfugier à Gand, cherchèrent un asile à bord des navires qui mettaient à la voile pour la Rochelle ou les rivages de l'Angleterre; ils ne s'éloignèrent toutefois du port de l'Ecluse qu'après avoir vu de loin suspendre à un gilet Barthélemi Coolman, que Philippe d'Artevelde avait créé amiral de la flotte flamande. L'aspect de ces tortures accrut leur terreur, et lorsque le comte de Flandre leur offrit une amnistie complète s'ils consentaient à rentrer dans ses Etats, il n'y en eut point qui osèrent se confier dans ses promesses.

Par une mesure générale, Louis de Male avait exigé que toutes les villes de Flandre lui livrassent leurs chartes de priviléges. C'était le premier usage qu'il eût fait de son autorité depuis qu'elle avait été rétablie par les armes françaises, car il avait donné cet ordre sur le champ même de Roosebeke; cependant la remise des chartes des communes n'eut lieu que quelques mois plus tard, au château de Lille; les échevins de Warneton, de Bailleul, d'Ypres, de Nieuport, de Poperinghe, de Cassel, puis ceux de Bruges et de vingt autres villes ou bourgs, jouissant d'une juridiction particulière, vinrent tour à tour déposer entre ses mains leurs archives municipales; mais on soupçonna les Yprois de posséder « autres « choses qu'ils n'avoient point apportées. » Les Brugeois s'étaient montrés plus obéissants. Louis de Male leur enleva la plupart des documents authentiques qui retraçaient la concession ou le développement de leurs priviléges : ce fut ainsi qu'il fit détruire successivement les chartes octroyées par Philippe de Thiette après la journée de Courtray, les lettres d'alliance scellées en 1321 par les communes de Gand et de Bruges, et les fameux traités conclus quarante années auparavant par Jacques d'Artevelde et Edouard III.

La liberté flamande avait perdu ses titres, mais elle respirait encore.

Le 27 janvier, c'est-à-dire le jour même de la confiscation des franchises de Paris et de la mort de Jean Desmarets et de Nicolas le Flamand, François Ackerman chassa les Bretons d'Ardenbourg et y arbora la bannière du pape Urbain VI. Il savait combien toutes les populations flamandes étaient attachées à l'Eglise de Rome, et que rien ne leur avait paru plus avilissant, dans les volontés de Charles VI, que l'obéissance au siége d'Avignon qu'il avait imposée à toutes les villes soumises.

La guerre contre les Français devint une croisade religieuse : elle l'était en Flandre par une forte conviction ; elle le fut en Angleterre par intérêt politique. On avait publié à Londres une bulle du pape de Rome qui ordonnait de prendre les armes pour combattre les clémentins. Urbain VI y rappelait que des bandes de Bretons et de Gascons avaient envahi les domaines pontificaux, et ajoutait qu'après avoir vainement essayé de ramener ses adversaires par la persuasion, il se trouvait réduit à opposer la force à la force. Tels étaient les motifs qui l'engageaient à charger l'évêque de Norwich de diriger une expédition qui devait jouir de tous les priviléges accordés aux guerres de la terre sainte ; en conséquence de cette délégation, l'évêque de Norwich, Henri Spencer, avait adressé, le 9 février 1382, à tous les recteurs, vicaires et chapelains d'Angleterre, des lettres par lesquelles il les exhortait à enrôler leurs paroissiens : dès ce moment, il déposa lui-même la mitre pour ceindre l'épée. Petit-fils de Hugues Spencer, décapité sous le règne d'Edouard II, il était devenu, encore fort jeune, évêque de Norwich en 1369 ; mais c'était pendant les mouvements insurrectionnels de 1381 qu'il avait révélé toute l'énergie de ses mœurs belliqueuses. Portant un casque, une cuirasse et une épée à deux tranchants, il avait pénétré le premier dans le camp des laboureurs à Northwalsham, et un éclatant succès lui avait livré Jean Littestere, qu'ils nommaient leur roi. Henri Spencer se souvenait qu'un autre évêque de Norwich avait été envoyé en Flandre par Jean sans Terre pour arrêter les succès de Philippe-Auguste : si le premier n'avait point réussi à prévenir la déroute de Bouvines, le second se vantait de pouvoir réparer la défaite de Roosebeke.

L'évêque de Norwich s'était embarqué précipitamment à North-

bourne, à bord des vaisseaux qu'avait réunis son ami Jean Philippot, qui s'était aussi illustré dans les troubles de 1381 en tuant Walter Tyler. Il devait attendre à Calais le maréchal de Beauchamp retenu aux frontières d'Ecosse ; mais son impatience l'entraîna bientôt à commencer la guerre. Il consulta ses compagnons d'armes, et ils décidèrent, d'un commun accord, qu'il fallait la porter en Flandre. Le lendemain, trois mille Anglais se dirigèrent vers Gravelines, dont les retranchements tombèrent en leur pouvoir. Louis de Male se trouvait en ce moment à Lille : il se hâta d'envoyer à l'évêque de Norwich deux chevaliers, Jean Vilain et Jean Vander Meulen, pour lui représenter qu'il s'étonnait d'autant plus de cette agression qu'il reconnaissait le pape de Rome : dès qu'ils nommèrent monseigneur de Flandre, les Anglais leur demandèrent de quel seigneur ils voulaient parler ; car à leurs yeux les véritables seigneurs du pays, par l'exercice de l'autorité et le droit de la conquête, étaient le roi de France et le duc de Bourgogne, tous les deux clémentins.

Les Anglais continuaient leur marche en suivant le rivage de la mer; ils avaient reçu des renforts de Calais et de Guines, et leur armée comptait, selon quelques chroniqueurs, quinze cents archers et plus de six cents lances; selon d'autres, huit cents chevaux et dix mille fantassins. Henri Spencer, qui faisait déployer devant lui la bannière de saint Pierre sur laquelle brillaient les clefs pontificales, avait déjà dépassé le village de Mardyck lorsqu'on vint l'avertir que toutes les garnisons des châtellenies voisines, sous les ordres du Haze de Flandre et de Jacques Metteneye, s'étaient rangées en ordre de bataille devant Dunkerque pour l'arrêter : elles formaient environ quatorze mille hommes, en y comprenant dix-neuf cents Français ou Bretons. Un héraut alla sommer les *Leliaerts* de déclarer s'ils étaient urbanistes ou clémentins; ils le tuèrent : ce fut le signal du combat. Un capitaine gantois, qui avait été l'un des députés des communes en Angleterre, Rasse Vande Voorde, s'élance le premier pour les attaquer. L'enthousiasme des croisés est extrême : il leur semble que Dieu même les conduit au triomphe ; car ils entendent retentir au-dessus de leurs têtes les roulements menaçants du tonnerre, et la foudre frappe leurs ennemis, mêlée aux traits de leurs archers : bientôt toute l'armée du comte fuit vers Dunkerque, où les Anglais entrent avec les vaincus. Cette glorieuse

journée entraîne la soumission de Bergues, de Cassel et de Bourbourg (25 mai 1383).

De Dunkerque l'évêque de Norwich se dirigea vers Aire ; mais comme cette ville était bien gardée, il passa outre et s'empara de Saint-Venant, puis il marcha vers Bailleul. Poperinghe et Messines lui ouvrirent leurs portes ; à sa voix, toutes les populations des bords de la mer s'insurgeaient depuis Furnes jusqu'à Blankenberghe, et, dans les premiers jours de juin, Ackerman, qui avait pendant quelques jours campé devant Bruges, vint avec vingt mille Gantois se joindre aux Anglais.

Le siége d'Ypres fut résolu : il était important de reconquérir cette ville qui ouvrait aux ennemis l'entrée de la Flandre. Si la garnison qu'elle avait reçue de Charles VI était peu nombreuse, elle possédait d'intrépides défenseurs : c'étaient les chevaliers qui avaient naguère sauvé Audenarde. Ils détruisirent les faubourgs dont l'industrieuse population avait émigré l'année précédente, et employèrent les débris des habitations à former de nouvelles palissades. Ces travaux duraient encore lorsque la cloche du beffroi annonça l'approche des croisés ; tous les chevaliers accoururent aussitôt sur les remparts, et ils ordonnèrent qu'on tirât les canons. Par un hasard qui parut aux assiégés un favorable augure, cette première décharge renversa un noble anglais, nommé Guillaume de Felton, qui chevauchait sur un cheval blanc au premier rang des siens.

Cependant l'évêque de Norwich espérait un triomphe facile ; il ne doutait même pas que la prise d'Ypres n'obligeât Louis de Male à abandonner Charles VI pour chercher un protecteur dans Richard II, et l'on nous a conservé des lettres royales, portant la date du 20 juin 1383, où il se faisait autoriser « à prendre et « recevoir du comte et des gens de Flandre, homage lige et tous « autres sermentz de foialté et de loyalté au roy Richard comme vray « roy de France et leur soverain seigneur. » Les Gantois avaient, dit-on, promis à l'évêque de Norwich qu'ils prendraient Ypres en trois jours. Ils se confiaient dans les sympathies des bourgeois dont la plupart comptaient un frère ou un ami parmi les assiégeants, et leur criaient de loin : « Pensez pour le temps passé, nous vous « aiderons et serons ensemble ; » mais cet appel ne fut point entendu. Ceux qui n'avaient pas eu le courage de s'exiler à l'inva-

sion de Charles VI n'osèrent pas briser le joug qui pesait sur eux. Deux assauts échouèrent, et les assiégeants se virent réduits, au moment où ils se croyaient maîtres de la ville, à se résigner à toutes les lenteurs d'un siége régulier.

Les Anglais se divisèrent en trois quartiers. Le premier corps était sous les ordres de l'évêque de Norwich ; les deux autres campaient à l'est et au sud-ouest de la ville. Les Gantois s'étaient placés vers le nord, près de l'église de Saint-Jean, et rivalisaient de zèle et de valeur. Près de la porte de Boesinghe on avait détourné les eaux qui alimentaient les fossés; ailleurs, près de la porte de Menin, on avait établi des batteries de pierriers qui ne cessaient de tirer aussi bien la nuit que le jour : elles enfoncèrent deux fois la porte et vingt-sept fois les barrières ; mais chaque fois les assiégés réussirent à les réparer.

Le 27 juin, les Anglais avait tenté un nouvel assaut près de la porte du Temple : ils avaient été repoussés quand une seconde armée de Gantois, commandée par Pierre Van den Bossche et Pierre de Wintere, rejoignit celle d'Ackerman. Des renforts non moins considérables arrivèrent d'Angleterre : c'était une multitude d'ouvriers et de serfs confondus avec des prêtres et des moines, qui, au premier bruit de la victoire de Dunkerque, avaient pris les chaperons blancs, ornés de la croix rouge et les glaives enveloppés d'un fourreau rouge, qui formaient le signe distinctif des urbanistes. N'ayant ni haubert ni cuirasse, et moins guidés par leur zèle religieux que par le désir de parcourir le monde en s'enrichissant de dépouilles, ils avaient traversé la mer, sur la flotte de Jean Philippot, sans argent et sans vivres, mais pleins de confiance dans l'avenir. Quel que fût leur nombre, ils semblèrent aux chefs de la croisade peu dignes de prendre part à la guerre sainte, et, aux yeux des hommes les plus sages, leur présence fut l'une des causes des malheurs des Anglais, qui, jusqu'à cette époque, se croyaient protégés par le ciel. Un instant les assiégés, intimidés par ce vaste déploiement de forces, entamèrent des négociations pour livrer la ville; mais ils les rompirent dès qu'ils eurent appris que Louis de Male avait réclamé l'appui du duc de Bourgogne, et que bientôt l'on verrait entrer en Flandre une armée française aussi nombreuse que ..le qui avait combattu à Roosebeke : les mêmes bruits s'étaient ..ndus dans le camp anglais, et l'évêque de Norwich ne négli-

geait rien pour presser les attaques. Afin que les fossés de la ville fussent complètement mis à sec, il fit écouler toutes les eaux des étangs de Diekebusch et de Zillebeke. Les laboureurs apportaient à l'envi des claies et des fascines qui formaient des ponts jusqu'au pied des remparts; des tours roulantes avaient également été construites, et les bombarbes lançaient sans relâche sur la ville des projectiles enflammés qui la menaçaient d'une complète destruction.

Déjà quelques Bretons, hâtant leur marche pour délivrer Ypres, étaient arrivés à Commines, guidés par le sire de Saint-Léger et Yvonnet de Tainteniac; mais ils se laissèrent surprendre sur les bords de la Lys par deux cents lances anglaises qui les attendaient. Ce fut une affreuse déroute : la poursuite ne cessa qu'aux portes de Lille. Le sire de Saint-Léger avait péri : parmi ceux de ses compagnons qui rendirent leur épée se trouvaient Jean sans Terre, bâtard du comte, et plusieurs chevaliers *leliaerts*. Ce fut en vain que les capitaines d'Ypres voulurent payer leur rançon, l'évêque de Norwich leur répondit orgueilleusement que tout ce qu'ils possédaient « estoit de son trésor. »

Ces revers mirent le comble à la désolation des assiégés. L'eau manquait dans les puits, et la ville étroitement bloquée ne recevait plus de vivres. Louis de Male était lui-même tellement inquiet qu'il avait chargé l'évêque de Liége, Arnould de Hornes, d'annoncer à l'évêque de Norwich qu'il joindrait à sa croisade contre les clémentins un secours de cinq cents lances, s'il consentait à la conduire dans un autre pays. Mais les capitaines gantois ne virent dans ces propositions de Louis de Male qu'une ruse pour faire lever le siége d'Ypres, et ce fut par leur conseil que l'évêque de Norwich déclara qu'il fallait d'abord que les assiégés se remissent en son pouvoir.

Dans ces tristes circonstances, les défenseurs d'Ypres égalent, par leur résistance à la croisade de Henri Spencer, le noble dévouement qu'avait montré l'année précédente Daniel d'Halewyn à Audenarde. Ils repoussent tous les assauts, et l'évêque de Norwich ne parvient ni à les séduire par ses flatteries, ni à les effrayer par ses menaces. Le 30 juillet, il mande près de lui, sous la garantie d'une trêve, quatre prêtres, quatre chevaliers et quatre bourgeois de la ville assiégée : revêtu de son costume pontifical, la mitre sur le

front et le bâton pastoral à côté de l'épée sanglante, il leur fait lire la bulle d'Urbain VI qui l'a placé à la tête de la croisade, puis, en vertu de cette bulle, il les excommunie solennellement ; mais le prévôt de Saint-Martin calme immédiatement la terreur religieuse des chevaliers *leliaerts* en appelant de l'excommunication de l'évêque de Norwich au pape Urbain lui-même.

Enfin, le 8 août, on apprit au camp anglais que l'armée française approchait, et Henri Spencer ordonna un dernier assaut. Pour les chevaliers d'Ypres, résister encore quelques heures, c'était se sauver; pour les Anglais, un succès immédiat était le seul moyen d'éviter une honteuse retraite : cette tentative devait être soutenue et repoussée des deux parts avec le courage du désespoir. A l'aube du jour, l'évêque de Norwich donna l'absolution à tous les croisés, et les Anglais se précipitèrent vers la porte de Messines. Décimés par l'artillerie de leurs ennemis, ils se rallièrent presque aussitôt près du couvent des Frères prêcheurs. Pendant qu'ils multipliaient leurs efforts, les Gantois se portaient vers la porte de Dixmude et l'attaque devint générale. Autant les uns montraient d'impétuosité et d'ardeur en assaillant les remparts, autant les autres se distinguaient par leur constance et leur héroïsme à les défendre. Pourquoi la Flandre comptait-elle deux bannières, l'une protégée par les Anglais, l'autre arborée par les Français ? Le spectacle même des ambitions rivales de Charles VI et de Richard II ne devait-il pas lui apprendre combien lui étaient funestes toutes ses divisions.

L'assaut du 10 août s'était inutilement prolongé jusqu'au soir et rien ne pouvait plus retarder la délivrance de la ville : pendant plusieurs siècles, des processions et des fêtes devaient rappeler le souvenir de cette journée.

Deux jours après, Ackerman et les autres capitaines flamands se retirèrent à Gand. L'évêque de Norwich avait mis le feu à ses logements, abandonnant quelques gros canons et quelques machines, et cherchant à excuser sa honte en faisant planer des soupçons de trahison sur plusieurs de ses capitaines, entre autres sur Guillaume Helmham et Nicolas de Triveth.

Cependant Hugues de Calverley, qui avait été l'un des héros du célèbre combat des Trente et qui depuis lors avait pris part aux plus aventureuses chevauchées, se signala par son audace pendant la retraite des Anglais. L'évêque de Norwich était déjà entré à

Gravelines et les Français s'étaient emparés de Cassel sans qu'il eût voulu quitter Bergues, où il avait résolu de se défendre avec quatre mille croisés. Il refusait d'ajouter foi aux récits des hérauts qui racontaient que les Français étaient au nombre de vingt-six mille hommes d'armes, ce qui, en y comprenant les valets, eût porté leur armée à plus de cent mille hommes. Tandis qu'il accusait leurs récits d'exagération, il entendit retentir la trompette du guet : elle annonçait l'arrivée de l'armée française qui se préparait à investir la ville. « Or allons, dit Hugues de Calverley à ceux qui l'entou« raient, allons voir ces vingt-six mille hommes d'armes passer ; « nostre gaite les corne. » L'avant-garde défilait déjà. Hugues de Calverley vit s'avancer successivement le connétable, les maréchaux, le grand maître des arbalétriers, le sire de Coucy avec quinze cents lances ; puis venaient le duc de Bretagne avec la noblesse de son duché, et le comte de Flandre, près duquel les sires d'Escornay, d'Halewyn, d'Enghien et de Ghistelles représentaient le parti des *Leliaerts*, illustré par sa double défense d'Audenarde et d'Ypres. Hugues de Calverley croyait avoir vu toute l'expédition du roi de France : il retourna tranquillement dans son hôtel, mais à peine s'était-il mis à table qu'il entendit de nouveau la trompette du guet. Hugues de Calverley se hâta de regagner les remparts. Cette fois, il vit passer le roi, les ducs de Berri et de Bourgogne, les ducs de Bar et de Lorraine, le duc Frédéric de Bavière, les comtes de la Marche, de Savoie et d'Auxerre, le dauphin d'Auvergne, le vidame de Chartres, le vicomte de Narbonne et une foule d'autres barons que suivaient seize mille lances : plus loin, aux limites de l'horizon, il apercevait déjà l'arrière-garde qui comptait aussi deux mille lances. Le sire de Calverley comprit qu'il ne devait point chercher à lutter contre des forces aussi considérables : il monta sans délai à cheval avec ses compagnons et parvint à atteindre Bourbourg. Là, protégé par des fortifications plus importantes, il résolut de venger la honte des Anglais qui n'avaient pu, durant un siége de deux mois, conquérir une ville fortifiée à la hâte, en arrêtant à son tour cent mille Français devant les portes de Bourbourg. Déjà tout était prêt pour l'assaut et le sire de la Trémouille se vantait qu'avant le soir il compterait parmi ses prisonniers deux chevaliers gascons qui étaient venus le saluer dans sa tente, lorsqu'on apprit tout à coup que l'on avait accordé aux Anglais la per-

mission de se retirer librement avec leurs bagages et leur butin à Gravelines (21 septembre 1383).

Des nouvelles importantes étaient arrivées de Flandre. Le 17 septembre, François Ackerman, instruit que le sire de Leeuwerghem, capitaine d'Audenarde, se trouvait auprès de Louis de Male, devant Bergues, réunissait quatre cents hommes munis d'échelles et profitait d'une nuit obscure pour traverser les prairies de l'Escaut. Par un hasard favorable, on avait tiré l'eau des fossés de la ville pour prendre le poisson et ils n'étaient plus éloignés des murailles quand une pauvre femme, qui coupait de l'herbe pour ses vaches, les aperçut et alla donner l'éveil aux gardiens des portes qui jouaient aux dés et qui refusèrent de l'écouter. Les Gantois remarquèrent le bruit de ces voix sans pouvoir les comprendre. Ackerman pensa un moment qu'il était trahi. Cependant quatre de ses compagnons qu'il a envoyés en avant ne tardent pas à lui rapporter que tout est ténèbres et silence. Les Gantois sont déjà descendus dans les fossés. Ils ont brisé la première palissade, et, grâce à leurs échelles, ils escaladent les remparts, puis ils s'avancent en bon ordre jusqu'à la place du marché, qui retentit bientôt de leur cri d'armes : *Gand ! Gand!...* Les bourgeois d'Audenarde accourent de toutes parts pour les rejoindre. En vain quelques chevaliers cherchent-ils à les combattre : ils sont en petit nombre et la résistance ne se prolonge point. De vastes approvisionnements, réunis par les ordres du comte, tombent au pouvoir des vainqueurs ; mais ils respectent tout ce qui appartient, soit à des marchands étrangers, soit aux communes du Hainaut dont ils connaissent les sympathies pour leur cause. Si Ypres reste au comte, Audenarde verra du moins flotter sur ses murs la bannière de Gand.

L'heureuse tentative d'Ackerman avait arrêté les projets des Français. Les uns disaient que l'on ne pouvait songer à conduire un si grand nombre d'hommes d'armes dans les plaines de la Flandre, saccagées l'année précédente ; d'autres observaient que la prise d'Audenarde, où les Gantois étaient maîtres de l'Escaut, rendait impossible le transport des approvisionnements nécessaires au siége de Gand. Le trésor royal ne suffisait plus à la solde des gens de guerre, et les discordes qui avaient éclaté, parmi les princes exerçaient si rapidement leur influence désorganisatrice sur toute l'armée, que deux jours après la retraite de Hugues de Cal-

verley on vit se dissoudre comme par prodige l'immense expédition de Charles VI. Le duc de Bourgogne resta seul à Saint-Omer avec quelques chevaliers de Picardie, de Ponthieu et de Vimeu pour traiter avec les Anglais de la reddition de Gravelines; mais l'évêque de Norwich sentit son courage se ranimer en apprenant le départ de Charles VI : il chargea des messagers d'aller annoncer en Angleterre que jamais les Français ne s'approcheraient davantage de Calais et que jamais occasion plus favorable ne se présenterait pour combattre les débris de leur armée. Richard II, âgé de dix-sept ans et devenu depuis peu l'époux d'Anne de Luxembourg, parcourait alors avec elle les provinces de son royaume, se faisant remettre dans toutes les villes et dans toutes les abbayes des dons considérables qu'il distribuait le plus souvent à des baladins, notamment aux bohémiens de la suite de la reine. Il se trouvait à Daventrée, dans le comté de Northampton, lorsqu'il reçut les lettres de l'évêque de Norwich au milieu d'un banquet. Les convives le virent frémir de fureur, et, renversant la table placée devant lui, il demanda des chevaux et galopa toute la nuit comme s'il devait avant l'aurore immoler de sa propre main le roi de France. Parvenu au monastère de Saint-Albans, il y prit le palefroi de l'abbé et continua sa course avec une si grande rapidité qu'il arriva exténué de fatigue au palais de Westminster. Il ne voulait s'y reposer que pendant quelques heures, mais lorsqu'il se réveilla de son pénible sommeil, il regretta ses loisirs et ses plaisirs faciles, et reconnut qu'il valait mieux que d'autres chefs allassent en son nom repousser les Français. Le duc de Lancastre, chargé de ce soin, rassembla aussitôt une armée et il se préparait à passer la mer quand Henri Spencer, n'osant attendre plus longtemps les secours qu'on lui avait promis, abandonna Gravelines et se retira en Angleterre. Le duc de Lancastre le vit aborder sur le rivage, mais il s'éloigna de lui avec mépris pour saluer Hugues de Calverley, qui s'était distingué par un si noble courage à la défense de Bourbourg. Le roi prit aussi prétexte de ce que l'évêque de Norwich avait désobéi à ses ordres pour saisir les revenus temporels de son église; en même temps l'on arrêta Nicolas de Triveth et Guillaume Helmham, comme ayant contribué par leur trahison à sa honte et à ses revers. Telle fut la fin de la croisade des urbanistes.

Les stériles résultats que la France et l'Angleterre avaient re-

cueillis faisaient sentir plus vivement aux deux pays le besoin de voir cesser la guerre : des négociations s'ouvrirent dès que l'évêque de Norwich eut licencié ses hommes d'armes. Louis de Male avait aisément fait comprendre aux princes français combien leur issue devait être importante, puisque la réconciliation de Charles VI et de Richard II isolerait les communes flamandes et les priverait de tout secours et de tout appui : il se porta médiateur entre les deux rois et réunit leurs plénipotentiaires à Lelinghen, près de Wissant, « sous la grand'tente de Bruges. » C'étaient, pour la France, les ducs de Berri et de Bretagne; pour l'Angleterre, le duc de Lancastre et le comte de Derby. Ils s'assemblèrent chaque jour pendant plus de trois semaines, mais leurs prétentions étaient si opposées qu'ils abandonnèrent bientôt tout espoir d'une paix définitive pour ne traiter que de la conclusion d'une trêve pendant laquelle chacun se conserverait les positions qu'il occupait. Cependant, même dans ce système qui paraissait si simple et si peu sujet à litige, de nouvelles difficultés se présentèrent. Les ambassadeurs anglais déclaraient que, d'après leurs conventions avec les communes de Flandre, ils ne pouvaient accepter aucune trêve sans qu'elles y fussent comprises : peut-être avaient-ils deviné les intentions secrètes des oncles de Charles VI en maintenant avec énergie une condition qui devait en rendre l'accomplissement impossible.

Pendant ces conférences, le parti des communes se relevait en Flandre. Vers le mois de décembre 1383, une armée gantoise passa la Lys et menaça Lille, tandis que d'autres milices flamandes s'avançaient vers Calais. Leur mouvement trouvait de nouveau un écho dans les villes de France si sévèrement opprimées l'année précédente par Charles VI, et l'agitation populaire se répandait déjà dans les campagnes jusqu'aux plaines de l'Auvergne et du Poitou. Le duc de Berri s'effraya : jugeant qu'il fallait à tout prix s'assurer par une trêve que les Anglais ne profiteraient point, comme ils ne le firent que trop souvent avant et depuis cette époque, de la faiblesse de la royauté et des murmures du peuple, il se hâta d'accéder à leurs demandes, et « le pays de Flandre » fut nommé dans la charte de la trêve de Lelinghen.

Louis de Male avait vainement cherché à s'y opposer. Tombé du faîte de la splendeur et de la puissance dans une misère où les princes français daignaient à peine le secourir de leurs aumônes, il

vit s'évanouir toutes ses espérances dans des négociations que son ambition avait favorisées. « Cousin, lui avait dit le duc de Berri, si « votre imprudence vous a couvert de maux et de honte, il est temps « de renoncer à vos fureurs et de suivre de meilleurs conseils. » Cette dernière insulte l'accabla : avant que les négociations fussent terminées, il se retira à Saint-Omer, et ce fut dans cette ville qu'il apprit qu'une trêve, où tous ses intérêts étaient sacrifiés, avait été conclue le 26 janvier.

Trois jours après, Louis de Male réunissait dans cette abbaye de Saint-Bertin, où reposaient Baudouin Bras de Fer et Guillaume de Normandie, les fidèles compagnons de ses malheurs, les sires de la Gruuthuse et de Stavele, le doyen de Saint-Donat, Guillaume Vernachten, Jean de Heusden, prévôt de Notre-Dame de Bruges, qui était en même temps son médecin, Robert Maerschalk, qui l'avait aidé de son courage et de ses conseils après la déroute de Beverhoutsveld, Nicolas Bonin et quelques autres : ce fut au milieu d'eux, et en présence du duc de Bretagne, qu'il dicta tristement ce qu'un siècle plus tôt Gui de Dampierre eût appelé *sa dernière devise* : « Je fay « savoir à tous que je, considérans les grans honneurs, biens et « possessions que nostre sauveur Jhésu-Crist, de sa pure grâce, « sans ma desserte, m'a donnez en ce siècle, desquelz je n'ay mie « usé, ne ycheaux convertis au service et honneur de lui, si comme « je deusse, mais en vaine gloire... recommande ma povre âme pé- « cheresse, le plus humblement que je puis, à Nostre Seigneur « Jhésu-Crist, à la beneoite vierge Marie, fontaine de miséricorde, « et à tous les saints et saintes de paradis, auxquelz je supplie hum- « blement que de mes péchiés, plusieurs et très-grans plus que ra- « conter ne pourrois, ils me veulent impétrer pardon et rémission. » Puis il traça quelques mots par lesquels il conjurait le duc de Bourgogne de réparer ses torts vis-à-vis de son peuple. Le lendemain (30 janvier) le comte de Flandre rendit le dernier soupir, et les historiens du quatorzième siècle rapportent avec effroi que, pendant la nuit où il expira, on vit éclater dans le ciel une effroyable tempête qui, sans renverser un seul clocher, sans courber un seul arbre, passa sur toute la Flandre en secouant aux gibets les cadavres des suppliciés : on disait que c'étaient les démons qui avaient emporté le comte de Flandre.

Il y eut même des chroniqueurs, trompés par les bruits popu-

laires, qui racontèrent que si le duc de Berri avait hâté la mort de Louis de Male, ce n'était point par l'injure et l'outrage qu'il l'avait immolé, mais par un coup de dague et de poignard. Ils pensaient que toute cette dynastie, issue d'une maison de braves chevaliers de Champagne, devait expier à chaque degré l'hymen adultère de Marguerite de Constantinople. Après Gui de Dampierre, mort dans une prison, ils plaçaient Robert de Béthune et son fils, tous deux empoisonnés ; après Louis de Nevers, frappé par le duc d'Alençon dans la mêlée de Crécy, Louis de Male, assassiné par le duc de Berri au cloître de Saint-Bertin : tant de sang avait coulé sous leurs yeux qu'ils croyaient partout retrouver le crime ou la trahison.

Les restes de Louis de Male furent transférés à l'abbaye de Looz, et l'on célébra avec pompe ses funérailles à l'église de Saint-Pierre de Lille. Tous les chevaliers *leliaerts* s'étaient empressés de venir saluer une dernière fois leur ancien comte qui, à défaut de trésors, léguait leur dévouement et leur fidélité à une dynastie étrangère.

Les sires d'Halewvn, de Masmines, de Noyelles s'avançaient les premiers dans le cortége des obsèques solennelles. Pierre de Bailleul, Lampsin de Loo, les sires de Béthencourt, de Quinghien et d'Iseghem les suivaient. François d'Haveskerke, Matthieu d'Humières, Goswin de Wilde soutenaient les bannières; les sires de Ghistelles et d'Escornay précédaient le cercueil. Là se pressaient, portant les écus, les glaives et le heaume, les sires de la Gruuthuse, d'Antoing, de Rasseghem, de Lalaing, de la Hamaide, d'Hollebeke, d'Annequin, de Lambres, d'Auxy, de Lendelede, les châtelains de Furnes, d'Ypres, de Dixmude et de Saint-Omer : on eût cru, à les voir vêtus de deuil, défilant lentement sous les nefs, que la Flandre des croisades et des temps chevaleresques s'était levée, non plus pour accompagner le premier des Dampierre dans les prisons de Philippe le Bel, mais pour conduire le dernier prince de sa race au seuil du tombeau.

La mort de Louis de Male ne fut un événement que parce qu'il laissa pour héritiers les ducs de Bourgogne : c'est en remontant jusqu'au 27 novembre 1382 qu'il faut chercher la fin de l'ère communale de la Flandre.

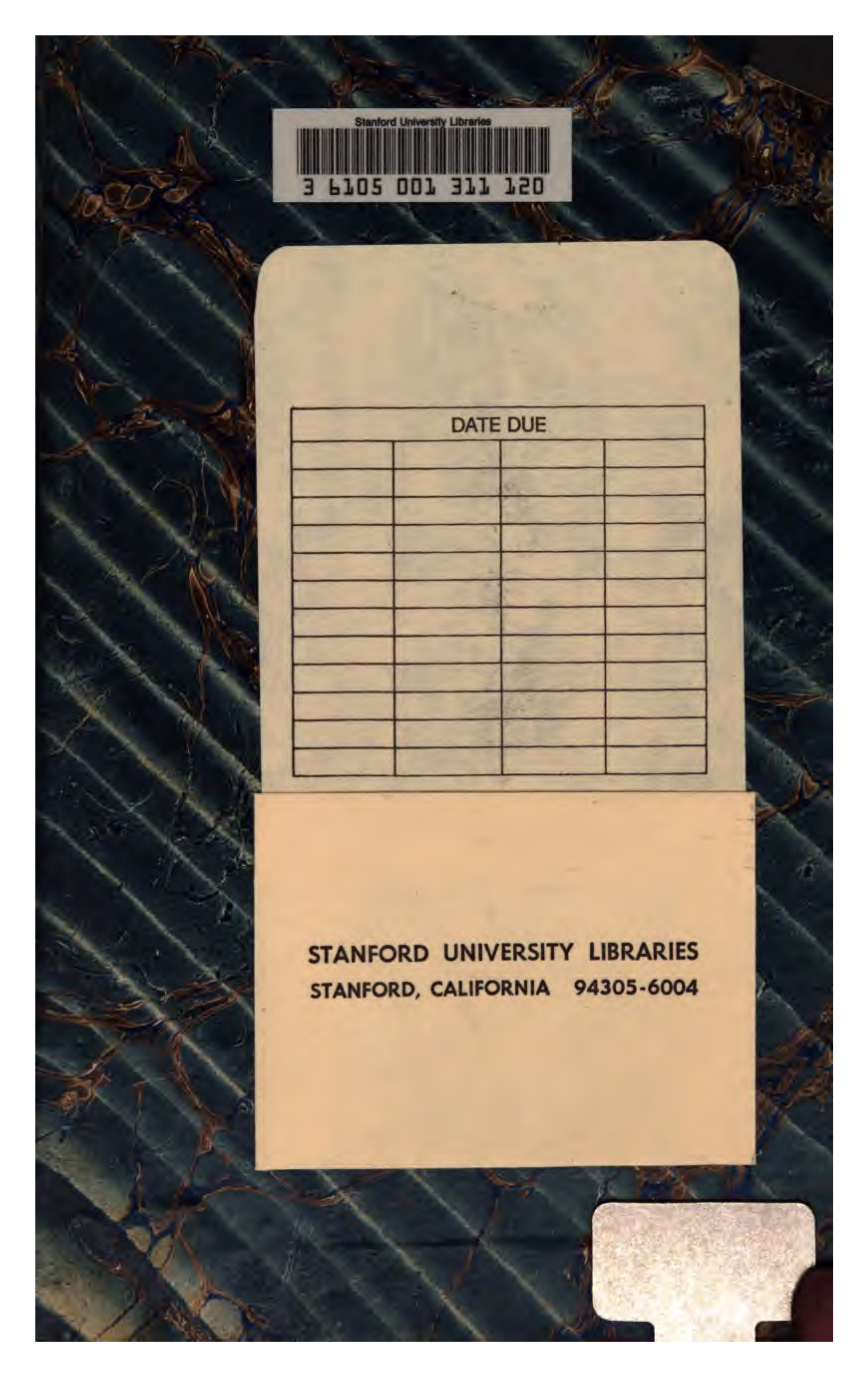
FIN DU TOME SECOND.

TABLE.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

Brux., A. Vromant, imp.-édit., r. de la Chapelle, 3.




Stanford University Libraries
3 6105 001 311 120
DATE DUE
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004